Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16077 – 7 F

VENDREDI 4 OCTOBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde des livres

Le doute

IL EST DES MOMENTS, difficiles, où l'on sent confusément que, faute de réagir, ou faute de dirigeants, le pays s'habitue, devient indifférent, se résigne à l'idée d'un destin qui pourrait être funeste. Peut-être vivons-nous l'un de ces moments.



ÉDITORIAL

Alors que le monde va bien, ou en tous cas mieux – la croissance est repartie outre-Atlantique, l'économie asiatique bat des records, nos partenaires se préparent activement à la monnaie unique, le jeu international (hormis au Proche-Orient) se stabilise –, la France, elle, va mal ; ou, en tous cas, se vit comme allant mal.

Cette distance tient probablement à une exception française : l'echec du politique. Alors qu'en Italie, pour s'en tenir à un exemple proche, la pédagogie gouvernementale permet d'aller jusqu'à l'instauration d'un « impôt Europe », en France l'exécutif n'embraye plus.

J.-M. C.

Lire la suite page 16

Les trafics de médicaments se multiplient sur Internet

Enquête sur les fraudes et la promotion des stupéfiants

TOUS LES UTILISATEURS d'Internet peuvent commander directement et recevoir par voie postale des médicaments qui ne sont délivrés, en France, que sur ordonnance. D'autres substances dont la *commercialisation est interdite* peuvent également être achetées de cette manière. *Le Monde* a découvert, sur Internet, de nombreuses méthodes permettant d'utiliser des *médicaments psychotropes à des* fins toxicomaniaques.

Le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, nous a déclaré, jeudi 3 octobre, que *les autorités sanitaires allaient* consulter le garde des sceaux. Des responsables de l'industrie pharmaceutique réclament des mesures réglementaires à l'échelon international.

D'autre part, les laboratoires pharmaceutiques tentent de répondre, en baissant leurs prix, au développement des médicaments génériques. En échange, les groupes pharmaceutiques demandent une revalorisation des nouveaux médicaments.

Lire pages 10 et 17



Israël refuse toute concession au sommet de Washington

Les négociations reprendront dimanche

L'ARMÉE israélienne a été maintenue en état d'alerte, jeudi 3 octobre, dans les territoires palestiniens, par crainte d'une relance des violences au lendemain du sommet de Washington, qui n'a réglé aucun des problèmes en suspens entre Israël et les Palestiniens. Le dispositif, mis en place après les émeutes qui ont fait quatre-vingt-trois morts la semaine dernière, comprend le déploiement de chars, notamment autour des six villes autonomes palestiniennes de Cisjordanie, et d'hélicoptères de combat prêts à décoller. D'importants renforts de soldats et de policiers, ainsi que des blindés, ont été disposés le long de la *« ligne verte »* qui sépare la Cisjordanie et la bande de Gaza du territoire israélien.

Selon la radio israélienne, le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, s'est engagé auprès du président américain, Bill Clinton, à retirer ses chars *« si la situation sur le terrain reste calme »*, mais il n'a fixé aucune date. M. Nétanyahou pourrait annoncer, dans les prochains jours, un allègement du bouclage imposé aux territoires palestiniens depuis six mois, a ajouté la radio. Cet allègement interviendrait après le lancement des négociations israélo-palestiniennes prévu dimanche.

Le pari que constituait le sommet de Washington, qui a réuni M. Nétanyahou, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le roi Hussein de Jordanie, n'a pas réussi à rapprocher les positions des Israéliens et des Palestiniens. M. Nétanyahou a refusé de fermer le tunnel ouvert dans la vieille ville de Jérusalem, qui a servi de détonateur aux émeutes. Aucune date limite n'a été fixée pour le redéploiement de l'armée israélienne stationnée dans la ville d'Hébron, qui a pris plus de six mois de retard. Yasser Arafat, qui a quitté Washington pour Rabat, devrait se rendre vendredi à Paris, avant d'effectuer une visite à Londres.

Lire page 2 et notre éditorial page 16

■ Les priorités de la recherche

Un comité interministériel devait définir, jeudi, des programmes pluriannuels prioritaires. p. 21

■ Moscou face au syndrome afghan

Après la prise de Kaboul par les talibans, Moscou redoute une contagion islamiste en Asie centrale. p. 3

■ La confiance en trompe-l'œil

Alain Juppé a obtenu la confiance à l'Assemblée nationale mais n'a pas convaincu sa majorité. p. 6

■ Racisme et biologie

Un point de vue d'André Pichot, chercheur au CNRS. p. 14

■ Jacques Santer, croisé de l'emploi

Le président de la Commission européenne pense que le salut de l'UE passe par la réduction massive du chômage. p. 13

■ L'Europe ne fait plus d'enfants

Les naissances ont encore diminué en 1995 dans l'Union européenne. p. 5

■ La thalasso au masculin

Les hommes actifs s'aventurent plus facilement dans les centres. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 8 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 8 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1004 - 7,00 F

Bob Dylan dans le vent des Nobel

BOB DYLAN aurait été proposé pour le prix Nobel de littérature 1996 il y a quelques mois, selon le quotidien britannique *The Guardian*. Gag ? Le chanteur contestataire des années 60 avait peu de chances, jeudi 3 octobre, d'être l'heureux élu. Il faut savoir que l'Académie suédoise décide seule du lauréat, mais accueille volontiers des « recommandations ». Elles lui sont fournies par ses membres et aussi par diverses personnalités – universitaires, anciens lauréats... – qui reçoivent un formulaire de suggestion.

Un comité composé de cinq admirateurs norvégiens de Dylan tente depuis le mois de janvier d'imposer le nom de la figure de proue du rock américain et, à force de ténacité, a trouvé l'homme de la situation : le professeur Gordon Ball, du Military Institute de Virginie, vénérable institution qui n'admet que depuis peu des femmes parmi ses élèves et prône l'obéissance et le port des cheveux courts. Le nom du professeur Ball a été suggéré par l'écrivain Allen Ginsberg, membre de l'Académie américaine des arts et des lettres. Il justifie son choix par les qualités de poète, voire de prophète, du chanteur, qui perpétue selon lui la tradition des ménestrels.

Pour une fois, voilà un « candidat » dont beaucoup ont entendu parler et dont on peut citer à brûle-pourpoint quelques phrases mémorables. Imaginons un entretien avec lui. Si on lui demandait ce qu'il pense de l'évolution du monde, il pourrait répondre : « *The times they are a-changing* » (« les temps changent... »), ou encore, patience, patience, « *The answer, my friend, is blowing in the wind* » (« la réponse, mon ami, est dans le vent »)...

Dans les conversations littéraires, on relevait plutôt, comme depuis des années, les noms du poète suédois Tomas Tanstroemer, du romancier danois Villy Soerensen, du Néerlandais Cees Nooteboom, du Paraguayen Roa Bastos ou du Chinois Bei Dao. La liste ne s'arrêtait pas là ; on pouvait y ajouter les Français Aimé Césaire, Michel Tournier et Milan Kundera, ou le poète libanais Adonis, l'Albanais Ismaïl Kadaré, les Portugais Antonio Lobo Antunes et José Saramago, l'écrivain belge néerlandophone Hugo Claus, le Kirghize Tchingiz Aïtmatov, l'Allemand Günter Grass et l'Autrichien Peter Handke. D'Amérique latine, on insistait pour le choix du Péruvien Mario Vargas Llosa et le Mexicain Carlos Fuentes. Sans compter le Britannique Salman Rushdie, l'auteur des *Versets sataniques*, livre pour lequel il a été condamné à mort par l'Iran. A son propos, une polémique s'était développée au sein de l'académie Nobel, aboutissant à la démission de plusieurs membres.

Du côté des femmes, étaient présentes, comme depuis plusieurs années, l'Anglaise Doris Lessing, la Néo-Zélandaise Janet Frame, l'Américaine Joyce Carol Oates, la Lettone Vizma Belsevica et la Suédoise Astrid Lindgren. Le lauréat est assuré de susciter envies et sarcasmes, ainsi que de recevoir 7,4 millions de couronnes (plus de 5 millions de francs). Mais le prix Nobel de littérature est surtout l'un des plus prestigieux et le premier à être décerné chaque année.

Martine Silber

Le service national revu et corrigé

***UN CONSEIL** des ministres* entérinera le projet de loi sur le service national avant la fin du mois. *Le Monde* a eu connaissance de ce texte que plusieurs administrations civiles et militaires examinent. Il maintient l'obligation du recensement, y compris pour les femmes. Le projet institue aussi un rendez-vous citoyen de cinq jours, destiné à évaluer tous les jeunes âgés de dix-huit à vingt ans. Il organise, entre dix-huit et trente ans, un volontariat de neuf à vingt-quatre mois, selon l'activité choisie. Ces dispositions devraient s'appliquer aux hommes nés après le 31 décembre 1978 et aux femmes nées après le 31 décembre 1983.

Lire page 8

Presse : les mauvaises tentations du pouvoir

*« **VOUS ALLEZ** devenir plus responsables. »* En s'adressant aux journalistes, mardi 1er octobre, Michèle-Laure Rassat n'a pas caché son irritation à l'égard de la presse. Indignée par le *« n'importe quoi »* du monde médiatique, ce professeur des facultés de droit n'a pas hésité, dans un rapport remis au garde des sceaux Jacques Toubon, à malmener sérieusement le droit à l'information. Si ses suggestions sont reprises, les magistrats ne pourront plus parler et les journalistes auront bien du mal à écrire. *« Elle réalise le rêve secret des hommes politiques et des chefs d'entreprise*, plaisante un juge. *Le silence, enfin... »*

Ce rapport est la dernière d'une longue série de tentatives destinées à mettre un terme au débat sur les « affaires ». La première est venue en 1994 d'un magistrat devenu député RPR, Alain Marsaud. Au beau milieu d'une séance de nuit, l'ancien juge chargé de dossiers liés au terrorisme avait discrètement proposé un amendement interdisant de publier la moindre information sur une personne *« faisant l'objet d'une enquête ou d'une instruction judiciaire »*. Face au tollé, le projet avait été prestement abandonné. Six mois plus tard, une mission sénatoriale avait à son tour proposé de renforcer le secret de l'instruction. Mais, contrairement à ce qui avait été annoncé, aucune proposition de loi n'avait finalement été déposée.

La presse – et c'est heureux – est pourtant loin d'être au-dessus des lois. Le texte fondateur de 1881 réprime la diffamation et l'injure, réglemente le droit de réponse, punit les provocations au crime ou au délit et interdit la publication de fausses nouvelles de nature à troubler la paix publique. Au fil des ans, cet édifice a été complété par des lois de plus en plus contraignantes : de contravention, le refus d'insertion d'un droit de réponse est devenu un délit et certaines sanctions ont été alourdies.

Anne Chemin

Lire la suite page 16, nos informations page 7 et la chronique d'Agathe Logeart page 29

Grand soir à Pleyel



MYUNG-WHUN CHUNG

LE CHEF D'ORCHESTRE Myung-Whun Chung est en France pour trois concerts avec l'Orchestre de Paris. Le premier, mercredi 2 octobre, était un « grand soir » à Pleyel et marquait son retour dans la capitale depuis son éviction de l'Opéra-Bastille, en 1994, dans des circonstances qui ont attisé la méfiance internationale envers la vie musicale parisienne.

Lire page 25

International	2	Agenda	24
France	6	Abonnements	24
Société	10	Météorologie	24
Carnet	12	Mots croisés	24
Horizons	13	Culture	25
Entreprises	17	Guide culturel	27
Finances/marchés	19	Communication	28
Aujourd'hui	21	Radio-Télévision	29

PROCHE-ORIENT Le sommet qui a réuni mardi 1er et mercredi 2 octobre, à Washington, le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, avec la participation discrète du roi Hussein de Jordanie, sous la houlette du président américain Bill Clinton, n'a abouti qu'à l'annonce d'une reprise, dès dimanche, de nouvelles négociations à Erez, au point de passage entre Israël et la bande de Gaza. ● BILL CLINTON a admis que les deux parties n'ont pu résoudre leurs divergences, mais il a estimé que des « *progrès* » avaient été faits. ● EN ISRAËL, la droite exulte parce que le premier ministre n'a fait aucune concession, alors que les responsables palestiniens ne dissimulent pas leur amertume et estiment que le sommet s'est soldé par un échec. *(Lire aussi notre éditorial en page 16.)*

Le sommet de Washington n'a rien réglé entre M. Arafat et M. Nétanyahou

Si de nouvelles négociations vont s'ouvrir dimanche 6 octobre à Erez, les positions du président de l'Autorité palestinienne et du premier ministre israélien semblent désormais difficilement conciliables, notamment sur le retrait de Tsahal d'Hébron

WASHINGTON
de notre correspondant

Bill Clinton n'a pas ménagé ses efforts pour tenter de convaincre l'opinion internationale et les Américains que le sommet de Washington ne s'est pas soldé par un échec. Le président américain n'a cependant pas cherché à nier l'évidence : les discussions qui se sont tenues mardi 1er et mercredi 2 octobre dans la capitale fédérale, n'ont permis de surmonter aucune des divergences entre Israéliens et Palestiniens.

« Les problèmes sont toujours là, les différends sont toujours là... Ils (M. Nétanyahou et M. Arafat) *n'ont pas été capables de résoudre leurs divergences »*, a admis M. Clinton, qui, lors d'une conférence de presse, fut le seul à prendre la parole. Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, muets et la mine sombre, assistaient à la conférence de presse, de même que le roi Hussein de Jordanie, au *« courage »* et à *« la sagesse »* duquel M. Clinton a rendu hommage.



ENCORE « QUELQUES JOURS »

Pour le chef de l'exécutif américain, les rencontres de Washington n'en ont pas moins permis de faire quelques progrès : Israéliens et Palestiniens *« ont renoué le dialogue au plus haut niveau »*, a-t-il dit. Le premier ministre israélien et le chef de l'Autorité palestinienne *« admettent qu'ils sont partenaires dans la paix »* et sont *« engagés en faveur d'un avenir sans violence »*. Ils *« sont prêts à reprendre et intensifier les négociations sur la mise en œuvre de l'accord intérimaire »*, a insisté M. Clinton.

Ces négociations *« immédiates et continues »* dans la région auront pour principale priorité la question de l'évacuation des troupes israéliennes de la ville d'Hébron, en Cisjordanie. Alors que M. Clinton et, plus tard, séparément, le premier ministre israélien, se sont efforcés de souligner qu'au regard des affrontements sanglants qui ont eu lieu la semaine dernière, en Cisjordanie et à Gaza, un tel résultat n'est pas mince, les représentants palestiniens se sont montrés nettement moins optimistes.

Le sommet, a estimé Yasser Abed Rabbo, « ministre » de l'information de l'Autorité palestinienne, n'a abouti à *« aucun résultat positif »*, en raison de l'intransigeance israélienne, et il constitue *« un vrai revers »*. Mais Bill Clinton a littéralement supplié Arabes et Israéliens, mais aussi l'opinion internationale, de ne pas tirer de conclusions hâtives devant l'absence de résultats concrets.

« S'il vous plaît, s'il vous plaît, accordez-nous quelques jours supplémentaires pour voir si des progrès peuvent être faits », a-t-il insisté. *« Le processus de paix n'a pas commencé aujourd'hui et ne s'achèvera pas demain (...) Chaque pas est ardu. »* Mais *« les progrès »* réalisés par les deux parties depuis trois ans *« ont montré au monde qu'il est possible de faire des progrès et que la paix est possible »*, a estimé le président américain.

Les négociateurs israéliens et palestiniens doivent se retrouver dès dimanche à Erez, au point de passage entre Israël et la bande de Gaza. Leur mission sera de *« reprendre et intensifier »* les négociations sur l'application des accords d'autonomie. Pour les *« aider dans leur effort »*, Bill Clinton a décidé de dépêcher sur place Dennis Ross, le coordonnateur américain du processus de paix. Le chef de la Maison Blanche est convaincu que ses hôtes veulent résoudre *« le plus vite possible »* la question d'Hébron. Selon les accords signés entre Israël et l'Autorité palestinienne, Tsahal aurait dû évacuer cette ville de Cisjordanie le 30 mars. M. Clinton a confirmé qu'aucune date spécifique n'avait été fixée pour un redéploiement militaire, mais il a affirmé que les Israéliens *« n'ont pas cherché à renégocier »* les accords sur l'autonomie palestinienne.

« PARTENAIRE ET AMI »

Les rencontres d'Erez se dérouleront entre experts, voire au niveau ministériel et, s'il le faut, Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat se rencontreront de nouveau. *« Je n'ai aucune illusion à propos des difficultés qui nous attendent. C'est une période très tendue »*, a reconnu M. Nétanyahou, lors d'une conférence de presse séparée. Il s'est de plus montré intraitable sur l'affaire du tunnel de l'esplanade des Mosquées, à Jérusalem – qui a servi de détonateur à la vague de violences.

Lors des discussions qui ont eu lieu à Washington, M. Arafat a demandé la fermeture du nouvel accès au tunnel, mais il s'est vu opposer une fin de non-recevoir israélienne. Pratiquement tous les sujets de contentieux entre Israéliens et Palestiniens ont été abordés, tels le statut futur de Jérusalem et la création d'un Etat palestinien, sans que le moindre progrès ait pu être enregistré. M. Nétanyahou n'en a pas moins estimé que les *« enfants d'Israël »* sont davantage en sécurité à la suite de ces entretiens, dont le principal résultat, a-t-il précisé, est *« l'établissement d'un plus grand degré de confiance »* entre lui-même et le président de l'Autorité palestinienne.

De source américaine, on précisait même que le premier ministre israélien a qualifié M. Arafat de *« partenaire et ami »*, lors des entretiens. Mais rien dans l'attitude du dirigeant palestinien ne confirmait un tel climat, même si M. Nétanyahou et lui-même se sont longuement serré la main sur le perron de la Maison Blanche, au moment de leur départ.

Lorsque, pressé de laisser la parole aux trois hommes assis derrière lui, M. Clinton s'était exécuté, il n'avait provoqué qu'une réaction gênée des intéressés. A elle seule, cette scène illustrait le fait que M. Arafat et M. Nétanyahou n'avaient pas grand-chose de positif à annoncer à l'issue du sommet de Washington.

Laurent Zecchini

Les partisans du Likoud exultent et les Palestiniens ressassent leur amertume

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Mercredi 2 octobre, à l'heure où, à Washington, Bill Clinton tentait d'enrober d'espoir l'échec du sommet israélo-palestinien, un lycéen palestinien de quatorze ans, qui s'appelait Motaz Ali Jaradat, mourait, l'abdomen troué d'une salve de fusil d'assaut israélien M 16. Deux de ses camarades de classe sont à l'hopital, blessés par balles, eux aussi. Ils habitaient Saïr, un petit village à l'orée d'Hébron. Couvre-feu violé, quelques pierres jetées sur les soldats israéliens, riposte immédiate à balles réelles, le scénario est connu.

Un peu plus tard, à Jérusalem-Ouest, plusieurs milliers de nationalistes et de juifs religieux, partisans enflammés du *« Grand Israël »*, hurlent leur joie. *« Vive Bibi ! Bibi est le roi d'Israël ! Bibi n'a rien lâché ! »*. *« Bibi »*, c'est Benyamin Nétanyahou, chef du Likoud, premier ministre d'Israël, qui, à Washington, face à Bill Clinton et à Yasser Arafat, a gagné la partie.

« Les négociations vont reprendre de manière intensive dès dimanche », ont annoncé M. Clinton et M. Nétanyahou. De toutes les questions en suspens, seule la question du redéploiement de l'armée israélienne à Hébron, en Cisjordanie, sera discutée. Il y a un an, un accord sur ce point avait été déjà signé entre l'OLP et le gouvernement israélien précédent.

Le redéploiement était même fixé pour mars. Mais M. Nétanyahou avait promis aux quatre cent cinquante colons juifs de la ville qu'avec lui ils auraient, pour le moins, *« plus de place pour vivre en sécurité et se développer »*. Il tient sa promesse. Depuis quatre mois, les Palestiniens sont sommés de rouvrir le dossier, faute de quoi la suite prévue des négociations est gelée.

SOUS LA MENACE DES CHARS

« Arafat et moi sommes d'accord là-dessus », a déclaré à Washington M. Nétanyahou, qui a affirmé que si les experts et les ministres n'arrivaient pas à trouver un terrain d'entente, *« alors ce sera le tour d'Arafat et moi »*. Or les rencontres se sont succédé entre le chef de l'OLP, d'une part, le ministre israélien des affaires étrangères, de l'autre, puis M. Nétanyahou lui-même, puis le ministre de la défense, puis le chef d'état-major, sans parler de tous les « conseillers personnels » du premier ministre. Elles ont tourné autour de la question d'Hébron. Sans succès.

Jusqu'à présent, M. Arafat n'avait accepté de discuter, selon l'un de ses « ministres », Nabil Chaath, que *« des détails de mise en œuvre »* des accords signés. Désormais, s'il faut en croire M. Nétanyahou, c'est bien à une véritable *« renégociation »* que les Palestiniens sont sommés de se rendre. Sous la menace des chars et des *« unités de tireurs d'élite »* déployées depuis quelques jours autour des villes autonomes.

Sur les ondes de la radio israélienne mercredi soir, le secrétaire général du gouvernement, Danny Naveh, exultait. *« Du point de vue du gouvernement, les résultats du sommet de Washington sont un grand succès. Toutes les demandes que nous avons présentées (...) ont été acceptées. »* A la télévision, Limor Livnat, ministre de la communication, est très heureuse, elle aussi. *« Le premier ministre est allé à Washington pour sauver le processus de paix sans rien concéder. C'est fait. »*

« L'APPARENCE DU SUCCÈS »

Les Palestiniens n'ont rien obtenu. *« Rien que des mots, et Dieu sait que nous en avons eu assez, des mots, ces quatre derniers mois »*, commente Hanane Achraoui, « ministre » de l'éducation supérieure dans le cabinet de M. Arafat. Khaled Salam, un proche conseiller du chef de l'OLP, n'y va pas par quatre chemins : *« Voilà un homme* (Nétanyahou) *avec lequel il est malheureusement plus facile de faire la guerre que la paix*, dit-il. Hassan Asfour, un autre lieutenant de M. Arafat, est plus sobre, mais tout aussi ferme : *« Ce que nous avons vu à Washington ne fut rien d'autre qu'une tentative américaine d'absorber la colère des Palestiniens. On a tenté de donner à ce sommet l'apparence du succès. Mais c'est un échec. »*

« Des concessions ? » s'était auparavant interrogé le premier ministre lors de sa conférence de presse. *« Non. Quand on est un dirigeant responsable, on ne fait pas de concession sous la pression. »* M. Nétanyahou n'en fait pas non plus en l'absence de pression. Il veut ce qu'il appelle *« la réciprocité »*. Or les Palestiniens, après avoir reconnu la souveraineté d'Israël sur les trois quarts de la Palestine historique et mandataire, accepté la présence de trois cent mille colons juifs – Jérusalem-Est compris – sur le dernier quart restant et aidé l'Etat juif à sortir de son isolement dans le monde arabe, n'ont plus grand-chose d'autre à offrir que leur désespoir.

A Washington, M. Nétanyahou a affirmé avoir réussi à imposer ce qui lui tenait le plus à cœur : le silence des Palestiniens. *« Nous avons cimenté le principe selon lequel le chemin de la paix passe par la négociation et non la violence. Si l'un d'entre nous a des doléances, il les amène à la table des négociations, nulle part ailleurs. »* Le pari sera difficile à tenir dans le climat d'humiliation que vivent les Palestiniens.

Patrice Claude

Les questions en suspens

Les négociations entre Israël et l'Autorité palestinienne qui vont reprendre dimanche 6 octobre à Erez, au point de passage entre l'Etat juif et la bande autonome de Gaza, porteront sur la seule question du *« redéploiement »* de l'armée israélienne à Hébron. Or de nombreuses autres questions demeurent en suspens. Outre la fermeture du nouvel accès, à Jérusalem-Est, au tunnel archéologique de l'esplanade des Mosquées, les deux parties doivent régler le problème des *« redéploiements additionnels »* des soldats israéliens de la Cisjordanie, prévus par les accords déjà signés et qui auraient dû commencer il y a un mois. La libération progressive par Israël de trois mille cinq cents prisonniers palestiniens est, elle aussi, bloquée depuis l'arrivée des nationalistes au pouvoir. Depuis six mois, un blocus économique est, d'autre part, imposé aux habitants de Gaza et depuis quelques jours, des centaines de chars d'assaut et d'hélicoptères de combat assiègent les sept enclaves autonomes palestiniennes.

Naplouse en état de siège non déclaré

NAPLOUSE
de notre envoyé spécial

Deux cents mètres à peine séparent les chars d'assaut israéliens Merkava et Centurion, canons baissés, des kalachnikovs palestiniennes. Si Naplouse n'était pas « officiellement » en état de siège, mercredi 2 octobre, c'était tout comme. Le village voisin que traverse la route de Jérusalem est sous couvre-feu. Au sommet de la vallée qui enserre la ville autonome, on devine les tourelles d'autres blindés à l'affût, et, sur les pentes pierreuses qui font face au poste de contrôle, les fantassins de Tsahal multiplient les manœuvres.

Vu de l'intérieur, à la lisière de l'agglomération, le spectacle des lourdes masses sombres en position est saisissant. *« Ils se sont légèrement retirés*, assure un entrepreneur palestinien qui les traque du regard dans les replis du terrain. *Avant ils empiétaient sur la zone A, la zone de l'autonomie, à présent, ils sont revenus en zone B. »* Dans les rues de Naplouse, bouclée depuis sept jours, la tension est lourde et les agents de la sécurité préventive, qui opèrent en civil, n'hésitent pas à bloquer sans ménagements les très rares voitures israéliennes, reconnaissables à leurs plaques jaunes – les véhicules palestiniens sont dotés de plaques vertes ou bleues –, pour contrôler leurs occupants.

« Au soir des premiers affrontements, à Ramallah, l'hôpital a lancé préventivement une collecte de sang, raconte Christophe Le Du, directeur du Centre culturel français de Naplouse, *mais on ne pouvait pas deviner que les choses allaient ainsi s'aggraver. »* Jeudi 26 septembre, le tombeau de Joseph, situé près du camp de réfugiés de Balata, a été le théâtre de sanglants accrochages. Pris au piège, les soldats israéliens qui en assuraient la surveillance ont payé le prix fort, avant que l'Autorité palestinienne s'interpose. Six soldats israéliens ont été tués.

NORIA DE CAMIONS MILITAIRES

Une cinquantaine d'hommes campent toujours sur place, mais à présent les « assiégeants » assurent le ravitaillement des « assiégés ». Décrété zone militaire par les autorités de la cité, l'endroit a été confié à la garde de policiers palestiniens. Coupée des autres villes de Cisjordanie, Naplouse vit au ralenti. Autour d'elle, les blindés s'enterrent et une noria de camions militaires apporte du ravitaillement et du matériel.

Le ministre de la défense, Itzhak Mordehaï, a assuré que Tsahal ne se préparait pas à *« faire la guerre »* mais à *« faire face à toutes les éventualités »*. La puissance de feu des chars stationnés aux alentours donne du crédit aux propos de l'ancien général. Comme elle a de quoi alimenter les inquiétudes des habitants de la ville autonome, qui ne peuvent guère compter que sur les armes légères de leur police. A Naplouse, les Palestiniens patientent. Les soldats de Tsahal attendent. Seuls se réjouissent les colons israéliens qui viennent, en famille, féliciter ostensiblement leurs troupes.

Gilles Paris

Bill Clinton a pris un risque politique mesuré

WASHINGTON
de notre correspondant

Bill Clinton avait le choix entre deux options, dont aucune, à cinq semaines de l'élection présidentielle, n'était exempte de conséquences politiques. Réunir à la hâte un sommet israélo-palestinien à Washington sans l'indispensable travail de préparation destiné à en faire un succès comportait le risque de donner un fort retentissement à un éventuel échec de la diplomatie américaine. Le prestige du chef de l'exécutif américalin ne pouvait qu'en être atteint, avec des conséquences électorales difficiles à mesurer.

Ne rien faire, ou attendre jusqu'aux lendemains du scrutin du 5 novembre, comportait des risques encore plus grands, à la fois sur le plan intérieur, et pour ce qui est de la défense des intérêts vitaux de l'Amérique dans cette partie du monde. En dépit des efforts européens pour s'imposer sur la scène du Proche-Orient et d'une réelle déception des pays arabes devant la politique jugée pro-israélienne de Washington, les Etats-Unis étaient encore considérés comme le pays qui peut exercer une influence déterminante sur le cours du processus de paix dans la région.

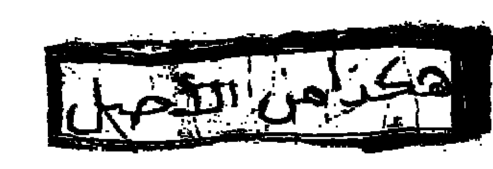
ARRIÈRE-PENSÉES ÉLECTORALES

Abdiquer ces responsabilités, au moment où la région connaît une période de grave instabilité, aurait consisté, pour Washington, à accepter de voir réduit à néant le bilan de la marche vers la paix à laquelle les Etats-Unis ont puissamment contribué. Le premier ministre israélien a d'ailleurs justifié l'initiative de M. Clinton : *« Que vouliez-vous qu'il fasse ? Rien ? Il est le chef du pays qui est le leader du monde, et qui s'est impliqué pour promouvoir le processus de paix. (...) Il a offert ses bons offices pour faciliter les discussions entre nous* [avec Yasser Arafat] », a déclaré M. Nétanyahou.

Les responsables du Grand Old Party avaient critiqué par avance M. Clinton accusé de rechercher un bénéfice électoral par un nouveau « spectacle » diplomatique. Bob Dole, le candidat républicain à la présidence, avait *de facto* réduit la marge de manoeuvre de M. Clinton en affirmant que les Etats-Unis ne devaient exercer aucune pression sur Israël. La Maison Blanche n'avait pas caché son irritation devant cette intervention qui n'était pas exempte d'arrière-pensées électorales : largement distancé dans les sondages, M. Dole semblait adresser un message à l'électorat juif, qui accorde en général massivement ses faveurs au candidat démocrate.

Dans la mesure où Bill Clinton ne peut prétendre que le sommet de Washington se solde par un succès, il va être facile aux républicains de dénoncer un coup porté au prestige international des Etats-Unis. Mais outre que M. Dole ne peut guère espérer récupérer le « vote juif », il est probable que la majorité des Américains aura noté que M. Clinton n'a explicitement pris fait et cause pour aucune des parties, et qu'il a peut-être contribué à enrayer la violence.

L. Z.





Nelson Mandela fait face au mécontentement de l'ANC

Les syndicats et la gauche du Congrès national africain dénoncent une « dérive » libérale

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La crise que traverse depuis plusieurs mois le Congrès national africain (ANC) a pris une nouvelle dimension avec l'exclusion, lundi 30 septembre, de Bantu Holomisa, un des membres les plus populaires du parti. Le comité exécutif de l'ANC, instance dirigeante de la formation de Nelson Mandela, a confirmé, en appel, la mesure prise un mois plus tôt par une commission de discipline. Vice-ministre de l'environnement, il avait déjà été évincé du gouvernement, le 26 juillet. L'ANC lui reproche d'avoir *« jeté le discrédit »* sur le parti en ayant porté, contre plusieurs de ses dirigeants, des accusations publiques de corruption.

L'exclusion de M. Holomisa, la première depuis l'arrivée au pouvoir de l'ANC enavril 1994, illustre le profond malaise que connaît l'ancien mouvement de libération, qui a du mal à assumer son nouveau rôle et sa transformation en véritable parti politique, après deux ans et demi à la tête du pays.

Regroupement hétéroclite d'individus et d'opinions, l'ANC a bâti son unité dans la lutte contre le régime d'apartheid. Mais, face aux responsabilités du pouvoir, les divergences commencent à éclater au grand jour. Au-delà du cas particulier de M. Holomisa, les dirigeants de l'ANC ont voulu livrer un message de fermeté à la tendance qu'il représente au sein du parti. C'est bien de cette manière que le premier intéressé a interprété ses déboires, ne cessant de réclamer, tout au long de la procédure disciplinaire, un débat politique.

FRACTION RADICALE

L'ANC s'y est refusée, pour s'en tenir aux accusations de corruption lancées par M. Holomisa. Celles-ci portent sur la période qui a précédé les élections de 1994 et correspondent à d'anciennes rivalités personnelles. Mais, au fond, M. Holomisa symbolise, avec Winnie Mandela, la fraction radicale et populiste de l'ANC. Tous les deux ont exprimé, à de nombreuses reprises depuis 1994, leur mécontentement devant la lenteur des réformes et les concessions faites à la minorité blanche. L'ex-épouse du président Mandela avait été renvoyée du gouvernement, en avril 1995 ; cette fois, c'est au tour de M. Holomisa de payer le prix de la critique.

Le mécontentement ne se limite pas à cette tendance dure. Il s'étend à l'ensemble de la gauche sud-africaine, notamment représentée par le Parti communiste sud-africain (SACP) et, surtout, la Cosatu, la très puissante centrale syndicale. Etroitement liées à l'ANC, depuis le temps de la lutte contre l'apartheid, ces deux organisations reprochent au parti au pouvoir d'avoir abondonné sa doctrine d'inspiration socialiste et dénoncent sa *« dérive »* libérale sur le plan économique.

Il a fallu aux dirigeants de l'ANC des mois de persuasion pour que, récemment, la Cosatu accepte du bout des lèvres le principe de privatisations partielles. Mais l'opposition de la base au programme *« thatchérien »* du gouvernement demeure. Elle s'est largement exprimée, la semaine dernière, lors du congrès d'un des principaux syndicats affiliés à la Cosatu.

Toutes ces critiques ont tendance à se cristalliser sur le dos de celui qui assume de plus en plus la paternité et la mise en œuvre de l'action gouvernementale, le vice-président Thabo Mbeki. M. Mandela a commencé à poser les jalons de sa retraite, à la fin de son mandat actuel en 1999, et désigné officieusement M. Mbeki comme son successeur.

Afin de renforcer sa stature d'homme d'Etat, ce dernier assume, de fait, les responsabilités d'un premier ministre. Il essuie ainsi des attaques qui semblent marquer le début d'une guerre de succession. Ses détracteurs le soupçonnent de chercher à éliminer tous ceux qui seraient susceptibles de freiner son ambition. M. Holomisa n'hésite pas à le rendre responsable de ses ennuis, tandis que Tokyo Sexwale, autre cacique du parti, reproche à M. Mbeki de vouloir ruiner sa réputation avec des rumeurs l'impliquant dans un trafic de drogue.

Les querelles au sommet de l'ANC se retrouvent également à l'échelon local. Là aussi, conflits d'opinions et de personnes s'étalent sur la place publique. L'ANC souffre, en outre, d'un appauvrissement de son encadrement, dû au départ de ses meilleurs éléments vers des postes gouvernementaux, et d'une baisse constante du nombre de ses adhérents. Mais, pour l'instant, le malaise n'affecte pas sa bonne santé électorale.

POPULARITÉ SAUVEGARDÉE

A défaut d'alternative crédible, la population noire continue d'assurer à l'ANC environ 65 % des voix à chaque scrutin. Le parti demeure, avant tout, pour cette population celui de la libération et de Nelson Mandela, toujours très populaire.

Il n'y a guère de place pour un parti dissident. Personne à l'intérieur de l'ANC, quel que soit son mécontentement, ne semble prêt à franchir le pas de la rupture. M. Holomisa se déclare prêt à contester son exclusion devant la Cour suprême. Mais il écarte l'idée de la création d'une formation concurrente, et aucun responsable de l'ANC, même proche de sa tendance, ne s'est risqué à le soutenir contre le parti.

L'attachement à l'ANC et à son leader, Nelson Mandela, demeure le plus fort. Ce dernier, s'il se retire progressivement de la gestion quotidienne du gouvernement, demeure omniprésent dans les situations difficiles. C'est lui qui a imposé M. Mbeki comme son successeur et qui est intervenu pour que soit menée, selon les règles, l'expulsion de M. Holomisa. C'est lui aussi qui a signifié à la Cosatu que la politique économique du gouvernement n'était pas négociable et qui a récemment annoncé une tournée dans les sections locales de l'ANC pour y remettre de l'ordre. Mais les efforts du président Mandela ne pourront dispenser bien longtemps l'ANC d'un véritable débat interne sur son organisation et son programme politique.

Frédéric Chambon

La victoire des talibans à Kaboul constitue une cuisante défaite pour la diplomatie russe

Moscou s'inquiète de l'avènement de l'islamisme en Afghanistan

Alors que les talibans, désormais aux pouvoir à Kaboul, s'efforcent toujours de couper la retraite des dirigeants du régime déchu dans la vallée du Panjshir (Nord-Est), Moscou multiplie les signes d'inquiétude et de nervosité face à la nouvelle donne afghane. Les Russes redoutent une contagion politique, économique et militaire en Asie centrale, nuisible à leurs intérêts. Alexandre Lebed, en particulier, a tenu des propos alarmistes.

MOSCOU
de notre correspondante

L'onde de choc a atteint le Kremlin, après avoir fait frémir les régimes « postcommunistes » d'Asie centrale. L'occupation de Kaboul par des islamistes radicaux et la pendaison publique de l'ex-président afghan Najibullah, le dernier a y avoir servi les Soviétiques, n'a pas seulement ravivé en Russie de vieilles humiliations, s'ajoutant à celle qui vient d'être subie en Tchétchénie. Elle a aussi marqué un recul géostratégique pour Moscou dans sa lutte, en cours depuis la désintégration de l'URSS, contre les candidats à la relève dans son « arrière-cour » centre-asiatique. Quant aux vainqueurs, certes encore imprécis et fragiles, il s'agit, non pas de la Turquie ou de l'Iran dont il fut beaucoup question au début des années 90, mais du Pakistan et de son grand allié américain.

L'enjeu fut toujours, pour le Kremlin, de ralentir les efforts déployés par les Républiques ex-soviétiques de la région pour acquérir de nouveaux débouchés à leurs richesses énergétiques, sans transit par la Russie. Avec la prise de Kaboul par les talibans soutenus par Islamabad, capitale du Pakistan, une telle voie échappant au contrôle russe s'ouvre enfin, pour ces Républiques, en direction de l'océan Indien.

Leur accès libre aux « mers chaudes », commandé par l'Afghanistan dans la mesure où l'Iran joue depuis des années la carte d'un rapprochement avec Moscou, passe en effet par le fameux tunnel de Salang, situé au nord de Kaboul. Or ce tunnel est désormais contrôlé à sa sortie sud par les talibans et à sa sortie nord par les hommes du général d'ethnie ouzbèque Rachid Dostom, maître des provinces afghanes du nord-ouest mais à moitié contrôlé lui-même par l'Ouzbékistan voisin.

UN AXE PRO-AMÉRICAIN

Or ce dernier pays, qui prétend à un rôle de puissance régionale, a fortement amélioré ces derniers temps ses relations avec Islamabad comme avec Washington – les Etats-Unis faisant de gros efforts pour que son président Islam Karimov perde son image de despote orientalo-communiste. Le voyage annoncé du général Dostom à Kaboul pourrait ainsi ouvrir un nouvel axe « pro-américain » Tachkent-Kaboul-Islamabad. Une telle perspective, sujette à tous les aléas habituels à l'Afghanistan où les retournements d'alliances sont une tradition, semble en tout cas inquiéter au plus haut point les dirigeants russes.

Dénonçant le *« fanatisme »* des talibans, le Kremlin a immédiatement annoncé qu'il n'envisage pas de contacts avec eux. Le général Alexandre Lebed, fidèle à son franc-parler, a été plus loin : la Russie doit, a-t-il dit mardi 1er octobre, *« aider moralement et matériellement ceux qui s'opposent aux talibans »*, incluant dans ce groupe à la fois le général Dostom (qui combattit avec les Soviétiques contre les moudjahidines et garde une image d'anti-islamiste militant), les leaders d'ethnie tadjike chassés de Kaboul (le président Rabbani et son lieutenant Ahmed Shah Massoud) et leur ancien ennemi rallié, Gulbuddin Hekmatyar, qui symbolisait pour Moscou le « fanatisme islamique » avant l'avènement des talibans.

Une position essentielle

250 km

Population à majorité musulmane
Part importante de population musulmane
Population non musulmane

RUSSIE
KAZAKHSTAN
Mer d'Aral
Mer Caspienne
Alma-ata
OUZBÉKISTAN
KIRGHIZSTAN
Tachkent
TURKMÉNISTAN
TADJIKISTAN
AZ.
TURQ.
SYR.
Kaboul
CHINE
IRAK
IRAN
AFGHANISTAN
Islamabad
K.
PAKISTAN
NEPAL
ARABIE SAOUDITE
Q.
INDE
E.A.U.
Golfe Persique

Qu'est-ce qui pouvait pousser le secrétaire du Conseil de sécurité russe Alexandre Lebed, qui a déjà dit et écrit tout le mal qu'il pensait de l'invasion soviétique en Afghanistan à laquelle il avait participé, à lancer un tel appel à intervenir de nouveau dans les affaires intérieures d'un Etat qui n'est même plus voisin ? Les avis, en Russie, sont à ce sujet partagés. Le ministre des affaires étrangères, Evgueni Primakov, a cherché à suggérer, mercredi, que le bouillant général poursuivait simplement ainsi sa campagne électorale, commencée avant même l'annonce officielle des maladies cardiaques de Boris Eltsine. Le ministre a appelé les chefs des Républiques d'Asie centrale, théoriquement unies à la Russie par un traité de défense commune au sein de la CEI, à ne pas s'offusquer d'une telle prise de position que Moscou ne devrait pas se permettre avant consultation de ses alliés.

Boris Eltsine a d'ailleurs proposé à la hâte aux cinq présidents concernés un sommet qui devrait se tenir, vendredi 4 octobre, à Alma-Ata, au Kazakhstan. Ils devraient *« arriver à une position commune et prendre des mesures adéquates pour renforcer les frontières sud de la CEI limitrophes de l'Afghanistan »*, a expliqué à Douchanbé, capitale du Tadjikistan, un représentant du gouvernement tadjik, le premier menacé par une éventuelle poursuite vers le nord de l'offensive des talibans. Ces derniers sont en effet accusés dans des articles de presse manifestement inspirés par des services de renseignement russes de soutenir la guérilla tadjike en lutte contre le régime de Douchanbé depuis la guerre civile de 1992.

Ce mouvement de la « résistance islamique tadjike », doté de bases arrière dans le nord de l'Afghanistan, semble déchiré actuellement entre deux tendances : celle qui espère que les troupes russes déployées au Tadjikistan cesseront, notamment sous la pression de l'Ouzbékistan, de soutenir sans condition le régime de Douchanbé et favoriseront enfin une réconciliation intertadjike (une rencontre entre le chef de la résistance Saïd Abdoullo Nouri et le président tadjik Rakhmonov était prévue à la mi-octobre à Moscou) ; et celle qui veut intensifier les combats en s'appuyant sur les succès remportés plus au sud par les talibans.

C'est cette dernière perspective qui semble effrayer Moscou. Alexandre Lebed a dressé le tableau apocalyptique (et aujourd'hui tout à fait irréaliste) de hordes de talibans bousculant les postes-frontières russes et s'élançant, sans plus rencontrer d'obstacles, vers les plaines sibériennes – ou bien provoquant un conflit *« devant lequel la Tchétchénie semblerait une égratignure »*...

EMBARGO SUR LES ARMES

Ces exagérations pourraient cependant servir, non seulement à renforcer la popularité du général Lebed, mais aussi à justifier une intervention accrue de la Russie en Afghanistan. Le président afghan déchu, M. Rabbani, et Ahmad Shah Massoud, avant de fuir dans leurs montagnes du nord-est afghan, recevaient déjà des armes et de l'argent de Moscou et avaient fortement limité leur soutien à la résistance tadjike opérant sur leur territoire. Le mois dernier, leurs représentants dans la province afghane du Pamir (extrême-est), des chiites ismaïliens, avaient même signé un accord avec les gardes frontières russes contre l'aile radicale et sunnite de cette résistance, celle susceptible de s'allier aux talibans.

Un ancien ambassadeur américain à Kaboul, Robert Newman, soulignait cette semaine qu'une reprise des livraisons d'armes russes aux vaincus de Kaboul violerait un accord tacite russo-américain, passé cet été, prévoyant un embargo sur de telles livraisons à tous les partis afghans. Mais c'est cet accord qui aurait donné au passage un clair avantage aux alliés de Washington sur ceux de Moscou, dont l'Iran et l'Inde. Aux dépens également de tous les Afghans qui aspiraient à une autre paix que celle imposée par les jeunes doctrinaires financés par Islamabad – ou par les taxes imposées sur le trafic d'héroïne de la région. Rivaux sur ce marché, les militaires russes annoncent, en toute logique sanglante, que la guerre d'Afghanistan n'est pas finie...

Sophie Shihab

Amnesty International dénonce le « règne de la terreur »

SIX JOURS APRÈS la prise de Kaboul, l'organisation des talibans a instauré *« le règne de la terreur »* dans la capitale afghane, jetant en prison près d'un millier de personnes, a dénoncé mercredi 2 octobre Amnesty International qui s'inquiète également du sort réservé aux femmes afghanes. L'organisation de défense des droits de l'homme se déclare extrêmement inquiète des risques de mauvais traitements et de torture qu'encourent ces personnes, emprisonnées pour leurs sympathies présumées pour le président afghan déchu Burhanuddin Rabbani.

« Malgré des déclarations de leurs dirigeants suggérant la modération, il est clair que les talibans sont pressés de mettre en œuvre le règne de la terreur à Kaboul » ajoute l'organisation dans un communiqué publié à Londres. *« Les familles ont peur de sortir dans la rue, peur d'ouvrir leurs portes et peur de voir leurs proches subir les mesures brutales que les milices réservent à ceux qu'elles jugent non islamiques »*. Selon Amnesty, les gardes des talibans ont opéré un bouclage des rues et ont pénétré dans les maisons à la recherche de preuves de coopération avec l'ancienne administration. Ils ont également détruit tout ce qu'ils considèrent comme *« non-islamique »*, comme les magnétophones, les cassettes, magazines et jouets.

Les talibans sont toujours postés à 20 kilomètres au sud de la passe stratégique de Salang, qui commande l'accès vers le nord. Les troupes fidèles au général ouzbek Rachid Dostom en conservaient le contrôle, mercredi, bien déterminées à le défendre en cas d'attaque. *« Nous ne voulons pas faire la guerre avec qui que ce soit, mais si nous sommes attaqués, nous nous défendrons »*, a déclaré le général ouzbek Chari, qui se trouvait avec ses troupes et ses chars à 5 kilomètres au sud de l'entrée de ce tunnel. Aucun signe annonciateur de combats n'était toutefois visible, ni parmi les forces ouzbèkes, ni du côté des talibans. Les Ouzbeks, portant des bottes et des uniformes d'hiver de l'armée russe, semblaient mieux équipés pour affronter le froid que les talibans, vêtus de leur costume traditionnel, avec des chaussures légères.

Plus à l'est, la situation était calme à l'entrée de la vallée du Panjshir, à une centaine de kilomètres au nord de Kaboul, où les talibans et les forces du commandant Ahmad Shah Massoud ont échangé des tirs de mitrailleuse mardi soir. – *(AFP.)*

Le FMI rassuré sur la santé de l'économie russe

La Banque mondiale est plus réticente

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

« Les élections passées, tout va mieux pour l'économie » : tel aura été, grosso modo, le message des responsables russes aux grands argentiers de la planète réunis du 28 septembre au 3 octobre à Washington pour les assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. L'état de santé précaire du président Eltsine, les menaces de vente d'armes proférées par le ministre de la défense et la production qui continue de baisser : tout cela n'a pas entamé la confiance, sinon l'optimisme, affichée dans la capitale américaine par le premier vice-premier ministre de la Fédération de Russie, Vladimir Potanine.

Aux ministres des finances du G 7 comme aux dirigeants du FMI et de la Banque mondiale, le nouveau patron de l'économie russe a expliqué qu'après les difficultés du premier semestre 1996 les affaires repartaient d'un bon pied depuis l'été.

Il en a convaincu le FMI, qui a repris, dès septembre, les déboursements du prêt géant qu'il lui a accordé en février 1996 (10 milliards de dollars sur trois ans). Ceux-ci avaient été suspendus en août. Avec la Banque mondiale, les relations sont un peu plus tendues. Passant d'une phase de *« stabilisation financière »* à une période de *« profonde restructuration »*, la Russie devrait pourtant désormais travailler davantage avec cette dernière organisation, chargée du financement du développement.

> « Tous les critères sur lesquels Moscou s'était engagé ont été remplis, parfois avec une avance considérable »

« Nos relations avec le FMI évoluent positivement », a déclaré mercredi 2 octobre à la presse M. Potanine. Effectivement, après les tensions de l'été et les discussions du début de l'automne, elles ont retrouvé aujourd'hui un cours normal. Le FMI s'était inquiété, en juillet, de certains dérapages en matière budgétaire. A l'occasion de l'analyse mensuelle des performances de l'économie russe, qu'il effectue dans le cadre du crédit *stand-by* de 10 milliards de dollars, il avait décidé, en août, de suspendre ses versements. En septembre, il les a repris, celui de juillet ayant finalement aussi été effectué.

M. Potanine a affirmé à Washington que les résultats les plus récents de la Russie montrent que *« tous les critères sur lesquels Moscou s'était engagé ont été remplis, parfois avec une avance considérable »*. L'inflation, notamment, a été bien inférieure à l'objectif : son rythme annuel serait de 25 % environ sur les neuf premiers mois de l'année. En matière budgétaire, les résultats sont nettement moins positifs. Au cours du premier semestre, le déficit s'est fortement creusé, rendant impossible de respecter l'objectif de 4 % du PIB sur lequel le FMI et Moscou s'étaient entendus au début de l'année.

En fait, une analyse conjointe des causes de ce dérapage a conduit le FMI à accepter pour 1996 un léger assouplissement des contraintes imposées à Moscou, avec en contrepartie des engagements nouveaux de la part du Kremlin. Le gonflement du déficit au premier semestre était en effet lié, pour l'essentiel, aux circonstances politiques – la période préélectorale a provoqué une augmentation exceptionnelle de certaines dépenses publiques, modeste mais sensible, une explosion des charges d'intérêts sur la dette de l'Etat et, surtout, de très mauvaises rentrées fiscales. L'Etat central n'aurait collecté que 70 % à 75 % des impôts prévus.

Moscou s'est donc engagé auprès du FMI à agir dans ces différents domaines. Des mesures supplémentaires de réduction de dépenses publiques vont être prises. M. Potanine a détaillé la stratégie qu'il met d'ores et déjà en œuvre pour améliorer la collecte de l'impôt. Le gel des comptes bancaires de Gazprom s'inscrit dans ce cadre : les grandes entreprises, comme le géant russe du gaz, ont en effet accumulé des retards de paiement d'impôt considérables. Soixante-dix grandes firmes seraient, estime-t-on, à l'origine des deux tiers des arriérés de paiement. La délégation a aussi indiqué que Moscou comptait poursuivre les réformes structurelles (privatisation, restructuration du secteur bancaire, réforme fiscale...).

Satisfaits de ces engagements, pris par une équipe d'économistes qui le rassure, le FMI a accepté un relèvement du plafond du déficit public pour 1996 : ce dernier ne devra pas dépasser 5,3 % du PIB (4 % dans le programme initial). Le Fonds porte en définitive sur la situation économique russe un diagnostic optimiste. Contrairement aux espoirs du début de l'année (une augmentation prévue du PIB de 2 %), 1996 ne devrait pourtant pas voir le retour de la croissance. La baisse de la production continuera encore en 1996 – de 2 % ou 3 % environ.

Si les relations de Moscou avec la Banque mondiale sont importantes, elles sont aussi aujourd'hui un peu plus tendues. Troisième client de la Banque l'an dernier (28 prêts pour plus de 6,8 milliards de dollars depuis juin 1992), la Russie a encore signé dimanche deux nouveaux emprunts (150 millions de dollars) pour des opérations dans les secteurs de l'énergie et de la finance. M. Potanine s'est cependant inquiété des blocages de la Banque à propos du déboursement d'un prêt destiné à la restructuration des mines. C'est, comme tant d'autres, un secteur sensible de l'économie...et de la politique russes.

Erik Izraelewicz

Paris et Rome font baisser la tension avant le sommet franco-italien de Naples

M. Chirac souligne son « appréciation positive » de la politique monétaire du gouvernement Prodi

Le président de la République Jacques Chirac devait arriver jeudi 3 octobre en milieu de journée à Naples, accompagné de six ministres, pour un sommet qui se déroulera finalement selon le programme prévu. Les autorités italiennes avaient un moment envisagé de reporter cette rencontre, après les critiques de Jacques Chirac contre la politique monétaire italienne. Mais le ton est redevenu conciliant mercredi.

FRANÇAIS et Italiens se sont efforcés, mercredi 20 octobre, de désamorcer l'accès de tension déclenché par le président Chirac, qui, la veille à Arras, avait critiqué la politique monétaire italienne et mis en doute la capacité de ce pays à participer dès 1999 au lancement de l'Euro.

Le sommet franco-italien devait débuter comme prévu jeudi 3 octobre à Naples. Jacques Chirac, avait dès mardi après-midi affirmé n'avoir pas voulu mettre en cause les efforts du gouvernement de Romano Prodi pour tenir les critères de Maastricht en temps voulu, et s'était entretenu par téléphone, dans la soirée, avec le président du Conseil italien. Il lui a redit, selon le porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, *« son appréciation positive »* de la politique actuellement menée. *« Nous aurons un excellent sommet de Naples »*, a estimé le ministre italien des affaires étrangères, Lamberto Dini.

L'incident tombait mal, à trois jours du sommet des Quinze à Dublin. Le gouvernement de Romano Prodi bénéficie d'un préjugé favorable auprès de ses partenaires comme des milieux financiers, qui espèrent voir l'Italie reprendre une place plus conforme à sa tradition sur l'échiquier européen. M. Berlusconi avait tenu son pays à l'écart des grands chantiers européens, et été accusé d'avoir profité de la crise monétaire de 1992 pour pratiquer une politique de dévaluation monétaire à courte vue au détriment de ses voisins.

SUSPICION

Cette attitude a mis à mal le marché intérieur européen, donnant aux entreprises italiennes un avantage jugé indû par leurs concurrentes des pays à monnaie forte, la France et l'Allemagne en tête. Et elle a fait peser sur l'Italie une suspicion qui dure encore. L'adoption vendredi 27 septembre, par le cabinet Prodi, d'un projet de budget prévoyant de réduire de manière considérable le déficit budgétaire– au moyen notamment d'un impôt spécial –, afin de tenir les critères de Maastricht, n'a pas entièrement convaincu les partenaires de l'Italie. Les indiscrétions du président du gouvernement espagnol, Jose Maria Aznar, révélant qu'il avait refusé, début septembre, de se joindre à une démarche du gouvernement italien pour obtenir que les critères de Maastricht soient appliquées avec souplesse, ont fait mauvais effet. Peu de temps auparavant, M. Prodi aurait averti par lettre Helmut Kohl et Jacques Chirac qu'ils risquaient, à se montrer trop dur avec l'Italie, d'être confrontés à une nouvelle dévaluation de la lire.

Dans une interview publiée le 2 octobre, dans le *Financial Times*, le président du Conseil italien fait amende honorable. Il affirme avoir pris conscience que l'Italie n'avait pas d'autre choix que d'intégrer avec les autres l'Union monétaire et d'obéir à la règle commune. D'où le changement de cap dans la loi de finances italienne, dont le déficit prévu a dû être ramené en quelques jours de 4 % du PIB à 3 %.

Cette démonstration convaincra qui voudra. Si l'on se félicite chaudement, aujourd'hui à Paris, pour faire bonne figure, des efforts du gouvernement Prodi, on souligne aussi que c'est en 1998 que l'Italie sera jugée sur pièce, lorsque l'on décidera des pays aptes à passer à l'étape terminale de l'Union monétaire.

En attendant, les Français attendent de savoir dans quelles conditions les Italiens entendent réintégrer le système monétaire européen. *« Certains évoquent la possibilité que cela se fasse dans les prochains mois, voire à la fin de l'année, cela nous paraîtrait une bonne chose. En tout état de cause, il faut que le niveau se fasse de façon convenable. Il y a sans doute encore un peu de rattrapage à effectuer »*, a déclaré mercredi le porte-parole de l'Elysée. Conciliant, Lamberto Dini a fait remarquer qu'*« il y a certainement eu une période en 1995 pendant laquelle la lire était nettement sous-évaluée et cela a créé quelques difficultés dans certains secteurs de l'économie française »*.

Henri de Bresson

Un séminaire diplomatique entre la France et l'Allemagne pour rien

LE SÉMINAIRE franco-allemand qui a réuni, mercredi 2 octobre à Paris, les ministres des affaires étrangères, Hervé de Charette et Klaus Kinkel, et leurs collègues chargés des affaires européennes, Michel Barnier et Werner Hoyer, s'est terminé sur un échec. Pour sauver la face, les deux ministres ont lancé un appel *« à tous les Etats membres à réussir la conférence intergouvernementale »*, mais aucun progrès concret n'a été enregistré. Il n'y a pas encore *« identité de vues »* sur la politique extérieure et de sécurité commune (PESC), a reconnu Hervé de Charette. A tel point qu'un texte préparé par les deux ministères a été retiré.

Cette situation s'explique par plusieurs raisons. Klaus Kinkel tenait à cette réunion pour manifester son autorité sur les affaires européennes, alors que du côté français on ne jugeait pas le moment opportun, à la veille du sommet informel de Dublin où les Quinze doivent tenter de relancer la CIG. Si initiative franco-allemande il doit y avoir, elle viendra avant le conseil européen régulier de décembre.

D'autre part, les arbitrages indispensables, par exemple sur l'extension du vote à la majorité ou sur le profil de la personnalité qui pourrait être chargée d'incarner la PESC, sont du ressort du président de la République et du chancelier, pas des ministres. Ils feront parti d'un donnant-donnant global où chacun cherchera à obtenir satisfaction sur quelques points en faisant des concessions sur d'autres.

LE VOTE À LA MAJORITÉ

C'est pourquoi l'accord qui semblait avoir été réalisé dès le mois de février (au cours d'un précédent séminaire franco-allemand) sur la procédure de décision dans le domaine de la PESC – consensus pour les décisions de principes, majorité qualifiée pour la mise en œuvre – n'est pas considéré comme définitif par les Français. Leur assentiment final dépendra de l'attitude des Allemands sur l'extension du vote à la majorité à d'autres questions, comme la culture, la politique industrielle, etc., souhaitée à Paris mais contestée à Bonn.

Enfin, il semble que des divergences au sein même des deux administrations, française et allemande, ne favorisent pas, à ce stade de la discussion, la mise au point d'une politique commune. Là encore, il reviendra aux chefs de l'exécutif de trancher.

La préparation du sommet informel de Dublin du 5 octobre devait se poursuivre, jeudi à Paris, par un entretien entre Hervé de Charette et son collègue britannique Malcolm Rifkind. Cependant, au cours d'une visite officielle en Irlande, le chancelier Kohl a estimé qu'en cas d'échec de l'actuelle CIG il faudrait organiser un nouveau cycle de négociations, déjà baptisé Maastricht III.

Daniel Vernet

Sixième anniversaire morose de la réunification allemande

BONN
de notre correspondant

Combien d'années encore devront s'écouler avant que l'ex-RDA atteigne le niveau de développement économique de l'Ouest ? Telle est la question qui se pose en Allemagne à l'occasion du sixième anniversaire de la réunification. *« Dix à quinze ans encore »*, selon Johannes Ludewig, secrétaire d'Etat à l'économie tout particulièrement chargé des nouveaux Länder. *« Quinze à vingt ans »*, selon la fédération de l'industrie allemande (BDI). *« Soixante-dix ans »*, selon le ministre-président de la Saxe, Kurt Biedenkopf (CDU), qui a tout intérêt à dramatiser la situation, il est vrai, dans le conflit qui l'oppose à la Commission de Bruxelles en matière d'attribution de subventions à l'industrie.

En dépit de cette large fourchette de pronostics, tout le monde est désormais d'accord pour dire que la reconstruction des Länder de l'Est prendra plus longtemps que prévu. Il y a six ans, le chancelier Kohl pensait qu'il suffirait de cinq ans pour que l'Est se transforme en *« paysage fleuri »*.

TRANSFERT FINANCIER

Cette remarque optimiste, qui reste gravée dans toutes les mémoires, fut sans doute l'une des erreurs politiques majeures de sa carrière. Le ralentissement de la croissance (moins de 3 % aujourd'hui contre 5,3 % en 1995) et le maintien d'un niveau de chômage élevé (15 %) reflètent bien les problèmes de fond de l'économie est-allemande. A bien des égards, les Länder de l'Est ont cessé d'être une *« locomotive de croissance »* pour l'ensemble du pays.

On sait bien, aujourd'hui, que le décollage de l'Est se heurte à de graves problèmes structurels. Avec une consommation largement supérieure à la production, une productivité inférieure d'un peu plus de la moitié à celle de l'Ouest, un important manque de capitaux propres de ses entreprises et des capacités industrielles limitées, les länder de l'ex-RDA accumulent une série de déficiences non négligeables.

C'est cet ensemble de facteurs qui expliquent que, pour la majorité des élites allemandes, le *« statut particulier »* des nouveaux Länder doit continuer à être reconnu par les partenaires européens de l'Allemagne et par la Commission de Bruxelles, même si le niveau du revenu par habitant en Allemagne de l'Est est loin d'être le plus bas d'Europe : les salaires perçus à l'Est sont aujourd'hui presque les mêmes qu'à l'Ouest, et c'est une des raisons essentielles des problèmes de l'économie est-allemande.

« Des transferts financiers élevés devront continuer à être versés à l'Est pendant plus de quinze ans », disait récemment le secrétaire d'Etat Johannes Ludewig. D'ores et déjà, les sommes publiques versées à l'Est atteignent un niveau exceptionnel. Depuis 1991, le montant total des transferts nets – y compris les sommes versées par l'Union européenne au titre des fonds structurels – a atteint 900 milliards de deutschemarks (environ 3 000 milliards de francs) !

Aucun autre pays anciennement communiste n'a bénéficié d'un tel programme de reconstruction. Le problème, c'est que ces transferts financiers servent trop souvent à financer la consommation, et pas assez l'investissement. C'est pourquoi une attribution plus ciblée des aides est à l'étude. Mais en ayant décidé de réduire tout récemment les aides aux emplois d'utilité collective (ABM), le gouvernement allemand a provoqué une levée de boucliers.

Les Länder de l'Est sont loin de mériter l'appellation de *« mezzogiorno »* allemand. *« Globalement, le bilan est positif »*, souligne un haut fonctionnaire. Certes, l'ex-RDA n'est pas encore un *« paysage fleuri »*, et il suffit de se promener dans certains quartiers encore sinistres de Berlin-Est pour s'en apercevoir.

Mais des *« îlots de prospérité »* ont vu le jour un peu partout, avec des différences régionales traditionnelles entre un Sud prospère (la Saxe) et un Nord agricole et en recul relatif (le Mecklembourg).

Dans dix à quinze ans, cela ne fait aucun doute, l'Est sera une des régions les plus modernes d'Allemagne. Un signe qui ne trompe pas : les lignes téléphoniques des nouveaux Länder ont été entièrement modernisées selon la technologie numérique. A l'Ouest, on en est encore loin.

Lucas Delattre

Le chancelier a boudé les cérémonies

« Depuis 1990, nous sommes déjà parvenus à accomplir beaucoup de choses grâce à nos efforts unis. Nos réalisations communes dans la reconstruction des nouveaux Länder sont reconnues et admirées dans le monde entier » **: ainsi s'exprime le chancelier Kohl dans son message télévisé du 3 octobre, adressé à ses compatriotes à l'occasion du sixième anniversaire de l'unification allemande. Les cérémonies traditionnelles du 3 octobre ont eu lieu à Munich (Bavière). Mais le chancelier Kohl, en déplacement officiel en Irlande, a ostensiblement décidé de les bouder. Peut-être un signe de mauvaise humeur contre la Bavière, qui a pris ces derniers temps la tête d'une campagne anti-européenne au ton souvent démagogique. –** ***(Corresp.)***

La Bulgarie sous le choc après le meurtre de M. Loukanov

ASSASSINAT politique ou règlement de comptes mafieux ? Les Bulgares s'interrogent après l'assassinat, mercredi 2 octobre à Sofia, d'Andreï Loukanov, ancien premier ministre, prospère homme d'affaires et membre très influent du parti au pouvoir, abattu à la sortie de son domicile.

Personnalité très controversée, M. Loukanov (58 ans) était l'archétype de ces anciens responsables communistes reconvertis avec succès dans les affaires. Ancien numéro deux du Comecon, le groupe commercial formé par les pays de l'Est au temps de l'URSS, ministre des relations économiques extérieures et membre du bureau politique sous le règne de Todor Jivkov, il fut l'un des artisans de la chute du dictateur communiste, fin 1989, en prenant la tête du mouvement de rénovation au sein du Parti communiste bulgare (PCB).

Familier des chancelleries occidentales autant que du Kremlin, il a dirigé le deuxième gouvernement post-Jivkov pendant six mois en 1990, avant de démissionner sous la pression de la rue et des syndicats, mécontents de la lenteur des réformes. Il avait été élu en 1994 député sur la liste du PCB rebaptisé socialiste. Mieux que tout autre, Andreï Loukanov avait su prendre le virage du capitalisme en exploitant ses réseaux d'amitiés. Il était ainsi l'un des membres fondateurs de Multigroup, une holding privée très active, notamment, dans le domaine des finances, et il siégeait jusqu'à récemment au conseil d'administration de Topenergy, une très puissante société gazière russo-bulgare.

Mais dans ce pays à la dérive, où l'ombre de la mafia plane sur les affaires, les fortunes se construisent vite mais non sans risque. Accusé de détournement de fonds, M. Loukanov avait d'ailleurs passé six mois en prison en 1992, et l'opposition le soupçonnait de transfert illégal de capitaux et de blanchiment d'argent par des entreprises privées proche de l'ex-parti communiste.

SANGLANTE TRADITION

Mais si les origines crapuleuses de cet assassinat ne peuvent être écartées, beaucoup de Bulgares croient voir ressurgir une sanglante tradition nationale en vogue au début du siècle : celle des assassinats politiques. *« M. Loukanov avait beaucoup d'ennemis, y compris au sein de son propre parti, et il se savait menacé »*, affirme un journaliste bulgare. Peu après l'annonce de cet assassinat, des membres de l'opposition redoutaient que le très impopulaire gouvernement de Jan Videnonv n'en profite pour instaurer l'état d'urgence et repousser l'élection présidentielle prévue pour le 27 octobre. Mercredi soir, sur les ondes de la télévision publique, le chef de l'Etat et ancien dissident Jeliou Jelev a très fermement condamné ce meurtre *« politique »* et demandé *« des mesures décisives et implacables contre tous les actes terroristes »*.

Christophe Chatelot

Tchétchénie : M. Lebed défend les accords de paix à la Douma

MOSCOU. Le secrétaire du Conseil de sécurité russe, Alexandre Lebed, a défendu, mercredi 2 octobre, à la Douma (Chambre basse du Parlement), les accords de Khassaviourt, contre les députés qui lui reprochent d'avoir fait *« capituler »* la Russie en signant une paix *« honteuse »* avec les séparatistes tchétchènes. *« On m'accuse de toutes parts d'avoir attenté à l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie. Mais c'est oublier que l'intérêt du peuple et du pays est justement d'avoir la paix »*, a dit le général, soutenu, jeudi, par Boris Eltsine au cours d'une allocution radiodiffusée : *« Mon adjoint a appliqué mes instructions. »* Les divergences entre le général Alexandre Lebed et le principal *« faucon »* du gouvernement russe, le ministre de l'intérieur, ont éclaté violemment, mercredi; Anatoli Koulikov qualifiant la signature des accords de paix de *« haute trahison »*. Le leader indépendantiste tchétchène Zelimkhan Iandarbiev est attendu jeudi à Moscou pour une série d'entretiens avec des responsables politiques. Selon les estimations du général Lebed, la guerre a fait entre 80 000 et 100 000 morts, dont 80 % de civils.

Les présidents bosniaque et serbe se rencontrent à Paris

PARIS. Les présidents de Serbie et de Bosnie-Herzégovine, Slobodan Milosevic et Alija Izetbegovic, réunis jeudi 3 octobre à Paris, devaient évoquer la normalisation des relations entre leurs pays. Belgrade et Sarajevo ont conclu cet été une série d'accords techniques, mais n'ont toujours pas renoué de relations diplomatiques, malgré une reconnaissance mutuelle intervenue l'an dernier. Leur rencontre intervient trois jours après la première réunion de la nouvelle présidence bosniaque à Sarajevo, et au lendemain de la levée par l'ONU des sanctions économiques imposées au camp serbe.

M. Milosevic et M. Izetbegovic devraient s'engager à appliquer les accords sur la reprise des liaisons téléphoniques, aériennes, ferroviaires et routières entre les deux pays. Ils pourraient, éventuellement, s'entendre sur l'ouverture de *« missions diplomatiques »* qui n'auraient pas encore le statut d'ambassades. Un profond différend interdit en fait, jusqu'à présent, à la Serbie et à la Bosnie d'entamer un rapprochement trop pressant. Sarajevo a déposé une plainte contre la RFY (République fédérale de Yougoslavie, Serbie et Montenegro) pour *« génocide »* devant la Cour de justice internationale (CIJ) de La Haye. Plainte dont Belgrade souhaite le retrait immédiat.

EUROPE

■ **ARMÉNIE : l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) met en doute la régularité des résultats de l'élection** présidentielle, constatant que des violations grossières ont été relevées par ses observateurs. Le président Levon Ter-Pétrossian a officiellement été reconduit à la présidence avec 51,7 % des voix, un résultat contesté par l'opposition nationaliste, qui a accusé M. Ter-Pétrossian de falsification, et qui réclame la tenue de nouvelles élections. La mission de l'OSCE prépare un rapport final qui sera communiqué prochainement. A l'annonce des résultats officiels, des milliers de partisans de l'opposition nationaliste ont protesté et sont entrés de force dans le Parlement de la capitale arménienne.– *(AFP.)*

■ **CROATIE : plus de quatre-vingts corps ont été exhumés d'un charnier près de Vukovar**, à Ovcara, près de cette ville de l'est de la Croatie. Ce charnier est supposé renfermer les corps de 261 personnes, des malades et du personnel de l'hôpital, tuées lors de la chute de Vukovar aux mains des Serbes, en novembre 1991, après un siège de trois mois. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **TUNISIE : les deux Tunisiens soupçonnés d'avoir abattu, le** 18 juillet 1991, près de Liège (est de la Belgique), l'ancien vice-premier ministre belge André Cools ont été arrêtés au début de la semaine en Tunisie. Il s'agit d'Abdelmajid Almi et Abdeljelil Ben Brahim, *« vivant en Europe depuis de nombreuses années »*. Ils auraient avoué avoir commis le meurtre du responsable politique belge *« en exécution d'un contrat passé avec un homme de nationalité européenne »*. L'identité des deux hommes, âgés respectivement de dix-neuf et vingt-six ans au moment des faits, avait été révélée le 17 septembre dernier par la presse belge, qui avait ajouté qu'un mandat international avait été lancé contre eux. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **PÉROU : les sauveteurs estimaient avoir peu d'espoir de retrouver** d'éventuels survivants du Boeing 757 de la compagnie Aeroperu, qui s'est abîmé dans le Pacifique, mercredi 2 octobre, à 50 kilomètres au nord de Lima. Il y a *« peu de chances de retrouver des survivants »* parmi les 61 passagers et 9 membres d'équipage de l'avion, a affirmé en fin de matinée un officier de la marine péruvienne. Peu avant l'accident, le pilote aurait signalé des défaillances des instruments de bord et un problème sur l'un des réacteurs. Les responsables de la compagnie péruvienne n'écartaient aucune hypothèse, y compris celle d'un attentat. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **CHILI : le ministre français du commerce extérieur, Yves Galland,** à la tête d'une délégation d'une cinquantaine de patrons, a été reçu, mercredi 2 octobre, à Santiago, par le président Eduardo Frei. La France a prévu d'aider au financement de PME chiliennes. Des discussions entre les deux pays portent, notamment, sur la vente de trois sous-marins. – *(AFP.)*

■ **MEXIQUE : les députés mexicains ont adopté**, mardi 2 octobre, une loi pour s'opposer à la loi américaine Helms-Burton, qui renforce l'embargo contre Cuba. Cette législation *« antidote »*, qui a été approuvée en septembre par le Sénat, établit notamment que des sanctions seront prises contre les entreprises mexicaines qui fourniront des informations à des tribunaux ou à des autorités étrangères. – *(AFP.)*

Une épidémie de poliomyélite sévit en Albanie

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS) a publié, lundi 30 septembre à Genève, un bilan concernant la poliomyélite, qui sévit en Albanie depuis le mois d'avril. Selon les derniers chiffres disponibles auprès de l'OMS (bilan daté du 17 septembre), on a diagnostiqué dans ce pays 66 cas de *« paralysie flasque aigüe »*. De nouveaux cas continuent aujourd'hui d'être notifiés au ministère albanais de la santé. Selon des sources médicales albanaises, cette épidémie aurait tué 12 personnes ; 60 personnes, dont certaines dans un état grave, sont actuellement hospitalisées. Le nord de l'Albanie est le plus touché, mais des cas de poliomyélite ont également été diagnostiqués dans le centre du pays.

Bien que le diagnostic définitif ne soit pas encore établi, toutes les études virologiques ont permis de confirmer que cette épidémie était due à un poliovirus sauvage de type I. Le phénomène épidémique est d'autant plus paradoxal qu'il est apparu au moment où les autorités albanaises organisaient une campagne nationale de vaccination des enfants de moins de cinq ans contre la poliomyélite.

La croissance démographique ralentit dans les pays européens

La natalité chute brutalement à l'Est

La fécondité demeure basse dans la plupart des pays de l'Union européenne, où le nombre des naissances a diminué en 1995. *Dans plusieurs d'entre eux, notamment l'Allemagne, l'immigration assure l'essentiel de la croissance de la population. Mais la chute est plus marquée en Europe centrale et orientale, où la fécondité a rejoint le niveau des pays occidentaux et où la mortalité infantile demeure élevée.*

LES NAISSANCES ont encore diminué dans l'Union européenne en 1995, selon les données publiées lundi 30 septembre par Eurostat, l'Office statistique des communautés : moins de quatre millions de naissances dans l'Europe des Quinze, soit le chiffre le plus bas depuis 1945.

Le vieillissement de la population tendant à accroître les décès, la croissance démographique (un peu moins de 1,1 million au total), très faible, semble résulter pour l'essentiel de l'immigration (un solde net de 800 000 personnes), Mais celle-ci se réduit aussi. Avec d'un côté, la maîtrise des naissances par la contraception, de l'autre le contrôle renforcé de l'immigration par les gouvernements, *« jamais le mouvement de la population n'a été aussi contrôlé »*, souligne Alain Monnier, de l'Institut national d'études démographiques (INED).

Cependant derrière ces données globales se cachent des situations très différentes selon les pays. La situation de l'Allemagne pèse sur les chiffres de l'Union européenne. La croissance y est entièrement due à l'immigration (le retour des *Aussiedler* de Russie, pour l'essentiel) : avec 422 000 personnes, celle-ci compense largement un déficit des naissances sur les décès de 115 500 personnes. Le cas de l'Italie est comparable, avec un solde migratoire de 94 000 rattrapant un manque de 32 000, de même que celui de l'Espagne. Situation inverse, en revanche, en France, où *« l'excédent naturel »* (200 000) des naissances sur les décès, apporte l'essentiel de la croissance, comme aux Pays-Bas, en Belgique et en Finlande. En Grande-Bretagne comme en Autriche, apport migratoire et excédent naturel s'équilibrent.

La baisse des naissances est lente, depuis plusieurs années, dans la plupart des pays de l'Union, avec des fluctuations de faible ampleur : en 1995, une chute plus accusée a été constatée en Grande-Bretagne (– 18 000), tandis que l'Irlande et la France connaissent une légère remontée.

Aujourd'hui, la fécondité aussi évolue peu. Elle reste la plus élevée en Irlande, mais à un niveau modeste aujourd'hui (1,87 enfant par femme), qui est approché en Finlande et au Danemark ; elle est retombée à 1,74 en Suède, rejoignant presque celle de la France et de la Grande-Bretagne. L'Europe du Sud a atteint le point le plus bas, avec 1,17 en Italie, 1,18 en Espagne. En revanche, la mortalité infantile, déjà très faible, continue à diminuer : elle est presque partout inférieure à 6 pour 1 000 naissances vivantes. Parallèlement, la durée de vie continue à s'allonger aux âges élevés : pour les femmes, elle dépasse maintenant quatre-vingts ans dans les deux tiers des pays de l'Union.

DÉBUT DE TRANSITION SANITAIRE

C'est à l'Est de l'Europe, en fait, que l'on trouve toujours les changements plus sensibles, comme l'indique l'examen de la « conjoncture démographique » d'Alain Monnier, à paraître dans le prochain numéro de *Population*, la revue de l'INED.

D'abord la natalité chute plus brutalement dans tous les pays de cette région, entraînant une baisse de la population en Hongrie, en Bulgarie, en Roumanie et en République tchèque, comme dans la plupart des Etats européens de l'ex-Union soviétique. Cette chute suit un net déclin du mariage, alors que dans ces pays il était général et précoce.

Résultat : la baisse de la fécondité entamée dans la deuxième moitié des années 80 s'est accélérée. Partout, y compris dans les Républiques européennes de l'ex-URSS, le nombre d'enfants par femme se situe maintenant au niveau de l'Europe occidentale : entre un maximum de 1,87 en Pologne et un minimum de 1,37 en Bulgarie. Mais le nombre des avortements diminue, ce qui traduit un progrès de la contraception. Autre signe favorable, la baisse de la mortalité infantile – bien que celle-ci dépasse encore 10 pour 1 000 partout, sauf en République tchèque – montre que la « transition » est entamée aussi sur le plan sanitaire. Mais le changement ne touche pas encore la mortalité des adultes.

Guy Herzlich

PARLEMENT Alain Juppé a obtenu sans surprise, mercredi 2 octobre, le vote de la « confiance » par la majorité sur une déclaration de politique générale qui s'est résumée à une défense de la politique du gouvernement et à l'annonce d'un calendrier de travail législatif. Le président du groupe socialiste, Laurent Fabius, a ironisé sur cette *« question de confiance disciplinaire »*. ● LE PREMIER MINISTRE a *confirmé*, notamment, le dépôt d'un projet de loi tendant à renforcer la *législation* contre le racisme et celui d'un projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des immigrés. ● LES PRÉSIDENTS des groupes de la majorité, Michel Péricard pour le RPR et Gilles de Robien pour l'UDF, ont apporté à M. Juppé un soutien clair, mais le second a demandé que la confiance soit *« réciproque »* entre le gouvernement et la seconde composante de la majorité.

La majorité vote à Alain Juppé un soutien de pure forme

Le premier ministre a prononcé devant l'Assemblée nationale un discours sans éclat, dans lequel il a justifié sa politique et annoncé le programme législatif des mois à venir. Le vote positif des députés RPR et UDF ne s'est accompagné d'aucune manifestation de confiance réelle

LE PREMIER MINISTRE souhaitait une adhésion *« sincère et franche »* des élus de la majorité. Ceux-ci ont répondu en accordant, dans les chiffres, leur confiance au chef du gouvernement. Mais sentimentalement, la majorité s'est satisfaite d'un service *minimum*. Son pouls est resté désespérément plat.

Il est un peu plus de seize heures. La salle des Quatre-colonnes est remplie de journalistes, mais vide de députés de la majorité. Les élus RPR et UDF ne tiennent pas à converser avant la déclaration d'Alain Juppé. Ils éviteront après de livrer leurs commentaires. Pour autant, ils sont pratiquement tous dans les murs du palais Bourbon. Edouard Balladur, lui, a décidé de « sécher » le discours. Il viendra plus tard. Une vingtaine de ministres sont assis sur les bancs du gouvernement. Dans les travées de la majorité, les applaudissements sont polis et mesurés.

M. Juppé monte à la tribune, et précise d'emblée qu'il est *« normal et utile »* que *« le gouvernement et sa majorité puissent réaffirmer leur accord sur l'essentiel »*. L'essentiel, c'est d'abord la politique pour l'emploi, et donc pour la croissance, explique le premier ministre, avant de s'engager dans un long exposé sur l'assainissement de la situation économique et financière. Projet de budget et réforme fiscale, loi de financement de la Sécurité sociale, croissance et commerce *extérieur*, inflation et taux d'intérêt... Les chapitres se succèdent. Etienne Garnier s'ennuie. Ostensiblement. *« Ce n'est pas possible, il est sous Prozac ! »*, commente une voix à gauche.

Sans désemparer, M. Juppé évoque les PME qu'il faut aider, les entreprises en général qui ont besoin d'un cadre juridique clair et efficace. Il s'attire quelques approbations sur les bancs RPR et UDF. L'évocation de la prestation autonomie – *« une mesure puissante pour aider à la création d'emplois »* – ne suscite aucune réaction. Le chef du gouvernement annonce *« un plan d'action décentralisé pour l'emploi et notamment l'emploi des jeunes »*, appelle à la mobilisation de tous les acteurs. Les réactions de la majorité sont plutôt discrètes. *« Ce n'est plus un hémicycle, c'est un cimetière ! »* lance Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis).

SILENCE PESANT

« Il nous faut entreprendre de bâtir une nouvelle démocratie » explique Alain Juppé. Quand il évoque l'*« installation prochaine d'une commission nationale du débat public »*, Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées) lance un tonitruant : *« Ouh la ! »*. L'éclat de rire est général sur les bancs de l'opposition. Quant à la majorité, elle accueille avec un silence pesant la confirmation d'améliorations législatives à venir en matière de lutte contre le racisme, le toilettage des conditions du séjour en France des étrangers, l'éventuelle réforme du scrutin. L'intervention est terminée. A droite, on se lève pour applaudir, non sans de notables hésitations.

« La confiance ? Parlons-en... » : telle est, en substance, la teneur de l'intervention de Gilles de Robien, président du groupe UDF. Habilement, le député de la Somme retourne la question à l'envoyeur : *« Oui, monsieur le premier ministre, vous avez la confiance du groupe UDF. Parallèlement, pouvez-vous nous dire si nous, parlementaires UDF, nous avons la vôtre ? »* Il s'explique : *« La cohésion que vous appelez souvent de vos vœux s'imposera d'autant plus aisément qu'elle sera le résultat d'une concertation préalable des instances dirigeantes et des forces qui composent notre majorité. »* Au terme de son intervention, M. de Robien se permet un très aimable conseil : *« Permettez-moi de vous dire, monsieur le premier ministre, que fort de la confiance massive que nous allons vous accorder, il vous appartiendra, avec votre gouvernement, d'obtenir aussi la confiance des Français, indispensable pour conduire le redressement de notre pays. »* Entre-temps, le député de la Somme a rappelé l'hostilité de son groupe aux derniers projets envisagés par le premier ministre, tant en matière de mode de scrutin que de législation antiraciste. *« Faisons une bonne politique, trouvons les mots justes pour combattre le mal. Le reste nous sera donné de surcroît »*, affirme-t-il sur ce dernier point.

La procédure solennelle de la question de confiance n'autorise guère Michel Péricard, président du groupe RPR, à s'appesantir sur les états d'âme de ses collègues. *« Il paraît que deux ou trois de nos collègues dits majoritaires ne vous accordent pas cette confiance. Dans un certain sens, tant mieux, cela prouve que ceux qui vous la consentent le font sans retenue et sans crainte »* affirme-t-il, en concédant simplement que *« bien sûr, tout n'est pas parfait »* en matière d'emploi. Le député des Yvelines se dit *« convaincu que tous les ingrédients sont réunis pour que notre croissance reprenne de la vigueur, et cela dans les mois à venir »*. Pour l'essentiel, sa conclusion est toutefois adressée au « vrai patron » – celui qui, lors des journées parlementaires du RPR, était intervenu à distance pour remettre de l'ordre au sein de la famille néo-gaulliste : *« Lors de son dernier voyage dans le Pas-de-Calais, le président de la République a su trouver les mots justes pour solliciter la mobilisation de tous et l'ardeur de chacun. Notre groupe a entendu cet appel et répond présent avec beaucoup de résolution. »*

CONTRE-PROGRAMME

Vient le tour de l'opposition. *« En engageant la responsabilité du gouvernement, vous demandez à votre majorité le soutien et la confiance que les Français vous refusent massivement. C'est évident sur le terrain, c'est éclatant dans les sondages »*, affirme Alain Bocquet, le président du groupe communiste. Laurent Fabius lui succède pour le groupe socialiste ; il présente alors une sorte de contre-programme de gouvernement (voir ci-dessous).

« La confiance, ce n'est pas le verrouillage. La confiance laisse un large champ de manœuvre à la discussion entre la majorité et le gouvernement », affirme M. Juppé en répondant aux orateurs. Fidèle parmi les fidèles du premier ministre, Jean-François Copé (RPR, Seine-et-Marne) assure un service minimum dans des couloirs pratiquement déserts. « Grande gueule » parmi les grandes gueules, Etienne Garnier (RPR, Loire-Atlantique) s'étonne de *« l'incompréhensible sérénité du premier ministre »*. *« A force d'attendre, on va finir par se lasser »*, prévient Eric Doligé (RPR, Loiret), qui s'affirme pourtant *« juppéiste convaincu »*. *« Celui qui ne soutient pas le gouvernement est un pleutre »*, lance avec quelque véhémence Philippe Mathot (UDF, Ardennes), en concédant tout juste que M. Juppé *« ne sera jamais un grand tribun »*. *« Son discours n'était pas flamboyant »*, reconnaît Hervé Mariton (UDF, Drôme). Avant de souligner que *« la période ne s'y prête pas »*.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

COMMENTAIRE

LA CONFIANCE POUR QUOI FAIRE ?

Il y a tout de même lieu de s'interroger : *Alain Juppé avait choisi* le lieu, la forme, le moment, le sujet et le jury d'examen de son « grand oral » de rentrée. Le premier ministre avait donné du tambour pour solenniser un moment important de la vie politique : on allait voir *ce qu'on allait voir. C'était lui* ou les *« grandes gueules »*.

Voilà qu'il délivre un discours qui ne brille pas par son caractère mobilisateur. A-t-il été empêché de *ruer dans* les brancards, comme l'épisode du Havre pouvait le faire *attendre, ou bien considère-t-il* que la troupe majoritaire n'a pas d'autre solution que lui et qu'il *convient donc* de le lui *rappeler* sèchement ?

Derrière l'exercice convenu de la « confiance » perce un seul objectif : tenir dans la tranchée. C'est Verdun, 1917. Le problème est que le chef d'état-major peine à *convaincre ses troupes, recrutées*, il est vrai, pour un autre exercice – la cohabitation – et meurtries par un autre combat – la lutte présidentielle fratricide. *« Les Françaises et les Français demandent des actes et des résultats »*, disait-il en mai 1995. *Le verdict de l'opinion* est là : jamais un premier ministre n'avait atteint un tel niveau. Cela rappelle Raymond Barre à la veille de 1981 ou Pierre Mauroy à quelques mois de son départ. Il faut tenir, mais pour quoi faire ?

Olivier Biffaud

Le programme du premier ministre

Emploi : le premier ministre a indiqué qu'il souhaite *« élaborer, avec les élus et les entrepreneurs qui l'accepteront, de véritables plans d'actions décentralisées pour l'emploi, notamment pour l'emploi des jeunes »*.

Racisme : évoquant la *« montée des discours et des comportements racistes, antisémites et xénophobes sur notre sol »*, M. Juppé a indiqué qu'il soumettra au Parlement *« les améliorations législatives qui nous paraîtront nécessaires pour que la France reste fidèle à ses valeurs essentielles »*. *« Chacun se déterminera selon ses convictions »*, a-t-il souligné. Ce projet de loi contre le racisme, préparé par le garde des sceaux, Jacques Toubon, propose notamment d'instituer un délit de *« diffusion de messages racistes ou xénophobes »*.

Immigration : le premier ministre a confirmé son intention de déposer deux projets de loi, l'un pour *« lutter contre le travail clandestin »*, présenté par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, l'autre relatif *« aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France »*, qui sera présenté par le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré.

Administration, justice et citoyens : M. Juppé a indiqué que le projet de loi sur les relations entre les administrations et les citoyens sera bientôt soumis au Parlement et il a confirmé la préparation de deux projets de loi portant sur la détention provisoire et la procédure de jugement en matière criminelle, ainsi qu'une *« réforme d'ensemble de la procédure pénale, afin de mieux garantir la présomption d'innocence »*.

Laurent Fabius : « confiance disciplinaire »

QUALIFIANT l'engagement de responsabilité de *« question de confiance disciplinaire »*, Laurent Fabius, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a relevé que *« trois ans et demi après sa victoire électorale, la majorité a échoué sur l'essentiel : l'emploi, l'économique, le social, la préparation de l'avenir »*. Préconisant un changement de politique économique, avec comme objectif une croissance *« d'au moins 3,5 % par an »*, M. Fabius a appelé à un renforcement de la coopération européenne, à un assouplissement de la politique monétaire, à un *« certain soutien »* des salaires et des pensions, ainsi qu'à un encouragement des *« investissements humains »* et *« urbains »*.



VERBATIM

Estimant que le transfert d'une partie des cotisations d'assurance-maladie vers la CSG *« devra être étendu à d'autres prélèvements actuels »*, l'ancien premier ministre s'est prononcé en faveur d'un développement des emplois de proximité et d'une *« véritable réduction de la durée du travail »*. Sur la protection sociale, M. Fabius estime qu'un *« changement culturel est en route »* et *« peut, à terme, donner certains résultats »*.

« On ne mobilise pas un peuple, a poursuivi M. Fabius, *avec le froid des mots et le choc des impôts. On mobilise avec un dessein pour l'Europe et pour la France. On mobilise avec un objectif pour chacun, que j'ai eu l'occasion d'évoquer : un emploi, un logement, un avenir. On mobilise en montrant par des réformes concrètes que le social n'est pas le solde de l'économie mais que la réduction des inégalités peut nourrir le développement. On mobilise non par l'arrogance, mais en discutant, en écoutant, en décidant, en entraînant. »*

« Nous savons que la France a besoin d'un changement de politique, a conclu M. Fabius. *Tout le monde saura désormais que pour changer de politique, il faut changer de majorité. »*

L'analyse du scrutin

La déclaration de politique générale sur laquelle Alain Juppé a engagé la responsabilité du gouvernement devant les députés, selon la procédure de l'article 49, alinéa 1 de la Constitution, a été adoptée par 464 voix contre 100, sur 568 votants et 564 suffrages exprimés, la majorité requise étant de 283 voix.

● **Ont voté pour** : 255 RPR (sur 259) ; 200 UDF (sur 206) ; 9 République et Liberté (sur 23).

● ***Ont voté contre*** : 1 UDF : Jean-Louis Beaumont ; 63 PS (sur 63) ; 23 PC (sur 23) ; 12 RL : Pierre Carassus, Bernard Charles, Jean-Pierre Chevènement, Régis Fauchoit, Claude Hoarau, Jean-Pierre Michel, Alfred Muller, Georges Sarre, Gérard Saumade, Christiane Taubira-Delannon, Jean Urbaniak et Emile Zuccarelli ; 1 non-inscrit : Bruno Retailleau.

● **Se sont abstenus** : 1 RPR : *Marie-Fanny Gournay* ; 1 UDF : Yves Bonnet ; 2 RL : Jean Juventin et Aloyse Warhouver.

● **N'ont pas participé au vote** : 3 RPR : François Cornut-Gentille (qui a indiqué qu'il s'agissait d'une *« erreur matérielle »* et qu'il avait voulu voter « pour »), Antoine Joly et Philippe Séguin (président de l'Assemblée nationale) ; 4 UDF : Jacques Briat, Bernard Coulon, Philippe Mathot et Bernard Saugey ; 1 non-inscrit : Michel Noir.

Les duettistes de la discipline majoritaire

DANS L'ENTREPRISE « majorité », ils sont à la fois contremaîtres et délégués du personnel. Et plus la grogne gagne leur base, plus leur mission devient délicate. Coiffés de cette double casquette, Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, et Gilles de Robien, son *alter ego* de l'UDF, doivent alors, tout à la fois, donner une expression aux mécontentements et les canaliser. Et les synthétiser dans des formules pesées au trébuchet lorsque le gouvernement pose la « question de confiance ».

« Au-delà des légitimes interrogations, des inquiétudes nourries de l'impatience de certains, la confiance est au rendez-vous », a assuré, mercredi 2 octobre, M. Péricard à l'intention d'Alain Juppé. *« Monsieur le premier ministre, vous avez la confiance du groupe UDF. Pouvez-vous nous dire si nous, parlementaires UDF, nous avons la vôtre ? »*, a osé M. de Robien.

Leurs débuts, en juin 1995, s'étaient faits dans des conditions difficiles. Tous deux novices dans la fonction, ils héritent alors de groupes déchirés par la compétition entre Jacques Chirac et Edouard Balladur lors de la campagne présidentielle. M. de Robien doit compter, en outre, avec les luttes de chapelles auxquelles donne lieu la succession de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de l'UDF. Se défendant de n'être que *« le plus petit dénominateur commun »* du groupe, M. de Robien pare au plus pressé en tenant le groupe à distance des batailles d'appareil, décrète un *« embargo sur les petites phrases assassines »* et met *« les députés au travail »*.

Contraint de concilier les mécontents et les inconditionnels du gouvernement, il revendique le droit pour son groupe à *« la proposition »*, obtient de haute lutte une loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, puis la discussion d'une proposition de loi sur les fonds de pension. Conduite avec diplomatie, cette stratégie s'avère payante, même si chaque composante continue de se réunir séparément chaque semaine. Mal à l'aise lors de sa première rentrée parlementaire, en 1995, M. Péricard a progressivement pris de l'assurance et fixé les cadres de l'acceptable. Mardi, lors de la réunion du bureau du groupe, il a laissé librement s'instaurer un débat sur *« les contours de la contestation licite »*. Entre deux rendez-vous avec M. Juppé, il a lui-même posé les balises le plus au large possible : tout serait permis dès lors que les élus du parti majoritaire ne s'exprimeraient pas *« comme nos adversaires »*. Que certains députés contestent encore son autorité, que le premier ministre puisse rêver, de temps à autre, de voir un plus fidèle à sa place, il n'en a cure. A soixante-sept ans, l'ancien chef du service politique des débuts de la télévision est devenu l'un des hommes les mieux informés de Paris.

A la rentrée, les prises de position des deux hommes ont donné la mesure de la dégradation du climat dans la majorité. Sans précautions oratoires, ils ont fait savoir à M. Juppé leur hostilité à une réforme du scrutin législatif et au projet de loi antiraciste préparé par Jacques Toubon. M. de Robien ne craint pas d'ajouter une touche personnelle à sa fonction : lorsque, à la fin du mois d'août, il reçoit, sans en référer à quiconque, une délégation des Africains sans papiers de Saint-Bernard au plus fort de la crise, il prend le risque d'irriter au plus haut point M. Juppé, qui le convoque à Matignon, et de déplaire à son groupe, tant les députés UDF sont soucieux de fermeté sur l'immigration.

Adepte des combats commencés en solitaire, comme lorsqu'il part en croisade, en 1993, pour la semaine de trente-deux heures, il ne désespère pas de convertir un groupe, initialement très hostile, au principe des quotas de femmes. Même chez les présidents de groupe, la discipline majoritaire n'est aujourd'hui plus tout à fait ce qu'elle était.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Le projet de renforcement du secret de l'instruction suscite de vives critiques

Les magistrats modérés dénoncent le retour à « une procédure moyenâgeuse »

Le rapport remis à Jacques Toubon par Michèle-Laure Rassat sur la réforme de la procédure pénale, qui préconise *notamment* un renforcement du secret de l'instruction, a suscité, mercredi 2 octobre, de vives critiques des syndicats de magistrats. Le PS redoute la mise en cause de la liberté de la presse, tandis que Bernard Bosson, député centriste, plaide pour l'abandon pur et simple du secret de l'instruction.

LES CONCLUSIONS du rapport de Michèle-Laure Rassat, professeur de droit, préconisant un renforcement du secret de l'instruction (*Le Monde* du 3 octobre) ont suscité, mercredi 2 octobre, de vives réactions politiques et syndicales. Après la réunion du bureau national du Parti socialiste, son porte-parole, François Hollande, a déclaré : *« Nous pouvons craindre que, si ce rapport connaissait un début d'exécution, la presse ne puisse plus faire son travail et que les magistrats ne puissent parler. » « Faisons attention*, a-t-il ajouté, *à ce que, sous couvert de la défense du secret de l'instruction, on ne remette en cause le droit à l'information et la liberté de la presse ! »* Dans les Bouches-du-Rhône, où il est allé soutenir la candidature de Bernard Kouchner à une élection législative partielle *(lire page 9)*, Lionel Jospin s'est déclaré *« inquiet et scandalisé »*.

Bernard Bosson (UDF-Force démocrate), responsable des députés centristes au sein du groupe UDF de l'Assemblée nationale, ne s'est pas montré enthousiaste. *« Je ne crois pas une seconde que l'on puisse être une démocratie, avoir des médias libres et le secret de l'instruction »*, a-t-il affirmé. Il estime que *« le secret de l'instruction devrait être supprimé »*, car *« il est violé par les juges, ou il permet au pouvoir de cacher les affaires ». « Pourquoi des juges en sont-ils arrivés à violer le secret de l'instruction ?*, s'est demandé le député de Haute-Savoie. *C'est parce qu'ils avaient le choix entre trahir leur conscience et violer ce faux principe. Il est normal qu'ils aient choisi de trahir ce qui était le moins grave. »*

De son côté, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) se dit *« effrayée par ces ensembles de mesures hétéroclites, qui ont pour but de revenir à une procédure moyenâgeuse ». « Le niveau de la réflexion se situe à mi-chemin entre le café du commerce et la cantine du CNPF*, affirme le secrétaire général de l'UDM, Valéry Turcey. *Il n'y a pas une seule proposition destinée à renforcer l'efficacité de la justice. Ce rapport de bric et de broc marqué par une défiance fondamentale par rapport à la magistrature n'a qu'un but : renforcer le secret pour étouffer tranquillement les affaires. »*

Georges Fenech, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), émet, pour sa part, *« les plus expresses réserves »* sur le rapport de Mme Rassat. *« Le régime proposé d'interdiction et de répression renforcées, tant à l'égard des magistrats du parquet que de la presse, ne peut servir ni la présomption d'innocence ni la manifestation de la vérité »*, a-t-il dit. *« Il serait temps*, a ajouté M. Fenech, *d'avoir le courage d'ouvrir des fenêtres sur l'instruction plutôt que de restreindre la liberté de la presse et la publicité des décisions juridictionnelles rendues au nom du peuple français. »*

Dans un communiqué, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), exprime ses *« plus vives inquiétudes ». « Michèle-Laure Rassat se fait le chantre d'une logique de secret et d'opacité dont on a pu largment mesurer, notamment au regard de l'évolution des "affaires"*, les effets néfastes, note le SM. *De telles propositions, qui s'inscrivent dans la continuité des atteintes au droit à l'information relayées par le politique depuis plusieurs mois, sont, de toute évidence, téléguidées par le ministre de la justice. »*

Enfin, le Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT) a appelé, mercredi, les journalistes à *« réagir »* afin de *« faire échec »* à ce qu'il considère comme de nouvelles restrictions à la liberté d'informer. *« Michèle-Laure Rassat a présenté un rapport liberticide »*, estime le SNJ-CGT. Il ajoute que *« la liberté d'informer, si fragile, est sous la menace constante d'un gouvernement aux abois »*. Le syndicat *« attend des éditeurs une condamnation sans équivoque des projets »*.

A l'Assemblée nationale, mercredi, Alain Juppé, dans sa déclaration de politique générale, a confirmé que le gouvernement présenterait au début de 1997 un projet de loi tendant à réformer la procédure pénale.

Garde à vue : les députés de la commission des lois souhaitent la présence d'un avocat dès le début

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 2 octobre, un amendement, proposé, notamment, par Jean-Pierre Chevènement et Jean-Pierre Michel, députés MDC, prévoyant la présence d'un avocat dès les premiers instants de la garde à vue. Dans l'état actuel du droit, sa présence n'est possible qu'au bout de la vingtième heure. La commission examinait le projet du ministre de la justice sur la détention provisoire. Au cours de ses travaux, elle a aussi émis de sérieuses réserves sur une disposition, votée par le Sénat en première lecture, permettant l'utilisation du « bracelet électronique ». Sans attendre le vote de l'Assemblée nationale, la commission des lois du Sénat a adopté, mercredi 2 octobre, une proposition de loi de Guy Cabanel (Rassemblement démocratique et social européen, Isère) autorisant le placement sous surveillance électronique des condamnés à des peines de moins d'un an d'emprisonnement ou en fin d'exécution de peine.

La CNAM joue l'apaisement avec les ambulanciers

LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE des travailleurs salariés a annoncé, mercredi 2 octobre, qu'elle maintenait la circulaire contestée par les ambulanciers dans les départements l'appliquant déjà, et qu'elle demandait son application *« sous quinzaine »* dans les autres. Pour *« faciliter les négociations »* entre l'Etat, la « Sécu » et les ambulanciers, la CNAMTS a invité les caisses à *« éviter, avant le 10 octobre, d'engager de nouvelles actions contre des ambulanciers effectuant des transports non remboursables »*, selon un responsable des ambulanciers. Le ministère des affaires sociales avait décidé, lundi, d'*« ajourner temporairement »* la circulaire adressée, mi-juillet, aux caisses primaires. En application de plusieurs arrêts de la Cour de cassation, ce texte impose des conditions plus strictes qu'auparavant pour le remboursement des transports liés à une hospitalisation.

■ **MÉDECINS : plusieurs syndicats de médecins ont appelé, pour la nuit du jeudi 3 au vendredi 4 octobre, à une grève des visites nocturnes.** Ils entendent protester contre une proposition de la CNAMTS de limiter l'application du tarif de nuit majoré pour les généralistes et les infirmières à la tranche horaire 21 heures-7 heures (20 heures-8 heures actuellement). Ces organisations invitent les praticiens à transférer tous les appels de patients sur le numéro 15 (celui du SAMU). Selon elles, 90 % des généralistes et des associations de garde s'apprêtent à suivre le mouvement.

PARLEMENT

■ **ORDRE DU JOUR : l'Assemblée nationale examinera, jeudi 3 octobre**, une proposition de loi de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) relative à l'examen des pourvois devant la Cour de cassation, puis le projet de loi sur la détention provisoire, déjà adopté par le Sénat, dont la discussion se poursuivra les mardi 8 et mercredi 9 octobre. Ensuite, l'ordre du jour de l'Assemblée nationale contient un projet de loi relatif aux mesures en faveur du personnel militaire dans le cadre de la professionnalisation des armées, un projet de loi, adopté au Sénat, sur la propriété intellectuelle et éventuellement une commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à l'information et à la consultation des salariés. A partir du mardi 15 octobre, les députés entameront l'examen du projet de lois de finances 1997.

■ **COMMISSIONS PERMANENTES : l'Assemblée nationale a reconduit, mercredi 2 octobre, pour un an les présidents et les bureaux de ses six grandes commissions permanentes.** Pierre Mazeaud (RPR), a été réélu président de la commission des lois, Valéry Giscard d'Estaing (UDF), président de la commission des affaires étrangères, Jacques Boyon (RPR), président de la commission de la défense nationale, Bruno Bourg-Broc (RPR), président de la commission des affaires culturelles et sociales, François-Michel Gonnot (UDF), président de la commission de la production et des échanges, Pierre Méhaignerie (UDF-FD), président de la commission des finances. Le rapporteur général du budget à la commission des finances Philippe Auberger (RPR) a été reconduit dans ses fonctions.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : le projet de loi de financement de la Sécurité sociale doit être examiné du 29 au 31 octobre à l'Assemblée nationale.** Au préalable, il devrait être soumis au conseil des ministres du 9 octobre. La commission des affaires sociales du Palais-Bourbon doit être saisie sur le fond le 16 octobre, tandis que la commission des finances donnera un avis. Dans sa déclaration de politique générale, mercredi 2 octobre, le premier ministre a souligné que *« ce premier rendez-vous annuel entre le Parlement et la Sécurité sociale »* constituait *« une innovation de première grandeur »*.

En Alsace et en Lorraine, seuls les écologistes approuvent le projet de train pendulaire

STRASBOURG
de notre correspondant régional

L'annonce, mardi 1er octobre, par Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, de la réalisation d'un TGV-Est faisant appel à la technologie dite du train pendulaire (*Le Monde* du 3 octobre) a jeté le trouble en Alsace. Daniel Hoeffel (UDF), sénateur et président du conseil général du Bas-Rhin, a été le premier à réagir en s'interrogeant sur la question de savoir si le nouveau projet *« permettra de relier Paris à Strasbourg en deux heures »*, comme le prévoyait le projet initial, qui portait sur la construction d'un TGV classique.

Hubert Haenel (RPR), sénateur du Haut-Rhin et membre du conseil d'administration de la SNCF, se montre, *quant à lui, plus* incisif en dénonçant ceux qui, à Paris, *« mènent l'Alsace en bateau depuis dix ans »*. Pour celui qui fut le candidat malheureux de la course à la présidence de la région, *« le gouvernement a changé de pied et propose maintenant une nouvelle formule qui est d'une tout autre nature »*. Et de se demander si on peut croire encore aux *« promesses de l'Etat »*. Le maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann, stigmatise, pour sa part, Matignon en rappelant qu'*« un gouvernement responsable tient ses engagements et assure la continuité de l'Etat, notamment en matière d'aménagement du territoire »*.

Adrien Zeller (UDF-FD), président du conseil régional, lui, se veut plus conciliant et surtout plus optimiste : *« Je ne peux m'imaginer un seul instant que le gouvernement s'engage à la légère, même si nous devons rester vigilants et exigeants »*, a-t-il affirmé. Même s'il juge impératif l'objectif des deux heures entre Paris et Strasbourg, M. Zeller, qui est aussi député et maire de Saverne (Bas-Rhin), est favorable a priori à la nouvelle formule, plus souple selon lui et donc susceptible de *« faciliter la répartition entre voies nouvelles et voies existantes »*.

Du côté des Lorrains, le député de Meurthe-et-Moselle et maire de Nancy André Rossinot (UDF-rad) a qualifié de *« préoccupantes »* les propositions du gouvernement. *L'ancien ministre* propose à M. Juppé d'*« engager un dialogue entre le gouvernement et les responsables politiques du grand Est »* afin de *« clarifier le débat et la méthode concernant ce projet majeur »*. Quant au député RPR de Moselle Jean-Louis Masson, il juge que *« le remplacement »* du TGV-Est par un train pendulaire est *« un recul inacceptable »* et, *« sous couvert d'économie »*, une *« solution au rabais »*.

Seuls les Verts d'Alsace et de Lorraine ont approuvé les propos de Mme Idrac. Andrée Buchmann, vice-présidente du conseil régional d'Alsace, estime que *« la modernité, c'est le TGV pendulaire »*. Marie-Anne Isler-Béguin, membre du conseil régional de Lorraine, juge également que ce choix *« relève de la raison »*, car *« personne n'était à même d'assurer financièrement le coût élevé du TGV »*. Les Verts demandent que *« les économies réalisées »* soient *« réinvesties dans le maintien et le développement des lignes régionales »*.

VITESSE VARIABLE

Anticipant les critiques des élus, Mme Idrac avait déclaré, en présentant le nouveau projet, à l'attention de Mme Trautmann mais aussi de M. Hoeffel, qui fut ministre délégué à l'aménagement du territoire sous le gouvernement d'Edouard Balladur : *« Je n'accepterai pas les critiques stériles de celles et de ceux qui n'ont pas su ou pas pu, dans le passé, obtenir de leur majorité les décisions nécessaires à une réalisation plus rapide du projet. »* Malgré tout, après la déclaration d'utilité publique du projet, le 14 mai, le gouvernement d'Alain Juppé s'était prononcé pour la réalisation d'un TGV classique.

Aussi la seule question qui se pose aujourd'hui est de savoir la part du parcours Paris-Strasbourg qui sera équipée en nouvelles voies. Selon Mme Idrac, le TGV pendulaire est capable de rouler entre 300 à 350 km/h sur une infrastructure adaptée et à 220km/h sur les lignes existantes. Autant dire que le temps du trajet entre Paris et Strasbourg ne peut être calculé sans connaître le nombre de kilomètres en voies nouvelles et sans savoir à quelle échéance elles seront réalisées. Comme le secrétaire d'Etat a dit que *« le programme TGV devait s'effectuer à un rythme compatible avec les ressources financières que la nation peut lui consacrer »*, il n'est pas sûr que l'Alsace sache – enfin – à quoi s'en tenir dans un proche avenir.

Marcel Scotto

Trois ans pour maîtriser la nouvelle technologie

Focalisés sur la stratégie du « tout TGV », les industriels français ne maîtrisent pas la technologie du train pendulaire, un train qui s'incline dans les virages pour rouler plus vite sur les voies classiques. En décidant que la construction des voies rapides se ferait par tronçon et serait étalée dans le temps, le gouvernement propose aux industriels de réaliser *« un saut technologique »* permettant de concilier les caractéristiques du pendulaire et du TGV. Les constructeurs – le groupe franco-britannique GEC-Alsthom en tête – assurent qu'un prototype susceptible de rouler à la vitesse TGV (300 à 350 km/h) sur les tronçons déjà construits et de se transformer en *« pendolino »* à l'italienne lorsqu'il rejoint la voie classique sera disponible d'ici à la fin 1997. Les matériels pourraient être techniquement produits en série dès l'an 2000. Reste à savoir à quel prix.

Le service militaire obligatoire pourrait être rétabli en cas de besoin

Le gouvernement met la dernière main au projet de loi permettant la mise en place d'une armée de métier. A terme, les jeunes filles seraient aussi soumises au recensement, au « rendez-vous citoyen » de cinq jours et pourront effectuer un service volontaire

Un avant-projet de loi réformant le code du service national est actuellement soumis aux ultimes arbitrages. Il tire les conséquences du choix du président de la République pour une armée de métier, prévoyant notamment qu'à terme les jeunes filles seront soumises aux mêmes obligations de recensement et de « rendez-vous citoyen » que les jeunes garçons. Le principe du service militaire obligatoire reste posé de façon à pouvoir être réutilisé en cas de besoin ; en tout état de cause, il continuera à s'appliquer aux hommes nés avant le 31 décembre 1978. La commission armées-jeunesse regrette la suppression de cette obligation. Le gouvernement souhaite que le Parlement vote ce projet au cours du premier trimestre 1977. Mais déjà, mercredi 2 octobre, au cours du débat de confiance à l'Assemblée nationale, Gilles de Robien, président du groupe UDF, a expliqué que son groupe ne voulait pas que la durée du rendez-vous citoyen, fixée par l'avant-projet à cinq jours, fasse de celui-ci « un rendez-vous manqué ».

CONVOQUÉ à l'Elysée, un conseil interministériel devrait prochainement mettre la dernière main à un projet de loi formant le nouveau code du service national. Ce texte, dans sa version définitive, concerne plusieurs administrations civiles et militaires. Il pourrait être déposé en novembre sur le bureau des Assemblées, le vote du Parlement intervenant probablement durant le premier trimestre de 1997.

Le gouvernement a prévu d'instaurer trois étapes dans l'organisation du service national qui, selon l'avant-projet en discussion, reste, dans ses fondements mêmes, « un service universel » s'adressant aux jeunes gens âgés de seize à trente ans. En effet, le principe de la conscription ne sera pas formellement supprimé, mais, en quelque sorte, suspendu pour en permettre le rétablissement en cas d'événements exceptionnels. C'est ce que les missions de députés et de sénateurs, chargées d'étudier ce dossier au printemps, avaient souhaité.

● **Le recensement.** Tous les Français, qu'ils soient hommes (ce qui est déjà le cas) ou femmes (ce qui est nouveau), devront obligatoirement être recensés à l'âge de seize ans par les mairies. La loi est applicable aux territoires d'outre-mer, à la collectivité territoriale de Mayotte et dans les îles de Wallis et Futuna.

Par cette opération administrative, les jeunes gens déclarent – contre un reçu de leur mairie – leur état civil, leur situation familiale et leur cursus scolaire, universitaire ou professionnel. Ainsi, c'est le recensement qui garantira de pouvoir en appeler, si nécessaire, à la conscription.

Il est envisagé de ne pas autoriser un jeune dépourvu du certificat de recensement à se présenter à des concours publics ou à souscrire un contrat facilitant l'accès à l'emploi.

● **Le rendez-vous citoyen.** Dans douze centres en France, dits d'évaluation, d'orientation et d'information, est institué un rendez-vous citoyen de cinq jours consécutifs. Il permettra de soumettre tous les appelés à un examen médico-psychotechnique, de leur expliquer les institutions de la République et les enjeux de la défense, de leur décliner les droits et devoirs du citoyen et d'en profiter pour leur présenter les différentes formules du volontariat qui les attendent.

Cette obligation concernera tous les Français entre leur dix-huitième et leur vingtième anniversaire. Nul ne devrait y être astreint s'il a atteint ou dépassé vingt-cinq ans. Les jeunes pourront choisir la date du rendez-vous citoyen auquel ils participeront parmi les sessions qui leur sont proposées par l'administration. Ils seront convoqués d'office – sans pouvoir choisir la date – si des raisons légitimes les empêchaient de se présenter à la session qu'ils ont choisie. Durant ces cinq jours, les jeunes sont des « appelés au service national » et sont considérés comme étant placés sous la responsabilité de l'Etat. A l'issue des opérations, ils recevront un « brevet » attestant qu'ils sont en règle avec les obligations du rendez-vous citoyen.

Dans un premier temps, le rendez-vous citoyen s'adressera aux hommes ; ultérieurement, il intéressera les femmes. Entre le système de service national, tel qu'il est aujourd'hui en vigueur et qui régit l'appel sous les drapeaux des Français jusqu'en 1997, et le nouveau mode de service, une période de transition sera instaurée. Ainsi, selon l'avant-projet, devraient être soumis au rendez-vous citoyen les hommes nés après le 31 décembre 1978 et les femmes nées après le 31 décembre 1983.

Au conseil interministériel devraient être présentées la nature et les modalités pratiques de la sanction qui viendra frapper tout manquement, volontaire ou imputable à la négligence, à l'obligation du rendez-vous citoyen. Rien n'est encore totalement arrêté. Il s'agit en fait d'une gamme de sanctions. Il est envisagé, par exemple, que, faute du brevet délivré par les centres, et sauf clauses d'exception dûment inscrites dans le code du service national, un jeune ne puisse prétendre temporairement – pendant une dizaine d'années peut-être – à des emplois de la fonction publique, s'inscrire dans des établissements universitaires, bénéficier d'une formation professionnelle, ou obtenir des aides publiques personnalisées.

De même, il est prévu de revoir le code du travail pour les salariés convoqués au rendez-vous citoyen. Leur absence sur les lieux de travail ne devrait ni entraîner de réduction de la rémunération, ni entamer les droits reconnus en matière de congé annuel dans leur branche.

● **Le volontariat.** Trois formules sont retenues. D'abord, au profit de « la défense, la sécurité et de la prévention », ce qui recouvre les forces armées, les organismes civils de protection des biens et des personnes, et la protection de l'environnement. Ensuite, en faveur de « la cohésion sociale et la solidarité », pour des tâches d'utilité sociale dans un cadre public ou associatif d'aide aux personnes en difficulté. Enfin, au bénéfice de « la coopération internationale et l'aide humanitaire », pour, selon l'avant-projet, renforcer l'action de la France dans le monde dans les domaines économique, technique, scientifique, culturel, pédagogique, humanitaire et sanitaire.

En l'état présent des discussions, tous les jeunes gens qui le souhaitent peuvent faire acte de volontariat entre les âges de dix-huit et trente ans, pour une durée – qui pourra être fractionnée dans le temps – de neuf à vingt-quatre mois, selon la nature des activités. Les associations non étatiques qui demanderaient à recevoir des volontaires devront être agréées par l'autorité administrative. En effet, elles ne peuvent pas offrir d'emplois permanents régis par le code du travail et devront rester dans le cadre d'une mission dite d'intérêt général.

L'avant-projet de code du service national propose que le volontaire ainsi défini touche « une indemnité mensuelle » identique, quelles que soient la durée et la forme du volontariat. Il est également envisagé que le volontaire, à l'issue de son temps, reçoive « une reconnaissance de la nation » – sous forme d'aides et de facilités déterminées par décret – et que la durée du service soit comptabilisée dans le calcul de l'ancienneté pour l'avancement et la retraite si le volontaire est fonctionnaire.

Jacques Isnard

Pas d'accélération de la réforme

Le 22 février, Jacques Chirac avait indiqué que les jeunes nés après le 31 décembre 1978 ne seraient plus appelés au service. Cela implique que ceux nés avant cette date devront effectuer leurs obligations militaires. Dans un communiqué publié mercredi 2 octobre, le ministère de la défense a rappelé ce principe en indiquant que la forme actuelle du service demeurerait en vigueur « tout au long de la période couverte par la loi de programmation militaire », c'est-à-dire, compte tenu des sursitaires, jusqu'en 2002. Il a ainsi voulu couper court aux rumeurs sur l'éventualité d'accélérer la réforme pour supprimer le service obligatoire avant les législatives de 1998.

L'avis discordant de la commission armées-jeunesse

LA MAJEURE PARTIE des organisations consultées par la commission armées-jeunesse estime qu'un service militaire obligatoire répond aux principes de la République. Elle rejette donc la formule du seul volontariat. C'est la conclusion de la consultation nationale lancée par la commission, qui, aux côtés de représentants de diverses administrations, rassemble pas moins de quarante-cinq associations de jeunesse et de syndicats professionnels.

Dans le rapport annuel de ses activités qui vient de paraître, la commission précise qu'elle a participé à une quarantaine de réunions sur le terrain, procédé à une trentaine d'auditions particulières, assisté à des débats publics en région parisienne et en province, entendu des députés et des sénateurs, ajoutant que trois de ses membres ont été reçus par Jacques Chirac. Parmi les positions exprimées, il s'avère, en premier lieu, que la formule actuelle de service national, « si souvent décriée », est-il noté, présente « de nombreuses vertus », même si elle souffre de plusieurs maux. « Il aurait été peut-être possible de remédier à temps à ces atteintes », considère la commission, qui ajoute que les associations de jeunes auraient apprécié que « ce problème de société » ne fût pas traité superficiellement et de façon trop rapide.

« UN RITE INITIATIQUE À LA CITOYENNETÉ »

Les « branches » jeunes des partis politiques sont majoritairement en faveur de la rénovation d'un service exclusivement militaire. Les mouvements proches des « défavorisés » se prononcent pour un service dit « formateur et intégrateur », qu'ils assimilent en quelque sorte à « un rite initiatique à la citoyenneté », tout comme la scolarisation ou le droit de vote. Les syndicats sont plutôt pour le maintien d'un service militaire obligatoire, rénové et plus court, et opposés à l'extension de toutes formes civiles. Les associations-employeurs, c'est-à-dire celles qui utilisent déjà des appelés pour des tâches civiles dans le cadre actuel du service national, sont prêtes à recevoir davantage de recrues, mais elles se contenteraient d'un doublement, voire d'un triplement du nombre actuel (10 200) des objecteurs de conscience.

Cependant, cette consultation ne conduit pas la commission à prendre une position commune sur la durée idéale d'un service qui resterait obligatoire. « Il faut un service d'une certaine durée », indique son rapport, qui ajoute : l'« équilibre entre la masse [des conscrits] et la durée [du service], dans le respect des principes républicains, et les dispositions matérielles nécessitées par l'obligation font que chaque organisme consulté mesure l'impossibilité d'avoir un service obligatoire long et combien un service court ne répond qu'imparfaitement au besoin civique ». Parmi les formules avancées, apparaît la possibilité d'associer, tant pour les garçons que pour les filles, une période obligatoire et des « modules » optionnels de volontariat.

J. I.

Les pouvoirs publics font pression sur ERAP pour débloquer le problème de l'exploitation du nickel en Nouvelle-Calédonie

COMME il était prévisible, le délégué interministériel à la Nouvelle-Calédonie, Yves Cabana, a été victime du dossier du nickel. Nommé à ce poste le 30 avril, il a présenté sa démission le 19 septembre au premier ministre, qui l'a acceptée le 1er octobre (*Le Monde* du 3 octobre). Ancien directeur de cabinet d'Alain Juppé au secrétariat général du RPR, M. Cabana a invoqué des « raisons personnelles » et n'a souhaité faire aucun commentaire. Mais, depuis plusieurs semaines, il s'interrogeait sur la capacité de l'appareil d'Etat à se mobiliser pour débloquer la situation en Nouvelle-Calédonie.

Après avoir été vivement critiqué par les indépendantistes, notamment après la suspension, le 19 avril, des négociations tripartites entre le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et l'Etat, M. Cabana avait reçu, pendant l'été, un hommage public de Paul Néaoutyine, ancien président du FLNKS, pour son engagement sur un dossier important pour cette formation. En se faisant le défenseur d'un projet de construction d'une grande usine de traitement du nickel dans la province nord du Caillou, le délégué interministériel s'était violemment heurté aux intérêts d'Eramet, filiale d'ERAP, groupe contrôlé par l'Etat (*Le Monde* du 19 septembre), qui a refusé jusqu'ici de modifier sa propre politique d'exploitation.

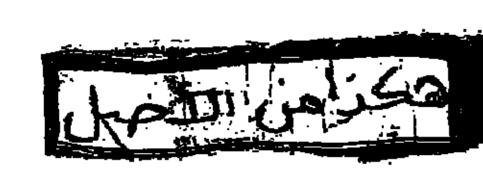
Les événements sont aussi en train de se bousculer du côté d'Eramet. Les administrateurs du groupe minier ont reçu, mardi, une convocation à une assemblée générale extraordinaire le 8 octobre pour « prendre connaissance de la demande de modification statutaire adressée par les pouvoirs publics à ERAP en vue de transformer Eramet en société à conseil de surveillance et directoire ». En clair, cette transformation juridique permettrait de changer le président, actuellement Yves Rambaud. Les administrateurs représentant le personnel ont la ferme intention de faire entendre leurs voix. En effet, même si le premier ministre a réaffirmé dans une lettre à Philippe Pontet, président d'ERAP, son attachement « à conforter la place de troisième producteur mondial de nickel d'Eramet en lui assurant les conditions d'accès à la ressource minière », beaucoup doutent des intentions de l'Etat. « Nous voulons garder Yves Rambaud comme président. Après tous les efforts que nous avons faits pour construire ce groupe, il est scandaleux que des politiques viennent casser notre travail », déclare Liliane Flores, déléguée CFDT et porte-parole de l'intersyndicale créée ces derniers jours.

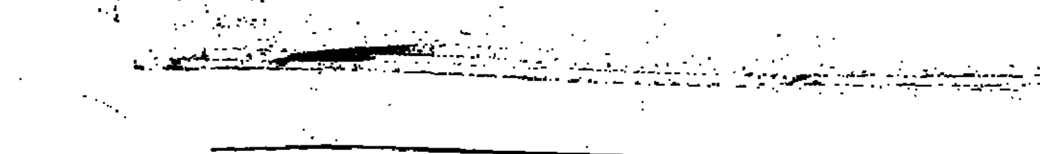
CONDITION SINE QUA NON

Au même moment, à Nouméa, le haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie, Dominique Bur, a révélé, mercredi, la teneur d'une autre lettre du premier ministre, adressée cette fois à Roch Wamytan, actuel président du FLNKS, dans laquelle M. Juppé « réaffirme son soutien résolu » au projet de l'usine du Nord, qu'il considère comme « une réponse à la problématique du développement du Nord calédonien et à la question centrale du rééquilibrage du territoire ». Des négociations doivent s'engager, à compter du 14 octobre, sous l'égide du ministère de l'outre-mer, entre les opérateurs du projet (le groupe canadien Falconbridge et la Société minière du Sud-Pacifique) et un collège de trois médiateurs désignés par le conseil d'administration d'Eramet.

La négociation sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie ne pourra reprendre qu'après et à la condition, bien sûr, qu'une solution satisfaisante soit trouvée pour l'exploitation du nickel. Pour se faire aider dans cette délicate partie, le ministre de l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, a fait appel à Gilbert Carrère, ancien préfet et ancien directeur de cabinet de Pierre Joxe au ministère de l'intérieur. Sur le terrain proprement politique, le gouvernement est décidé à faire des avancées. Il est prêt, sans utiliser le mot d'« autonomie », à accroître les compétences du territoire et à reconnaître au « peuple calédonien » la maîtrise de son destin. Il a également fait savoir aux responsables du FLNKS qu'il pourrait répondre favorablement à l'une de leurs revendications majeures en reconnaissant officiellement que la colonisation a porté « atteinte à la dignité du peuple canaque ».

Martine Orange et Jean-Louis Saux





La compétition s'annonce vive à Gardanne entre Bernard Kouchner et le candidat communiste

Lionel Jospin est venu soutenir l'ancien ministre de la santé

Lionel Jospin s'est rendu, mercredi 2 octobre, à Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône, pour apporter *son soutien à Bernard Kouchner,* candidat à la succession de Bernard Tapie, déchu de son mandat de député. Le dirigeant du PS a déclaré que M. Kouchner *« est un bon candidat pour la gauche parce qu'il a toujours agi et réagi en homme de gauche ».* L'ancien ministre doit faire face à la concurrence du maire de Gardanne, Roger Meï (PCF).

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les 101 189 électeurs *inscrits* inquiètent fort les quatre candidats qui se présentent à leurs suffrages pour l'élection législative partielle de la dixième *circonscription* des Bouches-du-Rhône, dont le premier tour est fixé au 13 octobre. Premier motif d'inquiétude : combien, parmi les électeurs, savent-ils qu'ils vont devoir choisir un remplaçant à leur député déchu, Bernard Tapie ?

Les tournées de terrain des postulants ne leur apportent aucune certitude sur ce point. Bien sûr, on reconnaît *facilement* Bernard Kouchner, qui porte les couleurs du Parti radical-socialiste et du Parti socialiste, mais on lui demande *parfois ce qu'il vient faire* ici. Le maire de Gardanne, Roger Meï, communiste rassuré par le nouveau cours du PCF et soutenu par le *Mouvement des citoyens*, la LCR et les Verts des Bouches-du-Rhône, fait la bise à tout le canton, comme dit l'un de ses amis, mais *ceux qu'il embrasse ignorent* souvent qu'il faudra voter dans dix jours.

Hervé Fabre-Aubrespy, député *européen* élu *sur* la liste de Philippe de Villiers en 1994, soutenu de loin par le RPR et l'UDF, s'emploie à capitaliser le travail de *fourmi qu'il accomplit* depuis 1993 en assistant à toutes les fêtes paroissiales, votives et républicaines de la circonscription, mais il doit aussi rappeler, y compris à des gens qui se disent ses amis, qu'une élection aura lieu très bientôt. C'est dire que la discussion sur le *pronostic de premier tour, qui* alimente l'ordinaire des équipes en campagne, est vague.

Elle se nourrit d'un sondage toujours *cité et jamais montré, effectué* par le RPR départemental. Le malheur est qu'il a été fait avant les déclarations de candidature et qu'il n'est donc plus d'aucune utilité aujourd'hui. Bref, après la mise à plat de toutes les hypothèses sur la *difficulté de succéder M. Tapie*, sur l'ascension possible du Front national, sur la permanence de l'ancrage à gauche des ouvriers, *chacun avoue, mezza voce,* son ignorance et ses craintes.

Le candidat du Front national fait de cette élection partielle un *moyen d'illustrer localement* le programme national de son parti. Damien Bariller, jeune fidèle de Bruno Mégret, martèle dans ses *interventions* le thème de l'insécurité. Son dernier tract, intitulé : « Stop ou encore ? », met en relation l'assassinat du jeune Nicolas, à Marseille, le 9 septembre, et des affaires non identifiées de violence devant les lycées pour affirmer : *« La pègre immigrée et les jeunes ont encore frappé et les médias se taisent. »* Il affiche d'immenses portraits de Jean-Marie Le Pen et de lui, et propose de sauver *« la mine la plus moderne d'Europe »* en adoptant des mesures protectionnistes radicales.

Hervé Fabre-Aubrespy, qui se *plaint d'avoir un nom impossible* à retenir, a adopté une tactique bien différente. Il propose sa *« petite carte »* à toute personne croisée. Il *écoute ce qu'un directeur de clinique* a à lui dire de ses démêlés avec la mairie communiste, le récit des *difficultés* des marchands de journaux ou les souvenirs de mine d'un retraité. Partisan de l'arrêt d'une immigration devenue intolérable et de la *défense* de l'identité française, anti-maastrichtien revendiqué, défenseur lui aussi de la mine de Gardanne, il insiste en permanence *sur son statut de candidat* libre et sans appareil. Il ne rappelle le soutien que lui accordent RPR et UDF qu'en cas de *force majeure : quand on le lui demande.*

ANCRAGE LOCAL

En face, M. Meï mène une campagne de conseiller général – qu'il est – et remet aux passagers du matin de la gare de Simiane un tract dans lequel il se félicite d'avoir obtenu le doublement de la voie ferrée entre Marseille et Aix-en-Provence. Rien n'indique, *dans* le feuillet distribué par ce grand monsieur d'un mètre quatre-vingt-sept aux cheveux blancs, qu'il est en campagne, ni qu'il *est* communiste. Quant au document de propagande électorale tous azimuts, il représente le maire et son suppléant en conversation souriante, annonce *« qu'un élu c'est fait pour agir »* et se revendique du *« parti pris des gens ».*

Avant de prendre la décision de faire venir Jean-Pierre Chevènement et Robert Hue pour un meeting de soutien, M. Meï a hésité, tant il tient à l'ancrage local de toutes ses initiatives. Cela permet de bonifier l'atout d'une gauche enracinée jusqu'au fond des terroirs et *des mines*, en brocardant celle qui *« vient de Paris »*, ce qui jette dans le même sac les deux Bernard, Tapie et Kouchner. M. Kouchner, bien sûr, est parfaitement conscient de ses handicaps de Parisien et il sait aussi que sa décision tardive, ruinant les espoirs de quelques caciques socialistes *influents dans son secteur*, peut lui coûter des voix

Ses tournées et son discours sont tout empreints d'un ton modeste, *presque humble : il faut* faire oublier le passif supposé de son prédécesseur, tout en conservant l'atout d'une notoriété obtenue d'« en haut » et confortée par la venue de Lionel Jospin, mercredi 2 octobre, et celle, annoncée, de Martine Aubry. Les *quatre* candidats se rejoignent, finalement, pour se mettre, chacun à sa manière, à l'écoute du « bon sens populaire », *en attaquant ou en évitant* de défendre le gouvernement.

Michel Samson

Meeting commun de MM. Hue et Chevènement

Le président du Mouvement des citoyens se rendra, le 9 octobre, à Gardanne, avec le secrétaire national du PCF, afin de soutenir, *« aux côtés d'autres orateurs exprimant les différentes sensibilités de la gauche »*, le candidat communiste, Roger Meï. M. Chevènement a *précisé que, pour le MDC, Bernard Kouchner représente « la caricature de la logique maastrichtienne ».*

Autour du maire de Gardanne, qui était venu saluer, le 1er juin, à Marseille, la naissance de l'association d'élus RÉAL (communistes refondateurs, Verts, MDC, CAP, AREV, LCR), s'esquisse ainsi ce « pôle de radicalité » défendu par la gauche « alternative » et les minoritaires du PCF. Conviée par la place du Colonel-Fabien, Dominique Voynet n'a pas souhaité participer au meeting, vraisemblablement afin de pas froisser Convergences Ecologie Solidarité (CES), le mouvement écologiste de Noël Mamère, qui soutient le PS, mais vient de voter le *principe de sa fusion* avec les Verts.

Jean-Marie Le Pen et Saddam Hussein

Des citoyens de Gardanne ont reçu sous enveloppe en papier kraft marron deux documents. L'un émane de l'association SOS-Enfants d'Irak, présidée par Jany Le Pen, épouse du président du Front national. L'autre est une lettre à en-tête de conseiller régional du candidat Damien Bariller, qui commence *ainsi* : *« Mon courrier va peut-être vous surprendre, mais je voulais saisir l'occasion de la nouvelle agression militaire contre le peuple irakien pour vous informer de la position du Front national sur cette affaire. »* Elle poursuit en affirmant que *« les nationalistes français comprennent les préoccupations des nations arabes »* et que *« Jean-Marie Le Pen comprend la position d'indépendance défendue par Saddam Hussein ».* Les destinataires de ces lettres, expédiées de Saint-Cloud, ville du siège du Front national, semblent être choisis en fonction de leur nom à consonance arabe.

L'élection du maire de Toulon devrait être confirmée

LE CONSEIL D'ÉTAT pourrait bientôt confirmer l'élection du maire (Front national) de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier. *C'est en tout* cas ce que lui a demandé, mercredi 2 octobre, le commissaire du gouvernement, chargé de dire le droit. En décembre 1995, à la demande de la Commission nationale des comptes de campagnes et *des financements politiques, le tribunal* administratif de Nice avait prononcé l'annulation de l'élection de M. Le Chevallier et son inéligibilité pour un an, pour avoir fait figurer sur sa liste, en contradiction avec la loi, son mandataire financier.

Depuis lors, la loi dite Mazeaud a *rétrospectivement* régularisé cette pratique, à laquelle avaient eu recours de nombreux candidats aux élections municipales de juin 1995, victimes d'une rédaction peu claire du code électoral. Dans ses conclusions, le commissaire du gouverment demande au Conseil d'Etat d'annuler la décision du tribunal administratif.

DÉPÊCHES

■ **ÉLANCOURT : le tribunal administratif de Versailles a prononcé** l'annulation des élections municipales d'Elancourt (Yvelines), a-t-on appris mercredi *2 octobre*. Ces élections avaient déjà été annulées *le 20 décembre* 1995, à la demande du député Jean-Michel Fourgous (RPR), au détriment du maire sortant, Alain Danet (PS). Le tribunal administratif a, cette fois, condamné le *« caractère extrêmement violent »* et les *« assertions diffamatoires »* des tracts que l'équipe de M. Fourgous a rédigés, contre de M. Danet, lors de la campagne des 24 et 31 mars. Il estime que le député RPR a *« gravement mis en cause la probité et l'honnêteté »* de son adversaire.

■ ***ANNEMASSE : le Conseil d'Etat a confirmé, mercredi 2 octobre,*** l'annulation de l'élection de Robert Borrel, maire (divers gauche) d'Annemasse. Le tribunal administratif de Lyon avait annulé cette élection pour présentation erronée des comptes de campagne (*Le Monde* du 13 janvier). *Il reprochait à M. Borrel de ne pas avoir intégré* dans ses comptes le coût de la main-d'œuvre de travaux d'imprimerie, réalisés à titre gratuit par des militants. M. Borrel avait fait appel devant le Conseil d'Etat.

■ **CDCA : *une dizaine de policiers de la brigade financière du* SRPJ de Montpellier** ont procédé, mercredi 2 octobre, à une perquisition dans les locaux de la Confédération de défense des artisans et commerçants européenne, dirigée par Christian Poucet, ex-secrétaire national de la CDCA. *Une information judiciaire avait été ouverte*, à la suite d'une plainte de la Caisse nationale d'assurance-maladie des professions indépendantes, pour le non-paiement de cotisations sociales prôné par la CDCA. Une autre perquisition a été effectuée le même jour à Avignon (Vaucluse), au siège de la société Pacifica, une société d'assurances privée mise en place par la CDCA.

■ **SONDAGE : selon une enquête de Louis-Harris, réalisée les 23 et 24 septembre**, auprès d'un échantillon de 1 003 personnes et publiée par *Valeurs actuelles* (daté 3-9 octobre), l'action du premier ministre est jugée de façon positive par 30 % des personnes interrogées, contre 64 % d'avis contraires. Elle baisse donc de quatre points en un mois. *Le chef de l'Etat* perd un point, avec 38 % *de bonnes opinions.*

■ **SOCIALISTES : Henri Emmanuelli, député (PS) des Landes, a estimé,** mercredi 2 octobre, sur Radio-Shalom, qu'Alain Madelin (UDF-PR) *« n'a pas tout oublié de l'époque où il appartenait au mouvement Occident ».* Député d'Ille-et-Vilaine, M. Madelin s'est récemment démarqué des propos du premier ministre contre Jean-Marie Le Pen (*Le Monde* du 2 octobre). M. Emmanuelli a ajouté que M. Madelin fait partie *« des gens qui regardent avec beaucoup d'intérêt l'électorat de Jean-Marie Le Pen »* et qu'*« ils vont être plusieurs à se disputer cet électorat qui ne les choque pas dans leurs convictions profondes ».*

■ **MAYOTTE : les Mahorais seront consultés,** ***« avant la fin de la décennie »,*** sur l'évolution du statut de la collectivité territoriale de Mayotte, a annoncé, mercredi 2 octobre, Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'outre-mer, dans un communiqué. Deux groupes de travail, à Paris et à Mayotte, ont été mis en place afin de préparer cette consultation. Leurs conclusions seront rendues à l'automne 1997. Le gouvernement engagera alors *« une concertation approfondie avec l'ensemble des forces vives de la société mahoraise ».*

SANTÉ PUBLIQUE Les autorités sanitaires françaises s'inquiètent du trafic mondial de médicaments sur Internet. Le directeur général de la santé a déclaré au *Monde*, jeudi 3 octobre, son intention d'interroger la chancellerie sur ce dossier. Se procurer des spécialités sans ordonnance et certaines molécules dont la commercialisation est interdite en France est un jeu d'enfant sur le réseau. ● LA « *DÉFONCE* » trouve également refuge sur les sites du *web*. Le mode d'emploi de substances telles que l'ecstasy ou le LSD y est précisément décrit. Une nouvelle molécule qui vient d'être interdite aux Etats-Unis, le GHB, y est aussi proposée à la vente. ● LES FIRMES pharmaceutiques vont devoir réagir, estime *Alain Bouysset*, PDG de la filiale française de la multinationale Merck Sharp and Dohme, qui juge dangereuse la vente directe aux malades de médicaments normalement délivrés sur prescription.

Le gouvernement s'inquiète du trafic de médicaments sur Internet

Des centaines de spécialités pharmaceutiques et des molécules interdites en France sont en vente libre par correspondance sur le réseau informatique international. L'arsenal juridique national semble désormais obsolète face à cette nouvelle forme de fraude

LE GOUVERNEMENT français va prendre des mesures pour s'opposer au développement, rapide et inquiétant, des trafics internationaux de médicaments *via* le réseau Internet. « *Le ministère de la santé condamne ce genre de comportements*, a déclaré au *Monde* le professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé. *Comme dans d'autres domaines, Internet révèle des vides juridiques. Nous allons interroger la chancellerie sur ce point et ce thème figurera à l'ordre du jour de la prochaine commission de la publicité pharmaceutique.* » Ces déclarations font suite à la prise de conscience, relativement récente dans les sphères gouvernementales, de la nouvelle menace que représente, en termes de santé publique, le développement anarchique de circuits internationaux de proposition de vente directe de médicaments qui ne sont réglementairement accessibles que sur prescription médicale.

On trouve en effet sur Internet de véritables entreprises de vente par correspondance de médicaments. Ces sociétés disposent de serveurs qui proposent directement des spécialités pharmaceutiques. *On peut en recenser une* quinzaine, en majorité américains. C'est notamment le cas de Medical Center Pharmacy (basée à Fairfax, Virginie) ou de New Way International. D'autres émanent des Pays-Bas (Euro Care Mailorder Pharmacy) ou de Suisse (Victoria Apotheke).

On peut actuellement acquérir sur ces serveurs de volumineuses quantités de nombreux médicaments dont la prescription est, en France soumise à une réglementation très sévère. C'est le cas des hormones de croissance (Genotropin et Humatrope) proposées pour lutter contre la sénescence, de nombreux psychotropes (Buspar, Atarax, Prozac), de médicaments anorexigènes (Pondéral), cardio-vasculaires (Zocor) ou contre la stérilité (Clomid, Humegon). On peut également se procurer de cette manière des antimigraineux (Imigran), des somnifères, des antiépileptiques ou des antiviraux. Toutes les multinationales pharmaceutiques sont concernées. Il est en outre possible de découvrir, *via* Internet, l'existence de nombreuses sociétés de vente par correspondance (VPC) de produits pharmaceutiques. Ces sociétés ne sont pas directement présentes sur le Net, mais certains serveurs fournissent leurs adresses ainsi que leurs numéros de téléphone et de télécopie. On peut de la sorte entrer en contact avec une quarantaine de vépécistes pharmaceutiques américains, suisses, néerlandais, britanniques, grecs, et thaïlandais.

Pour le docteur Laurent Alexandre, spécialiste d'économie médicale et des nouveaux réseaux d'information, le phénomène n'est pas nouveau mais il a pris une ampleur considérable. « *Il existait déjà, depuis de nombreuses années, des filières permettant de se procurer des médicaments à l'étranger et de se les faire adresser par voie postale*, explique-t-il. *Ce fut le cas, notamment, avant la loi Neuwirth, de la Suisse pour les pilules contraceptives. Avec Internet, on change de dimension. On a aujourd'hui abandonné les filières artisanales, spécifiques, de dimension restreinte, pour des filières organisées aisément trouvables au moyen de "moteurs de recherche". Il faut aussi compter avec les informations qui circulent sur les utilisations détournées de médicaments visant à intensifier les actions psychotropes, à mélanger les substances anorexigènes avec de l'alcool, etc.* »

> « On a abandonné les filières artisanales pour des filières organisées »

Les autorités sanitaires ont saisi sur ce thème la direction générale des douanes, dont certains services sont branchés en permanence sur le réseau informatique mondial pour identifier les entreprises étrangères susceptibles d'approvisionner les internautes français : « *Les commandes sur Internet de médicaments prohibés en France se traduisent nécessairement par un flux de marchandises*, nous a déclaré un porte-parole des douanes. *Nous saisissons régulièrement des colis postaux, des bagages, du fret commercial.* » Pour l'heure, la principale substance interceptée est la mélatonine, molécule d'origine synthétique ou animale censée pouvoir lutter contre le vieillissement et qui bénéficie d'une très grande aura (*Le Monde* du 9 janvier).

Comment toutes ces molécules produites par de grandes firmes pharmaceutiques peuvent-elles être commercialisées de la sorte ? La plupart des responsables de l'industrie pharmaceutique interrogés par *Le Monde* estiment que le problème se situe au niveau des grossistes. Un tel système, fruit de la circulation accélérée de l'information publicitaire et d'un libéralisme exacerbé, soulève de nouvelles questions de nature juridique. L'arsenal national concernant l'exercice illégal de la pharmacie et la publicité sur le médicament semble désormais quelque peu obsolète. Personne ne semble aujourd'hui en mesure de dire quelles sanctions encourent les responsables de ces serveurs et de ces sociétés de VPC, et leurs acheteurs.

« *Il n'existe pas à notre connaissance, sur Internet, de serveurs spécialisés dans le médicament qui seraient basés en France. Pour notre part, nous en avons localisés en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux Pays-Bas. Il est clair qu'il s'agit là d'un véritable problème de santé publique*, a déclaré au *Monde* Richard Lerat, secrétaire général du Syndicat général de l'industrie pharmaceutique. *Nous avons créé un groupe de travail afin de faire rapidement des propositions aux pouvoirs publics.* » On voit mal comment une solution pourra être trouvée par les seules autorités françaises sans une action concertée à l'échelon international et la participation active de l'industrie pharmaceutique.

J.-Y. N.

Ecstasy, LSD et autres substances hallucinogènes à portée de « web »

L'ECSTASY, communément appelée « X » ou pilule d'amour, et le LSD, cet hallucinogène très en vogue dans les années 70, ont trouvé refuge sur Internet. Avec un peu de patience, une bonne connaissance de l'anglais et quelques notions de navigation dans le réseau mondial, il est désormais possible de se procurer, sur plusieurs sites, le mode opératoire complet de ces deux substances. Tout y est précisément décrit, les schémas des molécules, les dosages « idéaux », les différentes manières de mélanger divers composés pour parvenir à fabriquer des pilules d'X et des buvards de LSD, prisés notamment lors des *raves*, ces soirées où des milliers de jeunes dansent au rythme de la musique techno.

Les réseaux qui diffusent ce type d'informations prennent la précaution d'avertir leurs utilisateurs du caractère illégal de ces substances et des risques encourus tant du point de vue judiciaire que sanitaire. « *Ce document n'a qu'un but informatif*, lit-on en introduction de l'un des sites « visités ». *Les auteurs et les éditeurs ne plaident pas pour l'usage de ce qui est décrit et ne sont pas responsables des dommages qui peuvent survenir en utilisant ces informations.* »

« OUTIL THÉRAPEUTIQUE »

L'avertissement est suivi de plusieurs pages très documentées sur la composition de ces substances, leur coût sur le marché américain, les contre-indications, les moyens de prévenir les effets secondaires, *la nécessité de s'assurer de la qualité* des produits consommés pour éviter tout accident, les mélanges possibles avec d'autres substances prohibées (cocaïne, héroïne...) et les conséquences éventuelles de ces mixtures sur la santé. Une bibliographie technique complète le tout. Toutefois, ce véritable vademecum de la « défonce » n'oublie pas de rappeler que l'ecstasy a longtemps été utilisée, avant son interdiction, par des psychiatres « *comme outil thérapeutique efficace* ». Le guide conclut que les effets psychologiques de l'ecstasy sont largement « *positifs* », alors qu'« *aucune preuve de dommages neurologiques n'a jamais pu être avancée* ».

D'autres sites vont encore plus loin en proposant à la vente une nouvelle molécule, le GHB (gamma-hydroxybutyrate), essentiellement utilisée outre-Atlantique pour perdre du poids ou comme tranquillisant, et dont le mélange avec l'alcool provoque un effet euphorisant proche de celui des substances interdites. Le GHB a été au centre d'une polémique aux Etats-Unis, où sa vente libre est désormais interdite (*Le Monde* du 1er octobre).

On peut pourtant s'en procurer en « surfant » sur Internet. Des entreprises spécialisées dans la vente de *smart drugs*, dont certaines sont installées en Europe occidentale, proposent dans leur catalogue cette substance qui aurait, dit-on, un goût salé.

Interrogé par téléphone, le responsable d'une société basée aux Pays-Bas se déclare prêt à fournir « *sous deux semaines* » des flacons de GHB (d'une contenance de 25 grammes) pour 83 dollars l'unité (environ 420 francs). D'autres entreprises précisent aux intéressés que le GHB « *ne peut malheureusement pas être envoyé par courrier* ».

Les forums de discussion d'internet, les fameux *news groups*, diffusent par ailleurs le mode de fabrication du GHB, parfois suivi d'un clin d'œil prosélyte. « *Laissez-vous doucement glisser, soyez prudents et surtout amusez-vous !* », invite l'un des messages. Fonctionnant comme un réseau d'échanges d'informations à l'échelle mondiale, les forums de discussion fourmillent de demandes relatives aux produits stupéfiants : un internaute belge souhaite obtenir la « *recette* » du LSD, un Hollandais veut connaître les effets négatifs – « *s'ils existent* » – de l'ecstasy, un Américain cherche de l'héroïne et du « *speed* » à San Francisco, un autre se sert du forum pour raconter son dernier « *trip* »... Pour peu que l'on tape le bon mot-clé sur le clavier de son ordinateur, ces questions non cryptées – et leurs réponses – sont accessibles à tous.

Acacio Pereira

Des produits « miracles » en quantités « illimitées »

SE PROCURER de la mélatonine ou du DHEA (déhydroépiandrostérone) sur Internet s'apparente à un jeu d'enfant internaute. Les propositions de vente de ces molécules « miracles » censées traiter les troubles du sommeil ou freiner les effets du vieillissement, dont la commercialisation est interdite en France mais libre aux Etats-Unis, apparaissent après quelques petites minutes de navigation sur le *web*. Il suffit de consulter l'un des annuaires (appelés « *moteurs de recherche* ») recensant l'ensemble des serveurs présents sur Internet, puis de choisir le mot « *melatonin* » comme thème de recherche pour que s'affichent les adresses d'un certain nombre de « sites » idoines.

L'un d'entre eux, animé par la société New Way International Inc., basée dans l'Etat du Maryland, aux Etats-Unis, vante sans détours les mérites de ses « *produits* », mélatonine et DHEA : « *Qualité, prix compétitifs et dégressifs en fonction des quantités commandées. Dépêchez-vous de commander !* » A grand renfort de termes scientifiques, l'on tente ensuite de rassurer l'acheteur : « *Les comprimés de mélatonine sont fabriqués avec de la mélatonine 100 % synthétique et de qualité pharmaceutique confirmée par analyse. Nous n'utilisons pas de la mélatonine d'origine bovine.* » Il lui est suggéré d'en prendre un ou deux comprimés avant de se coucher.

Le DHEA, lui aussi « *garanti 100 % synthétique* », est « *disponible en stocks suffisants pour faire l'objet d'envois immédiats* ». « *Prenez un ou deux comprimés par jour, de préférence un comprimé au petit-déjeuner et le second huit heures après* », est-il précisé. Au terme de l'argumentaire de vente apparaissent incidemment ces recommandations : « *Consultez votre médecin si vous êtes enceinte. Généralement, les moins de trente ans ne devraient pas en prendre.* »

L'étape de la commande est encore plus aisément franchissable, directement sur le réseau Internet (une adresse spécifique est fournie) ou par fax : les particuliers équipés d'une imprimante peuvent même éditer un bon de commande qu'il suffit de compléter. « *Expédition le lendemain même de la commande* », « *Vente en détail/vente en gros* », « *Frais de port pour les USA, le Canada, et les autres pays* », « *Carte Visa et Master Card acceptées de la part des consommateurs internationaux* » : rien n'est laissé au hasard.

RISTOURNES POSSIBLES

Une fois contactée, l'entreprise s'avère d'ailleurs très accrocheuse, alternant relances téléphoniques et télécopies censées démontrer le sérieux de l'approvisionnement. L'acheteur potentiel recevra ainsi tour à tour la formule chimique des produits, un « *certificat d'analyse* » réalisé par un laboratoire « *indépendant* », une présentation de la société qui « *produit dans ses laboratoires, agréés par la Food and Drug Administration (FDA)* » puis « *vend elle-même, ce qui* [lui] *permet de fournir des produits de grande qualité au meilleur prix* ».

Le directeur des ventes affirme sans méfiance être en relation avec plusieurs clients français et n'avoir jamais rencontré le moindre problème pour leur faire parvenir la commande passée. « *A chaque fois, ils nous ont envoyé un message sur Internet confirmant l'arrivée du colis.* »

Suggérant d'acheter les comprimés de mélatonine les plus fortement dosés, ce responsable se dit par ailleurs prêt à expédier en France des quantités « *illimitées* » de produits. Une commande de cent flacons de mélatonine sera même récompensée par une ristourne importante : il en coûtera 3,95 dollars par bouteille, contre environ 6 dollars en cas d'achat plus limité – à quoi s'ajoute un dollar de frais de port par bouteille pour la France. Le prix chute même à 3,45 dollars pour une commande de deux cent cinquante bouteilles.

S'avouant soucieux de « *ne pas attirer l'attention des douanes françaises* », notre interlocuteur précise qu'il lui faudra expédier la commande par la poste en petits paquets d'une dizaine de bouteilles, à plusieurs jours d'intervalle et à différentes adresses. Serait-il prêt à expédier en France du Prozac, vendu uniquement sur ordonnance aux Etats-Unis comme en France ? Il ne faudra pas insister bien longtemps pour s'entendre répondre qu'il est « *peut être possible de faire quelque chose* » : « *Mon médecin m'en a prescrit beaucoup, et comme je n'ai pas tout consommé, il m'en reste en stock*, explique très sérieusement le directeur des ventes. *Je pourrai vous en faire parvenir si vous restez discret.* »

Pascale Krémer

Alain Bouysset, PDG de la filiale française de Merck Sharp and Dohme

« Les grandes firmes pharmaceutiques vont réagir »

« Quel regard portez-vous sur le développement des trafics internationaux de médicaments, dont certaines de vos spécialités, *via* Internet ?

– C'est une question très importante. A l'échelon mondial, la politique de Merck est claire : compte tenu des spécificités de nos molécules, nous ne voulons pas favoriser la vente directe aux malades de médicaments sur prescription. C'est trop dangereux, tant sur le plan sanitaire que sur le plan financier. Il faut savoir qu'au niveau des grossistes certains circuits de médicaments sont totalement incontrôlables. Ces circuits peuvent naître de grossistes ou à partir d'autres pays, où des distributeurs peuvent importer légalement des médicaments de prescription, les mettre – ou les faire mettre – sur un serveur et les vendre à n'importe quel prix.

– Voulez-vous dire que vous n'avez aucun moyen d'agir ?

– Aujourd'hui, en France, nous n'avons pas légalement les moyens de contrôler ce que peuvent faire les grossistes, ni le pouvoir de nous intéresser à qui il vend nos produits après nous les avoir achetés. Le grossiste est un ayant droit qui peut faire ce qu'il veut, notamment celui qui exploite des licences pour exporter les médicaments. On imagine aisément ce qui risque de se produire dans certains pays. Je connais aujourd'hui plusieurs pays d'Afrique qui pourraient très rapidement acheter des serveurs et commencer à faire du médicament.

» Pour notre part, nous allons vérifier au plus vite quelle est la situation concernant nos produits et tout faire pour bloquer celui qui essayerait de vendre ces produits à des malades. Nous pourrions aller jusqu'au refus de vente dès lors que nous aurions la preuve que tel ou tel grossiste favorise l'utilisation du médicament dans des situations potentiellement dangereuses.

– Vos collègues et concurrents partagent-ils votre analyse ?

– Je pense que les grandes firmes pharmaceutiques mondiales vont réagir. En termes de pharmacovigilance, c'est beaucoup trop dangereux. Imaginez qu'un malade prenne un médicament sans respecter les contre-indications et qu'un accident se produise... Qui serait tenu pour responsable ? Celui qui a vendu ou le fabricant ? Et la législation internationale nous imposerait de rapporter cet accident comme un effet secondaire de notre médicament. On imagine le scandale qui pourrait apparaître dans certains milieux de consommateurs. Sans même parler du risque considérable au plan de l'image de l'entreprise.

» On peut aussi imaginer être à la merci de n'importe quel concurrent qui favoriserait une mésutilisation de notre médicament. Je crains que si rien n'est fait la situation ne devienne rapidement incontrôlable avec certaines substances comme les hormones de croissance ou les antiprotéases. Si un contrôle *a priori* n'est pas instauré au plus vite, on ne pourra bloquer les fautifs qu'après les avoir pris sur le fait. Ce problème ne trouvera pas de solution à l'échelon national. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

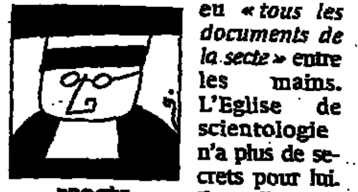
Le tribunal de Lyon met au jour les méthodes d'endoctrinement de l'Eglise de scientologie

Des victimes ont décrit dans le détail les étapes initiatiques, payées au prix fort

Le tribunal correctionnel de Lyon, qui juge, depuis le 30 septembre, vingt-trois adeptes et responsables de l'Eglise de scientologie pour escroquerie et complicité, a entendu, mercredi 2 octobre, un expert et des anciens membres de la secte. *« Auditions », « cures de purification »* et stages divers payés des dizaines de milliers de francs permettaient de mettre en œuvre les techniques de manipulation mentale.

LYON
de notre envoyé spécial

Au troisième jour du procès, le mot est enfin lâché : *« secte »*. Jean-Marie Abgrall, expert psychiatre, a eu *« tous les documents de la secte »* entre les mains. L'Eglise de scientologie n'a plus de secrets pour lui. Il en distingue les moindres rites. Il en parle, mercredi 2 octobre, avec la précision de l'ethnologue.


PROCÈS

L'*« audition »* est la première station du chemin de croix scientologique : *« Elle procède par questions répétitives, par ordres simples :* "Touche le mur, reviens. Touche le mur, reviens", *etc. Elle a pour but de plonger l'audité dans un état de catharsis et de fusion avec l'auditeur. »* Par conséquent, *« dans un état de dépendance »*. Vient ensuite la *« cure de purification » : « des séances de sauna intensives, des courses à pied, des prises de vitamines en surdose engendrant des chocs allergiques, des troubles hépato-rénaux, des insuffisances cardiaques, des hallucinations »*.

Le professeur Abgrall a consulté les fiches des scientologues, épluché *« les vies antérieures »*, les *« délires »*. L'un s'est vu *« escargot parlant aux plantes »*, un autre est remonté *« 108 000 milliards d'années avant Jésus-Christ »*. L'expert dissèque la *« dynamique du conditionnement »*, la *« manipulation mentale »*. *« On vous apprend à satisfaire la demande de l'autre. C'est un peu comme le marketing. Chacun trouve un équilibre personnel au sein du groupe, mais en soumettant l'autre et en le dominant. »*

« C'est comme une drogue, on a besoin d'être audité », explique Marie-Thérèse Massard, l'une des rares parties civiles à n'avoir pas retiré sa plainte contre la scientologie, après transaction. En pleurs, souffle coupé, cette sexagénaire retraitée indique comment, en recherche d'emploi, appâtée par une petite annonce, elle a voulu tout d'abord satisfaire sa *« curiosité intellectuelle »*. Les scientologues ont mis le doigt sur sa *« ruine » : « Tu es irresponsable. »* Ils ont appuyé. *« On m'a cuisinée de A à Z. »*

Et ce fut l'engrenage effrayant : auditions, cours, cures, relances à domicile... 1 500, 11 500, 42 500, 150 000 francs pour parvenir au grade d'« OT7 », à Copenhague. A la barre, les mots s'entrechoquent. *« Officiers d'éthique », « conformité »*, Mme Massard embraye sur la *« persécution téléphonique » : « Tu n'es pas assez nettoyée... »* Ils sont venus un soir. *« La discussion a duré de 20 heures à 2 heures. Je vis seule. Je me suis défendue comme j'ai pu. Ils sont repartis avec un chèque de 124 000 francs. – Pourquoi ne les avez-vous pas quittés ?*, demande le président Lifschutz. *– Si on part, c'est le harcèlement, la foudre des scientologues. On a peur. »* En trois ans, Mme Massard a déboursé près de 1 million de francs. Elle en récupérera la moitié, après négociations.

A la recherche des *« engrammes »* et des *« ruines »*, la technique est rodée. Ici un deuil familial, là une déception sentimentale. Et puis l'empathie, la compassion, et toujours la voie salvatrice de la communication. L'organisation s'adapte à la psychologie de celui qu'elle *« accueille »*, à son portefeuille aussi. Un jeune diplômé est au chômage, on lui propose d'être trésorier de l'association. *« On a l'impression d'être bien, d'être ailleurs, en dehors du temps »*, dit Pascal Bourdon, partie civile, un jeune agriculteur qui s'est *« réveillé »*.

Pascal Bourdon n'a perdu « que » 3 000 francs, dont 1 500 francs remboursés, *« gardés pour le procès »*. Il n'a pas été jusqu'au bout du livre-culte du fondateur, *La Dianétique, la Puissance de la pensée sur le corps*. *« La puissance de la pensée de Ron Hubbard sur le corps des autres »*, lâche-t-il. Corinne Desmonceaux, vingt-neuf ans, également partie civile, manifeste de l'intérêt pour la psychologie. Son ascension a été rapide. Trois mois. On lui a parlé d'une formation aux Etats-Unis. *« La psychologie, les voyages... »* Elle était prête à vendre ses meubles, quitter son emploi. On lui a demandé de *« manier »* (diriger, convaincre) ses parents. *« J'étais devenue un mur, impossible de me toucher. »* Elle marque un temps d'arrêt : *« Je n'ai pourtant pas l'impression d'être bête. »*

En trois ans, Mme Massard a déboursé près de 1 million de francs

C'est là l'intelligence de l'« Eglise ». S'adapter à tous. Trouver la faille personnelle. Louis-Michel Brolles est prêtre, membre de la congrégation des missionnaires de la Sainte-Famille. Vers 1988, il a acquis le grade le plus élevé dans l'échelle des degrés de conscience de la scientologie : « OT8 ». 500 000 francs engloutis, le fruit d'un don... d'une paroissienne catholique. Il demande pardon. Il aurait pu être plaignant, il est au contraire prévenu de complicité d'escroquerie. Il a, une fois, véhiculé de l'argent pour l'organisation. La frontière entre victimes et prévenus est parfois ténue. Le Père Brolles explique sa quête de *« sainteté »*, son *« besoin de communication »*. *« Ma ruine à moi, c'était la solitude. J'ai suivi des cours, j'étais content, cela mettait de l'ordre. J'étais convaincu que je ne pouvais qu'être un meilleur prêtre. »*

Il est allé en formation aux Etats-Unis, puis sur le *Freewinds*, le bateau de l'organisation. Neuf à dix heures par jour d'exégèse hubbardienne, encadrée par les *« superviseurs de cours »*. S'inquiète-t-il du langage des scientologues ? *« Vous savez, chez nous aussi, il y a un jargon. »* Adhère-t-il à l'appellation d'« Eglise » ? *« Je n'ai jamais cru que c'était une Eglise. Une Eglise se réfère à Dieu. Mais ce qui est vrai, c'est qu'en scientologie on parle de dynamique, d'infini. »*

Trois ans plus tard, en 1991, son regard a changé. *« J'étais toujours appelé par le trésorier pour prendre un autre cours. Les superviseurs me paraissaient durs. Et mes proches me disaient :* "Tu deviens intraitable, tu n'écoutes pas." *En scientologie, il y a une logique, une séduction, une machine implacable qui fait que vous voulez toujours avancer, avancer pour savoir. »* En mai 1992, il a écrit une lettre de démission au président des scientologues pour *« lever l'équivoque regrettable »* due à sa qualité de prêtre. Il veut désormais exercer pleinement son sacerdoce auprès des pauvres. *« Sur le* Freewinds, *vous avez vu des pauvres ? »*, rebondit le président. *« Ça ne risquait pas. »*

Comment expliquer cette diversité de publics ? *« Toutes les sectes ciblent des personnes soit en recherche intellectuelle, soit frappées d'une fragilité émotionnelle*, répond le professeur Abgrall. *Elles misent sur les deux entrées : le raisonnement et le besoin d'amour. » « Peut-on être scientologue de bonne foi ? »*, s'interroge le président Lifschutz. *« C'est ça le drame »*, répond l'expert.

L'escroquerie sanctionne un délit intentionnel, commis par un individu qui, entre autres, use de manœuvres frauduleuses avec l'intention de tromper sa victime. Or, à Lyon, tous les prévenus, à tous les niveaux, affirment *« croire »* ou *« avoir cru »* dans les *« bienfaits »* de la scientologie, en dépit des méthodes édifiantes, et nient donc implicitement avoir eu l'intention de tromper ou d'aider à tromper qui que ce soit. *« Dans tout système sectaire*, précise le professeur Abgrall, *il y a ceux qui sont conditionnés et qui génèrent le profit, et ceux qui en profitent et qui ne le sont pas. »* Il reviendra, en définitive, à la justice d'opérer le tri.

Jean-Michel Dumay

Des sans-papiers manifestent devant le Palais de justice de Paris

UNE CINQUANTAINE d'Africains sans papiers du groupe de l'église Saint-Bernard ont manifesté aux cris de « des papiers pour tous », mercredi 2 octobre, devant le Palais de justice de Paris où l'un des leurs, Alassane Traoré, un Malien de trente-deux ans, père de trois enfants nés en France, était venu se constituer prisonnier. M. Traoré, qui vit en France depuis 1988, a été condamné, le 25 septembre, à quatre mois de prison ferme et dix ans d'interdiction du territoire par le tribunal correctionnel de Paris pour séjour irrégulier. Désireux de faire appel de cette lourde condamnation assortie d'un mandat d'arrêt, il devait se présenter à la justice. Il a été incarcéré à la prison de la Santé.

Auparavant, des incidents avaient eu lieu devant la préfecture de police au moment où les policiers contrôlaient la voiture où se trouvait Ababacar Diop, l'un des porte-parole des sans-papiers. Les familles africaines ont demandé à être reçues par les groupes parlementaires. Mercredi 2 octobre, elles ont déposé une résolution devant le groupe communiste du Sénat.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : dix adultes et sept enfants sans papiers de nationalité chinoise ont été interpellés**, mercredi 2 octobre au matin, à la préfecture de Bobigny (Seine-Saint-Denis) et placés en rétention. Selon les délégués du « troisième collectif » qui les défend, ces parents d'enfants nés en France se rendaient en préfecture dans l'espoir de bénéficier de régularisations comparables à celles accordées à quelques Africains de Saint-Bernard. Des fonctionnaires leur conseillaient de revenir avec leur famille. Ils étaient alors interpellés au guichet.

■ **Un collège de médiateurs a été présenté**, mercredi 2 octobre, par le comité de soutien des résidants du foyer Nouvelle-France de Montreuil, afin de tenter de rouvrir les négociations avec le maire, Jean-Pierre Brard (DVG), en vue du relogement des Africains expulsés. Il est composé de neuf personnalités, parmi lesquelles Mgr Jacques Gaillot, les professeurs Albert Jacquard et Léon Schwartzenberg, et l'écrivain Didier Daeninckx.

■ **PÉDOPHILIE : une *« aggravation des sanctions en cas d'utilisation d'Internet et du Minitel pour des actes pédophiles »*** est prévue, a déclaré mercredi 2 octobre, Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, lors de la séance des questions d'actualité à l'Assemblée nationale. M. Emmanuelli a confirmé qu'une série de mesures sociales et judiciaires de protection de l'enfance serait annoncée le 20 novembre.

■ **INCENDIE : *un feu d'origine criminelle a provoqué des dégâts dans l'église Saint-Vincent-de-Paul*,** à Paris (Xe arrondissement), mardi 1er octobre dans la matinée. Un liquide inflammable a été déversé près de l'autel par un ou plusieurs inconnus, puis enflammé. Des boiseries, des tentures et un tapis ont brûlé. Un sacristain, muni d'un extincteur, a maîtrisé le sinistre. Aucune revendication n'est parvenue à la troisième division de la PJ parisienne, chargée de l'enquête.

De nouvelles plaintes sont déposées par des victimes de l'amiante

DEUX ANCIENS OUVRIERS de l'usine Eternit de Thiant (Nord) ont déposé, mercredi 2 octobre, une plainte pour *« empoisonnement et atteinte à l'intégrité physique »* auprès du procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier. Souffrant d'un cancer de la plèvre, Emile Delhaye, un retraité de soixante ans, et Myrtill Mériaux, cinquante-quatre ans, en congé de longue maladie, mettent en cause la société, qui fabriquait des tubes en amiante-ciment. La CGT et l'Association nationale des victimes de l'amiante (Andeva) se sont associées à cette procédure en déposant également une plainte contre X... pour *« infraction à la législation du travail et mise en danger d'autrui »*. Sans attendre cette initiative, M. de Montgolfier avait annoncé son intention d'ouvrir une enquête après avoir reçu copie d'un rapport de l'inspection du travail reprochant à la direction d'Eternit plusieurs infractions au code du travail (*Le Monde* du 26 septembre).

Le même jour, à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), trois anciens ouvriers des Chantiers navals, avec le soutien de l'Andeva, ont déposé une plainte contre X... pour *« empoisonnement, voies de fait, homicide et blessures involontaires et abstention délictueuse »*. Souffrant d'asbestose, une affection pulmonaire liée à l'exposition aux poussières d'amiante, Henri Ayoul, soixante-dix ans, Pierre Billy, cinquante et un ans, et Michel Bazille, cinquante-sept ans, seraient parmi les trois cents cas détectés auprès des salariés des chantiers navals.

D'autres actions ont été engagées à Gérardmer, à Clermont-Ferrand, à Chambéry (*Le Monde* du 26 septembre) et à Paris par le Comité anti-amiante de Jussieu. A ce jour, seule celle de Jean Dalla Torre, un ancien électricien ayant travaillé sur plusieurs sites contaminés dans la région parisienne, a abouti à l'ouverture d'une information judiciaire, confiée au juge Edith Boizette (*Le Monde* daté 8-9 septembre).

M. D.

DISPARITIONS

Robert Bourassa

Un fédéraliste qui défendait les revendications nationalistes du Québec

L'ANCIEN premier ministre du Québec, Robert Bourassa, est mort, mercredi 2 octobre, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, où il avait été admis le 17 août à la suite d'une rechute d'un mélanome cancéreux. Il était âgé de soixante-trois ans. Robert Bourassa a dominé la vie politique québécoise pendant vingt-cinq ans, remportant quatre fois les élections générales pour le parti libéral à partir de 1970.

Atteint d'un cancer depuis six ans, Robert Bourassa avait été contraint, en janvier 1994, d'abandonner la politique, à laquelle il vouait une véritable passion. Diplômé d'Oxford et de Harvard, cet homme qui cultivait le paradoxe était entré en politique avec l'ambition de créer un Québec moderne en développant son économie.

Technocrate à la silhouette d'éternel adolescent, politicien consommé, Robert Bourassa se départait rarement en public d'une certaine raideur de grand commis de l'Etat. Ses anciens collègues et adversaires politiques le décrivent pourtant comme un être chaleureux et accommodant.

A l'annonce de sa mort, la classe politique canadienne a rendu hommage aux qualités d'intégrité et de courage de celui qui fut d'abord, à l'âge de trente-six ans, le plus jeune premier ministre de l'histoire de la province du Québec. Le premier ministre canadien Jean Chrétien a salué en lui le « *grand serviteur de l'Etat* » et la Chambre des communes d'Ottawa a observé une minute de silence. A l'Assemblée nationale du Québec, les drapeaux ont été mis en berne et le premier ministre provincial, Lucien Bouchard, a rappelé les grandes réalisations de son prédécesseur, notamment l'adoption de la loi sur l'assurance-maladie et de la loi faisant du français la langue officielle du Québec ainsi que le développement des ressources hydroélectriques du Grand Nord québécois. « *C'était remarquable de constater à quel point l'homme réservé en public, qui montrait de la pudeur dans ses états d'âme, était en privé un homme affable, chaleureux, très courageux qui vivait dans la discrétion son destin personnel* », a également souligné Lucien Bouchard.

L'ÉCHEC DU LAC MEECH

Les premiers signes de la maladie qui devait l'emporter étaient apparus en 1990, alors que le Québec était plongé en pleine crise amérindienne. A la tête du gouvernement, Robert Bourassa faisait face à la révolte des Indiens Mohawks de la région de Montréal qui protestaient contre l'extension d'un terrain de golf sur des terres leur appartenant.

Deux interventions chirurgicales et un traitement expérimental à l'Interlukine-2 à l'hôpital américain de Bethesda, au Maryland, eurent pour conséquence une rémission temporaire de sa maladie et lui permirent d'accomplir son quatrième mandat de premier ministre. Fédéraliste de conviction, Robert Bourassa a cru avoir réussi l'impossible compromis qui mettrait fin à la crise constitutionnelle canadienne en signant, en 1987, un accord entre le gouvernement fédéral et les provinces canadiennes.

Mais l'échec de la ratification de cet accord, dit du lac Meech, en 1990, le laisse amer et l'incite à flirter un temps avec l'idée de l'indépendance de la province du Québec, sans toutefois s'en faire l'avocat. Défenseur des revendications nationalistes et de l'identité culturelle des Québécois francophones, Robert Bourassa n'a cependant jamais fait sienne l'option de la sécession du Québec. Son modèle fédératif s'inspirait plutôt de la construction européenne, pour laquelle il avouait une grande admiration et qu'il connaissait bien. Après une défaite électorale et avant sa « résurrection » politique et son retour aux affaires, en 1986, il avait passé plus de trois ans à Bruxelles et à Fontainebleau, à la fin des années 70.

Sylviane Tramier

■ **CLAUDE KELMAN**, cofondateur du Conseil représentatif des institutions juives (CRIF) et du Mémorial du martyr juif inconnu, est mort vendredi 27 septembre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Né le 17 octobre 1907 à Varsovie (Pologne), Claude Kelman était arrivé en France à la fin des annés 20. Il consacra l'essentiel de sa vie à la défense de la communauté juive, du sauvetage de centaines de juifs pendant l'Occupation à la création du CRIF et du Fonds social juif unifié après la Libération. Il fut le promoteur du Mémorial du martyr juif inconnu, qu'il présidait depuis 1980, et du centre de documentation juive contemporaine à Paris.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 2 octobre a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Jean Godfroid**, préfet de la Creuse, est nommé préfet de la Drôme, en remplacement de Bernard Coquet, nommé récemment préfet de Haute-Savoie (*Le Monde* du 13 septembre). **Pierre Mutz**, directeur du cabinet du préfet de police de Paris, est nommé préfet de l'Essonne, en remplacement de François Leblond, nommé récemment préfet de la région Auvergne (*Le Monde* du 21 septembre). **Michel Bart**, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris, est nommé directeur du cabinet du préfet de police de Paris, en remplacement de Pierre Mutz. **Jacques Fournet**, préfet de la région Champagne-Ardenne, est nommé préfet hors cadre et sera placé sur sa demande en position de disponibilité pour convenances personnelles. **Eric Degrémont**, préfet hors cadre, directeur du cabinet du ministre délégué à l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti, est nommé préfet de la région Champagne-Ardenne, en remplacement de Jacques Fournet.

[Né le 26 juillet 1947 à Brillon-en-Barrois (Meuse), ancien élève de l'ENA, Jean Godfroid a été directeur du cabinet du préfet de la Dordogne (1973), de celui du Limousin (1974), puis secrétaire général de la préfecture de la Corrèze (1977), avant d'être chargé de mission auprès du secrétaire général de la Ville de Paris (1979). Après avoir occupé la fonction de directeur général des services du conseil général du Loiret (1982-1986), il a rejoint la Ville de Paris, en qualité de directeur de l'architecture (1986-1993). Depuis 1993, il était préfet de la Creuse.]

[Né le 15 novembre 1942 à Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne), Pierre-Guy Mutz a commencé sa carrière comme officier, avant de devenir directeur du cabinet du préfet des Pyrénées-Atlantiques (1980), directeur du cabinet du haut-commissaire de la République en Polynésie française (1982), puis sous-préfet de l'arrondissement de Sedan (1983). Nommé chef du cabinet du préfet de police de Paris (Jean Paolini puis Pierre Verbrugghe) en 1986, il est ensuite sous-directeur du personnel (1989). Depuis 1993, il était directeur du cabinet du préfet de police de Paris, Philippe Massoni.]

[Né le 16 juillet 1948 à Issoudun, ancien élève de l'ENA, Michel Bart commence sa carrière à la direction générale des collectivités locales, comme chef du bureau de l'organisation communale (1976), chargé de mission auprès du directeur (1981), adjoint puis sous-directeur des compétences et des institutions. Il publie un ouvrage, *Les Collectivités locales et la loi*, en 1983, à la Documentation française. En 1988, il devient directeur des personnels, de la formation et de l'action sociale à la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur. Depuis novembre 1993, il était secrétaire général pour l'administration de la police de Paris.]

[Né le 10 mai 1942 au Cateau (Nord), ancien élève de l'ENA, Eric Degrémont a été chef de la subdivision administrative des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie) en 1970, avant de devenir chargé de mission au cabinet de Michel Poniatowski, alors ministre de la santé publique et de la Sécurité sociale (1973), puis chef du cabinet de ce dernier au ministère de l'intérieur (1974-1977). Il est sous-préfet de Senlis (1977) puis de Saint-Germain-en Laye (1980), préfet de l'Aveyron (1987), de l'Allier (1989) et de la Dordogne (1993). Il avait été nommé directeur du cabinet du ministre délégué à l'outre-mer en novembre 1995.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 30 septembre-mardi 1er octobre est publiée :

● **Rapatriés** : une circulaire du premier ministre relative à l'immatriculation des rapatriés d'Algérie au Répertoire national d'identification des personnes physiques. Les rapatriés nés en Algérie après l'indépendance peuvent obtenir la rectification de leur numéro d'immatriculation au Répertoire national d'identification des personnes physiques, en envoyant une demande avant le 31 décembre 1997. Ils pourront obtenir le numéro d'immatriculation de leur département de naissance en Algérie, à la place du numéro 99, affecté indifféremment à toute personne née à l'étranger.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Cork, 4 octobre 1956...

Monica

est née.

Bon anniversaire.

Alain.

Mariages

Martine AUBLET
et
Bruno ROGER

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, le 28 septembre 1996.

Décès

– Françoise et Michel Bonnain,
Rolande et Guy Dulon,
ses enfants,
Elodie et Chloé Bonnain,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Roger BONNAIN

survenu en son domicile, le 30 septembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale la plus stricte, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, bd Magenta,
75010 Paris.

– Les enseignants d'histoire de l'université Pierre-Mendès-France (Grenoble-II), les étudiants, le personnel administratif, font part avec tristesse du décès de

Albert BRESLE,
maître de conférences
d'histoire contemporaine,

survenu le 23 août 1996.

– Mme Guillaume de Buhan,
née Christiane Delor,
son épouse,
Béatrice et Didier Allavène d'Erlon,
Myriam et François Dupuis,
Marie-Délia et Miguel de Rancougne,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Pierre Duguit,
M. et Mme Jean-Louis Duguit,
ses neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

Guillaume de BUHAN,
ingénieur ECP,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 octobre 1996, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.

Une bénédiction, suivie de l'inhumation, aura lieu en l'église Saint-Bruno de Bordeaux, le samedi 5 octobre, à 11 h 15.

– M. Franck Codron,
son fils,
M. et Mme Jean-Marie Codron-Dupont,
ses parents,
Mme † Nicole Codron,
sa sœur,
Mlle Catherine Codron,
sa filleule,
Mme Andrée Gaillot
et ses filles,
Ses oncles, tantes, cousins, cousines,
Toute la famille,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jean-Pierre CODRON,
ancien chef d'entreprise,

décédé le dimanche 29 septembre 1996, dans sa cinquantième année.

La messe de funérailles sera célébrée le vendredi 4 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Fresnes-sur-Escaut (Nord), suivie de l'inhumation au cimetière de Fresnes-sur-Escaut, dans le caveau de famille. Réunion en l'église de Fresnes-sur-Escaut à 14 h 15. L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Ancien chemin de l'Hôpital,
01150 Blyes.

– Mme Marc Sauzay,
sa sœur,
M. et Mme Alain Foulet,
Les familles Condé, Sauzay, Lucenne, Stoffaes, Mandereau, Pouget-Abadie,
Les familles Moner, Gasnier-Duparc, Verdavainne,
Mme Pierrette Grandzyk,
Parents et alliés,

ont la tristesse de faire part du décès de

Yvonne CONDÉ,
assistante sociale des Pêches maritimes,

à Toulon, le 1er octobre 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 octobre, à 16 heures, en l'église Saint-Louis (Toulon).

– La Coupole, Scène nationale de Sénart,
L'Espace Jacques-Prévert de Savigny-le-Temple,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Didier FERMENT,
responsable
du secteur cinématographique,

survenu le 30 septembre 1996.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 octobre, à 11 h 30, au cimetière de Valenton.

– Mme veuve Louis Joubert,
M. et Mme Jean-Claude Roux,
et leur fille,
Mlle Denise Joubert et Michel Bandouin,
M. et Mme Alain Joubert,
et leurs enfants,
M. Christian Joubert, Marif,
et leur fils,
Mme Reboul,
sa tante,
Et les familles Reboul, Lacaze et Moncet,

ont la douleur de faire part du décès de

Daniel JOUBERT,

à Echandelon (Puy-de-Dôme), le 28 septembre 1996, à l'âge de cinquante-six ans.

9, rue Monnet-de-Lorbeau,
79370 Mougon.

– Les frères religieux o.p. du couvent dominicain de Poitiers,
Et sa famille,
font part du décès le mercredi 2 octobre 1996 du

Père Georges GAILLARD.

La messe de sépulture sera célébrée dans la chapelle de l'hôpital Pasteur, à Poitiers, le samedi 5 octobre, à 10 heures.

– Mme Françoise Rezeau,
son épouse,
François et Laurence Rezeau,
Philippe et Sylvie Rezeau,
ses enfants,
Martin, Myriam, Geoffroy, Ambroise, Etienne et Louis,
ses petits-enfants,
Mme Madeleine Girbouille,
sa belle-mère,
Ses sœur, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Michel REZEAU,

survenu le 30 septembre 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 4 octobre, à 15 heures, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

65, rue d'Amsterdam,
75008 Paris.

– Les membres du conseil d'administration de la fondation FERCIS
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel REZEAU,
vice-président de la fondation,

survenu le 30 septembre 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 octobre, à 15 heures, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

– Le conseil d'administration,
Le délégué général,

ont le regret de faire part du décès de

M. Michel REZEAU,
président du groupement des entreprises sidérurgiques et minières,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,

à l'âge de soixante-six ans.

Un office religieux aura lieu à l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e, le vendredi 4 octobre 1996, à 15 heures.

Hommages

– L'association des amis de Varsovie rend hommage à son sociétaire

Claude KELMAN,

pour son dévouement à la communauté juive.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le jeudi 10 octobre, à 18 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, à l'intention de

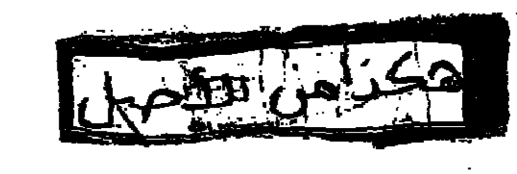
Bernard JOFFRE,

décédé au Québec, le 12 août 1996.

– M. Henri Vergne,
Mme Marie-Françoise Boussuge,
Ses petits-enfants Emilie et Maxime,
vous prient d'assister à la messe qui sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, le samedi 5 octobre, à 9 heures, au souvenir de

Mme Alice VERGNE,

décédée à Mauriac, le 22 juillet 1996.



La croisade pour l'emploi de Jacques Santer

Discret, mais entêté, le successeur de Jacques Delors pense que le salut de l'Europe passe par la réduction massive du chômage. Il lui reste à convaincre chefs d'Etat et partenaires sociaux de l'efficacité de son pacte de confiance contre ce fléau

LA désignation de Jacques Santer, candidat de la dernière minute à la présidence de la Commission européenne, le 21 juillet 1994, avait été accueillie d'autant plus fraîchement que l'opinion avait mal accepté le veto intempestif de John Major à la candidature de Jean-Luc Dehaene, le premier ministre belge, qui bénéficiait du soutien – en l'occurrence encombrant – de la France et de l'Allemagne. Cet autre premier ministre, mais d'un grand duché comptant 300 000 habitants, supposé sans grande influence, n'était-il pas condamné, après dix années du magistère de Jacques Delors, à faire modeste figure ? Sa nomination ne témoignait-elle pas de la volonté de certains pays membres de rabaisser une Commission aux appétits jugés excessifs ?

« *Sa convivialité l'a desservi, car on l'a prise pour de la faiblesse. C'est vrai qu'il n'aime pas choquer, et certains ont vu là une absence d'opinion. En outre, ce n'est pas un stakhanoviste comme Delors, mais la présidence de la Commission est un poste politique où il faut privilégier le plus important* », raconte Alain Georges, le président du comité de direction de la Banque générale de Luxembourg, qui fut l'un de ses condisciples au barreau de Luxembourg.

Pourtant, cet homme de consensus, capable d'écouter, de se montrer patient, a su, à plusieurs reprises depuis dix-huit mois, faire preuve de fermeté, rehaussant ainsi sa propre image et celle de son institution. « *On a découvert un autre Santer* », résume Jim Cloos, son chef de cabinet, en se souvenant des doutes qui avaient accompagné sa prise de fonction, le 23 janvier 1995.

Premier point marqué, début 1995 : la répartition des portefeuilles au sein du collège. Tâche délicate, où il fallait faire la place, pour cause d'élargissement de l'Union, aux nouveaux venus autrichiens, finlandais et suédois. Vingt commissaires, vingt « divas », à satisfaire ! Le Britannique Sir Leon Brittan, brillant, compétent, qui, dans la précédente Commission, gérait l'essentiel des relations extérieures, s'estimait en droit, malgré l'échec de sa candidature à la présidence (une seule voix s'était portée sur son nom), de réclamer une place de choix, celle d'un vice-roi en quelque sorte.

Jacques Santer, habile à la manœuvre, réussit, sans trop jouer les Machiavel, à user des ambitions des uns pour contenir celles des autres, en l'occurrence surtout celle de l'orgueilleux Brittan, et parvenir en un temps record à une solution somme toute équilibrée. Le portefeuille de Sir Leon fut quelque peu écorné, privé des relations avec les pays d'Europe centrale, limité, si l'on peut dire, à la politique commerciale et aux relations avec les nations industrialisées. Prix de consolation, il fut élu, ainsi que Manuel Marin, autre vedette au caractère difficile, vice-président de la Commission.

« *La Commission est une maison compliquée, où la discipline n'est pas la qualité première. Le président y a plus d'influence que de pouvoirs. Santer a la faculté de calmer le jeu, on vient le chercher comme arbitre. Quand c'est nécessaire, il fait acte d'autorité* », explique Jim Cloos.

Centriste, bon catholique, Jacques Santer passe pour avoir le cœur à gauche, sans ignorer pour autant les contraintes de l'économie : au grand duché du Luxembourg, il fut ministre du travail, mais aussi ministre des finances, avant de devenir, en 1984, chef du gouvernement. « *Il connaît les problèmes des travailleurs et les respecte* », reconnaît John Castegnaro, le président de l'OGBL, le syndicat socialiste luxembourgeois.

Son idée de pacte de confiance pour l'emploi, qu'il a lancée en janvier dernier, ne s'explique pas uniquement par la fidélité au « *modèle social européen* » – ce « *modèle rhénan* » –, auquel adhèrent démocrates-chrétiens et sociaux-démocrates du Vieux Continent. L'enjeu, tel qu'il le perçoit, est d'une autre dimension, puisque c'est l'UEM (Union économique et monétaire) et, peut-être, l'ensemble du projet européen qu'il s'agit de sauver. Parviendra-t-on à la monnaie unique, à la date fixée du 1er janvier 1999, alors que le nombre de chômeurs dépasse les 18 millions au sein de l'Union européenne, qu'il continue à progresser dans certains Etats membres, dont la France ? Le pourra-t-on, sans provoquer une révolte majeure, alors qu'une partie croissante de l'opinion, venant ainsi grossir les rangs des eurosceptiques, impute aux disciplines qu'impose le respect des critères de convergence définis par le traité de Maastricht l'atonie actuelle de l'activité économique ?

> « La Commission est une maison compliquée, où la discipline n'est pas la qualité première. Le président y a plus d'influence que de pouvoirs »

Il y a une part de tactique dans le programme d'action que, depuis le début de l'année, Jacques Santer soumet inlassablement au Parlement européen, et, à l'occasion d'un tour des capitales, aux chefs d'Etat et de gouvernement de chacun des pays membres. Lors du conseil européen des 21 et 22 juin à Florence, les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze, comme s'ils croyaient possible de passer en force, n'ont réservé qu'un accueil poli aux mises en garde que leur adressait sur ce thème Jacques Santer.

« *Il a présenté un plan qui lui ressemble* », constatait un diplomate belge. Nulle vanité d'auteur en premier lieu ! Le président de la Commission a mis délibérément ses pas dans ceux de son prédécesseur, ressorti le Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi de Jacques Delors, que le conseil européen avait « *approuvé* » à plusieurs reprises depuis qu'il en avait pris connaissance en décembre 1993, sans que rien de tangible en résulte.

D'un programme de sortie de crise intelligemment conçu, mais peut-être déroutant, parce que mariant souvent la carpe et le lapin (rigueur budgétaire, politique de grands travaux...), les chefs d'Etat et de gouvernement n'avaient fait qu'une lecture trop sélective, s'arrêtant sur l'aspect spectaculaire, les réseaux transeuropéens – TGV et autoroutes – sans pour autant parvenir à des conclusions autorisant les premiers coups de pioche !

« L*E chômage peut être réduit* », proclamait le Livre blanc, invitant la Communauté à se fixer comme objectif la création de 15 millions d'emplois, qui permettrait de réduire le chômage de moitié d'ici à la fin du siècle. Le pacte de Jacques Santer s'efforce de donner un tour concret à cette superbe ambition. Il propose aux différents acteurs de s'engager chacun à son niveau : politique macroéconomique favorable à l'activité, achèvement du marché intérieur (notamment par le déblocage de trois dossiers prioritaires : statut de société européenne, cadre légal pour les inventions biotechnologiques, marché commun de l'électricité), réforme du marché de l'emploi.

Pour rendre celle-ci possible, le président de la Commission a sollicité les partenaires sociaux, patronat et syndicats. Le dialogue social, qui a si bien réussi au grand duché, c'est un peu le « joker » de Jacques Santer. L'invitation ainsi faite n'a guère soulevé d'enthousiasme. François Perigot, ancien « patron des patrons » français et actuel président de l'Unice (l'Union des industriels de la Communauté), a multiplié les déclarations expliquant que les problèmes d'emploi ne pouvaient être gérés qu'au niveau national, ou bien à celui des entreprises, et que l'Europe ne pouvait guère intervenir de façon utile. Dans une telle ambiance, la table ronde organisée à l'initiative de la Commission en avril ne pouvait que se solder par un échec.

Jacques Santer « *est entêté dans le bon sens du terme, c'est-à-dire persévérant, n'abandonnant pas vite une idée* », dit Albert Frère, le financier belge, qui l'a souvent rencontré pour négocier le développement de la CLT (Compagnie luxembourgeoise de télévision) et s'est lié avec lui d'amitié. La table ronde de Bruxelles fut donc suivie, en juin à Rome, par une conférence tripartite (syndicats, patronat, ministres du travail), du type de celles qu'il présidait à Luxembourg. L'ambiance y fut déjà meilleure : pas en avant appréciable, en effet, les partenaires sociaux y acceptèrent l'idée d'une négociation sur le thème sensible du temps partiel.

Quelques jours plus tard, à Florence, les chefs d'Etat et de gouvernement n'eurent pas le courage de saisir la balle au bond. Tout en répétant que la lutte contre le chômage demeurait prioritaire, ils évitèrent de prononcer les mots qui auraient pu donner l'impulsion nécessaire au projet Santer.

« *Il y avait là un paquet de mesures cohérent, peu spectaculaire, mais qui tenait la route. Les gens ont eu l'impression que Jacques Santer était renvoyé dans les cordes, ce qui est mauvais pour tous* », estime le diplomate belge déjà cité, ajoutant, en forme d'explication : « *Le conseil européen avait peur de Jacques Delors, qui avait une audience, y compris au Royaume-Uni. Il n'a pas peur de Jacques Santer.* »

Ce semi-fiasco, en vérité davantage un loupé du conseil européen qu'un faux pas de Jacques Santer, n'est pas passé inaperçu. Emilio Gabaglio, le secrétaire général de la CES (Confédération européenne des syndicats), un chaud partisan de l'initiative prise par Bruxelles et qui récuse l'idée accréditée par le patronat qu' « *on peut tout traiter au niveau européen, sauf l'emploi* », se demande si le président de la Commission « *est aussi bagarreur qu'on le souhaite* » et note que « *sa capacité à convaincre reste à prouver* ».

SES talents de médiateur s'avérèrent, en revanche, particulièrement utiles pendant la phase de tension qui, en 1995, suivit la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique. Ritt Bierregaard, commissaire danoise chargée de l'environnement, une femme de caractère parfois excessive, aurait volontiers entraîné le collège dans une crise ouverte avec la France. Conscient que la Commission n'avait pas compétence pour juger de l'opportunité des essais, aussi controversés fussent-ils, Jacques Santer, sans aucunement renoncer aux pouvoirs que lui accordaient les traités, parvint à empêcher une telle dérive.

Il adopta la même attitude exempte de démagogie au Parlement européen, acceptant de faire l'objet de critiques très vives. Depuis, ses relations avec l'Assemblée, qu'il respecte et à laquelle il consacre une partie importante de son temps, se sont améliorées, pour devenir pratiquement sans nuages. C'est devant le Parlement européen, lequel d'ailleurs l'appuie, qu'il est venu exposer à plusieurs reprises, et à chaque fois en primeur, ses projets sur l'emploi.

« *Ce n'est pas un tordu. Dans une négociation, il abat ses cartes* », observe Albert Frère. De fait, sur les dossiers qu'il juge essentiels, le président de la Commission sait parler sans fard. Parfaitement conscient de la place centrale qu'occupe aujourd'hui, dans la construction européenne, la mise en place de la monnaie unique, il appuie efficacement les efforts d'Yves Thibault de Silguy, le commissaire français qui a la responsabilité du dossier. Ainsi, lors du conseil européen extraordinaire de Majorque, en septembre 1995, il rabroua sévèrement Théo Waigel, le ministre allemand des finances, qui avait semé la perturbation sur les marchés des changes en réclamant, pour le passage à la troisième phase de l'UEM, des conditions encore plus sévères que celles posées par le traité de Maastricht. Vieille et précieuse complicité : le chancelier Helmut Kohl approuva la réprimande.

Les Anglais ne sont pas encore revenus de la volée de bois vert venue de Bruxelles lorsque, mécontents du maintien de l'embargo sur leurs exportations de viande bovine, que leur imposait l'Union en raison de l'épidémie de la « vache folle », ils ont tenté de faire pression sur leurs partenaires en bloquant les travaux communautaires.

De même, récemment, le président Santer n'a pas mâché ses mots pour dénoncer « *le comportement unilatéral et à tous égards inacceptable* » des Américains lorsqu'ils ont adopté les lois Helms-Burton, puis D'Amato, qui menacent les entreprises européennes faisant des affaires avec Cuba, la Libye ou l'Iran.

Ce style direct, mais sans arrogance, est porté au crédit du président de la Commission. Jacques Santer n'est pas pour autant au bout de ses peines : la maladie de la « vache folle » continue de courir, le sort de la monnaie unique n'est pas définitivement assuré et l'Union compte toujours son trop-plein de chômeurs. Emilio Gabaglio affirme que le pacte pour l'emploi « *n'est pas une affaire perdue pour la CES* ». Après le contretemps de Florence, Jacques Santer a laissé percer sa déception et assuré qu'il maintiendrait le cap. Il a là encore une démonstration à compléter.

Philippe Lemaître
Dessin : Rick Tulka

Racisme et biologie

par André Pichot

Après les récentes déclarations de M. Le Pen sur l'inégalité des races, *Le Monde* a publié un éditorial (le 11 septembre), puis un article (de Nicolas Weill, le 13) qui font appel à la biologie et à son histoire d'une manière quelque peu incertaine. Signe du biologisme ambiant, plutôt que de s'attaquer à la notion d'inégalité, ces textes semblent s'en prendre à celle de race. Faut-il rappeler que la biologie n'a rien à dire sur l'égalité, et que celle-ci relève de la philosophie du droit, pas de la génétique ?

En biologie, la race est une subdivision de l'espèce. Elle réunit les individus qui, au-delà des différences individuelles, présentent tous certaines particularités héréditaires assez marquées pour les caractériser nettement en tant que groupe, mais insuffisantes pour que ce groupe constitue une espèce distincte.

La définition est vague : on ne précise pas quels caractères sont concernés, ni à partir de quelle limite leur variation entraîne l'appartenance à une race plutôt qu'à une autre. Par ailleurs, du fait de leur interfécondité, une gradation régulière reste possible entre les races ainsi définies (l'espèce est donc toujours l'unité taxonomique de base).

Il n'en est pas moins vrai que, chez les hommes comme chez les animaux et les plantes, il existe des races différentes, nées vraisemblablement de l'isolement géographique et de l'endogamie. Il est assez facile de les distinguer, même si ça ne présente souvent aucun intérêt, car leur définition, aussi imprécise soit-elle, n'est pas totalement arbitraire.

Il y a en effet des corrélations statistiques plus ou moins fortes entre les traits sujets à variations (ainsi, dans l'espèce humaine, les cheveux crépus sont plus souvent associés à une peau sombre qu'à une peau claire, etc. ; *idem* pour des caractères physiologiques comme les groupes sanguins). Les traits les plus fortement corrélés dessinent une sorte de « portrait-robot », flou mais relativement efficace, du type racial.

Ne sont toutefois ainsi caractérisables que quelques grands groupes ; les subdivisions plus fines deviennent vite imaginaires (d'autant plus que la rupture de l'isolement géographique et de l'endogamie a créé toutes sortes de métis qui forment des ponts reliant ces groupes).

En soi, cette diversité de races n'a pas grande importance et ne gêne guère que les partisans de l'uniformité. Le problème vient de ce que, depuis Darwin, les biologistes ont pris l'habitude de considérer les différences en termes d'avantage évolutif ; notamment les différences raciales, puisque l'orthodoxie veut que l'évolution résulte du triomphe d'une variété (une race) sur une autre au sein de la même espèce.

Dans cette optique, la race s'inscrit dans une échelle de valeurs sanctionnée par la sélection naturelle. L'évolution étant souvent comprise comme un progrès, et le progrès comme un idéal, cette échelle de valeurs évolutive est devenue une hiérarchie en valeur absolue.

Le biologisme triomphant de la fin du XIXe siècle a considéré que, dans l'espèce humaine, les différences de civilisation provenaient de différences biologiques. L'évolutionnisme a donc compris la classification naïve des sociétés (du sauvage au civilisé) comme une classification de races, et il en a fait une échelle d'évolution biologique, une hiérarchie. C'est là l'origine des théories « scientifiques » de l'inégalité raciale, de l'eugénisme raciste et des diverses sociobiologies qui ont émaillé tout le XXe siècle.

La race était alors « définie » par un mélange informe de critères culturels et biologiques plus ou moins confondus. Sa valeur dépendait de sa position dans l'évolution de l'espèce humaine, selon une gradation allant d'un être supposé proche du singe jusqu'à l'homme supérieur (l'Européen blanc), gradation qui recouvrait en fait la classification des sociétés. Celles-ci étant hiérarchisées selon leur développement technique, la hiérarchie raciale était assimilée à une hiérarchie de développement intellectuel (d'où la thèse voulant qu'à partir de l'homme l'évolution biologique concerne l'intelligence plus que le corps, intelligence réduite au cerveau que l'on va peser et mesurer de toutes les manières).

Le raisonnement est évidemment spécieux de A à Z, mais, n'en déplaise aux spécialistes de l'évolution qui aimeraient se dépêtrer de *ce triste héritage*, il a eu ses beaux jours, des beaux jours qui ont duré près d'un siècle : leurs prédécesseurs ont adoré l'inégalité raciale et s'en sont fait une spécialité. Le chef-d'œuvre du genre est la classification de Haeckel : douze espèces humaines divisées en trente-six races, elles-mêmes scindées en une multitude de sous-races, toutes hiérarchisées.

La question du racisme pseudobiologique dépasse donc largement l'antisémitisme nazi auquel on le réduit souvent : il vient de bien plus loin. Dans son article, M. Weill cite les inévitables Carrel, Verschuer et autres Montandon : c'est que les sympathies, hitlériennes ou pétainistes, desdits personnages sont là pour tout expliquer (c'est-à-dire ne rien expliquer).

Mais que dire du biologiste britannique Julian Huxley, humaniste et social-démocrate, qui, en 1941, crut bon de faire l'éloge de l'eugénisme et d'attribuer aux *« nègres authentiques »* (sic) une intelligence héréditairement inférieure.

En 1941, Auschwitz ne fonctionnait pas encore, mais les Allemands se faisaient déjà la main en gazant leurs malades mentaux, au vu et au su du monde entier et sous les protestations bien solitaires de l'évêque de Münster, Mgr von Galen. Que dire de ce Huxley, sinon qu'il fut nommé directeur de l'Unesco en 1946 ?

Que dire du communiste Hermann Müller, généticien américain d'origine juive allemande qui, en 1933, alla travailler en URSS en espérant convaincre Staline d'adopter une politique eugéniste ? Il dut quitter les lieux en 1937 sous la pression de Lyssenko. Qu'en dire, sinon qu'il reçut le prix Nobel de médecine en 1946 (après avoir démissionné de l'Académie des sciences d'URSS et dénoncé le lyssenkisme, mais pas l'eugénisme qu'il professa jusqu'à la fin de ses jours en 1967) ?

Ces deux-là sont les plus pittoresques, mais ce ne sont pas les seuls, ni les pires. On pourrait en évoquer bien d'autres qui, sans être sympathisants du nazisme, alimentèrent de leur délire les thèses eugénistes et racistes.

Si, comme le note M. Weill, les raciologues allemands furent relativement épargnés à la fin de la guerre, dès lors qu'ils n'avaient pas les mains trop directement tâchées de sang, c'est souvent qu'ils se sont contentés de mettre le mot *« juif »* là où les généticiens des pays démocratiques mettaient le mot *« nègre »*.

*Lorsqu'on évoque les lois eugé*nistes allemandes de 1933, on oublie souvent que de nombreux pays s'étaient depuis longtemps dotés d'un arsenal législatif comparable, les Etats-Unis en tête (depuis 1907) ; et cela sur le conseil avisé de grands biologistes et médecins, tous philantropes avérés.

Lorsqu'on évoque les lois antisémites allemandes de 1935, on oublie non moins souvent que la ségrégation raciale était l'ordinaire aux Etats-Unis et dans la plupart des colonies (soit la quasi totalité de l'Afrique et une bonne partie de l'Asie). Ségrégation justifiée par les classifications raciales précédemment évoquées et gracieusement fournies par d'éminents biologistes.

Les nazis eux-mêmes se sont affranchis du racisme « scientifique » alors admis, pour en fabriquer un qui leur convenait mieux et qu'ils ont justifié tout aussi « scientifiquement » en faisant des *juifs une race inférieure (ils ont eu quelque mal à définir cette « race », ainsi que le remarque* M. Weill, mais pas plus que Haeckel *qui, lui, la rangeait dans la catégorie supérieure).*

L'antisémitisme nazi est la forme extrême, caricaturale, et déviante, du racisme pseudobiologique ; ce n'en est pas l'origine. Son évocation peut servir de mise en garde, elle ne remplace pas une analyse.

Ces théories anthropobiologiques ont quasiment disparu après la guerre, en raison des horreurs nazies, mais aussi de la domination de la génétique moléculaire, qui a éclipsé la génétique des populations à laquelle elles étaient souvent liées. Depuis quelques années et un peu partout, ce racisme revient à la mode sous sa forme *antérieure au nazisme. On peut* bien sûr l'expliquer par les difficultés socio-économiques (chômage, immigration, etc.), mais il est difficile de ne pas rapprocher cette résurgence du fait que, pour des motifs qui relèvent du commerce autant que de la science, *les généticiens ont cru bon* de réactiver le pangénétisme.

> Depuis quelques années,
> le racisme revient à la mode
> sous sa forme antérieure au nazisme.
> Il est difficile de ne pas rapprocher
> cette résurgence du fait
> que les généticiens ont cru bon
> de réactiver le pangénétisme

*Quand certains biologistes dis*tillent aux médias, qui les reprennent avec d'autant plus de zèle qu'elles sont scabreuses, des informations sur de pseudo-découvertes de gènes du crime, de l'alcoolisme, de l'homosexualité, de l'inadaptation sociale, ou de n'importe quoi – à propos : pourquoi les généticiens sérieux ne démentent-ils pas ?

Quand de grands journaux (dont Le Monde) prétendent que nous sommes menacés par quatre mille maladies génétiques (un conseil : les journalistes devraient apprendre à compter : si chacune de ces maladies tuait cent personnes par an en France – ce qui est peu à l'échelle d'un pays –, ensemble, elles seraient responsables de *quatre cent mille morts, soit* les trois quarts de nos quelque cinq cent vingt-cinq mille décès annuels ; à ce rythme, nous serons bientôt tous des malades génétiques).

Quand une revue de vulgarisation *scientifique fait sa couverture* sur les *« mystérieux gènes de l'intelligence »* (sic), etc., comment s'étonner que l'inégalité des races revienne à la mode. Et comment expliquer au public que seuls les caractères raciaux feraient exception dans l'hérédité généralisée dont nous sommes menacés ?

Ces grandes manœuvres médiatiques sont manifestement destinées à soutenir certaines entreprises, comme le décryptage du génome humain, dont l'intérêt scientifique n'est peut-être pas à la hauteur de l'investissement réclamé, et qui pourraient bien servir de cache-misère à une biologie qui a épuisé le paradigme dans lequel elle travaille depuis quarante ans, sans avoir trouvé par quoi le remplacer.

Ce serait plus lamentable que scandaleux si, d'une part, ces opérations médiatico-financières ne contribuaient pas, par leur héréditarisme forcené, à alimenter le racisme et si, d'autre part, elles ne prenaient pas parfois une tournure malpropre. Ainsi, la *manière dont* la génétique utilise les enfants malades *pour financer ses projets*, rappelle fâcheusement les méthodes de certains politiciens qui arguent des enfants assassinés pour promouvoir le racisme : dans les deux cas, le même racolage émotionnel.

L'organisation policière, et raciste, de la société n'empêchera jamais que, de temps en temps, un enfant soit tué par un fou. Le génétisme médical à tous crins n'empêchera pas plus que, de temps en temps, naisse un enfant affecté d'une maladie incurable.

Même si la question de l'égalité ne relève pas de la biologie (elle se fonderait plutôt sur l'absence de détermination biologique stricte qui fait de l'homme, quelle que soit sa race, un être éminemment perfectible), on suggérera aux biologistes de refréner leur génétomanie irresponsable et mercantile.

Qu'ils se souviennent que leurs illustres prédécesseurs (les Galton, Weismann, Haeckel, Pearson, Fisher, Davenport, Richet, Carrel, Huxley, Müller, etc.) ont largement contribué à écrire les paroles que Hitler a mises en musique. Rappel : en 1934, Rudolf Hess prétendait que le *national-socialisme* n'était rien d'autre que de la biologie appliquée.

André Pichot *est chercheur (CNRS) en épistémologie et histoire des sciences.*

Un nouveau délit d'opinion : faire de la politique

par Bruno Latour

Pour combattre l'extrême droite, on nous concocte une loi qui interdit d'opiner. Pas un chercheur – en sciences biologiques ou sociales – ne dira que l'égalité des races est un fait scientifique, pas plus évidemment que son contraire. Il faudrait définir la « race » et surtout l'étalon qui permet de mesurer l'égalité. Belle controverse en perspective. De grâce, qu'on ne mêle pas les sciences à cette galère. Il s'agit là d'une opinion politique qui vise à définir ceux avec lesquels on souhaite vivre dans l'avenir et ceux avec qui on ne souhaite vivre à aucun prix.

Il en est de l'égalité des races exactement de même que des régimes politiques. *Imagine-t-on une loi qui interdirait de nier en public la proposition suivante : « La république est la forme supérieure de gouvernement ? »* Evidemment qu'elle est supérieure, je le crois profondément, comme je crois à l'égalité des races. Mais quand j'affirme cela contre un monarchiste ou contre un raciste, j'opine pour faire avancer le monde dans lequel je veux vivre, je ne prétends pas détenir un savoir sur la substance naturelle des races ou des régimes. Quand je prononce ces opininons, je produis un monde à venir, je ne décris pas le monde tel qu'il est.

Nous sommes obsédés par le savoir, c'est là tout le problème ; nous prenons la France pour une immense salle de classe et les Français pour des écoliers qui doivent apprendre leurs leçons. S'ils ont des mauvaises notes au cours sur les races, on va leur rajouter quelques heures au programme. Or la politique produit des volontés, elle ne transmet pas des savoirs. Les savoirs du professeur existent avant d'être transmis et ne composent pas avec les ignorants ou les cancres. La volonté politique se forme après avoir circulé et compose avec *tous*, y compris les ignorants, les teigneux, les gueulards.

Peut-être qu'à la fin les deux se rejoindront et que l'opinion commune ressemblera en effet au savoir scientifique ; il n'empêche qu'on les a obtenus autrement ; qu'on doit les obtenir autrement ; leur forme propre de vérité en dépend. En prenant l'une pour les autres, on paralyse la vie politique (sans parler de la vie scientifique rendue incompréhensible).

Nous ne mesurons pas assez, il me semble, que nous avons pour la première fois au pouvoir des hommes politiques qui ne font plus du tout de politique. Ils enseignent aux Français les leçons que ceux-ci doivent apprendre au nom de la science. Ils transmettent des *contraintes*, ils ne composent pas des volontés peu à peu. Ils n'ont plus de sens politique, sinon le machiavélisme et le goût des affaires, utiles certes pour mettre en oeuvre une volonté, mais insuffisante pour la produire.

De Gaulle avait eu l'expérience de recomposer, tête de pipe par tête de pipe, la totalité du corps politique depuis un général exilé à Londres jusqu'à la France tout entière. Même Mitterrand avait dû repartir plusieurs fois de zéro et se *refaire un électorat par agrégation* progressive. Aujourd'hui, nos hommes politiques croient qu'ils n'ont pas plus à composer leur auditoire qu'un professeur rentrant dans son lycée. Ils jettent un coup d'œil à la liste toute faite et commencent leur cours.

Un seul homme politique en France ne se prend pas pour un professeur et ne prétend pas enseigner des vérités. Il gueule, et quand il le fait d'autres se reconnaissent en lui. Est-ce qu'ils adhèrent à ses idées ? Non, ils adhèrent à la façon dont il les produit, au ton rageur qui exprime avec clarté son rejet du savoir, à ce refus de rabaisser la politique à une simple transmission de contraintes inéluctables contre lesquelles il n'y a rien à faire sinon baisser les bras.

Un seul homme politique en France ne se prend pas pour un professeur et ne prétend pas enseigner des vérités. Il gueule, et, quand il le fait, d'autres se reconnaissent en lui

C'est contre lui justement que l'on veut faire une loi au lieu de faire, contre lui, de la politique. *Qu'on montre qu'il se trompe politiquement en composant pas à pas*, quartier après quartier, une autre volonté politique avec les mêmes gens. Qu'on n'essaye pas de le combattre légalement, savamment, *professoralement, en prétendant* qu'il transmet des erreurs. C'est justement ce qui fait son succès. Il ne transmet pas des vérités. Il ne transmet rien. Il exprime. On peut en être choqué. *Mais ne confondons* pas les erreurs qu'il éructe avec la vérité très juste qu'il énonce : la politique n'est pas une salle de classe.

On prétend les Français racistes *parce que, selon les sondages*, ils rejetteraient l'étranger. Là encore, cocher les cases d'un questionnaire ne veut pas dire passer un « test de connaissance ». *S'ils cochent les réponses qui correspondent aux opinions* de l'extrême droite, c'est parce qu'ils n'ont pas d'autres moyens d'indiquer que le ton leur paraît juste, même si les idées sont *fausses, comportement scandaleux* en salle de cours mais légitime sur la place publique. Ils se reconnaissent dans des propos qui ne sont pas des savoirs sur les étrangers, mais une revendication toute *simple : que l'on traite les questions* politiques avec des moyens politiques. Non, les Français ne sont pas racistes par nature, il n'y a pas de nature ni de destin en politique, *pas plus qu'il n'y a* de race naturelle ni de destin racial.

A travers le dernier discours politique qui leur reste, celui de l'immigration, les Français rejettent l'obligation qu'on veut leur imposer de *prendre l'acceptation de l'étranger* pour un fait acquis, pour un fait définitif, pour un fait naturel, pour un fait inéluctable, pour un fait dans la composition duquel ils n'entreraient pour rien. *Ils vibrent donc à* celui qui dit : « *chassons les étrangers* ». Mais ils ne croient pas plus à ce qu'il dit, que les électeurs de l'UDF à l'économie politique. Ils se servent du thème de l'étranger, de *la race, pour rappeler que* la France doit être composée pas à pas de tous ses membres ; qu'il n'y a rien d'inéluctable dans sa composition, de définitif dans son appartenance.

C'est ceux qui refusent de naturaliser la race et ce sont les antiracistes, au contraire, qui la naturalisent, la substantialisent, en faisant une loi pour qu'on ne puisse plus *en parler, pour qu'on ne puisse* plus décider librement qui nous voulons être, et combien, et de quelle couleur de peau. S'il n'y a plus qu'un seul homme qui sache faire de la politique, ce n'est *vraiment pas la faute des Français*, c'est la faute de ceux qui lui laissent tout le terrain en se réfugiant derrière les vérités indiscutables et les lois inéluctables qu'ils énoncent à *l'abri de leur pupitre. En parodiant* Mark Twain, on pourrait dire de cette loi scélérate sur le délit d'opinion : « *Il n'y a pas d'extrémités auxquelles un homme ne se livrerait pour éviter de penser politiquement.* »

***Bruno Latour** est philosophe.*



Le Nobel pour Pascal Salin !

par Denis Clerc

ON saura gré à Pascal Salin d'avoir magistralement déchiré (*Le Monde* du 25 septembre) le rideau d'ignorance qui nous voilait les yeux et nous empêchait de reconnaître la réalité : Keynes est un imposteur et Say un génie. Car écrire, comme l'a fait Say : « *Soit qu'on dépense improductivement une épargne, soit qu'on la dépense productivement, elle est toujours dépensée et consommée ; et ceci détruit une opinion fausse, quoique généralement répandue, c'est que l'épargne nuit à la consommation* », ou écrire, comme Salin, que l'épargne d'un individu « *ne disparaît pas, elle conduit simplement à substituer une demande de biens d'investissement à une demande de biens de consommation* », c'est écrire la même chose, à la différence de style près.

Oui, ce grand retour en arrière est une perspective exaltante

Pour en finir avec la crise, il est urgent, comme le préconise Pascal Salin, d'en revenir aux classiques, à l'économie solide et vertueuse du XIXe siècle. Celle ou celui qui épargnait était aussi celui qui investissait, dans sa boutique ou son usine : un circuit court garant de plein emploi. L'économie où il n'existait pas de contrat de travail, mais seulement un contrat de louage de services, que chacun pouvait rompre à sa guise. La société où l'impôt sur le revenu n'existait pas, non plus que toutes ces fadaises de protection sociale qui font que contraindre les riches à payer pour les pauvres revient à encourager la fainéantise et à détruire l'incitation à produire. La nation d'avant Jules Ferry, lorsque n'existait pas le grand et ruineux monopole de l'Université publique. Lorsque, enfin, chacun pouvait librement capitaliser pour prévenir ses vieux jours, l'ouvrier du textile mulhousien comme le maître de forges.

Oui, ce grand retour en arrière est une perspective exaltante. Comme le souligne Pascal Salin, nous pourrons en finir avec le chômage, avec la pauvreté, avec la langueur de la croissance économique, avec les fluctuations d'activité. Renouer enfin avec la brillante économie du XIXe siècle, lorsque le chômage n'existait pas, que les crises étaient inconnues, que l'incitation à produire donnait ses pleins effets, et que l'industrie française, celle des savetiers et des fabricants de chandelles, était en plein essor.

Bien que je sache Pascal Salin d'une modestie à toute épreuve, je souhaiterais vivement que les jurés du prix Nobel – qui n'ont pas pu avoir la tentation de couronner Keynes, heureusement mort avant que le prix ne soit doté par la Banque de Suède – distinguent notre estimé professeur. Ce serait le quatrième président de la société du Mont-Pèlerin à être couronné ainsi, après Milton Friedman, Friedrich V. von Hayek et Gary Becker. Et grâce à l'action persévérante de la Banque de Suède, nous ferions un pas de plus vers la vérité.

***Denis Clerc** est directeur d'« Alternatives économiques ».*

AU COURRIER DU « MONDE »

INTERDIT AUX CHIENS ET AUX NOIRS

Nous sommes une famille allemande qui passait ses vacances à La Terrière - *La Tranche-sur-Mer*, profitant d'une très belle plage qui, pendant la saison, est interdite aux chiens. Notre fille (trois ans) a horriblement peur des chiens. Nous trouvons fort agréable de nous retrouver sur une plage propre et aussi surveillée jusqu'au début du mois de septembre. Le 16 septembre, un homme avec un très grand chien arriva sur la plage. Le chien commença à sauter et à courir sur le sable. Alors, je suis allé vers cet homme, le priant d'une manière courtoise, je le crois, de s'éloigner de cette partie de la plage qui était normalement interdite aux chiens. Non seulement l'homme ne voulut pas changer de place, mais il dit une chose qui me rappela des vieux journaux quand il s'agissait de l'Afrique du Sud d'autrefois : « *Si on interdit la plage aux chiens, il faut l'interdire aussi aux Noirs !* » Pour moi, cet incident était d'autant plus douloureux que nous étions à ce moment en compagnie d'une petite fille noire d'une maison de notre voisinage. *Le racisme de tous les jours ?*

**Lothar Müller,
Oberhausen (Allemagne)**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Echec américain au Proche-Orient

BILL Clinton n'a donc pas ébranlé Benyamin Nétanyahou. Plus de trois heures de discussions à Washington entre le premier ministre israélien et Yasser Arafat, sous haute surveillance américaine, mardi et mercredi, n'ont produit qu'un pauvre résultat : fixer un autre rendez-vous... Israéliens et Palestiniens se retrouveront dimanche, chez eux, pour poursuivre ce qui ressemble de plus en plus à un dialogue sans objet. En public au moins, le chef de la droite nationaliste israélienne n'a fait aucune concession : rien sur le fameux tunnel de Jérusalem, pas de date pour le retrait de l'armée de la ville palestinienne d'Hébron, pas un mot, bien sûr, sur l'arrêt de la colonisation des territoires. Le chef de l'Autorité palestinienne repart bredouille pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, où la tension est extrême.

Il y a plus. L'apparent échec de la rencontre de Washington sous le haut patronage d'un Bill Clinton en voie de réélection marque peut-être un tournant dans la politique américaine au Proche-Orient. Habituellement, les Etats-Unis remplissent, seuls, exclusivement, le rôle de la puissance capable de peser sur Israël. Les liens privilégiés – militaires, économiques, mais aussi affectifs – qu'ils entretiennent avec lui leur ont presque toujours permis de faire évoluer l'Etat hébreu. Depuis 1967, c'est seulement de Washington que les Israéliens ont accepté les incitations à aller de l'avant vers une paix qui satisfasse les aspirations des Palestiniens. Jimmy Carter avait su faire pression sur Menahem Begin, et George Bush sur Itzhak Shamir, quitte à utiliser la menace.

Cette capacité d'influence sur Israël fait, aux yeux des Arabes, et notamment des Palestiniens, tout le prix de la médiation américaine. Elle confère aux Etats-Unis un monopole diplomatique : peu ou pas écoutés à Jérusalem, les Européens n'ont guère de poids politique auprès des Israéliens ; et les pays arabes le savent. Seulement, Bill Clinton paraît, aujourd'hui, faillir dans cette mission de grand médiateur proche-oriental incombant à tout président américain. Au printemps dernier, il n'a pas su ou pas voulu empêcher Shimon Pérès de se lancer dans une désastreuse aventure guerrière au Liban ; aujourd'hui, il ne peut pas ou ne veut pas faire céder un Benyamin Nétanyahou dont le programme vise, ouvertement, à torpiller le processus d'Oslo.

Que Hosni Moubarak ait pris la liberté d'infliger un camouflet à la Maison Blanche en ne se rendant pas à Washington en dit long sur le peu de confiance du président égyptien dans les capacités de M. Clinton à traiter avec Israël. Le baptiste Bill Clinton n'aime pas les conflits. Il croit plus dans les vertus de l'esquisse que dans le coup de poing sur la table. C'est pourtant un peu de cette technique qu'il eût fallu employer avec M. Nétanyahou.

Le résultat est clair : les Etats-Unis enregistrent une perte de crédibilité vertigineuse dans le monde arabe. Parce qu'ils revendiquent un monopole absolu sur le processus de paix, ils devront désormais porter une partie du blâme pour ses errements, voire son échec.

Presse : les mauvaises tentations du pouvoir

Suite de la première page

Enfin, en 1993, la présomption d'innocence a fait son entrée officielle dans le code civil : désormais, toute personne *« présentée publiquement comme étant coupable »* peut se tourner vers le juge des référés afin qu'il ordonne la publication d'un communiqué.

Tous ces textes – et en premier lieu celui sur la diffamation – ont permis de dessiner peu à peu les contours de la responsabilité et des devoirs du journaliste. S'il ne veut pas être condamné, le rédacteur doit impérativement respecter quatre principes fondamentaux : il doit poursuivre un but légitime, ne pas faire preuve d'animosité personnelle, s'appuyer sur une enquête *« sérieuse »*, se montrer prudent dans l'expression. *« Ce corpus issu de la jurisprudence recense avec précision les exigences déontologiques qui s'imposent à tous les journalistes,* résumait en 1993 l'avocat Jean-Marc Varaut. *Il s'agit en réalité de véritables préceptes moraux. »*

Pour le monde politique, ces textes ne suffisent pourtant plus. Irrités par le développement des « affaires », beaucoup d'élus souhaitent que le respect du secret de l'instruction soit absolu. Ils semblent ignorer que, dans la rédaction des textes, le silence ne s'impose ni aux journalistes, ni aux personnes mises en examen, ni aux témoins, ni aux parties civiles. Voté en 1957 au terme d'un *« accident de parcours parlementaire »*, selon le mot du professeur de droit Jacques Pradel – l'amendement du député Jacques Isorni avait été déposé à la suite d'un assassinat, en forêt de Rambouillet, qui avait suscité beaucoup d'émotion –, le secret ne concerne que les juges d'instruction, les experts, les officiers de police judiciaire et les greffiers.

Cette discussion récurrente sur le secret de l'instruction masque en réalité un autre débat, qui concerne le fonctionnement de la justice. L'émergence des « affaires », à la fin des années 80, a permis de mesurer l'extrême dépendance du pouvoir judiciaire français à l'égard du pouvoir politique. Aux termes du statut de 1958, le parquet, dont dépend l'avenir des procédures, est placé sous l'autorité directe du garde des sceaux.

Tous les mois, des dizaines de « dépêches » donnant des instructions dans les affaires individuelles partent donc en toute légalité de la place Vendôme. Lorsque l'on sait que la carrière des parquetiers dépend étroitement du bon vouloir de la chancellerie, on comprend que les procureurs soient tentés de se plier aux desiderata du garde des sceaux, voire de les devancer. *« Nous héritons d'une culture de soumission »*, résume le procureur Eric de Montgolfier.

CONTRE-POUVOIR

Tant que les tribunaux s'occupaient essentiellement de chèques sans provision et de vols, le système a perduré sans trop de heurts. Mais depuis que la justice s'intéresse aux élus, aux notables locaux et aux dirigeants d'entreprise, les ambiguïtés de ce statut sont apparues au grand jour.

La situation, il est vrai, est loin d'être claire : dans une affaire aussi « sensible » que celle de Mme Casetta – considérée comme une trésorière officieuse du RPR –, le procureur de Paris, Gabriel Bestard, peut, en toute légalité, recevoir des instructions de Jacques Toubon... lui-même ancien secrétaire général du RPR. Lorsque l'on sait que M. Bestard doit sa nomination au même Jacques Toubon, on comprend aisément les possibles errances de l'impartialité.

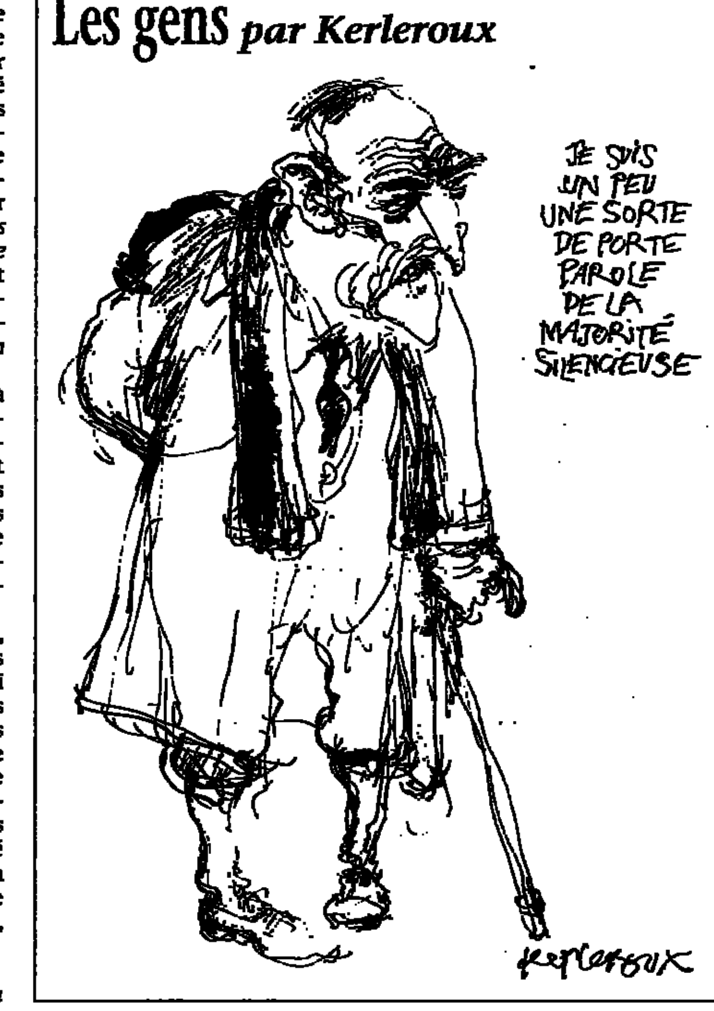
En rendant compte des « affaires », la presse a tenté de souligner jour après jour ces contradictions. Si les médias n'avaient pas fait état de l'enquête préliminaire sur les comptes du CDS, le garde des sceaux d'Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie, aurait-il ouvert de lui-même une information judiciaire sur le financement de son propre parti ? Si les enquêtes du conseiller Van Ruymbeke n'avaient pas été évoquées dans la presse, les comptes du Parti républicain auraient-ils fait l'objet, à Paris, d'une instruction dont l'ouverture a été repoussée pendant de longs mois par la chancellerie, en 1994 ? *« Je ne suis pas très sûr que secret et justice puissent faire bon ménage,* constatait en 1994 un ancien bâtonnier de Paris, Jean-René Farthouat. *Il y a toujours lieu de craindre que ce que l'on cache soit inavouable. »*

Nul ne songe pourtant à confondre aujourd'hui vérité médiatique et vérité judiciaire. Les journalistes, avec, parfois, leurs travers et leurs à-peu-près, ne pourront jamais se substituer aux magistrats. Dans une démocratie, le prétoire est le seul lieu où la justice puisse être rendue avec la solennité et la symbolique nécessaires.

Lorsqu'elle évoque les « affaires », la presse ne se lance d'ailleurs pas dans des enquêtes sauvages qui concurrenceraient celles des juges d'instruction. Elle se contente plus modestement de rendre compte jour après jour d'un travail judiciaire qui concerne tous les citoyens, puisqu'il explore les coulisses des moeurs politiques et de la moralité publique. Dans ce domaine, la presse se contente, en somme, de jouer son rôle : celui d'un simple, mais utile, contre-pouvoir.

Anne Chemin

Les gens *par Kerleroux*



Le doute

Suite de la première page

Certes, le président fait campagne ; mais l'élection présidentielle est derrière nous et l'impulsion qu'elle permettait d'espérer a disparu ! Certes, le premier ministre fait campagne ; mais les élections législatives sont dans dix-huit mois ! Comme on ne sait pas, ne veut pas, ou ne sait plus gouverner, on fait campagne. Mais qui peut encore y croire ?

Dans le système qui est le nôtre, les regards se tournent alors vers l'Elysée. Et chacun de se demander, légitimement, ce que peut faire un président confronté à un spectaculaire affaiblissement de son premier ministre, à une non moins spectaculaire offensive de l'extrême droite, tandis que le doute s'installe et n'est pas loin de l'atteindre à son tour.

Alain Juppé a désormais dépassé les profondeurs, déjà abyssales, qu'avait connues Edith Cresson en son temps. Les réformes ou projets qu'il énonce ou met en avant avortent, ou doivent être promptement ajournés. Une réforme électorale, qui, sous certaines conditions, pourrait être utile, passe pour un tripatouillage ; un projet paré de bonnes intentions anti-racistes devient attentatoire aux libertés ; la nécessaire adaptation du droit des sociétés devient une machine de guerre contre la presse et prend les allures d'une nouvelle amnistie, au moment où les juges anti-corruption se plaignent de ne plus pouvoir instruire librement. Enfin « la » bonne nouvelle que devait être la baisse des impôts passe pour une grosse ficelle destinée à masquer l'augmentation globale des prélèvements. Mais un premier ministre n'est pas là pour durer, ni nécessairement pour plaire ; sa présence est donc un mal relatif.

Plus grave est celle d'une extrême droite montante, et que plus personne ne paraît en mesure de maîtriser. Jean-Marie Le Pen, en effet, n'hésite plus à « s'extrémiser ». Afin de dresser un écran total entre lui-même et la majorité, afin de mieux exploiter les défaillances de celle-ci, il change de mot d'ordre et passe à l'offensive *dans des termes hallucinants,* proprement injurieux, parlant du gouvernement comme d'une *« association de malfaiteurs »*. Pendant qu'à droite, on en est encore à tenter de surenchérir sur le dos des immigrés, M. Le Pen, lui, a changé de terrain : il n'est plus le champion de l'ordre, mais le chantre de la *« révolution »* ; il dénonce les *« pourris »*, comme aux plus sinistres temps de l'entre-deux guerres. En clair, il colle à une aspiration au changement que la campagne de Jacques Chirac avait ravivée et à un air du temps déplaisant.

Prisonnière de son calendrier – celui, légal, des législatives –, une gauche atone laisse l'extrême droite s'installer comme seule force d'opposition. Sans doute croit-elle que la parenthèse du gaullisme ayant été refermée et le souvenir de l'holocauste s'étant estompé, la droite française retrouve l'une de ses composantes traditionnelles. Qu'il convient de la combattre, certes, mais de ne point trop s'en alarmer et en tous cas de ne pas ordonner la vie publique autour de cet *« astre noir »*. La réalité est pourtant que celui-ci commande déjà les faits et gestes de nombres d'élus sur le terrain, et qu'à un projet de loi anti-raciste répond immanquablement un autre projet de loi, anti-immigré celui-là.

Cette situation est sur le point de déboucher sur une mise en cause dangereuse du président de la République. Deux incidents récents – celui du coup de téléphone pour reprendre en main lui-même les députés de la majorité et celui destiné à corriger une attaque incompréhensible contre l'Italie – ont eu pour résultat de remettre en lumière le talon d'Achille de M. Chirac : le doute sur lui-même qu'il avait un temps réussi à effacer. Plus grave : il s'est fait lui-même l'écho de cette interrogation et l'a, en quelque sorte, dirigée contre lui lorsque, dans le Pas-de-Calais, il a évoqué publiquement *« le doute »* qui existe sur la *« capacité »* des *gouvernants à faire face aux difficultés du pays.*

Dans notre système institutionnel, le doute au sommet n'est pas permis. Un pays en manque de stratégie, du moins explicite, ne peut se payer le luxe d'un président affaibli. Sans doute faut-il raison garder : la Ve République est une forteresse à l'abri de laquelle il est possible de traverser les tempêtes. C'est pourquoi sans doute le premier ministre a proposé au pays de *« persévérer »*. L'ennui est que le pays n'est pas loin de considérer qu'il persévère dans l'erreur.

Trois scénarios s'offrent au chef de l'Etat : le *statu quo*, au risque d'être bientôt en première ligne du mécontentement ; le changement de pied, qui permettrait, avec un nouveau premier ministre, de redevenir audible et momentanément crédible, avec probablement des élections anticipées ; celui enfin d'un président qui deviendrait le porte-drapeau de la seule majorité forte qui existe dans le pays, au point de rassembler deux Français sur trois : celle qui veut faire barrage à l'extrême droite. Tout le monde serait alors invité à s'abriter derrière la bannière protectrice du président.

Ce scénario du pire serait cependant le pire des scénarios, car il implique une nouvelle poussée de Jean-Marie Le Pen. Que la droite, pour se maintenir, en soit réduite à se présenter comme la *« dernière sortie »* avant l'extrême droite, signifierait un renoncement démocratique, une résignation coupable. Il doit y avoir un autre terme de l'alternative. A charge pour la gauche de redevenir elle-même.

J.-M. C.

Arménie : la fin d'un mythe

EN DÉNONÇANT les violations grossières qui se sont produites lors du décompte des voix, le rapport préliminaire de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE), rendu public mercredi 2 octobre à Varsovie, entame un peu plus le crédit du président arménien Levon Ter-Petrossian, donné pourtant vainqueur dès le premier tour de l'élection présidentielle, dimanche 22 septembre, avec 51,75 % des voix.

De plus, par sa récente gestion musclée de la crise avec son opposition, Levon Ter-Petrossian a donné du crédit aux thèses de celle-ci, fragilisé le climat social et écorné un peu plus son image de libéral éclairé.

En envoyant les chars à Erevan pour contenir ce qui n'était, somme toute, que le coup de colère d'une opposition aux abois, le premier président de l'Arménie indépendante a prouvé qu'il n'échappait pas à la dérive totalitaire qui était restée jusque-là l'apanage de ses voisins. Pourtant, à son avènement en 1991, lorsqu'il fut plébiscité par 83 % des suffrages, la personnalité et le parcours de cet universitaire discret tranchaient singulièrement avec ceux des autres dirigeants de la Communauté des Etats indépendants (CEI), issus pour la plupart de l'appareil du Parti communiste ou ayant fait leurs classes dans les rangs de la police politique.

Son aversion pour le régime soviétique, sa lutte de toujours pour l'indépendance semblaient promettre à l'Arménie un parcours démocratique. Pour avoir lui-même chèrement payé sa lutte *pour la liberté d'expression – son* séjour à la prison moscovite de la Boutyrka, entre 1988 et 1989, et les multiples pressions qu'il subit alors de la part de la police politique soviétique lui avaient valu de graves ennuis de santé –, Levon Ter-Petrossian cristallisait tous les espoirs de la « troisième » République arménienne.

Après cinq années passées aux commandes de l'Etat, l'homme s'est mué en un dirigeant à poigne dont les méthodes ne sont pas sans rappeler celles du pouvoir qu'il condamnait.

TABASSAGES ET CORRUPTION

Une partie de la diaspora supporte de moins en moins bien de devoir soutenir financièrement l'Arménie sans contrepartie politique. A l'intérieur, les anciens alliés de Levon Ter-Petrossian l'ont lâché, la presse a été muselée, nombre de publications ont été suspendues, les tabassages ne sont pas exceptionnels pour les journalistes trop enclins à la critique, la corruption prospère et Levon Ter-Petrossian, depuis sa tour d'ivoire, s'appuie sur un ministre de l'intérieur aux méthodes contestées.

Pourtant, son bilan n'est pas insignifiant. C'est avec lui que le pays a traversé les plus durs moments de son indépendance : étranglé, en 1992-1993, par un blocus énergétique sans précédent, saigné à blanc lors de la guerre avec l'Azerbaïdjan, dans l'enclave du Haut-Karabakh. Son président a su alors éviter les écueils les plus graves.

En mai 1994, après que les forces arméniennes karabakhties eurent occupé un quart du territoire azerbaïdjanais (8 000 kilomètres carrés), provoquant l'exode d'un million de personnes, il signe un cessez-le-feu, toujours en vigueur aujourd'hui, et poursuit les pourparlers de paix sous l'égide de l'OSCE.

C'est sous sa direction que, dès 1991, la terre a été privatisée (une première dans la CEI), que la production s'est développée (en hausse de 10 % en 1995), que les relations avec les voisins russes, iraniens et turcs se sont normalisées.

Peut-être est-ce sur ce dernier point que la politique du président arménien est la plus contestée. Les nationalistes radicaux du Dachnaktsoutioum et de l'Union démocratique nationale (UDN) de Vazguen Manoukian critiquent volontiers sa politique de rapprochement avec la Russie, laquelle entretient en Arménie ses bases militaires et ses garde-frontières. Ils dénoncent régulièrement la normalisation des relations avec l'« ennemi héréditaire » turc.

L'AVENIR DU HAUT-KARABAKH

Alors que Levon Ter-Petrossian est conscient des perspectives économiques que l'ouverture de la frontière arméno-turque ouvrirait à sa république enclavée et sans ressources, ses adversaires n'y voient qu'un aveu de capitulation face à un pays qui refuse obstinément de reconnaître sa responsabilité dans le génocide de 1915.

Mais c'est avant tout sur l'avenir de l'enclave du Haut-Karabakh, plateau montagneux d'Azerbaïdjan peuplé majoritairement d'Arméniens, que l'opposition est la plus véhémente. Alors que le programme électoral de M. Manoukian prévoyait la *« reconnaissance de l'indépendance du Haut-Karabakh »*, Levon Ter-Petrossian, en tournée électorale sur le site de la centrale nucléaire de Medzamor, annonçait qu'il pourrait se satisfaire d'une *« solution transitoire »* pour l'enclave : une perspective inacceptable pour l'opposition.

Les troubles qui ont secoué récemment Erevan tendent à prouver que l'Arménie, jusque-là la plus stable des Républiques de l'ex-URSS, n'échappe pas aux maux qui caractérisent aujourd'hui la plupart des anciens satellites de Moscou : crise économique, développement de la corruption, établissement d'un pouvoir présidentiel fort, musèlement de l'opposition.

Contrairement à ses voisins de Transcaucasie (Géorgie et Azerbaïdjan), l'Arménie avait jusqu'ici échappé à la menace de la guerre civile. Mais les événements houleux qui ont suivi le premier tour de l'élection présidentielle augurent mal une future paix sociale. Lasse de subir la crise économique et le blocus énergétique, la population arménienne, particulièrement les habitants d'Erevan, plus gravement touchés, est une proie facile pour l'opposition. Cette dernière, malgré sa défaite, vient de prouver qu'elle était capable de s'unir et ses 41 % de suffrages au premier tour de l'élection présidentielle du 22 septembre devraient contraindre Levon Ter-Petrossian à composer avec elle.

Marie Jégo

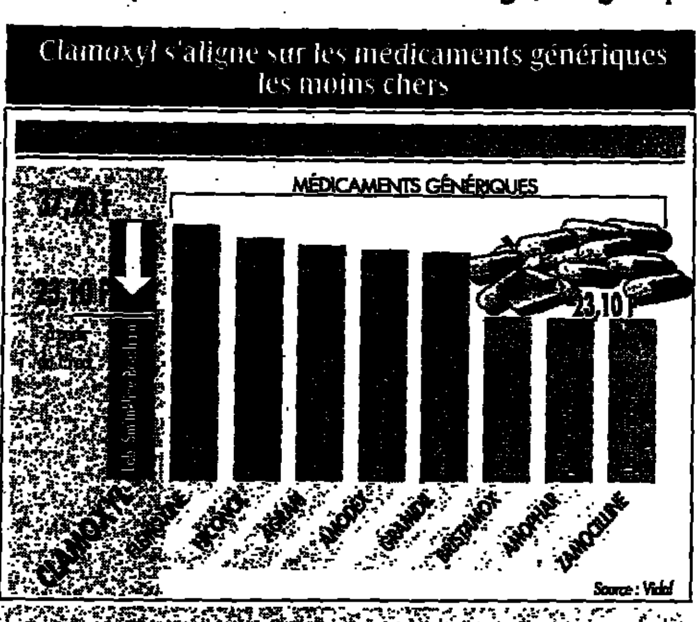
PHARMACIE Pour réduire les dépenses de santé, les pouvoirs publics vont favoriser la prescription des génériques, ces copies de médicaments vendues moins cher que les originaux. Dans cette perspective Smithkline Beecham baissera de 30 % le prix de son antibiotique Clamoxyl. ● LE MÉDICAMENT le plus coûteux de la catégorie des amoxicillines et le plus vendu sera proposé au même prix que ses copies les moins chères. ● EN FRANCE, jusqu'à présent, le marché des génériques est quasi inexistant contrairement aux Etats-Unis ou au nord de l'Europe. Pourtant son potentiel est considérable sachant que 94 % des 200 médicaments les plus vendus dans le monde sont ou peuvent être copiés. ● EN CONTREPARTIE, l'industrie pharmaceutique demande une revalorisation des tarifs des nouveaux médicaments pour pouvoir poursuivre la recherche.

Les laboratoires passent à l'offensive face aux médicaments génériques

Le britannique Smithkline Beecham baisse de 30 % les prix de l'antibiotique Clamoxyl. Il accède à la demande des pouvoirs publics qui désirent maîtriser les dépenses de santé. En échange, les groupes pharmaceutiques veulent une revalorisation des nouveaux produits

« IL NE S'AGIT PAS d'une guerre des prix, mais d'un alignement sur les tarifs les plus bas de nos concurrents. » Face à la volonté des pouvoirs publics de favoriser la prescription des génériques, ces copies de médicaments vendues moins cher que les originaux, Henri Phillipart, président de la filiale française du laboratoire britannique Smithkline Beecham, vient de répliquer. Dès le 15 octobre, son groupe baissera de 30 % les prix de son antibiotique Clamoxyl, le médicament le plus coûteux de la catégorie des amoxicillines et le plus vendu en France. Il sera proposé au même prix que ses copies les moins chères.

Le président de Smithkline Beecham répond ainsi à la CNAM (Caisse nationale d'assurances-maladie). Au début de l'été, cet organisme alertait par lettre les médecins sur l'écart excessif de prix pour une même molécule. Les autorités de santé montraient du doigt le Clamoxyl, invitant à prescrire la copie moins onéreuse d'un concurrent, le Bristamox de Bristol Myers Squibb (BMS).



Sur un an, le marché des amoxicillines représente 860 millions de francs en valeur, dont 470 millions pour le Clamoxyl et le reste pour les produits génériques.

MÉFIANCE DU CORPS MÉDICAL

« L'économie pour la Sécurité sociale sera de 150 millions de francs sur un an », reconnaît M. Phillipart, espérant en contrepartie une réévaluation par les pouvoirs publics des prix des médicaments innovants qui vont être lancés. Le groupe a actuellement six nouveaux produits en attente devant le Comité du médicament, qui doit en fixer les tarifs.

A cette concurrence entre les marques s'ajoute la naissance des DCI (dénominations communes internationales), ces copies de médicaments commercialisées sous le nom de leur molécule (amoxicilline, par exemple), et non sous une marque. L'ensemble constitue les médicaments génériques dont le marché potentiel est considérable : 94 % des deux cents médicaments les plus vendus dans le monde sont ou peuvent être copiés.

Ce concept, apparu en 1984 aux Etats-Unis, représente aujourd'hui dans ce pays près de la moitié des prescriptions des médecins. En Europe, l'essor s'est fait de manière contrastée, principalement dans les pays anglo-saxons. Aux Pays-Bas, la part des génériques couvre en volume la moitié du marché des prescriptions, mais seulement le quart en valeur. En Grande-Bretagne et en Allemagne, les parts sont d'environ 43 % et 33 % en volume et 19 % et 16 % en valeur.

En France, comme dans les autres pays d'Europe du Sud, son développement est embryonnaire, avec 5 % seulement des marchés en volume et 2 % en valeur. *« Ce n'est pas une question d'offre mais de demande. Celle-ci est quasi inexistante : les patients ne sont pas responsabilisés, en raison d'un remboursement généreux des médicaments, et le corps médical est méfiant »*, soulignait une étude sur le potentiel français des médicaments génériques, réalisée voici plusieurs mois par les sociétés de conseils TEV Consultants et Droit et Pharmacie.

Depuis près d'un an, voulant réduire les dépenses de l'assurance-maladie, le gouvernement tente de modifier le comportement des prescripteurs. L'objectif affiché est d'économiser à court terme entre 1 et 5 milliards de francs par an et de faire passer les ventes de génériques à 15 % du marché en volume en l'an 2000.

Les pharmaciens pourraient se voir attribuer un droit de substitution, leur permettant de délivrer un générique en lieu et place du médicament de marque prescrit, avec l'accord du médecin. Cette hypothèse évoquée récemment par Jacques Barrot, ministre de la santé (*Le Monde* du 26 septembre), a été accueillie de manière très mitigée par cette profession, qui est rétribuée en fonction du chiffre d'affaires. Plus le médicament est coûteux, meilleurs sont les gains.

L'industrie pharmaceutique se veut pour sa part plus pragmatique. Sentant l'évolution inéluctable, elle s'adapte et demande en contrepartie une revalorisation des tarifs des nouveaux médicaments pour pouvoir poursuivre la recherche. Dans cette perspective, innovation et copies ne sont pas incompatibles. D'un côté les génériques contribueront à diminuer les dépenses de la Sécurité sociale, de l'autre les produits innovants financeront la recherche. *« Depuis trois ans, nous pratiquons une nouvelle politique de prix en accordant un prix international aux nouveaux produits innovants »*, affirmait récemment sur France-Inter Jean Marmot, le président du Comité économique du médicament. *« Sentant une évolution des pouvoirs publics dans ce domaine, nous avons décidé de faire un geste »*, commente quant à lui M. Phillipart. Il ajoute : *« Nous avons pu le faire sur le Clamoxyl car nous sommes le leader sur son marché et qu'il existe encore des perspectives de développements de ce médicament pourtant tombé dans le domaine public en 1981. »*

Dans un premier temps, la baisse des prix entraînera pour Smithkline un manque à gagner de 150 millions annuels sur les 470 millions de francs de chiffre d'affaires qu'il réalise avec le Clamoxyl. Le groupe espère se reprendre par une augmentation du volume des prescriptions grâce à l'intensification de l'information des médecins. D'ici à fin novembre, les dirigeants de Smithkline Beecham espèrent voir passer de 13 à 17 % (en volume) la part de marché de son médicament sur le marché des antibiotiques oraux (amoxicilline, céphalosporine, macrolide, augmentin) et atteindre rapidement les 20 %. Les concurrents n'ont pour l'instant pas réagi à cette contre-attaque. Certains n'excluaient pas d'autres « *ajustements* », évitant de parler de guerre des prix, car celle ci pourrait se révéler rapidement meurtrière.

Dominique Gallois

Les différentes vies d'un antibiotique

La fixation des prix d'un médicament varie selon les pays. Smithkline prend l'exemple d'un antibiotique dont le prix de référence au niveau européen est de 100 francs. Outre-Atlantique, il sera commercialisé 135 francs lors de son lancement. Puis, pendant toute la durée de protection de son brevet, son prix sera réactualisé, notamment en fonction de l'inflation. Au bout de quinze ans, il sera vendu à 180 francs soit un gain de 34 %. Ce délai permet d'amortir les coûts et de financer la recherche. Une fois tombé dans le domaine public, le médicament est concurrencé par des copies. Les prix chutent brutalement pouvant perdre jusqu'à 70 %, revenant à 50 francs. En France, la fixation des prix est moins judicieuse. Le même antibiotique démarrera à 85 francs. Si le succès est au rendez-vous, les autorités médicales demanderont au laboratoire de revoir les tarifs à la baisse. Quinze ans plus tard, il se vendra 70 francs, s'étant déprécié de 18 %.

La Snecma envisage de se retirer du marché des gros moteurs

JEAN-PAUL BÉCHAT, le nouveau président de Snecma, envisage de recentrer le premier fabricant de moteurs d'avions français sur les moteurs de faible et moyenne poussée. *« Des informations d'une extrême gravité m'ont été révélées, selon lesquelles Snecma abandonnerait sa participation aux trois versions du gros moteur GE 90 développé avec l'américain General Electric »*, s'alarme l'un des administrateurs salariés du groupe.

« J'ai exposé lors du conseil d'administration du 11 septembre les raisons pour lesquelles il était souhaitable que Snecma étudie, avec son partenaire General Electric, les conditions de participation aux versions développées du programme GE 90 », se contente de confirmer Jean-Paul Béchat. *« Au stade actuel des négociations, aucune position n'est arrêtée »*, précise-t-il. Le motoriste français a payé cher sa participation, à hauteur de 25 %, dans le programme GE 90 (entre 85 000 et 100 000 livres de poussée) destiné à équiper l'avion gros porteur longue distance, le Boeing 777 : le développement de trois nouveaux moteurs concurrents par les trois principaux motoristes mondiaux (Pratt & Whitney, Rolls Royce et General Electric) a déclenché une guerre des prix sans pitié.

Bernard Dufour, le prédécesseur de Jean-Paul Béchat, avait indisposé son partenaire américain en rechignant à remettre de l'argent dans ce programme pour développer de nouvelles versions. Jean-Paul Béchat semble enclin à clarifier définitivement la situation en renégociant avec General Electric l'ensemble de la participation de Snecma au programme.

PERSPECTIVE « INCONCEVABLE »

L'américain pourrait être aujourd'hui mieux disposé à répondre aux voeux de la Snecma. D'abord parce que Snecma ne lie plus le dossier du GE 90 à l'obtention de la conception et de la fabrication des parties nobles (dites chaudes) d'un autre moteur. Ensuite, parce que General Electric, qui vient de s'allier à son rival américain Pratt & Whitney sur les moteurs de 70 000 à 85 000 livres de poussée destinés aux futurs super jumbos américain et européen, songe peut-être à étendre cet accord vers les plus gros moteurs. *« Il est inconcevable que la technologie haute pression développée avec l'aide de Snecma pour une famille de moteurs allant jusqu'à 100 000 livres de poussée serve de base à des moteurs dont nous serions exclus »*, s'alarme un administrateur salarié. Reste à savoir à quel prix l'américain serait prêt à racheter l'effort d'investissement consenti par Snecma pour ce programme (environ 2 milliards de francs sur cinq ans).

Dans l'entourage de Jean-Paul Béchat, on explique que *« ce qui est important, c'est d'être présent à la fois sur les moteurs civils et militaires et non d'être présent sur l'ensemble de la gamme »*. Le président de Snecma, qui voit poindre le retour à l'équilibre du groupe pour 1996, refuse de s'engager sur des programmes non rentables, même si le créneau des gros moteurs pour avions gros porteurs correspond à un besoin important du marché aérien dans les vingt années à venir.

Snecma devrait donc se concentrer sur son produit phare, les multiples versions du CFM - 56, le moteur le plus vendu dans le monde, qui équipe les Boeing 737, la famille des Airbus A 320 et l'A 340, développé à parité avec General Electric. Ce qui ne l'empêchera pas, parallèlement, de mener à son terme le projet d'alliance avec la filiale canadienne de Pratt & Whitney pour le développement d'un petit moteur destiné à équiper le futur jet régional de 70 places du consortium européen AI (R). Sans craindre de venir chasser sur les terres de General Electric, qui propose un moteur concurrent.

Christophe Jakubyszyn

Les PTT néerlandaises rachètent les messageries TNT

LES PTT néerlandaises (KPN) sont en passe de devenir un des tout premiers groupes mondiaux de messagerie express et de logistique. Le groupe postal, qui a été partiellement privatisé en 1994, a annoncé mercredi 2 octobre, le lancement d'une offre publique d'achat (OPA) amicale de 2 milliards de dollars australiens (8,2 milliards de francs) sur le groupe australien TNT. Les deux entreprises sont partenaires depuis 1992 dans une société de messagerie express, GD Express Worlwide

En rapprochant leur activité de messagerie et de logistique, les deux groupes vont acquérir une force de frappe nouvelle. La nouvelle compagnie, qui devrait réaliser un chiffre d'affaires de 7 milliards de florins (21 milliards de francs) sera capable de desservir deux cents pays. Elle aura une forte présence en Europe, qui résiste aux efforts d'implantation des transporteurs américains, mais veut aussi accéder aux marchés très porteurs de l'Asie du Sud-Est.

« Cette opération va changer le visage des PTT néerlandaises, en nous amenant à abandonner les marchés stagnants pour d'autres en pleine croissance », expliquait Cees Griffioen, membre de l'état-major. Après le rachat de TNT, 63 % du chiffre d'affaires du groupe postal proviendront des activités de messageries express internationales contre 45 % aujourd'hui. Pour KPN, ce repositionnement est essentiel. Avec la déréglementation européenne des télécoms, prévue au 1er janvier 1998, il risque de perdre une partie de ses revenus tirés de l'exploitation du téléphone. Son activité traditionnelle de courrier risque de connaître le même sort, suite à la directive européenne sur la libéralisation des services postaux en discussion à Bruxelles.

Ce mouvement va obliger toutes les postes européennes à réagir. Les postes néerlandaises, qui apparaissaient déjà comme des francs-tireurs, en favorisant le repostage à partir de son territoire, se révèlent comme un concurrent redoutable.

Martine Orange
(avec l'agence Bloomberg)

Le futur repreneur de la CGM devra tenir compte des intérêts des régions d'outre-mer

Les offres des candidats à la privatisation de l'armateur devaient être déposées le 3 octobre

Ancien géant de l'armement naval français, la Compagnie générale maritime est aujourd'hui une société de taille modeste, fortement endettée, dont l'évaluation du fonds de commerce est sujette à discussions. Sa cession, par l'Etat, à un groupe privé apparaît donc comme délicate. D'autant que le gouvernement exigera de la part du repreneur un engagement ferme sur le maintien de la desserte économique des DOM-TOM.

QUI REPRENDRA la Compagnie générale maritime (CGM), ancien fleuron de la flotte marchande française, dans le cadre de sa privatisation de gré à gré ? Le gouvernement avait fixé au jeudi 3 octobre la date limite du dépôt des offres officielles. Fin septembre, on recensait neuf candidats intéressés, *dont quatre armateurs étrangers* connus, mais de nombreux désistements de dernière minute étaient prévisibles.

Née, en 1974, de la fusion de la Transat et des Messageries maritimes, la CGM est aujourd'hui une société de taille modeste. A la suite de plans de redressement destinés à mettre fin à des déficits structurels, les présidents successifs du holding d'Etat depuis 1992, Eric Giuily et Philippe Pontet, ont accompli un patient travail d'assainissement que certains qualifient de « *redressement solide* », d'autres de « *dépeçage organisé* ». Le rétrécissement du fonds de commerce, allant de pair avec la contraction du chiffre d'affaires (6,7 milliards de francs en 1985, 3,8 escomptés en 1996), est en tout cas un fait avéré.

Pierre Bérégovoy, à Matignon, songeait déjà à privatiser la CGM. Un projet de mariage avec le géant néerlandais Nedlloyd avait même failli aboutir il y a quatre ans. Le coup d'envoi effectif a été donné le 17 juillet 1995, avec la publication du décret fixant la liste des entreprises privatisables, dont le groupe maritime. Ses dirigeants étaient alors engagés dans la fermeture de deux lignes majeures – celle de l'Atlantique nord et la desserte de l'Extrême-Orient –, particulièrement génératrices de pertes car très exposées à la concurrence. Toujours fortement endettée, la CGM avait lancé un nouveau SOS financier à l'Etat actionnaire, réclamant une recapitalisation de *1,125 milliards de francs*. Et, après examen minutieux du dossier par ses services, la Commission de Bruxelles donnait enfin son feu vert à l'opération, prévue de gré à gré, le 17 juillet 1996.

CÉDÉE EN BLOC

Dès le 18 juillet se réunissait, sous la présidence de Pierre Laurent, la commission de la privatisation, qui avait entendu notamment les représentants des deux banques-conseils – la Compagnie financière Edmond de Rothschild pour la CGM, et Demachy-Worms et Cie pour la direction du Trésor. Le processus s'achèvera avec le choix du lauréat, après avis conforme de la commission de privatisation, sans doute début novembre.

D'ici là, la commission Laurent aura évalué le prix de vente de la CGM, qui doit être cédée en bloc, à l'exception de la SNCM (filiale à 80 %), qui exploite les lignes de Corse et d'Afrique du Nord. Opération délicate. Car même si la CGM est parvenue à réduire son endettement et à se dessaisir de ses filiales de manutention portuaire au Havre et à Marseille, l'évaluation de ses actifs (navires, conteneurs) et de son fonds de commerce est sujette à débats.

La compagnie exploite encore une flotte de 34 navires. Il faudra que le repreneur « *dote la Compagnie d'un actionnariat cohérent et stable et d'une stratégie industrielle clairement définie dans un environnement concurrentiel* », selon le cahier des charges. Il devra également conserver les anciens titres d'Etat au moins deux ans et surtout prendre des engagements précis sur la desserte régulière des départements et territoires d'outre-mer où l'économie de la banane ou du nickel tiennent une place essentielle.

« *Le candidat qui ne prendra pas en compte les intérêts des Antillais et qui croirait pouvoir desservir ces régions françaises simplement par rebond à partir d'un centre d'éclatement situé à la Jamaïque ou à Porto-Rico n'a aucune chance* », explique un haut fonctionnaire proche du dossier. « *Les Antillais veulent avoir une ligne majeure et autonome avec la métropole. Le gouvernement sera intransigeant.* » Il faudra aussi donner des assurances de desserte des ports français, ajoute-t-on dans l'entourage du ministre des transports Bernard Pons.

Un groupe antillais, la CMAG, a d'ailleurs déposé une offre, en se disant appuyé dans sa démarche par le financier Marc Fournier. Il annonce vouloir acquérir six navires dans un chantier espagnol. Parmi les autres candidats bien placés, le groupe CMA de Marseille présidé par Jacques Saade, dont les navires modernes sillonnent toutes les mers du monde. Il met au point une forte augmentation de capital et un tour de table qui pourrait inclure le puissant groupe Louis Dreyfus, et à titre personnel Tristan Vieljeux, ancien président de Delmas-Vieljeux. Jacques Saade bénéficie aussi d'un appui précieux : celui de l'ancien ministre de la mer socialiste Jean-Yves Le Drian.

Face à cet afflux de prétendants Philippe Pontet, président de la CGM, se réjouit. « *C'est la preuve que la compagnie, maintenant assainie, est convoitée.* » Avec satisfaction, il scrute son tableau de bord : « *En cette fin d'année, le taux de remplissage de nos bateaux est très bon. Nos clients traditionnels restent fidèles.* » Et, sauf catastrophe, la CGM (2 000 salariés) devrait finir l'année sur un résultat déficitaire d'à peine 30 millions de francs au lieu de 1,5 milliards cumulés en 1994 et 1995.

François Grosrichard

Bolloré fait une offre pour Saga

Ayant renoncé à être candidat à la privatisation de la CGM, le groupe Bolloré devrait prendre le contrôle du groupe de transport et de manutention portuaire Saga, en perte de 284 millions de francs en 1995 pour un chiffre d'affaires de 4,5 milliards. Pour cela, Bolloré a décidé de s'allier à son rival sud-africain Safren, principal opérateur de transport d'Afrique et actionnaire de référence de la Compagnie maritime belge (CMB).

L'offre conjointe déposée par CMB et Albatros, holding de Bolloré, a été acceptée le 2 octobre par le conseil d'administration de Saga. Le plan est suspendu à la restructuration de la dette de Saga (1 milliard de francs) par ses banquiers, au premier rang desquels le Crédit national. Une partie des créances seraient converties en actions, Bolloré et CMB reprenant environ 60 % du capital de Saga. Le principal actionnaire actuel, la Société du Grand Palais, de Pierre Aïm, serait ramené à moins de 30 %.

Le commerce maritime est dominé par les Asiatiques

SUR UN MARCHÉ mondial presque entièrement déréglementé, les échanges de marchandises par voie de mer augmentent de 6 % par an. Mais la France reste à la traîne : en vingt ans, sa flotte a reculé du huitième au vingt-cinquième rang mondial et le nombre de ses navires est passé de 500 à 210.

Cette dégradation, conjuguée avec la stagnation du trafic des grands ports, explique la volonté du gouvernement de redresser la barre, à la demande expresse de Jacques Chirac. La loi de juin dernier sur l'exonération fiscale des copropriétaires de navires, dont le décret d'application est paru le 25 septembre, en est l'illustration. La dynamique Compagnie maritime d'affretement (CMA) de Marseille, qui est candidate à la reprise de la CGM, a commandé deux cargos selon cette procédure.

GUERRE DES PRIX

La domination des grands armements d'Extrême-Orient comme le chinois Cosco et le taïwanais Evergreen, ou scandinaves (avec, en tête, le géant danois Maersk) s'accentue d'année en année, entraînant une guerre des prix et un niveau des taux de fret très bas. Dans les grandes alliances commerciales interocéaniques, les compagnies françaises n'occupent qu'un strapontin ou préfèrent carrément jouer cavalier seul. Et pourtant, en Europe même, tous les armateurs ne sont pas en repli. L'allemand Hapag Lloyd, de Hambourg, a réalisé un bénéfice de 200 millions de francs l'an dernier et le britannique P&O Containers, qui s'est marié avec le hollandais Nedlloyd, annonce un bénéfice de 1,8 milliard de francs pour le premier semestre 1996, en hausse de 11 %.

Cependant, tout n'est pas noir sous le pavillon national grâce aux allégements fiscaux et sociaux intervenus depuis trois ans. Sur les trafics entre l'Europe et l'Afrique ou entre l'Australie et les Etats-Unis, Delmas a spectaculairement redressé ses comptes au point que son actionnaire, le groupe Bolloré, veut mettre la main sur le grand transitaire Saga. Allié à la Compagnie maritime belge, l'armateur pétrolier CNN (groupe Worms) possède dix-sept navires et a investi 1,2 milliard de francs depuis le début de l'année. Louis Dreyfus tient toujours le haut du pavé pour le transport mondial du charbon et des céréales. La SNCM renouvelle régulièrement sa flotte de paquebots et de ferries rapides pour la Corse. Et le réunionnais Sociétés de Bourbon, très actif dans l'océan Indien, est aussi leader du remorquage en métropole.

Seul vrai proint noir : les compagnies transmanches – la BAI de Roscoff en tête – qui s'épuisent dans la concurrence que leur livrent Eurotunnel et les grands armateurs tels que P&O et Stena.

F. Gr.

Le gouvernement français s'oppose à la déréglementation européenne dans les chemins de fer

A L'OCCASION de la présentation par la Commission européenne, les 3 et 4 octobre à Luxembourg, de son « *Livre blanc* » sur une « *nouvelle stratégie pour sauver les chemins de fer européens* », le gouvernement français a choisi d'exprimer sa franche hostilité à l'égard d'un texte qui vise à porter plus avant les feux de la déréglementation bruxelloise dans les chemins de fer. Bernard Pons, le ministre des transports, devait affirmer à ses homologues européens « *le total désaccord du gouvernement français sur la démarche envisagée par la Commission européenne* ».

Les fonctionnaires de la Commission attribuent le déclin du chemin de fer, qui n'assure plus que 6 % des transports de voyageurs et 16 % des transports de marchandises, au « *mécontentement du public à l'égard des tarifs pratiqués et de la qualité des transports ferroviaires* ». La Commission fait une nouvelle fois confiance au credo libéral pour résoudre les problèmes du chemin de fer : « *Dès lors que tous les secteurs économiques de la Communauté ont tiré profit de la déréglementation, il n'y aucune raison de croire que la branche ferroviaire ne pourrait pas en faire autant* », lit-on dans un document de la Commission.

La position de Bruxelles est plus nuancée qu'il n'y paraît au premier abord. D'abord, la Commission reconnaît la responsabilité des Etats dans les difficultés des chemins de fer : « *Les autorités ont laissé les chemins de fer se développer à l'abri des forces du marché, exigé le maintien de services largement en dessous du seuil de rentabilité et compensé les pertes par d'importantes subventions dénuées d'objectifs précis.* » Elle estime donc que « *les Etats membres doivent décharger les chemins de fer du fardeau hérité du passé* ».

NUANCES

La Commission préconise une déréglementation progressive, qui commencerait par l'ouverture à la concurrence du trafic marchandise et du trafic international de voyageurs afin de ne pas faire de la libéralisation « *un écrémage des services les plus rentables* ». Enfin, reconnaissant la contribution du rail à l'aménagement du territoire et à l'accès de tous au transport, elle est prête à accepter « *la définition d'un service public* » et son financement par les Etats, à la condition qu'il soit confié à l'opérateur « *le mieux offrant* » en termes de service et de prix.

Le gouvernement français n'a pas voulu prendre le risque d'expliquer aux cheminots les nuances de la position européenne. « *Les orientations envisagées procèdent d'une approche systématique de libéralisation qui ne tient compte ni de la réalité des situations existantes, ni de la culture propre à chaque pays en matière de service public* », déclare au *Monde* Anne-Marie Idrac, le secrétaire d'Etat aux transports.

Le gouvernement veut apparaître comme le dernier rempart contre les feux de la déréglementation bruxelloise : « *La réforme du transport ferroviaire ne contiendra aucune mesure de je ne sais quelle libéralisation d'inspiration communautaire. Les organisations syndicales de la SNCF n'ont donc pas d'inquiétude à avoir* », explique Mme Idrac.

Nombre de propositions européennes, comme l'ouverture des réseaux à la concurrence, vont donc sans doute rester lettre morte. Consciente de l'opposition de certains Etats membres, la Commission brandit déjà dans son rapport un certain nombre d'armes juridiques. Elle rappelle que « *des procédures d'infraction ont été lancées à l'encontre des Etats membres qui n'ont pas transposé entièrement la première directive de 1991* ». Elle prévient qu'« *à partir de 1997 la Commission a l'intention d'établir régulièrement un rapport sur les progrès réalisés par les Etats membres dans la réduction de la dette et l'amélioration des finances des chemins de fer* ».

L'ARME ABSOLUE

Suprême avertissement, Bruxelles ressort l'arme absolue, jamais appliquée encore dans le domaine du transport ferroviaire, mais bien connue des compagnies aériennes : « *Les Etats membres doivent notifier les aides à la Commission et obtenir son autorisation. Les règles communautaires sur les aides d'Etat ne leur permettent pas de supprimer ou de garantir de telles dettes, d'injecter des capitaux ou de combler des déficits d'exploitation indéfiniment et sans condition.* »

Christophe Jakubyszyn

Bruxelles veut des précisions sur le plan textile français

LE COMMISSAIRE EUROPÉEN À LA CONCURRENCE Karel Van Miert a donné un mois au gouvernement français pour lever toutes les ambiguïtés sur les mesures d'allègement de charges accordées à l'industrie textile française. Ce plan, présenté en mars dernier à la suite des recommandations du rapport Nicolin, fait, depuis le 15 mai, l'objet d'une procédure en infraction aux règles communautaires. Les premières explications fournies par Paris n'ont pas satisfait la Commission.

Après avoir affirmé initialement que les mesures d'aide visaient à *favoriser les créations* d'emplois, le gouvernement français justifie aujourd'hui ce dispositif par la nécessité de compenser les surcoûts liés aux accords de réduction du temps de travail signés dans cette branche. Bruxelles a transmis à Paris un questionnaire en neuf points pour se faire préciser divers paramètres sur les salaires du textile, les emplois créés, le volume d'heures supplémentaires, etc.

DÉPÊCHES

■ **P & O ET STENA LINE : les groupes de transports maritimes** britannique P & O et suédois Stena Line, leader européen des car-ferries, ont annoncé mercredi 2 octobre, qu'ils fusionnaient leur activités sur trois liaisons Transmanche (Douvres-Calais, Newhaven-Dieppe et Douvres-Zeebrugge) dans une filiale commune, dont P & O détiendra 60 %. Selon P & O, cette alliance permettra quelque 75 millions de livres d'économie aux deux compagnies.

■ **SCHNEIDER : le groupe électro-mécanique** a annoncé, jeudi 3 octobre, un résultat semestriel de 503 millions de francs, en hausse de 26,7 % par rapport à la même période de 1995. Le groupe prévoit une « *amélioration très sensible* » de ses bénéfices pour l'ensemble de l'exercice (817 millions de francs en 1995).

■ **SOMMER ALLIBERT : l'équipementier automobile** a annoncé, mercredi 2 octobre, une baisse de 30 % de son résultat net à 141,9 millions de francs. Le groupe négocie actuellement une cession partielle de ses activités dans l'habitat (meubles de jardin, salles de bains), qui pourrait lui permettre de récupérer 400 à 500 millions de francs.

■ **ABB : le groupe helvético-suédois a signé**, mercredi 2 octobre, avec la société malaise Ekran, un contrat en vue de construire une centrale hydro-électrique dans l'est de Malaisie. La signature de ce projet d'un montant de 5,3 milliards de dollars (27,5 milliards de francs) avait été différée pendant plusieurs mois, la construction d'un tel barrage faisant l'objet d'une forte opposition, notamment chez les écologistes.

■ ***NORTHERN TELECOM* : le groupe canadien** de télécommunications souhaite élargir aux équipements pour les réseaux publics son alliance avec Matra, a indiqué Jean Monty, son PDG, dans un entretien au quotidien *Les Echos*, le 3 octobre. M. Monty, qui cite en exemple le rachat du britannique STC, espère réunir l'ensemble de ses activités françaises dans une seule société.

■ **ATT : l'exploitant téléphonique américain** a lancé le 2 octobre dans 40 villes d'outre-Atlantique (70 millions d'utilisateurs potentiels) un service numérique de téléphonie mobile avec des fonctions d'identification de l'appelant, de messagerie vocale et de télécopie.

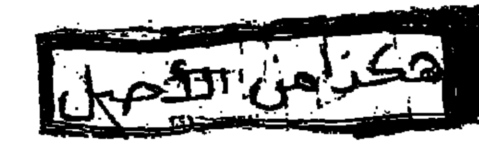
■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'exploitant téléphonique allemand**, qui fera son entrée en Bourse en novembre, devrait promettre le versement de 3 milliards de deutschemarks (plus de 10 milliards de francs) de dividendes en 1997 selon le quotidien britannique *Financial Times* du 3 octobre, confirmant des informations parues dans le magazine allemand *Focus* le 30 septembre.

■ **BANQUES : l'Association française des banques et les fédérations syndicales** de la branche se rencontreront le jeudi 10 octobre pour des négociations sur la durée du travail. Elles examineront notamment la proposition de l'AFB sur la loi Robien. Les négociations sur le temps de travail dans les banques sont dans l'impasse depuis l'été dernier. Le mot d'ordre de journée nationale d'action du 15 novembre lancée par les syndicats reste maintenu.

■ **CIAL : le président de la banque alsacienne du groupe CIC, Jean Weber**, a pris, mercredi 2 octobre, officiellement position contre les candidatures de la BNP et de la Société générale à la reprise du groupe bancaire. Sans citer de nom, M. Weber a estimé que « *les positions commerciales seraient inconciliables. On ne peut marier une culture d'organisation nourrie de centralisation déterminée à une autre, inspirée par une volonté inflexible de décentralisation* ». Un conseil d'administration extraordinaire est convoqué le 29 octobre pour débattre de la situation.

■ **MUMM : un mouvement de grève illimitée** a été lancé mercredi 2 octobre dans la maison de champagne par les syndicats FO et CGT. Ceux-ci s'opposent à la cession et au transfert du personnel de Heidsieck Monopole, marque appartenant à la maison de champagne rémoise, qui devrait se traduire par des sureffectifs.

■ **PECHINEY : un millier de salariés du groupe d'aluminium** ont défilé mercredi 2 octobre devant le siège à la Défense pour protester contre les suppressions d'emploi annoncés dans le cadre d'un plan de réduction des coûts le 19 septembre dernier. Les syndicats, reçus par le président, Jean-Pierre Rodier, ont annoncé que ce plan était « *confirmé* ». Les représentants du personnel, selon la CGT, ont obtenu une expertise comptable du plan.



■ TOKYO a chuté jeudi 3 octobre. L'indice Nikkei a perdu 167,10 points à 21 331,50 points, soit un repli de 0,78 %. Depuis le début de l'année, le marché japonais a gagné 6,8 %.

■ L'OR a ouvert en hausse, jeudi 3 octobre, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 379,80 - 380,10 dollars contre 379,20 - 379,50 dollars la veille en clôture.

■ LA QUASI-TOTALITÉ des Bourses mondiales sont euphoriques. Mercredi, les places de New York, Londres, Francfort, Bruxelles et Amsterdam ont inscrit de nouveaux records historiques.

■ L'ACTIVITÉ a fortement repris à la Bourse de Paris en septembre, le nombre des négociations ayant augmenté de 56 %. La capitalisation boursière s'établit à 2 853 milliards de francs.

■ LE VOLUME des transactions sur le Matif a progressé en septembre de 21,1 % sur août mais a reculé de 17,7 % sur septembre 1995, avec un total de 6,134 millions de contrats négociés.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Repli à Paris

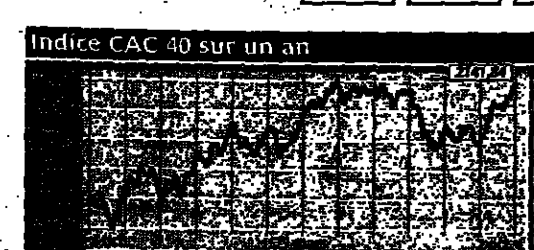
LA BOURSE DE PARIS était en baisse, jeudi 3 octobre, en fin de matinée. A 12 h 30, l'indice CAC 40 cédait 0,53 % pour s'établir à 2 130,59 points. Il avait ouvert en hausse de 0,28 %, soutenu par le bon comportement, la veille, de Wall Street, qui avait établi un nouveau record historique.

Le marché était relativement actif, à la Bourse de Paris, avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs.

Sur le Matif, le contrat sur les bons du Trésor était en hausse de 0,10 % à 125,46 points.

Le franc était stable face au deutschemark, à 3,3840 francs pour un mark. Le dollar était très ferme, cotant 1,5329 mark et 5,1870 francs.

Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a déclaré mercredi à New York que les Etats-Unis avaient la volonté politique de maintenir un dollar fort. Ces perspectives sont encourageantes pour les marchés des actions, notent les opérateurs.


Indice CAC 40 sur un an

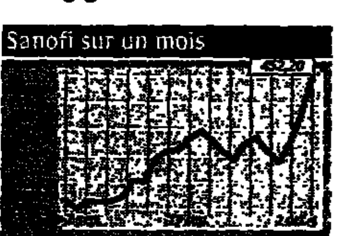

CAC 40 5 jours

Le marché français souffrait, jeudi matin, de la chute de quelques valeurs à la suite de déceptions sur les résultats semestriels.

Bongrain *abandonnait* près de 11 % à 2 090 francs après l'annonce d'un recul de 21 % du résultat semestriel. Sidel et Castorama abandonnaient respectivement 2,5 % et 2 %.

Sanofi, valeur du jour

SANOFI a poursuivi son mouvement de hausse, mercredi 2 octobre, à la Bourse de Paris. Le titre de la filiale d'Elf Aquitaine a continué de progresser en gagnant 3,72 % à 452,2 francs. Les transactions ont été étoffées, portant sur 485 216 pièces. Selon les analystes, cette nouvelle progression a été amorcée après le dépôt d'enregistrement de l'Irbesartan, un anti-hypertenseur. La société de Bourse Meeschaert-Rousselle estime que la solidité du pôle santé devrait permettre de pallier un décalage dans le redressement de l'activité parfums-beauté. Depuis le début de l'année, le titre a gagné 44 %.


Sanofi sur un mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 03/10	Var. % 02/10	Var. % 31/12
Dev.R.N-P.Cal Li #	45	+38,42	-19,92
Sélectibanque	73	+2,03	-27,07
Plastic-Omn.(Ly)	459	+5,83	+36,60
Skis Rossignol	126,80	+4,44	+13,83
Crédit Lyonnais CI	133	+3,90	-43,40
Métrologie Inter.	14,50	+3,57	+8,20
Rue Impériale(Ly)	4630	+2,88	+31,12
Sommer-Allibert	140,10	+2,63	+7,85
SFIM	1074	+2,38	+26,35
BIS	511	+2,29	+40,77
BAISSES, 12 h 30			
Bongrain	2150	-8,50	-14,30
Comptoir Entrep.1	9,35	-7,42	+11,17
Primagaz	563	-4,73	+44,73
Schneider SA	238,20	-3,17	+42,29
GTM-Entrepose	239	-2,84	-30,42
Crédit National	265,80	-2,63	-26,16
Dassault Systèmes	220	-2,61	—
Sidel	301,60	-2,53	-20,94
Castorama DI (Li)	878	-2,33	+9,47
Bazar Hot. Ville	460,10	-2,30	+23,35

VALEURS LES PLUS ACTIVES

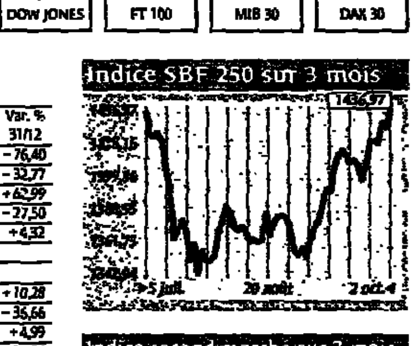
SÉANCE, 12 h 30	03/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Castorama DI (Li)	123235	108632966
Alcatel Alsthom	228031	98190170,80
AGF-Ass.Gen.France	500371	74602114,20
Schneider SA	309258	73602563,10
Elf Aquitaine	181574	73269762,60
Carrefour	23894	69582557
Valeo	215585	63602589,50
Eaux (Gle des)	104230	59000359
Total	140762	57007711,60
UAP	507311	55208759

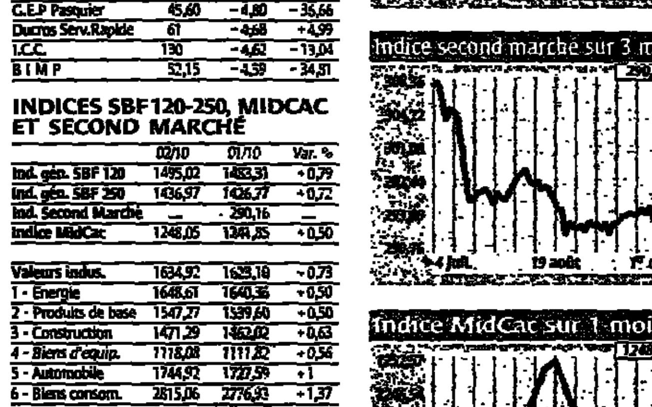
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 03/10	Var. % 02/10	Var. % 31/12
Meub.Tricoire (Ns)	3,35	+11,66	-76,40
Maxi-Livres/Profr.	230,50	+10,25	-32,77
Union Fin.France	665	+5,72	+62,99
Deville	58	+4,85	-27,50
Installux (Ly)	482	+4,32	+4,32
BAISSES, 12 h 30			
Penhjean	154,40	-14,22	+10,28
C.E.P Pasquier	45,60	-4,80	-35,66
Ducros Serv.Rapide	61	-4,68	+4,99
I.C.C.	130	-4,62	-13,04
B I M P	52,15	-4,59	-34,51

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	02/10	01/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1495,02	1483,31	+0,79
Ind. gén. SBF 250	1436,97	1426,77	+0,72
Ind. Second Marché	—	290,16	—
Indice MidCac	1248,05	1241,85	+0,50
Valeurs indus.	1634,92	1623,10	+0,73
1 - Energie	1648,61	1640,36	+0,50
2 - Produits de base	1547,27	1539,60	+0,50
3 - Construction	1471,29	1462,02	+0,63
4 - Biens d'équip.	1118,08	1111,82	+0,56
5 - Automobile	1744,92	1727,59	+1
6 - Biens consom.	2815,06	2776,93	+1,37
7 - Indus. agro-alim.	1448,37	1444,84	+0,24
Services	1648,69	1631,31	+1,07
8 - Distribution	3139,54	3100,01	+1,26
9 - Autres services	1072,20	1062,92	+0,87
Sociétés financières	1030,27	1026,81	+0,34
10 - Immobilier	686,94	689,42	-0,36
11 - Services financ.	1022,11	1017,52	+0,45
12 - Sociétés invest.	1301,28	1297,74	+0,27


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Prises de bénéfice à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a fini en baisse, jeudi 3 octobre, ayant abandonné les gains engrangés en début de journée sous l'effet de prises de bénéfice. L'indice Nikkei a perdu 167,10 points, à 21 331,50, après un pic atteint en séance à 21 548,21 points.

La veille, Wall Street avait terminé la séance sur un second record consécutif, s'installant confortablement au-dessus du seuil des 5 900 points grâce à une nouvelle détente sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones a gagné 29,07 points, soit 0,49 %, à 5 933,97 points. L'indice avait gagné 0,39 % mardi et, désormais, plusieurs analystes le voient atteindre bientôt la barre des 6 000 points.

En Europe, l'euphorie était de mise. La Bourse de Londres a terminé une nouvelle fois en nette hausse. L'indice Footsie a gagné en clôture 22,9 points, soit 0,60 %, à 4 015,1 points, nouveau record historique. Un nouveau record a également été battu à la Bourse de Francfort, où l'indice DAX a gagné 0,78 %, à 2 676,50 points. Les Bourses d'Amsterdam et de Bruxelles ont aussi battu des records.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 02/10	Cours au 01/10	Var. en %
Paris CAC 40	2141,84	[illegible]	+0,87
New-York/DJ indus.	5928,75	[illegible]	+0,40
Tokyo/Nikkei	21498,60	[illegible]	+0,17
Londres/FT100	3907,50	[illegible]	—
Francfort/Dax 30	2676,50	[illegible]	+0,78
Frankfort/Commer.	936,05	[illegible]	+0,43
Bruxelles/Bel 20	2133,28	[illegible]	+0,63
Bruxelles/Général	1790,52	[illegible]	+0,63
Milan/MIB 30	970	[illegible]	—
Amsterdam/CE. Cbs	397,20	[illegible]	+1,03
Madrid/Ibex 35	371,76	[illegible]	+0,45
Stockholm/Affarsal	1640,30	[illegible]	—
Londres FT30	2891	[illegible]	+0,15
Hong Kong/Hang S.	11951,90	[illegible]	+0,26
Singapour/Strait t	2162,89	[illegible]	-0,41

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

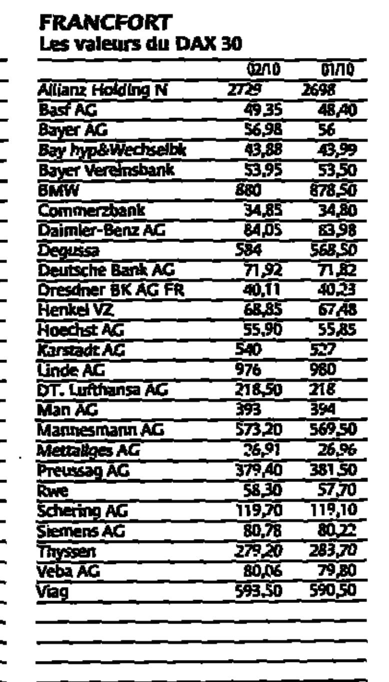
	02/10	02/10
Alcoa	60,75	60,12
American Express	46,87	46,62
Allied Signal	65,50	65,87
AT & T	39,37	38,87
Bethlehem	10	10,12
Boeing Co	96	95,25
Caterpillar Inc.	74,12	73,75
Chevron Corp.	64,37	63,25
Coca-Cola Co	49,87	50,12
Disney Corp.	63	62,50
Du Pont Nemours&Co	90,50	89,75
Eastman Kodak Co	78	77,50
Exxon Corp.	85,75	85,12
Gén. Motors Corp.H	49,87	49,37
Gén. Electric Co	91,87	90,75
Goodyear T & Rubbe	46,12	45,87
IBM	125,75	123,50
Intl Paper	42,25	42,87
J.P. Morgan Co	87,62	88,50
Mc Don Dougl	53,25	53
Merck & Co.Inc.	70,62	71
Minnesota Mng.&Mfg	70,12	69,37
Philip Moris	92,37	91,62
Procter & Gamble C	97,25	97,75
Sears Roebuck & Co	45,12	44,37
Texaco	94	94,25
Union Carb.	46,12	45,75
Utd Technol	120,62	120,25
Westingh. Electric	18,12	17,87
Woolworth	21,25	21

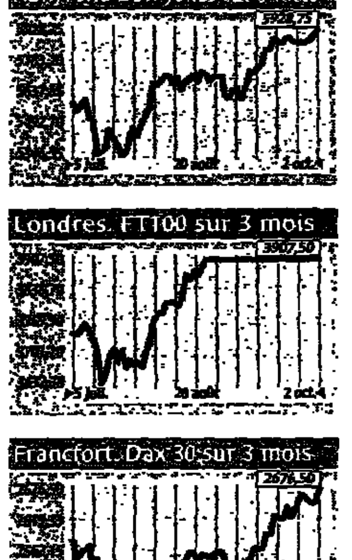
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	02/10	01/10
Allied Lyons	4,47	4,52
Barclays Bank	9,48	9,48
B.A.T. industries	4,35	4,31
British Aerospace	10,98	10,73
British Airways	5,59	5,56
British Gas	1,99	1,98
British Petroleum	6,85	6,73
British Telecom	3,62	3,62
B.T.R.	2,75	2,74
Cadbury Schweppes	5,09	5,17
Eurotunnel	1,12	1,12
Glaxo	10,24	10,11
Grand Metropolitan	4,78	4,79
Guinness	4,59	4,62
Hanson Plc	0,91	0,94
Great Ic	6,38	6,39
H.S.B.C.	12,01	11,98
Impérial Chemical	8,75	8,58
Legal	8,06	8,07
Marks and Spencer	5,10	5,03
National Westminst	7,02	6,92
Peninsular Orienta	6,24	6,31
Reuters	7,46	7,48
Saatchi and Saatch	1,14	1,13
Shell Transport	9,96	9,85
Tate and Lyle	4,68	4,68
Univeler Ltd	13,72	13,73
Zeneca	16,30	16,04

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	02/10	01/10
Allianz Holding N	2729	2698
Basf AG	49,35	48,40
Bayer AG	56,98	56
Bay hyp&Wechselbk	43,88	43,99
Bayer Vereinsbank	53,95	53,50
BMW	880	878,50
Commerzbank	34,85	34,80
Daimler-Benz AG	84,05	83,98
Degussa	584	568,50
Deutsche Bank AG	71,92	71,82
Dresdner BK AG FR	40,11	40,23
Henkel VZ	68,85	67,48
Hoechst AG	55,90	55,85
Karstadt AG	540	527
Linde AG	976	980
DT. Lufthansa AG	218,50	218
Man AG	393	394
Mannesmann AG	573,20	569,50
Mettallges AG	26,91	26,96
Preussag AG	379,40	381,50
Rwe	58,30	57,70
Schering AG	119,70	119,10
Siemens AG	80,78	80,22
Thyssen	279,20	283,70
Veba AG	80,06	79,80
Viag	593,50	590,50


New York Dow Jones sur 3 mois


Londres FT100 sur 3 mois

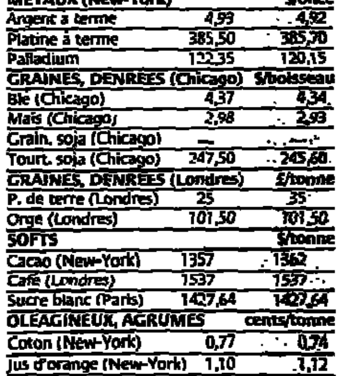
Francfort Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Détente monétaire en Espagne

PRENANT ACTE de la fermeté de la peseta face au deutschemark et de la rigueur budgétaire annoncée par le gouvernement, la Banque d'Espagne a annoncé, jeudi matin 3 octobre, une baisse d'un demi-point de son principal taux d'intervention, ramené de 7,25 % à 6,75 %. Cette décision était attendue par les analystes et les investisseurs. La précédente baisse du taux d'intervention de la Banque d'Espagne datait du 4 juillet. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse, jeudi. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait 6 centièmes, à 125,30 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,05 %, soit 0,01 % au-dessus du rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 02/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,37	[illegible]	6,84	[illegible]
Allemagne	3,06	[illegible]	6,85	[illegible]
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	7,93	[illegible]
Italie	8,13	[illegible]	8,93	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,50	[illegible]	6,87	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 02/10	Taux au 01/10	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,83	[illegible]	101,47
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,47	[illegible]	102,99
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,87	5,88	103,87
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,15	[illegible]	103,96
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,74	[illegible]	105,75
Obligations françaises	6,22	[illegible]	104
Fonds d'Etat à TME	-2,05	[illegible]	101,45
Fonds d'Etat à TRE	-1,66	[illegible]	101,19
Obligat. franç. à TME	-1,88	[illegible]	100,25
Obligat. franç. à TRE	+0,08	[illegible]	100,42

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 02/10	Vente 02/10	Achat 01/10	Vente 01/10
Jour le jour	[illegible]	—	3,7875	—
1 mois	[illegible]	3,50	3,40	3,52
3 mois	[illegible]	3,59	3,46	3,58
6 mois	3,57	3,69	3,56	3,68
1 an	3,64	3,76	3,71	3,83
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	3,6629	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	3,7090	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 02/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	149628	[illegible]	125,44	[illegible]	125,36
Mars 97	5653	[illegible]	125,28	[illegible]	125,22
Juin 97	2	[illegible]	124	[illegible]	124,16
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	17324	[illegible]	96,34	[illegible]	96,34
Mars 97	8546	[illegible]	96,30	[illegible]	96,30
Juin 97	4710	[illegible]	96,23	[illegible]	96,23
Sept. 97	2438	[illegible]	96,08	[illegible]	96,07
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1730	[illegible]	93,92	[illegible]	93,88
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 02/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	11950	[illegible]	2154	[illegible]	2149
Nov. 96	107	[illegible]	2157	[illegible]	2154
Déc. 96	1087	[illegible]	2162	[illegible]	2159
Mars 97	360	[illegible]	2180	[illegible]	2176,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1645 | US/DM ↗ 1,5324 | US/¥ ↗ 111,8600 | DM/F ↗ 3,3861 | £/F ↗ 8,0905

Nette progression du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT *en forte hausse, jeudi* matin 3 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5311 deutschemark, 5,1820 francs *et* 111,66 yens. La veille, le billet vert était monté jusqu'à 112,04 yens, son cours le plus élevé depuis le mois de janvier 1994 face à la devise nippone. Les investisseurs institutionnels japonais, lassés par les faibles rendements que leur propose le marché nippon, préfèrent placer leurs capitaux en dehors du Japon, notamment aux Etats-Unis, avec pour conséquence d'affaiblir le yen vis-à-vis du dollar.

Le dollar profitait également de la faiblesse du deutschemark, notamment face à la lire qui cotait, jeudi matin, 993,50 lires pour 1 deutschemark. *Le franc* était stable, à 3,3856 francs pour 1 deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 02/10	% 01/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,6100	+0,05	325	349
Ecu	6,4590	+0,14	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1645	+0,07	4,8600	5,4600
Belgique (100 F)	16,4450	+0,04	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,8400	+0,03	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4025	+0,37	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	88,2500	+0,07	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	8,2630	-0,05	7,8800	8,6300
Gde-Bretagne (1 L)	8,0905	+0,25	7,6300	8,4800
Grèce (100 drach.)	2,1445	+0,12	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	78,3300	+0,64	71	81
Suisse (100 F)	412,5000	+0,24	398	422
Norvège (100 k)	79,5400	+0,18	74	85
Autriche (100 sch)	48,1360	+0,06	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	4,0255	+0,13	3,7400	4,3400
Portugal (100 esc.	3,3450	+0,45	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7966	+0,24	3,4900	4,0900
Japon (100 yens)	4,6232	-0,28	4,4400	4,7900
Finlande (mark)	113,3100	+0,22	106,5000	117,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	03/10	02/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5324	1,5271	+0,35
TOKYO : USD/Yens	111,8600	111,4600	+0,36

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1710	5,1680	5,1250	5,1240
Yen (100)	4,6257	4,6227	4,6435	4,6425
Deutschemark	3,3874	3,3869	3,3827	3,3829
Franc Suisse	4,1256	4,1224	4,1287	4,1263
Lire ital. (1000)	3,4042	3,4013	3,3865	3,3847
Livre sterling	8,0908	8,0846	8,0030	7,9968
Peseta (100)	4,0295	4,0250	4,0270	4,0230
Franc Belge	16,459	16,448	16,429	16,420

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,47	3,53	3,56
Eurodollar	5,41	5,56	5,75
Eurolivre	5,75	5,75	5,81
Eurodeutschemark	3,03	3,03	3,09

L'OR

	cours 02/10	cours 01/10
Or fin (k. barre)	62600	63000
Or fin (en lingot)	62600	63400
Once d'Or Londres	378,65	380,30
Pièce française(20f)	360	361
Pièce suisse (20f)	360	361
Pièce Union lat(20f)	360	362
Pièce 20 dollars us	2440	2600
Pièce 10 dollars us	1430	1430
Pièce 50 pesos mex.	2320	2330

LE PÉTROLE

En dollars	cours 02/10	cours 01/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	02/10	01/10
Dow-Jones comptant	218,97	218,34
Dow-Jones à terme	369,71	368,18
CRB	246,13	244,20
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1888	1904
Cuivre à 3 mois	1891	1910
Aluminium comptant	1338	1322
Aluminium à 3 mois	1372,50	1358
Plomb comptant	751	742
Plomb à 3 mois	758	744
Etain comptant	5920	5862
Etain à 3 mois	5990	5929
Zinc comptant	995	992
Zinc à 3 mois	1019,50	1015
Nickel comptant	6925	6907
Nickel à 3 mois	7010	7020

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,93	4,92
Platine à terme	385,50	385,70
Palladium	122,35	120,15
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,37	4,34
Maïs (Chicago)	2,98	2,93
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	247,50	245,60
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	25	35
Orge (Londres)	101,50	101,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1357	1362
Café (Londres)	1537	1537
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,77	0,74
Jus d'orange (New-York)	1,10	1,12

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 3 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
−0,53 %
CAC 40 : 2130,41

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	886	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	845	[illegible]	− 2,01	[illegible]
Renault (T.P.)	1625	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1810	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1180	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	991	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Accor	669	[illegible]	− 1,34	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	148	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Air Liquide	794	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Alcatel Alsthom	436,50	[illegible]	− 1,78	[illegible]
Axa	310,30	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Axime	518	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Bail Investis	752	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Bancaire (Cie)	526	[illegible]	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville	470	[illegible]	− 2,10	[illegible]
Bertrand Faure	188	[illegible]	− 0,26	[illegible]
BIC	700	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
BIS	500	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
B.N.P.	197,20	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Bollore Techno	483,60	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Bongrain	2345	[illegible]	− 8,31	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	178	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Cipe France Ly #	560	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Clarins	730	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Club Mediterranee	367	[illegible]	—	[illegible]
Coflexip	227	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Colas	751	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Comptoir Entrep.1	10,10	[illegible]	− 7,42	[illegible]
Comptoir Moder.	2440	[illegible]	− 0,04	[illegible]
CPR	413	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Cred.Fon.France	68,90	[illegible]	− 0,14	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
United Technol. #	613	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Vaal Reefs #	440	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Volkswagen A.G #	1923	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Volvo (act.B) #	112,60	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	165,50	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Yamanouchi #	108,80	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Zambia Copper	6,10	[illegible]	− 3,27	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	117,45	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,37	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111,93	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	118,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	—	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,66	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA# ■	*104,63*	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,13	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,21	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150,60	[illegible]
Commerzbank AG	177,20	[illegible]
Fiat Ord.	16,15	[illegible]
Gevaert	293	[illegible]
Gold Fields South	140,40	[illegible]
Kubota Corp.	27,90	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 OCTOBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 OCTOBRE

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 3 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	710	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	63	[illegible]
Mumm	◆	*1400*	[illegible]
Nobel	◆	145	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	180	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 2 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SOCIETE GENERALE

Actimonétaire C	37272,22	[illegible]
Actimonétaire D	31723,10	[illegible]
Cadence 1 D	1080,12	[illegible]
Cadence 2 D	1067,67	[illegible]
Cadence 3 D	1055,13	[illegible]
Capimonétaire C	403,42	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	146,74	[illegible]

SYMBOLES
◊ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

CRÉDITS Le gouvernement devait annoncer, jeudi 3 octobre, sa *« nouvelle politique de recherche »*, à l'issue d'un comité réunissant tous les ministres concernés. ● LE DOCUMENT présenté lors de cette réunion définit sept grands thèmes sur lesquels l'effort de recherche devra porter en priorité et préconise le lancement de quatre nouveaux programmes interministériels à l'image de celui engagé en mars 1996 sur les transports terrestres. ● CRÉATEURS D'EMPLOIS ou de richesses, ces domaines devront bénéficier, à terme, de 20 % des crédits de fonctionnement des organismes publics de recherche, alors que ces derniers consacrent aujourd'hui 6 %, en moyenne, aux programmes pluriannuels. ● LES SYNDICATS de chercheurs craignent que, en période de pénurie, de telles mesures ne restreignent de manière trop importante la part consacrée à la recherche fondamentale.

La recherche scientifique devra se donner des « objectifs socio-économiques »

Un comité interministériel réuni jeudi 3 octobre définira des programmes pluriannuels prioritaires sur lesquels les laboratoires et les établissements publics devront, dans un contexte de restrictions budgétaires, mobiliser leurs moyens

L'ANNONCE RÉCENTE d'une baisse du budget civil de recherche et de développement (BCRD), pour la première fois depuis 1987, n'a pas suscité de très vives réactions dans les laboratoires. Certes, avec 52,3 milliards de francs, le BCRD enregistrera en 1997 une diminution de 1,3 % en francs courants et d'environ 3,5 % si l'on tient compte de l'inflation, mais certains s'attendaient à des coupes plus sévères (*Le Monde* du 25 septembre).

La *« nouvelle politique de la recherche », dont un comité interministériel, réuni jeudi 3 octobre sous la présidence du chef du gouvernement, Alain* Juppé, doit tracer les axes majeurs, risque, en revanche, de provoquer une certaine effervescence dans les milieux scientifiques. Tant au regard de la méthode, très directive, que de la réorientation profonde des missions assignées à la recherche publique.

Selon le document soumis au comité interministériel – et sous réserve d'ultimes arbitrages –, l'Etat souhaite, *« parmi les recherches qui vont avoir des retombées prévisibles sur des objectifs socio-économiques précis »*, privilégier *« les domaines les plus créateurs d'emplois et de richesses »* et *« ceux où la demande sociale est la plus forte »*. Sept grands thèmes de recherche, *« sur lesquels portera en priorité l'effort national »*, ont été retenus. Quatre d'entre eux visent explicitement à *« soutenir des secteurs économiques »*. Les trois autres concernent des disciplines dans lesquels *« la France doit consolider son potentiel scientifique et technologique »*.

9 MILLIARDS DE FRANCS

Ces choix doivent se traduire par le lancement, immédiat ou dans le courant de l'automne, de quatre nouveaux programmes interministériels de recherche, à l'image de celui, engagé en mars 1996, sur les transports terrestres (Predit). Ces programmes, dont le succès repose sur *« une coopération étroite »* des laboratoires publics et de l'industrie, seront étalés sur une période de quatre à dix ans. Ils devraient mobiliser, au total, un peu plus de 9 milliards de francs, émanant à la fois des entreprises et du secteur public, notamment du Fonds de la recherche et de la technologie.

C'est dans ce cadre que les établissements publics à caractère scientifique et technique (EPST) devront, à l'avenir, *« redéployer »* leurs moyens. *« Pour stimuler la créativité des chercheurs sur les thématiques prioritaires »*, le gouvernement souhaite que la part des crédits de fonctionnement des laboratoires attachée aux programmes pluriannuels – 6 % actuellement en moyenne – soit portée à 10 % dès 1997, pour atteindre, les années suivantes, 20 %.

Que restera-t-il, alors, pour les recherches jugées non ou moins prioritaires ? C'est ce que commencent à se demander, avec quelque inquiétude, certains scientifiques. Certes, le gouvernement prend soin de souligner que *« ces choix ne remettent pas en cause le rôle central de la recherche fondamentale chargée d'irriguer toutes les branches de la connaissance »*. Mais cette affirmation, qui, dans une période de croissance budgétaire, ne souffrirait aucune critique, risque, dans le contexte de restriction – ou, au mieux, de stagnation – des moyens qui affecte la plupart des grands organismes publics, de ne guère convaincre les chercheurs. Y compris parmi ceux qui estiment que la vieille opposition entre recherche fondamentale et recherche appliquée est une querelle depuis longtemps obsolète.

MOBILITÉ ET VALORISATION

« La décision de favoriser les travaux sur programmes, dans une situation financière contrainte, va mettre en cause le subtil équilibre et l'interaction qui doivent exister entre la recherche finalisée et la recherche liée au développement des connaissances », s'alarme Jacques Fossey, membre du bureau national du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS). *« Si nous voulons mener une recherche orientée de très haut niveau, nous avons besoin, en amont, d'une recherche de très bonne qualité »*, renchérit Pierre Girard, pour le syndicat des chercheurs SGEN-CFDT.

Le second volet du document examiné par le comité interministériel n'est pas de nature à les rassurer. Il vise à encourager *« la mobilité »* des chercheurs. Le gouvernement entend alléger le poids croissant de la masse salariale qui menace d'asphyxie les établissements scientifiques (elle représente 84 % de la subvention de l'Etat au CNRS). Afin d'y parvenir sans pour autant tarir complètement le flux d'embauches – le taux moyen de recrutement sera de 2,5 % en 1997 –, il a décidé de supprimer, l'an prochain, cinq cent vingt-sept postes dans les établissements de recherche. Une série de mesures propose d'inciter financièrement les chercheurs à prendre leur retraite entre soixante et soixante-cinq ans (l'objectif est d'au moins cent cinquante cessations anticipées d'activité en 1997), d'assouplir les conditions de leur détachement dans les entreprises et de favoriser leur départ vers les universités (à raison d'une centaine de « mutations » dès 1997).

Un troisième chapitre, consacré à la valorisation de la recherche publique, par le biais d'un *« intéressement »* des chercheurs à leurs découvertes, ou de la création d'un fonds commun de placement pour l'innovation (FCPI), devrait, en revanche, rencontrer davantage les faveurs des personnels de la recherche.

Il n'est cependant pas sûr que ces initiatives suffisent à dissiper leurs craintes. Car, derrière la remise à plat de la politique scientifique nationale, se profile une réorganisation du fleuron de la recherche publique, le CNRS. Certains de ses agents redoutent que les programmes interdisciplinaires de recherche, par nature plus orientés vers des « résultats », n'y prennent aussi le pas sur l'activité, moins directement « ciblée », des départements scientifiques.

Pierre Le Hir

Sept grandes orientations

Sept *« priorités scientifiques »* vont être discutées. Elles concernent les domaines de l'agroalimentaire, des transports terrestres, des industries électroniques et des technologies de l'information, de la chimie de formulation, de la recherche médicale, de l'environnement et du cadre de vie et, enfin, celui des sciences de l'innovation des produits et des procédés.

A ces engagements s'ajoute le lancement de quatre programmes interministériels de recherche. Le premier, qui devrait mobiliser 1,7 milliard de francs sur cinq ans, porte sur les recherches en entreprises des applications de la chimie aux techniques industrielles futures (Reactif). Le deuxième, qui pourrait recevoir 1,5 milliard de francs sur la même période, concerne les biotechnologies appliquées à la santé, aux agroindustries et à l'environnement. Le troisième, dont les pouvoirs publics affirment qu'il représenterait une action de 5 milliards de francs (coût des équipes inclus), a trait à la microbiologie. Le dernier prévoit la création d'un centre de séquençage pour mieux connaître les génomes.

La répartition des efforts

Comparée aux efforts de recherche consentis par les pays industrialisés, la recherche française montre à la fois des lacunes inquiétantes et des spécialisations dont l'Observatoire des sciences et des techniques s'est à plusieurs reprises fait l'écho. Dans le domaine de la santé, la France affiche de très réelles faiblesses. A l'inverse, elle occupe des positions de pointe dans les secteurs de l'espace, de l'environnement et de l'agriculture. Mais ces supériorités relatives ne sauraient faire oublier que, même dans ces secteurs privilégiés, notamment dans l'agroalimentaire où les chiffres d'affaires sont très inférieurs à ceux qui seraient « envisageables », les spécialisations de la France sont encore trop faibles, comparativement à son potentiel économique.

Glenn Seaborg, découvreur du plutonium, est honoré à Paris

Le Prix Nobel de chimie 1951, qui fut un acteur essentiel du programme nucléaire américain, a toujours milité pour un contrôle des armes atomiques

« C'EST MOI qui ai la notice la plus longue dans le Who's Who in America ; *et tous mes titres n'y figurent pas. »* Glenn Theodore Seaborg est content de lui. Il a quelques raisons pour cela. Découvreur du plutonium en 1940 et codécouvreur de dix autres éléments chimiques inconnus dans la nature, Prix Nobel 1951, il fut un acteur essentiel dans l'histoire du nucléaire américain. Ce qui lui valut de conseiller les présidents des Etats-Unis. Vendredi 4 octobre, il ajoutera à sa panoplie le titre de docteur *honoris causa* de l'université Paris-Sud (Orsay).



PORTRAIT

« On peut le considérer comme le père de l'alchimie moderne », dit le radiochimiste français Bertrand Goldschmidt, qui a travaillé avec lui quelques mois à l'isolement du plutonium en 1942. Le qualificatif n'est pas exagéré. Glenn Seaborg a le mérite d'avoir prévu la structure électronique des éléments chimiques les plus lourds, susceptibles d'être produits par « transmutation », sous l'effet du bombardement – naturel ou non – de neutrons. Il devait raconter ses souvenirs jeudi 3 octobre aux professeurs, chercheurs et étudiants de l'université d'Orsay.

UNE ÉQUIPE « LÉGENDAIRE »

Formulée en 1944, sa théorie, connue sous le nom de *« concept des actinides »*, a entraîné un bouleversement de la classification périodique des éléments chimiques. Le tableau de Mendeleïev, resté pratiquement inchangé depuis sa publication par le chimiste russe en 1869, s'est enrichi grâce à Seaborg de plus d'une douzaine d'éléments nouveaux, les « transuraniens » (plus lourds que l'uranium). L'un d'eux (l'élément 106) portera le nom de seaborgium. Ces travaux lui vaudront le prix Nobel de chimie en 1951 (partagé avec Edwin McMillan, qui identifia le premier transuranien). Mais c'est le plutonium et sa participation à la fabrication de la première bombe qui vaudront à Seaborg d'entrer dans l'histoire.

Quand, fin 1941, le gouvernement américain s'engage dans la réalisation de l'arme atomique, le physicien Arthur Compton, chargé du projet, réunit à l'université de Chicago – sous le nom de code de « Metallurgical Project » – les meilleurs spécialistes. L'Italien Enrico Fermi (Prix Nobel 1938), réfugié aux Etats-Unis, sera chargé de réaliser la première pile atomique avec le Hongrois Leo Szilard. Glenn Seaborg se verra confier la direction de l'équipe devant mettre au point une méthode chimique d'extraction du combustible.

Âgé de trente ans, Seaborg vient de réaliser un début de carrière fulgurant à l'université de Berkeley (Californie). Un parcours voulu et maîtrisé, comme le sera le reste de sa vie. Fils d'émigrés suédois, né le 12 avril 1912 à Ishpeming, dans le Michigan, le jeune Glenn aurait dû, s'il avait suivi l'avis de ses parents, s'orienter vers les affaires pour échapper à la condition de « col bleu » de son mécanicien de père. Il commence par préférer la littérature, avant de rencontrer, à l'âge de quinze ans, un professeur aussi enthousiaste que convaincant qui, dit-il, *« n'enseignait pas, mais prêchait »* la chimie et la physique.

Il sera donc chercheur et décide d'intégrer l'université de Berkeley. Son équipe de professeurs-chercheurs en chimie, dirigée par Gilbert Newton Lewis, était *« légendaire »* ; elle disposait alors du cyclotron le plus grand du monde ; et, surtout, on y faisait de la recherche en physique nucléaire, *« seul domaine à mêler la chimie et la physique »*. Présent au bon endroit au bon moment, Seaborg saura exploiter l'avantage stratégique qu'il s'est donné.

Brillant, ce jeune loup efflanqué (il mesure plus de 1,90 mètre) ne tient pas en place. Il est de tous les séminaires, de tous les stages. Très vite, il devient l'assistant-chercheur du « grand GN », Gilbert Newton Lewis, tout en prenant le temps de courtiser la secrétaire d'un autre grand nom de l'université – Ernest Lawrence, Prix Nobel de physique 1939 – dont il fera sa femme.

« CHASSE AUX ISOTOPES »

En 1936, le physicien Jack Livingood lui demande de séparer et d'identifier les éléments radioactifs produits dans un échantillon métallique qu'il vient de « bombarder » à l'aide du cyclotron de Berkeley. Avec Livingood d'abord, puis avec Emilio Segrè, Seaborg découvrira ou identifiera de nombreux isotopes, parmi lesquels l'iode 131, le cobalt 60, le technétium 99 ou le césium 137, dont certains sont largement utilisés en médecine ou dans l'industrie.

Cette « chasse aux isotopes » s'étendra tout naturellement aux transuraniens. En 1940, il reprend les recherches d'Edwin McMillan – appelé à d'autres tâches –, qui vient de découvrir le neptunium, premier transuranien, et a commencé à chercher le plutonium. Seaborg identifiera le plutonium 238, puis (avec l'aide de Segrè) le plutonium 239 fissile, dont il isolera les premiers milligrammes en août 1942 à Chicago. Avec son équipe du « Metallurgical Project », il ajoutera à son tableau l'américium et le curium. Au moins dix autres ont suivi depuis.

Ce genre de recherche sied parfaitement à Glenn Seaborg. *« Segrè l'a qualifié de* "systématique de génie" », se souvient Bertrand Goldschmidt. A chicago, il révèle une autre facette de sa personnalité : ses qualités de meneur d'hommes et de négociateur, son talent à rapprocher les adversaires, à susciter les compromis et à se faire aimer de ses élèves. Mais, avec ses collègues, *« il avait parfois tendance à tirer un peu trop la couverture à lui »*, se souvient l'un d'eux.

HÉROS NATIONAL

C'est tout naturellement qu'il est conduit, dès son retour à Berkeley, à conjuguer son métier de chercheur avec une activité d'administrateur et de conseiller politique. Commencée à l'université – il en sera chancelier entre 1958 et 1961 –, cette carrière parallèle se poursuit au service de l'Etat. En 1961, John Fitzgerald Kennedy lui confie la présidence de l'Atomic Energy Commission (AEC). Un poste qu'il occupera pendant dix ans. Plus tard, il sera encore consulté régulièrement. *« J'ai, d'une manière ou d'une autre, servi les dix derniers présidents américains »*, précise-t-il.

A la tête de l'AEC, Seaborg milite pour un réel contrôle des armements nucléaires, thèse qu'il défendait dès 1945 avec une partie des anciens du « Metallurgical Project ». Il participe à la préparation des traités de non-prolifération signés en 1963 et 1970. A l'université, il déploie le même zèle pour réformer l'enseignement des disciplines scientifiques. Plus tard, à la demande du président Ronald Reagan, il prendra une part active à la commission d'experts qui publiera en 1983 un rapport intitulé : *A Nation at Risk*.

A quatre-vingt-quatre ans, Glenn Seaborg s'intéresse surtout aux problèmes d'éducation. Héros national aux Etats-Unis, il consacre son temps aux conférences et à la rédaction de ses Mémoires. Une tâche facilitée par l'existence d'un Journal, dans lequel, fidèle à son fameux esprit systématique, il consigne ses activités, quotidiennement, depuis... l'âge de quatorze ans.

J.-P. D.

« Je me disais : " My God ! je vais changer le monde !" »

« Que pensiez-vous quand vous avez découvert et isolé le plutonium ?

– C'était mon idée, soutenue par le gouvernement qui me finançait. Je suis arrivé à Chicago le jour de mon trentième anniversaire, et j'étais le plus âgé de l'équipe que je dirigeais. Je me disais : *"My God ! je vais changer le monde !"* Ce fut la période la plus passionnante de ma vie. Trois ans de course contre Hitler...

– Et quand la bombe fut lancée sur Hiroshima ?

– J'ai fait partie, dès le début, du groupe fondé par James Franck, qui militait, depuis juin 1945, pour un contrôle international sur l'arme atomique. Une notion qui ne commence à apparaître qu'aujourd'hui, avec le traité d'interdiction totale des essais signé récemment. Comme Franck, Leo Szilard et quelques autres, j'aurais préféré qu'une démonstration soit faite sur un site inhabité, afin de laisser au Japon la possibilité de se rendre avant un éventuel bombardement. Mais le gouvernement a estimé que cela risquait de ne pas marcher : le Japon aurait pu refuser de capituler, et nous n'avions à l'époque qu'une seule bombe...



GLENN SEABORG

– L'opinion publique et le gouvernement américains ne semblent plus considérer aujourd'hui le nucléaire comme une énergie d'avenir...

– Ils ont tort. C'est la France qui a raison. Il existe, certes, d'autres sources d'énergie, mais elles sont encore plus dangereuses pour l'environnement. Bien sûr, les mauvais réacteurs peuvent causer de gros problèmes, comme à Tchernobyl. Mais, en Occident, ils sont équipés de barrières de protection. Résultat : la terrible fonte de cœur survenue à Three Mile Island n'a entraîné aucun rejet...

– Mais les Etats-Unis vont dépenser des milliards pour décontaminer le site militaire de Hanford, où était fabriqué le combustible des bombes...

– C'était la guerre froide, et il n'était pas possible de prendre les mêmes précautions qu'aujourd'hui tout en essayant de prendre les Russes de vitesse. J'ai posé la question de savoir ce qu'il fallait faire avec les déchets de Hanford. Je n'ai eu aucune réponse. A l'époque, le public n'était pas aussi sensibilisé qu'aujourd'hui.

– Qu'avez-vous pensé du projet de "guerre des étoiles" lancé par Ronald Reagan. Vous a-t-il consulté sur le sujet ?

– Reagan ne m'a pas interrogé. Il ne me consultait que sur les problèmes d'éducation. C'est Edward Teller *[l'un des pères de la bombe H]* qui fut l'un des défenseurs les plus acharnés de ce projet démentiel. Nous sommes bons amis, mais je n'ai jamais été d'accord avec lui sur quoi que ce soit. Ce n'est pas vraiment un partisan des négociations et des compromis.

– Vous vous intéressez beaucoup à l'enseignement des sciences. Quels sont, selon vous, les mérites comparés des systèmes éducatifs américain et français dans ce domaine ?

– Aux Etats-Unis, le problème se pose essentiellement pour l'enseignement préuniversitaire. L'accent est mis sur les méthodes, la pédagogie, beaucoup plus que sur le contenu, et ce parti pris a des conséquences extrêmement perverses. En France, les professeurs sont, à mon avis, mieux formés dans la matière qu'ils enseignent, surtout en ce qui concerne les mathématiques. Dans toutes les nations, Etats-Unis compris, les professeurs sont sous-payés par rapport à l'importance de la tâche qu'ils assurent. »

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

La première défaite de Bordeaux ne remet pas en cause le travail de Rolland Courbis

Transformés par leur entraîneur, les Girondins sont restés invaincus jusqu'à la venue de Strasbourg

Après la défaite *in extremis* des Girondins de Bordeaux (1-2) au Parc Lescure face à Strasbourg, il ne reste plus qu'une équipe invaincue dans le championnat de France de football, à l'issue de la dixième journée de première division. Il s'agit du leader, Paris Saint-Germain, qui est allé obtenir un match nul à Lyon (1-1), et qui conserve trois points d'avance sur Bastia, et quatre points sur Bordeaux, Auxerre, Lyon et Metz.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Rolland Courbis aurait voulu perdre autrement. Faire le deuil de l'invincibilité bordelaise en d'autres circonstances. L'entraîneur des Girondins savait que, tôt ou tard, *ce jour* néfaste viendrait, qu'il devrait mesurer la solidité de ses joueurs à l'aune de la déconvenue.

FOOTBALL

L'entraîneur bordelais aurait souhaité que l'accident survienne loin du parc Lescure, face à un gros bras du *championnat, par exemple*. Hélas, il était écrit que ce serait Strasbourg, que cet adversaire a priori sans génie inscrirait la première défaite au compteur de dix journées de championnat.

Bordeaux a dominé. Mené au score. Parfois malmené l'équipe alsacienne. Et il n'a fallu que huit petites *minutes dans l'urgence d'une fin de* partie échevelée pour bouleverser cet ordre rassurant des choses. Une tête d'Okpara (83e), puis une bousculade confuse dans les arrêts de jeu, l'expulsion de Patrick Colleter, puis un penalty transformé par Gérald Baticle (91e). La victoire avait glissé entre les mains des Girondins, tandis que les tribunes conspuaient l'arbitre.

A la porte du vestiaire, Patrick Colleter était un capitaine triste, serinant sa déception. Et puis, très vite, il s'est rebellé. Des mots de révolte, un chant d'espoir pour de futures victoires. La défaite face à Strasbourg n'efface en rien le bon début de saison réussi par l'équipe.

Malgré treize nouveaux venus, elle a su se forger une cohésion qui avait jusque-là découragé tous les adversaires. Et derrière cela, affirme Colleter, *« il y a un monsieur qui fait passer son envie, son goût pour le football, au point que nous voulons lui redonner pendant les matches ce qu'il nous offre avant »*. Eloge d'un entraîneur pas tout à fait ordinaire. Rolland Courbis, *le Marseillais, l'ancien gamin* des quartiers nord, est redevenu Bordelais.

Et le tout-Bordeaux du foot ne dit que du bien de lui. Depuis près de quatre mois, ses jours et ses nuits sont girondins. Rappelé par Alain Afflelou, l'ancien président, qui l'avait pourtant licencié en 1994, il a été *confirmé à l'unanimité par le conseil* d'administration du club après le départ du lunetier, et investi d'une lourde tâche : rebâtir une équipe dont toutes les vedettes avaient pris la poudre d'escampette.

L'HOMME PROVIDENTIEL

C'est dans le recrutement que *Courbis a d'abord fait sentir qu'il* était peut-être bien l'homme providentiel. Il a ouvert son carnet d'adresses, passé de longues heures au téléphone. Il s'est payé le luxe de quelques beaux coups : le retour de Jean-Pierre Papin dans le championnat de France, l'arrivée de Gilbert Bodart, le gardien de but qui avait fait toute sa vie au Standard de Liège, ou encore *celle d'Ibrahim Ba, l'espoir* convoité par le Paris Saint-Germain et Monaco.

Il sait parler, trouver les mots qui convainquent. *« Sans lui, je ne serais pas venu »*, confirme Patrick Colleter, qui était un pilier du PSG. Rolland Courbis refuse cependant de se voir en rusé maquignon. Selon lui, tout a une explication simple. *« Papin*, dit-il, *il coûtait 4 millions de francs, c'était la somme que j'avais à disposition. Si j'en avais eu 25, j'aurais pris Florian Maurice. Et ce n'aurait d'ailleurs pas forcément été une réussite. »* Suspendu, l'ancien Ballon d'or, qui a inscrit 4 buts depuis le début de la saison, n'était pas à Bordeaux pour ce mercredi de défaite.

Et ces inconnus miraculeux ? Ce Gralak, par exemple, un libéro brésilien, dont il ignorait l'existence, devenu en quelques semaines le grand patron de la défense ? Courbis invoque la chance. *« J'ai visionné tant de cassettes de liberos brésiliens que j'en ai perdu trois dixièmes de vue. J'aurais pu me tromper. Et on a un garçon qui a la valeur de Ricardo. »*

Il n'a sans doute pas besoin d'en *rajouter*. Sa prise de fonctions réussie l'a placé au centre du dispositif. Il s'efforce d'inculquer à ses joueurs une solidité tactique et un sens du combat dont il a toujours fait ses valeurs dans le football. Le voilà l'objet de toutes les attentions.

« Nous l'avons choisi, parce que nous savions qu'il avait une excellente connaissance du football », admet Jean-Louis Triaud, coprésident du club. Cette science reconnue du jeu l'a emporté sur toutes les autres considérations. Rolland Courbis n'a pas la vie ordinaire des techniciens du football.

Il habite à Monaco. Il a d'autres passions. Là-bas, dans son Midi natal, il a connu les affres de la prison. Le tribunal l'a relaxé. Il y a quelques mois, il a failli mourir parce qu'il accompagnait près d'un stade un de ses amis, abattu dans un règlement de comptes. Une balle lui a traversé l'abdomen et le dos.

Courbis y trouve une nouvelle occasion d'exercer sa faconde. *« Il ne m'en reste qu'un mal de dos quand le temps change. Et puis cette balle, je ne l'ai pas prise dans la cervelle. »* Rolland Courbis n'est pas homme à s'entretenir d'illusions. Un entraîneur de football ne doit pas avoir peur des voyages. Il réside dans un hôtel près de l'aéroport, comme s'il se devait d'être sans cesse sur le départ. Cela ne lui interdit pas d'avouer qu'il se plaît à Bordeaux.

Pascal Ceaux

Le championnat de France de football de D1

10e journée

Le Havre - Lens	0-0
Bastia - Nantes	0-0
Rennes - Montpellier	2-0
Nice - Nancy	1-0
Auxerre - Monaco	2-0
Lille - Caen	1-0
Metz - Cannes	0-0
Bordeaux - Strasbourg	1-2
Marseille - Guingamp	2-1
Lyon - Paris SG	1-1

Classement

	Points	[illegible]	G	[illegible]	P
1. Paris SG	22	[illegible]	6	[illegible]	0
2. [illegible]	19	[illegible]	5	[illegible]	1
3. [illegible]	17	[illegible]	4	[illegible]	1
4. [illegible]	17	[illegible]	4	[illegible]	1
5. [illegible]	17	[illegible]	4	[illegible]	1
6. [illegible]	17	[illegible]	4	[illegible]	1
7. [illegible]	16	[illegible]	4	[illegible]	2
8. [illegible]	16	[illegible]	4	[illegible]	2
9. [illegible]	15	[illegible]	4	[illegible]	3
10. [illegible]	15	[illegible]	4	[illegible]	3
11. [illegible]	15	[illegible]	4	[illegible]	3
12. [illegible]	14	[illegible]	4	[illegible]	4
13. [illegible]	13	[illegible]	3	[illegible]	3
14. [illegible]	13	[illegible]	4	[illegible]	5
15. [illegible]	9	[illegible]	2	[illegible]	5
16. [illegible]	8	[illegible]	2	[illegible]	6
17. [illegible]	8	[illegible]	1	[illegible]	4
18. [illegible]	5	[illegible]	0	[illegible]	5
19. [illegible]	4	[illegible]	0	[illegible]	6
20. [illegible]	3	[illegible]	0	[illegible]	7

Les gardiens

1.	Auxerre	0	13
2.	Metz	0	13
3.	PSG	0	14
18.	Nancy	2	22
19.	Lille	2	27
20.	Marseille	3	24

Les buteurs
1. Drobnjak (Bastia) 8 buts
2. Guivarc'h (Rennes) 7 buts
3. Caveglia (Lyon) 6 buts
Zitelli (Strasbourg)

Les attaques
1. Bastia 16 buts
2. Monaco 15 buts
Paris-S-G 15 buts

Les défenses
1. Paris-S-G 3 buts
2. [illegible]
3. Bordeaux 5 buts

11e journée (samedi 5 octobre) Nantes - Nice / Monaco - Rennes / Strasbourg - Marseille (le dimanche 6) / Paris SG - Le Havre / Caen - Bordeaux / Lens - Metz / Nancy - Lille / Cannes - Auxerre / Guingamp - Lyon / Montpellier - Bastia

L'Athletic Bilbao tourne à regret une page de l'histoire du football basque

BILBAO
de notre envoyé spécial

A deux heures du coup d'envoi, quelques supporteurs de la Real Sociedad de Saint-Sébastien dormaient déjà au pied d'un comptoir, bercés par les effluves du « kalimotzo », un puissant mélange de vin âpre et de coca-cola absorbé de préférence par litre. Ils ont dû regretter ce sommeil réparateur en apprenant la victoire (3-1), mercredi 2 octobre, de leur équipe dans la « cathédrale » de San Mames, le stade mythique du Pays basque, face aux frères ennemis de l'Athletic Bilbao.

Ces regrets pouvaient bien être amers. En signant la dixième victoire, depuis 1928, de la Real Sociedad à Bilbao, Gheorghe Craioveanu (23e), Oscar De Paula (32e) et Inigo Idiakez (84e) venaient également d'assurer la destinée de leur équipe pour de longs mois. Pour les deux clubs basques, une saison réussie signifie d'abord un classement meilleur que celui de son voisin et le succès lors des duels biannuels. Mercredi 2 septembre, les joueurs de Saint-Sébastien ont, en plus, interrompu une série de huit saisons sans victoire à San Mames. Il leur était alors permis, en écho à leurs supporteurs, de chanter en dégustant du « kalimotzo».

Pour l'Athletic Bilbao, en revanche, cette troisième défaite, après six rencontres, augure d'un championnat laborieux. Le plus ancien club espagnol, qui n'a jamais quitté la première division, traverse une période délicate à l'approche de son centenaire, en 1998. Quinzième l'an passé, l'Athletic n'a plus figuré au palmarès de la Liga depuis 1983. Mais surtout, le centre de formation du Lezama, réputé parmi les plus performants en Europe, ne fournit plus de joueurs d'exception, comme, dans les années 80, Jose Mari Bakero ou Andoni Zubizarreta. *« Il y a cinq ans, un joueur sur cinq de la Liga venait du pays basque. Aujourd'hui, c'est fini »*, déplore Jorge, un des 35 000 « socios», les supporteurs abonnés, de l'Athletic. Face à cette crise, la Real Sociedad a, *depuis six* ans, commencé à recruter hors du Pays basque. Cette saison, cinq étrangers revêtent le maillot bleu et blanc. Osasuna, redescendu en deuxième division, a également élargi son horizon. A Bilbao, quelques voix commencent à réclamer la fin d'une tradition qui pourrait devenir sclérosante.

LA PAROLE DES « SOCIOS »

Elu à la tête du club depuis deux ans, le président Jose Maria Arrate laisse entendre sa volonté d'ouverture mais ne pourra y songer sérieusement *« tant que les socios ne le veulent pas »*. Hostile à toute oligarchie, le club prend chaque décision importante au cours d'une assemblée générale annuelle, qui offre aux « socios » l'assurance de voir la majorité l'emporter.

Le chemin vers la « révolution » sera sans doute encore long. Après la piètre saison de l'an passé, un sondage du quotidien sportif *Marca* a révélé que 80 % des supporteurs de l'Athletic refusaient d'applaudir des étrangers à San Mames. Luis Fernandez, le nouvel entraîneur des rouge et blanc, s'est heurté au refus de Jose Maria Arrate lorsqu'il a souhaité engager le Bordelais Franck Histilloles, né dans le Pays basque français avant d'émigrer, très jeune, sur les bords de la Gironde.

Cet esprit particulier se mue parfois en suspicion. Invité, la veille *du derby, sur la chaîne de télévision* locale, Bixente Lizarazu, transféré des Girondins, a montré quelques signes d'irritation en réponse aux doutes des téléspectateurs sur l'identité franco-basque du joueur. Soumis à un feu roulant de questions identiques, le défenseur s'est même exprimé sur l'avenir politique de l'Europe pour justifier son attirance pour les deux versants des Pyrénées. Le même *jour, dans les colonnes* d'un journal local, Luis Fernandez a lui aussi rappelé ses origines espagnoles pour répondre aux supporteurs qui, lors d'un récent déplacement à Santander, lui avaient jeté des bouteilles d'eau en le traitant de *« Français »* et de *« renégat »*.

Le verdict du terrain pourrait permettre aux Basques de voir plus clair dans l'avenir. Les plus jeunes protégés de Luis Fernandez expriment timidement leur ambition d'être épaulés par des partenaires talentueux avant d'être basques. *« Les résultats des deux années à venir, jusqu'à notre centenaire, seront décisifs pour accélérer le débat interne »*, explique Domingo Guzman, vice-président de l'Athletic.

Cette année, l'irruption massive d'argent dans le championnat espagnol, surtout grâce aux droits de télévision qui assurent 100 millions de francs à chaque club pour toute la saison, suppose des jours difficiles pour l'équipe basque.

La majorité des dirigeants, à l'exception de ceux de Bilbao, ont profité de l'arrêt Bosman pour effectuer un recrutement sans précédent. Les favoris, comme le FC Barcelone ou les deux clubs de Madrid (Atletico et Real), alignent sept ou huit joueurs étrangers dans leur effectif. Mais cette évolution, défavorable sur le terrain, renforce surtout le sentiment de la majorité des supporteurs basques de représenter, à travers le football, une exception culturelle et politique.

Fabrice Tassel

■ ***BASKET-BALL* : l'équipe de Villeurbanne a battu les champions d'Europe du Panathinaïkos** d'Athènes (72-66) dans un match du groupe C de l'Euroligue. Cet exploit de l'Asvel face aux tenants du titre doit beaucoup à Delanney Rudd, auteur de 31 points. C'est le deuxième succès à l'extérieur des vice-champions de France. La situation est de plus en plus délicate en revanche pour le CSP Limoges, qui a connu dans le groupe A sa troisième défaite en trois matches face au Panionios d'Athènes (92-77). En Eurocoupe, Antibes a remporté sa troisième victoire (96-69) face à Tuzla (Bosnie), et le PSG-Racing a battu les Suédois de Göteborg (85-59). Dans l'Euroligue féminine, l'équipe de Valenciennes a battu les Allemandes d'Aschaffenburg (80-75), tandis qu'en Coupe Ronchetti, Tarbes s'est imposé (92-64) devant Bochum (Allemagne). – *(AFP, Reuter)*.

■ **JUDO : David Douillet devrait être indisponible** pendant environ six mois à la suite de l'accident de moto dont il a été victime, lundi 30 septembre, près de Paris. Le champion olympique toutes catégories souffre d'une lésion à l'épaule droite et d'une profonde blessure au mollet droit.

RÉSULTATS

FOOTBALL

Championnat de France D2
Douzième journée

Le Mans-Saint-Etienne	2-0
Châteauroux-Laval	4-1
Toulouse-Troyes	0-1
Epinal-Beauvais	2-0
Amiens-Valence	2-2
Martigues-Lorient	3-1
Saint-Brieuc-Charleville	4-1
Toulon-Niort	2-2
Mulhouse-Louhans-Cuiseaux	2-1
Gueugnon-Perpignan	3-1
Red Star-Sochaux	7-2

Classement : 1. Toulouse, 22 pts ; 2. Martigues, 21 ; 3. Troyes, 21 ; 4. Niort, 21 ; 5. Châteauroux, 21 ; 6. Saint-Etienne, 19 ; 7. Le Mans, 19 ; 8. Sochaux, 19 ; 9. Gueugnon, 19 ; 10. Red Star, 18 ; 11. Saint-Brieuc, 18 ; 12. Perpignan, 17 ; 13. Toulon, 16 ; 14. Lorient, 15 ; 15. Louhans-Cuiseaux, 14 ; 16. Amiens, 13 ; 17. Laval, 12 ; 18. Valence, 12 ; 19. Mulhouse, 11 ; 20. Epinal, 11 ; 21. Beauvais, 11 ; 22. Charleville, 7.



Les nouveaux adeptes de la thalassothérapie

Les hommes actifs s'aventurent plus facilement dans les centres de cure

CARNAC
de notre envoyé spécial

« Un centre de thalassothérapie est un endroit où on fait tremper, dans de l'eau de mer, des gens du troisième âge que l'on enduit d'une couche d'algues chaudes finement broyées... » La caricature fait sourire Denis Veyrier, directeur général du centre de thalassothérapie de Carnac, un établissement créé en 1978. *« Il y a à Carnac beaucoup de personnes âgées. Heureusement, car ce sont celles qui ont à la fois les moyens et le temps de se préoccuper de leur santé. Notre clientèle a vieilli et les plus de cinquante ans sont en majorité. Mais,* précise-t-il, *nous accueillons de jeunes mamans ainsi que des femmes et des hommes actifs. »*

« La thalasso, insiste Denis Veyrier, *ça marche, à tous les âges ».* A condition, a-t-on envie d'ajouter, d'accepter de se retrouver dans une sorte de garage aseptisé où l'on retaperait les mécaniques défaillantes. Difficile de troquer ses vêtements d'homme actif pour des sandales en plastique, un peignoir éponge qui donne l'air d'un convalescent et un sac transparent pour ranger ses affaires. Puis de clopiner, une demi-journée, de bains bouillonnants en bains hydromassants, de douche à affusion en douche à jet, d'algothérapie en bains microbulles, en consultant la feuille de route établie par le médecin qui vous aura déclaré *« bon pour la cure ».*

« La thalasso, souligne Denis Veyrier, *ne soigne aucune maladie. Elle traite le milieu en se basant sur le phénomène osmotique* [pénétration transcutanée des minéraux marins] *qui permet à l'individu de recharger ses batteries. C'est préventif. »* Soit. Mais l'impression persiste que se côtoient ici des « passifs » luttant contre le vieillissement et des « actifs » rattrapés par le stress. *« Difficile,* observe Denis Veyrier, *de savoir si, aujourd'hui, le stress est plus aigu qu'il y a vingt ans. On vient ici le jour où certains signaux se sont manifestés. Il suffit, par exemple, de palper ses trapèzes : s'ils sont durs, c'est le moment de faire sa valise ! »* De là à voir dans la thalassothérapie un lieu mystérieux où l'on réaffûterait les guerriers avant de les renvoyer au front... *« Nombreux sont les cadres,* témoigne le directeur, *qui estiment que leur entreprise devrait rendre une semaine de thalasso obligatoire tant ils en mesurent les effets bénéfiques. »*

Comment expliquer alors les réticences de nombreux « actifs » vis-à-vis de ce qui est souvent considéré comme l'apanage du sexe féminin ? Scepticisme quant à son efficacité ? Pour Denis Veyrier si les gens reviennent et acceptent d'investir dans une cure autour de 5.000 francs la semaine en demi-pension, *« c'est qu'ils ont obtenu des résultats. Certes, on a quelques échecs et on les assume car nos meilleurs propagandistes, ce sont les clients satisfaits ». « Mais l'avenir,* affirme le directeur, *c'est l'homme ! »*

« SE FAIRE DORLOTER »

La clientèle, en effet, se masculinise lentement : 30% d'hommes dont une majorité sont amenés par leurs femmes. Pour Denis Veyrier *« l'homme a l'impression de perdre sa virilité. Il ne veut pas aller se faire dorloter et considère que la thalasso n'est pas faite pour lui ».* Mais il estime aussi que *« les cadres actifs qui acceptent de tenter l'expérience se découvrent calmes et reposés, transfigurés ».*

Facile à dire, car une fois franchi le premier pas, reste à supporter le rythme déroutant d'une cure. Si les soins (entrecoupés de plages de repos) occupent une demi-journée, que faire de l'autre moitié ? D'autant qu'une cure, cela fatigue. Selon le directeur, le troisième jour, baptisé « jour serpillière », le client *« est à essorer, ce qui est le signe que ça marche ».* Ensuite le curiste se reconstruit progressivement et, huit à dix jours après la cure, il commence à en ressentir les premiers bienfaits.

Reste, sur place, la désagréable impression de tourner en rond. A chacun de gérer son temps. Avec l'aide de Gwen, une enfant du pays qui propose activités sportives douces, excursions, tournois de bridge, conférences et soirées thématiques. La région est riche en monuments et sites classés. Rien d'imposé cependant dans un univers où l'on apprend même à s'ennuyer. *« Denrée rare et précieuse que l'ennui,* souligne Denis Veyrier, *en ces temps où on n'a plus le temps de se retrouver face à soi-même. En fait on ne peut vraiment se reposer si on n'est plus capable de s'ennuyer. »* Une affirmation doublée d'une apologie de la sieste.

Incorrigibles, les réfractaires n'en continuent pas moins de rêver de cures actives où l'on mijoterait dans l'eau salée en regardant une vidéo avant de retrouver les copains invités à partager cette expérience osmotique. *« Tout faux ! »* tranche l'intransigeant maître des lieux, pour qui l'exercice ne peut qu'être solitaire, voire austère. Le prix à payer, en somme, pour qui entend accéder au statut d'*homo thalassus.*

Patrick Francès

DESSIN NATALI FORTIER

Parcours

● **La cure.** Remboursement partiel des soins (un soin de kinésithérapie par jour) moyennant une entente préalable. Du 3 novembre au 29 mars, la cure (4 soins quotidiens) est à 495 F par jour et par personne, sans hébergement et hors consultations médicales. Gratuits : piscine, salle d'aérosols, espace forme, vélo et tennis. Cures post-natales et semaines de remise en sport (+ 100 F par jour) et de relaxation-sophrologie (+ 400 F), semaines minceur (tarifs promotionnels), cures en famille (hébergement gratuit pour les enfants)...

● **Les forfaits.** Incluent l'hébergement au Novotel ou à l'Ibis, directement reliés au Centre, et la cure. Au Novotel, 865 F par personne et par jour en chambre double et demi-pension, 1 040 F en chambre simple, 1 075 F en pension complète diététique et chambre double (1 250 F en chambre simple). A l'Ibis, pour les mêmes formules, 735 F, 875 F, 990 F et 1 130 F. En décembre, pas de supplément pour une chambre simple : 735 F par jour, en demi-pension, à l'Ibis ; 865 F au Novotel.

● **Informations.** Service « Relations clientèle » au 97-52-53-54.

ESCAPADES

■ **ROUEN ET LA SEINE.** A l'initiative de l'association rouennaise Dialogue dans la ville, une journée de fête, de rencontres et de débats est organisée, samedi 5 octobre, sur les quais de la préfecture normande. Selon les responsables de l'association, *« les quais s'étirent sans visage et sans âme »* depuis que les cargos les ont abandonnés. Ils proposent aux habitants de se réapproprier symboliquement ces lieux et de réfléchir avec des élus, des architectes, des universitaires à leur intégration dans la cité.
★ **Renseignements au 35-71-39-94.**

■ **PLANTES DE L'OISE.** Pour le 4e Festival des plantes de l'Oise, samedi 5 et dimanche 6 octobre, près de Senlis, au château de Versigny (50 kilomètres environ de Paris), seront à l'honneur les haies des jardins et la manière de briser l'uniformité des thuyas et autres troènes en plantant des haies à fleurs persistantes adaptées au terrain et au climat. Une manifestation pédagogique et ludique où les enfants pourront jouer les apprentis tandis que leurs parents, avec l'aide de paysagistes, d'horticulteurs et de pépiniéristes, s'initieront aux plantations, aux aménagements des haies, etc.
★ **Renseignements au 44-45-82-12. Entrée : 40 F, gratuite pour les moins de 12 ans.**

■ **VAPEURS D'ANTAN.** Installé dans la cour de la gare de Valmondois (Val-d'Oise), le Musée des transports de la vallée du Sausseron (MTVS) a rassemblé une collection de matériel des chemins de fer secondaires. Les samedi 5 et dimanche 6 octobre, il fêtera son vingtième anniversaire, de 8 heures à 18 heures, en mettant en chauffe et en faisant circuler trois locomotives centenaires. Le Pacific Vapeur Club propose, dimanche 6 octobre, aux Rouennais un aller et retour Sotteville-Mézidon qui leur permettra de visiter plusieurs châteaux du pays d'Auge.
★ **MTVS, mairie de Butry, 95430 Butry-sur-Oise. Tél. : 34-73-04-40. Pacific Vapeur Club, 76303 Sotteville-lès-Rouen Cedex. Télécopie : 35-03-06-69.**

■ **LE RALLYE DES ANCÊTRES.** En collaboration avec l'Association française des collectionneurs de voitures anciennes, le conseil général des Hauts-de-Seine organise, dimanche 6 octobre, le Rallye des ancêtres. Cette randonnée réunira des De Dion Bouton, Renault, Panhard, Clément Bayard, Lacroix de Laville, Darracq, Grands-Bi et Michaud construits avant 1906, qui s'aligneront à 10 heures à Chaville pour, au terme d'une boucle de 60 kilomètres *via* Meudon, Suresnes et Saint-Cloud, se retrouver à 17 heures au haras de Jardy. A compléter par une visite du Musée de l'automobile de la colline de la Défense.
★ **Renseignements au 05-39-23-92.**

■ **LES 25 ANS D'ULYSSE.** Pour fêter un quart de siècle d'invitation aux voyages, la librairie Ulysse propose, jusqu'au 20 octobre, un concours sous la forme d'un tour du monde sur l'île Saint-Louis. Pour y participer, il suffit de retirer un bon, de répondre aux questions affichées aux vitrines des boutiques du quartier puis de remettre le bon à la librairie. Premier prix, un circuit d'une semaine dans le Sud marocain offert par Explorator (qui fête aussi ses 25 ans).
★ **Librairie Ulysse, 26, rue Saint-Louis-en-l'île, 75004 Paris. Tél. : 43-25-17-35. Ouverte le dimanche en octobre.**

■ **CAFÉS LITTÉRAIRES.** La jeune chambre économique de Montélimar fera revivre vendredi 4 octobre, de 19 heures à 23 heures, la tradition des cafés littéraires dans une dizaine de cafés et restaurants où le public pourra débattre avec des auteurs invités (Amélie Nothomb, Patrick Besson, Patrick Cauvin, André Bercoff, Robert Solé, etc.) qui, samedi 5 octobre dédicaceront leurs ouvrages dans les librairies et à la médiathèque.
★ **Office de tourisme de Montélimar. Tél. : 75-01-00-20.**

VENTES

Cabinets anciens

INCHANGÉS dans leur forme comme dans leur fonction depuis la Renaissance, les cabinets ont été fabriqués dans toute l'Europe jusqu'à la fin du XIXe siècle. La plupart sont en deux corps constitués d'un piètement où repose le coffre à vantaux et tiroirs, mais on trouve aussi des modèles portatifs qui sont les plus anciens.

D'abord utilitaire, à cause de ses tiroirs et casiers, le cabinet devient un moyen d'expression privilégié pour les artistes participant à sa réalisation : ébénistes, sculpteurs, mosaïstes, peintres ou architectes qui le transforment en meuble d'apparat. Comme il se révèle pratique pour le rangement des menus objets, il fut adopté par les collectionneurs et il a laissé son nom à la pièce où l'on plaçait les collections : le « cabinet de curiosités ». En France, les premiers modèles remontent au XVIe siècle. Le plus ancien figurait dans les collections de François Ier, et, à la fin du XVIIe siècle, l'inventaire des richesses du cardinal de Mazarin en dénombre vingt-deux. Les modèles dans le goût italien offrent une façade au décor architecturé avec colonnes, pilastres, fronton, etc., souvent agrémenté d'un théâtre miniature caché derrière le vantail central et mis en scène d'une manière somptueuse. Venue d'Italie, la technique de la *pietra dura*, qui consiste à former des décors avec des pierres de couleur, a aussi beaucoup de succès. L'influence allemande et des pays nordiques se manifeste dans des volumes puissants, dans l'exubérance des marqueteries, où ces artisans brillent, et dans l'abondance du décor : ivoire, écaille, bronze doré, étain, cuivre, et même des motifs peints à l'huile viennent renforcer l'aspect spectaculaire du meuble.

MARQUETERIE

Si l'ancienneté, la beauté du décor et l'état de conservation demeurent des critères de valeur, l'équilibre des proportions entre les décors du meuble et son piètement, l'harmonie des éléments architecturaux, l'inventivité du décor influencent aussi les prix. Si la partie basse a été refaite, comme souvent, cela fait baisser l'ensemble de 25 %. Toutes époques confondues, les prix se situent entre 100 000 francs et 1 million de francs.

Dans une vente d'art classique à Drouot, mercredi 16 octobre, deux cabinets illustrent les caractéristiques de ce meuble. Le modèle le plus important, inspiré des productions florentines du XVIe siècle, est orné d'une marqueterie de pierres dures, avec quatre colonnes en façade, surmontées de chapiteaux en bronze doré, des pieds également en colonne réunis par une base (estimé 200 000 à 300 000 francs). En placage d'ébène à décor polychrome d'oiseaux en *pietra dura*, le second modèle est en partie XVIIe siècle, posé sur un piètement Napoléon III (80 000 à 100 000 francs).

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, mercredi 16 octobre. Exposition la veille de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 12 heures. Etude Dumousset-Deburaux, 105, rue de la Pompe, 75016 Paris. Tél. : 47-04-84-03. Experts : MM. Le Fuel-De L'Epée, 14, rue Drouot 75009 Paris. Tél. : 42-46-10-46.**

ANTIQUITÉS

● **Gex** (Ain), Parc expo, 50 exposants, 35 francs, du vendredi 4 au dimanche 6 octobre de 9 heures à 20 heures.
● **Le Mans** (Sarthe), Forum, 50 exposants, entrée 25 francs, du vendredi 4 au dimanche 6 octobre, vendredi de 10 heures à 22 heures, samedi et dimache de 10 heures à 19 heures.
● **Rouen** (Seine-Maritime), Parc expo, 150 exposants, entrée 38 francs, du samedi 5 au dimanche 13 octobre, de 10 heures à 19 heures.
● **Angoulême** (Charente), Espace Matisse, 30 exposants, du samedi 5 au dimanche 6 octobre, de 9 heures à 19 heures.
● **Albi-le-Sequestre** (Tarn), Parc expo, 90 exposants, du vendredi 4 au lundi 7 octobre, de 10 heures à 19 heures, jusqu'à 23 heures vendredi.
● **Cadillac-sur-Garonne** (Gironde), centre-ville, 75 exposants, entrée libre, du samedi 5 au dimanche 6 octobre, de 8 heures à 20 heures.

BROCANTES

● **Paris boulevard Voltaire**, 80 exposants, du samedi 5 au dimanche 6 octobre. Boulevard Blanqui, 130 exposants, du vendredi 4 au dimanche 13 octobre.
● **Fontenay-sous-Bois** (Val-de-Marne), quartier des Rigollots, 250 exposants, du samedi 5 au dimanche 6 octobre.
● **Ile de Chaton**, 500 exposants, entrée 20 francs jusqu'au 6 octobre, de 10 heures à 18 heures.
● **Nantes** (Loire-Atlantique), place Viarme, 250 exposants, du vendredi 4 au lundi 6 octobre.
● **Saint-Donat** (Drôme), Lac de Champos, 100 exposants, du samedi 5 au dimanche 6 octobre.

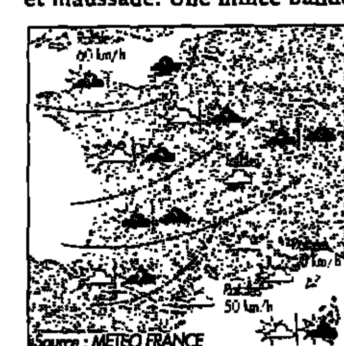
Arrivée d'un temps frais et maussade

L'ANTICYCLONE des Açores n'a effectué qu'un séjour temporaire sur la France ces deux derniers jours. Il commence déjà à refluer vers le centre de l'Atlantique et sera progressivement remplacé par un vaste système dépressionnaire venant du nord. On commencera donc à ressentir une certaine dégradation sur la plupart des régions dans la journée de vendredi. Ce ne seront, hélas ! que les prémices d'un week-end généralement frais et maussade. Une mince bande pluvieuse a traversé le nord de la France dans la nuit de jeudi. On la retrouve au petit matin des Charentes aux Ardennes, en passant par le Nivernais et le Limousin, où elle ne donne que quelques gouttes. Le ciel de ces régions s'éclaircira au fil des heures ; on pourra donc profiter d'une belle amélioration dès la fin de matinée. A l'inverse, de l'Aquitaine à la Franche-Comté, les premières heures du jour se passeront sous un pâle soleil. Ces éclaircies ne dureront pas, de petites pluies arriveront par le nord en cours ou en fin de matinée, et elles persisteront souvent jusqu'au soir. L'après-midi sera donc grise et humide à Bordeaux, à Clermont-Ferrand ou à Besançon.

Plus au sud, des Pyrénées-Orientales aux Alpes du Sud et à la Côte d'Azur, on pourra bénéficier de larges éclaircies. En Corse, la journée débutera sous le soleil ; elle risque de se terminer sous la pluie, surtout sur la façade orientale de l'île, à l'approche d'une nouvelle dépression venant de Sardaigne.

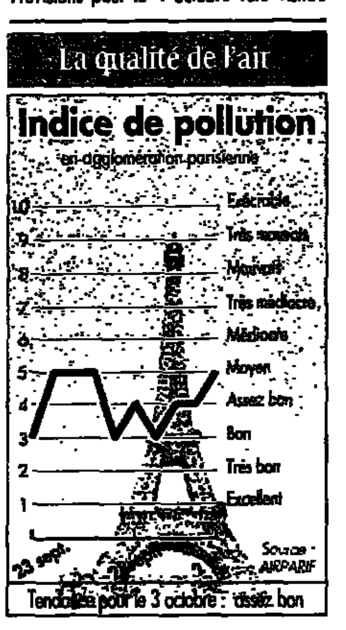
De la Bretagne à la frontière belge, en passant par la Normandie, l'Ile-de-France et la Picardie, le temps s'annonce mitigé. Après les petites pluies de la nuit, on retrouvera rapidement des éclaircies en matinée. Les passages nuageux se montreront néanmoins de plus en plus menaçants. Ils donneront des averses qui se limiteront au littoral dans un premier temps, mais qui concerneront également les régions de l'intérieur l'après-midi. Un vent d'ouest soutenu balaiera les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Il sera particulièrement sensible en Bretagne, où les rafales pourront avoisiner 80 km/h. En Méditerranée, le vent restera orienté au nord. Il soufflera modérément dans le domaine de la tramontane mais se montrera plus présent au voisinage de la Corse l'après-midi.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

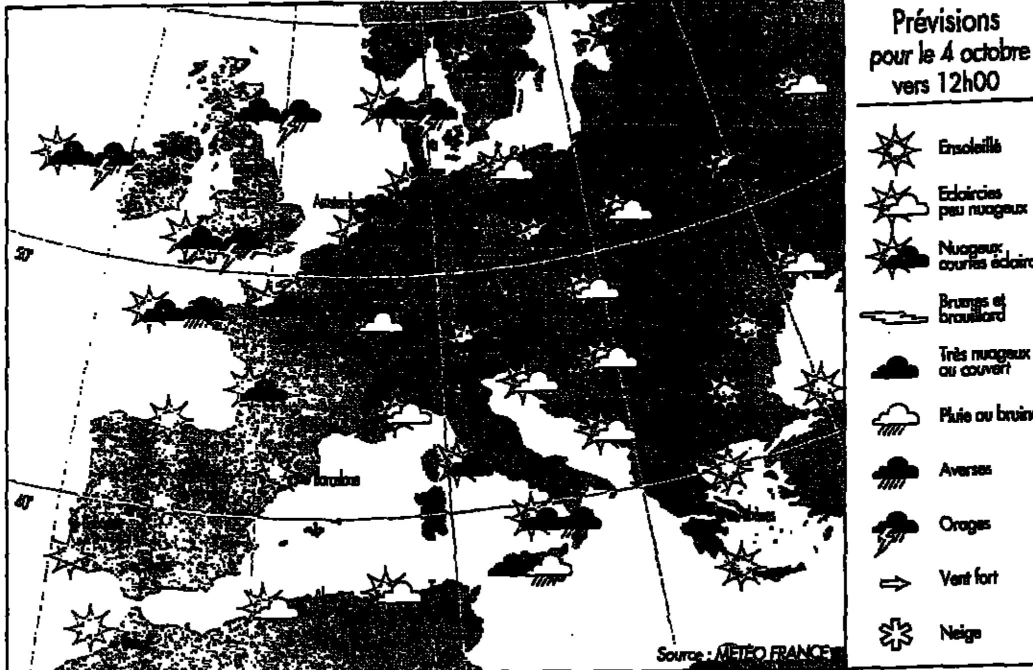


Prévisions pour le 4 octobre vers 12h00

La qualité de l'air

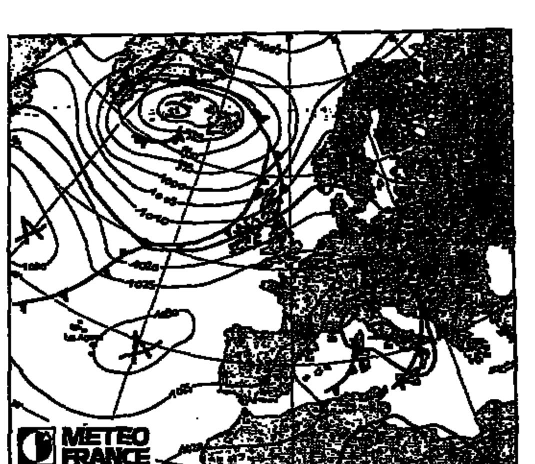


Tendance pour le 3 octobre : assez bon



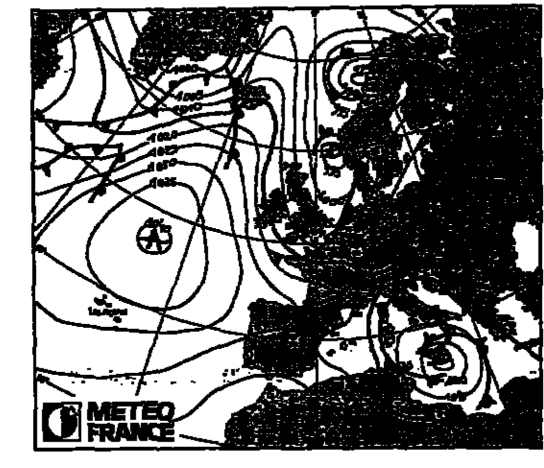
TEMPÉRATURES du 2 octobre maxima/minima

Ville	maxima/minima
FRANCE	
AJACCIO	20/11
BIARRITZ	18/11
BORDEAUX	18/6
BOURGES	15/4
BREST	15/8
CAEN	17/6
CHERBOURG	17/5
CLERMONT-F.	14/3
DIJON	15/5
FORT-DE-FR.	28/23
GRENOBLE	19/6
LILLE	17/5
LIMOGES	14/6
LYON	17/8
MARSEILLE	19/11
NANCY	15/2
NANTES	18/6
NICE	22/15
PARIS	16/8
PAU	16/8
PERPIGNAN	20/14
POINTE-À-PIT.	31/22
RENNES	18/7
ST-DENIS-RÉUNION	26/17
ST-ÉTIENNE	15/7
STRASBOURG	17/2
TOULOUSE	17/9
TOURS	17/4
ÉTRANGER	
ALGER	26/14
AMSTERDAM	16/6
ATHÈNES	24/15
BANGKOK	33/26
BARCELONE	23/12
BELGRADE	24/11
BERLIN	15/6
BOMBAY	32/23
BRASILIA	27/18
BRUXELLES	15/7
BUCAREST	22/5
BUDAPEST	21/11
BUENOS AIRES	23/14
CARACAS	31/24
CHICAGO	21/7
COPENHAGUE	17/6
DAKAR	31/23
DJAKARTA	31/24
DUBAI	36/27
DUBLIN	14/12
FRANCFORT	15/2
GENÈVE	14/7
HANOÏ	32/24
HELSINKI	10/1
HONGKONG	29/25
ISTANBUL	21/17
JÉRUSALEM	30/17
KIEV	16/8
KINSHASA	32/21
LE CAIRE	34/21
LIMA	18/14
LISBONNE	23/14
LONDRES	18/10
LOS ANGELES	21/16
LUXEMBOURG	14/4
MADRID	22/6
MARRAKECH	32/17
MEXICO	21/14
MILAN	20/5
MONTRÉAL	22/13
MOSCOU	16/7
MUNICH	9/3
NAIROBI	27/10
NEW DELHI	35/25
NEW YORK	22/16
PALMA DE M.	23/11
PÉKIN	16/9
PRAGUE	11/3
PRETORIA	30/17
RABAT	25/11
RIO DE JAN.	23/18
ROME	21/11
SAN FRANC.	16/11
SANTIAGO	27/9
SÉVILLE	28/12
ST-PÉTERS.	11/8
STOCKHOLM	11/2
SYDNEY	25/12
TENERIFE	27/19
TOKYO	25/17
TUNIS	29/17
VARSOVIE	18/8
VENISE	18/11
VIENNE	16/10





Situation le 3 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 5 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde
Une puissante marine de guerre

ON A CÉLÉBRÉ récemment avec éclat, en URSS, la « Journée de la marine de guerre ». Par ordre de Staline, des salves d'honneur furent tirées par les navires ancrés dans les ports de Leningrad, Cronstadt, Tallinn, Pillau, Sébastopol, Odessa, Polarnoïe, Bakou, Khabarovsk, Vladivostok et Port-Arthur. De toutes les mers qui baignent la Russie, de petites unités de guerre se donnèrent rendez-vous à Moscou, en empruntant le sytème fluvial intérieur et les canaux.

Les Moscovites virent pour la première fois opérer sous leurs yeux, au pied du Kremlin, des vedettes lance-torpilles. Des simulacres de combats navals et de tentatives de débarquement eurent lieu près de Moscou, à Khimki, sur le canal Moscou-Volga. Un peu partout enfin furent organisées des compétitions sportives et des fêtes nautiques avec participation de l'infanterie de marine.

Un ordre du jour du maréchal Staline rappela les exploits des officiers et des hommes qui, pendant la grande guerre patriotique, *« accomplirent glorieusement leur devoir envers la patrie et méritèrent l'amour ainsi que le respect de notre peuple »*.

Dans un discours prononcé au théâtre de verdure du parc de culture de Moscou, le vice-amiral Abankine déclara : *« L'Union soviétique n'a jamais eu et n'a pas davantage aujourd'hui la prétention de dominer toutes les mers et tous les océans, mais en tant que grande puissance navale elle a des intérêts à défendre et elle saura éventuellement le faire. »* Puis il cita les paroles prononcées par Staline le 22 juillet 1945, au lendemain même de la victoire : *« Le peuple soviétique veut voir sa flotte encore plus forte et plus puissante. Il construira pour elle de nouveaux navires et de nouvelles bases. »*

André Pierre
(4 octobre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6923

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III						■			
IV		■							
V				■					■
VI		■							
VII	■				■				
VIII			■						
IX					■			■	
X						■			
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Travaille toujours dans des pièces sombres. – II. Mélange de grains. – III. Pas disposé à faire des courbettes. Service ancien. – IV. N'est pas une belle retraite. – *V. Sans fleurs ni couronnes. Une maison où ça sent le* sapin. – VI. Fournit un très bon jus. – VII. Bien ouverte. Circule en Arabie. – VIII. Fin de négoce. Peut se faire à la gare. – IX. Un cercle brillant. Elément chimique. – X. Peut couper la figure. Son nom peut faire ouvrir les portes. – *XI. En France. Essuyés quand ça n'a pas bien marché.*

VERTICALEMENT

1. Une spécialiste du « piano ». Bâtiment où il y a de grandes pièces. – 2. Eut une réaction vive. Bien tranquilles. – 3. Prouve qu'il n'y a pas assez de précipitation. Partie de la Sologne. – 4. La morue en est un. Mouvement de bâton. – 5. Une femme souvent suivie. Pronom. – 6. Particule d'insistance. Un dieu sauveur. – 7. Qui ne se perdra pas. – 8. Camp. Conjonction. – 9. Unité de l'air. Amincis par le menuisier.

SOLUTION DU N° 6922

HORIZONTALEMENT

I. Cassette. – II. Hypocrite. – III. Elues. – IV. Rôle. Kola. – V. Eléis. Net. – VI. Niolo. Noé. – VII. Tel. Nain. – VIII. Aromate. – IX. Torse. – X. Sauteuses. – XI. Enée. Lô.

VERTICALEMENT

1. Charentaise. – 2. Ay. Olier. An. – 3. Spéléologue. – 4. Soleil. Té. – 5. Ecu. Sonate. – 6. Trek. Atout. – 7. Tisonniers. – 8. Et. Léon. Sel. – 9. Epaté. Peso.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 5 octobre

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE VILLAGE DES BATIGNOLLES** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Brochant (Paris passé, présent).

■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Raspail (Vincent de Langlade).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ ***LES SALONS DE L'HÔTEL DE LASSAY*** (55 F), 11 heures, 33, quai d'Orsay (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** (30 F + prix d'entrée) : l'art et la machine, Dufy, *Léger, Tinguely, 11 h 30* ; exposition Calder, 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs flamands, 11 h 30 ; la peinture française du XVII[e] siècle, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **CITÉS D'ARTISTES DU 13[e] ARRONDISSEMENT** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Gobelins (Europ explo).

■ ***LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE*** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Ledru-Rollin côté avenue Ledru-Rollin (Institut culturel de Paris).

■ **L'HÔPITAL LAENNEC** (45 F), 14 h 30, 42, *rue de Sèvres (Le Passé* simple).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE**, berceau de l'Université (50 F), 14 h 30, parvis de Notre-Dame devant la statue de Charlemagne (Frédérique Jannel).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par thème, images de la paysannerie (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA PLAINE MONCEAU** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Monceau (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA BUTTE AUX CAILLES** et la cité florale (40 F), 15 heures, sortie du métro Corvisart (Approche de l'art).

■ **LA RUE DES FRANCS-BOURGEOIS** (40 F), 14 h 30, 62, rue Saint-Antoine (Sauvegarde du Paris historique).

■ ***LE QUARTIER MOUFFETARD*** (45 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Médard (Paris capitale historique).

■ ***LE CHÂTEAU D'EAU DES FONTAINIERS*** *(55 F + prix d'entrée)*, 15 heures, 42, avenue de l'Observatoire (Paris et son histoire).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti *(Monuments historiques)*.

■ **MONTMARTRE** (50 F), 15 heures, en haut du funiculaire (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien (34 F + prix d'entrée), 15 h 30, hall d'entrée (Musées nationaux).

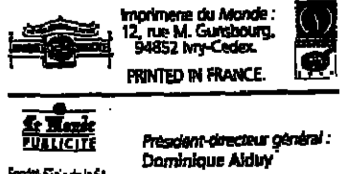
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la galerie Médicis (45 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide côté auditorium (Monuments historiques).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société Filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRAK.** L'Irak devait passer à l'heure d'hiver dans la nuit du jeudi 3 au vendredi 4 octobre, le vendredi étant un jour chômé dans les pays musulmans. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** La compagnie aérienne à bas prix ValuJet, a repris les airs lundi 30 septembre. Un appareil de la compagnie a décollé d'Atlanta (Géorgie) pour rejoindre Washington. *Les autorités américaines avaient suspendu les vols de ValuJet à la mi-juin après la catastrophe aérienne qui avait fait 110 morts dans le marais des Everglades, en Floride, le 11 mai. – (AFP, AP, Reuter.)*

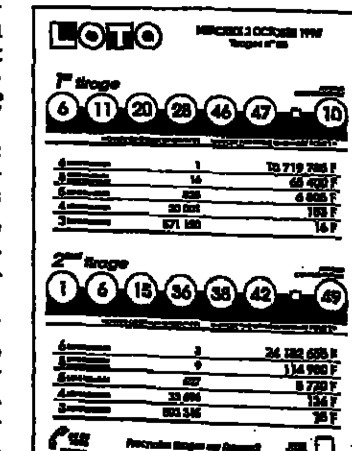
■ **PAYS-BAS.** La compagnie aérienne néerlandaise KLM, qui effectue actuellement trois vols hebdomadaires entre Amsterdam et Nairobi (Kenya), prévoit d'en assurer un quatrième, conjointement avec Kenya Airways, à partir du 22 novembre. – *(AP.)*

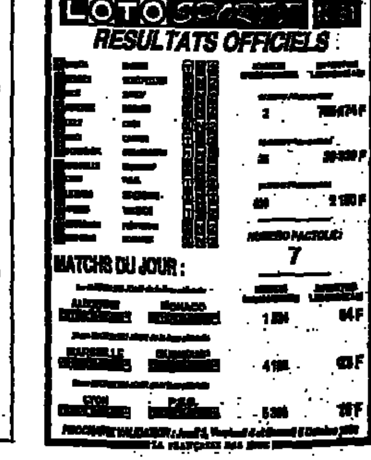
■ **FRANCE.** La compagnie Air Liberté, placée en redressement judiciaire, cessera d'assurer les dessertes de Toulouse-Dakar et Bordeaux-Abidjan à partir du 7 octobre, et celle d'Orly-Montréal à compter du 2 novembre. Air Liberté, qui a suspendu ses vols Paris-Montpellier et Bordeaux-Nice mardi 1[er] octobre, prévoit de réduire ses fréquences quotidiennes sur les liaisons Orly-Toulouse, Orly-Bordeaux, Orly-Strasbourg mais de maintenir son vol quotidien Nice-Strasbourg. – *(AFP, Reuter.)*

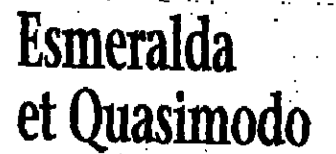
■ **CANADA.** Via Rail, société ferroviaire canadienne basée à Montréal, qui doit remplacer son matériel roulant devenu vétuste, va tester pendant six mois des trains ultramodernes fabriqués au Danemark. – *(Bloomberg.)*

■ **ÉGYPTE.** La seconde ligne de métro du Caire, a été inaugurée mardi 1[er] octobre. Longue de 8 kilomètres, elle relie les banlieues de Choubra el-Kheima, dans le nord de la capitale, au centre-ville. 850 000 passagers devraient l'emprunter chaque jour. – *(AFP.)*

JEUX

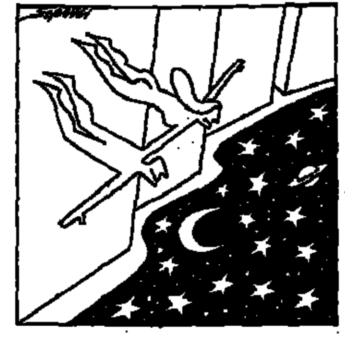






Esmeralda et Quasimodo

Reprise de « Notre-Dame de Paris » à l'Opéra-Bastille, célèbre ballet créé en 1965 par Roland Petit



QUAND, en 1831, Victor Hugo *écrit Notre-Dame de Paris*, c'est non seulement à une apologie du style gothique qu'il se livre, mais surtout à un renversement des valeurs, proche de l'ordre magique. Le prêtre Frollo est le personnage maléfique, Quasimodo est l'élément bénéfique. Et la femme, la victime. En 1965, Roland Petit adapte pour le Ballet de l'Opéra de Paris le roman d'Hugo. La musique est de Maurice Jarre, les décors de René Allio, les costumes de Saint Laurent. Grand succès. Isabelle Guérin et Marie-Claude Pietragalla se partageront le rôle d'Esmeralda ; Nicolas Le Riche et Kader Belarbi celui de Quasimodo. Invitée les 3 et 5 novembre : la très belle Alessandra Ferri, de La Scala de Milan, avec Massimo Murru.

★ Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 4, 8, 12, 15 et 21 octobre ; 15 heures, le 20 octobre. Jusqu'au 11 novembre. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 380 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

K's Choice
Sarah et son frère Gert Berttens ont d'abord oeuvré sous le nom de The Choice. Rebaptisés K's Choice, en référence à Kafka, ce duo a électrifié et envenimé un peu ses douces ballades.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 3 octobre. Tél. : 44-92-45-45. 100 F.

Los Angeles Philharmonic
Invité du Châtelet, où il s'est installé en résidence, l'Orchestre de Los Angeles change de mains pour ce programme splendide. Esa Pekka Salonen cède sa place à Pierre Boulez, qui connaît cette formation depuis plus de vingt ans. Stravinsky : *Agon, Aldous Huxley in Memoriam, Pièces pour quatuor à cordes, Etudes pour orchestre, L'Oiseau de feu.* Martin Chalifour, Lyndon Johnston Taylor (violon), Evan N. Wilson (alto), Ronald Leonard (violoncelle).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris-1er. 20 heures, le 4 octobre. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

La Petite Bande
Les haydniens ne rateraient sous aucun prétexte ce programme que rien n'interdit aux grands orchestres symphoniques parisiens de proposer, si ce n'est le manque d'imagination de leurs programmateurs. Haydn : *Motets, Symphonie nº 26 « Lamentatione », Messe « In tempore belli ».* Sandrine Piau (soprano), Marijke Van Arnhem (alto), Jean-Paul Fouchécourt (haute-contre), Harry Van der Kamp (basse), Choeur de chambre de Namur, Sigiswald Kuijken (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 4 octobre. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Magali Noël
On n'oubliera jamais la voix moqueuse et provocante de Magali Noël chantant Boris Vian. Voici cette passionnée de boogie une nouvelle fois engagée dans la poésie, celle de Prévert. *Soleil Blanc* est un spectacle orchestré par le contrebassiste Patrice Caratini (un CD chez Dreyfus).
Comédie des Champs-Elysées (petite salle), 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mº Alma Marceau. A partir du 3 octobre. 20 h 45, du mardi au samedi ; 17 heures, samedi ; 15 heures, dimanche. Tél. : 53-23-99-20. 200 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Jean-Marc Bustamante, Sean Scully
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Du 8 octobre au 1er décembre. 35 F.

Dessins : nouvelles acquisitions (1992-1996)
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 9 octobre au 6 janvier. 35 F.

Dis, Fabro, c'est qui Prométhée ?
Centre Georges-Pompidou, atelier des enfants, rez-de-chaussée, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. Entrée 30 F. Du 9 octobre au 6 janvier.

Luciano Fabro
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 9 octobre au 6 janvier. 27 F.

Paul Facchetti
Centre Georges-Pompidou, galerie de la Tour, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 9 octobre au 6 janvier. 35 F.

Fernand Léger
Galerie Berggruen & Cie, 70, rue de l'Université, Paris 7e. Mº Solférino. Tél. : 42-22-02-12. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 3 octobre au 9 novembre.

Life/Live, la scène artistique au Royaume-Uni en 1996
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Du 5 octobre au 5 janvier. 27 F.

Rodin, les marbres de la collection Thyssen
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Du 8 octobre au 5 janvier. 28 F.

Martin Szekely, Munio Gitai Weinraub
Centre Georges-Pompidou, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 9 octobre au 6 janvier. 35 F.

Jérôme Tisserand
Musée Bossuet, palais épiscopal, 5, place Charles-de-Gaulle, 77 Meaux. Tél. : 64-34-84-45. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 4 octobre au 6 janvier. 15 F.

EXPOSITIONS

Alighiero e Boetti
Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-29-32-37. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.

Arcangelo : verso il mare
Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-10-98. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 novembre.

Austerlitz autrement
Gare d'Austerlitz, grande verrière, quai d'Austerlitz, entrée cour des départs, Paris 13e. Mº Gare-d'Austerlitz. Tél. : 45-86-17-67. De 13 heures à 20 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 20 heures ; nocturne le mercredi 9 octobre jusqu'à 22 h 30. Jusqu'au 13 octobre.

Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.

Jean Bazaine
Galerie Louis Carré & Cie, 10, avenue de Messine, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-62-57-07. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 31 octobre.

François Bouillon
Galerie Vidal-Saint-Phalle, 10, rue du Trésor, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-76-06-05. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 octobre.

Arnaud Claass
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 20 novembre. 30 F.
Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-78-05-62. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Wim Delvoye
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Nicola de Maria
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 novembre.

Jeanne Dunning
Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais, Paris 3e. Mº Chemin-Vert, Saint-Paul. Tél. : 42-78-40-44. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Joan Hernandez Pijuan
Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Axel Hütte
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 octobre.

Anselm Kiefer
Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 octobre.

Dough Koch
Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 26 octobre.

Wolfgang Laib
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 octobre.

Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien. Le temple du Kofukuji
Grand Palais, square Jean-Perrin, entrée avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 décembre. 45 F. Lundi 31 F.

Louise Nevelson
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 16 novembre.

Yan Pei-Ming
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures a 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 octobre.

David Salle
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 9 novembre.

Hans Seiler, 50 ans de peinture
Galerie Lambert Rouland, 62, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. Tél. : 45-63-51-52. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 16 novembre.

Signes de terre
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 23 novembre. Entrée libre.

Six artistes coréens : Kang Jin-Mo, Shim Moon-Seup, Ryu Hee-Young
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 octobre.

Vladimir Skoda
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 a 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 19 octobre.

Umbo : du Bauhaus au photo-journalisme
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 octobre. 30 F.

Wim Wenders photographe
Goethe Institut de Paris, 17, avenue d'Iéna, Paris 16e. Mº Iéna. Tél. : 44-43-92-30. De 10 heures à 20 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 25 octobre. Entrée libre.

Eaux de là, biennale d'art contemporain
Théâtre du Casino, île Mathilde, gloriette du jardin du lac, Enghien-les-Bains. Tél. : 34-12-10-24. Visites guidées samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 15 décembre. Entrée libre.

Didier Mencoboni, Kenneth Alfred, Arezki-Aoun
Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 27 octobre. Entrée libre.

Serge Plagnol, Catherine Viollet
Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Tél. : 45-13-19-19. De 11 heures à 18 h 30 ; samedi jusqu'à 18 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 novembre. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR
Film français de Raymond Depardon, (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

ANNA OZ
Film français d'Eric Rochant, avec Charlotte Gainsbourg, Gérard Lanvin, Sami Bouajila, Grégori Derangère, Emmanuelle Devos, Jim-Adhi Limas (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

L'APPARTEMENT
Film français de Gilles Mimouni, avec Romane Bohringer, Vincent Cassel, Monica Bellucci, Jean-Philippe Ecoffey, Monica Bellucci, Sandrine Kiberlain (1 h 56).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
Film finlandais d'Aki Kaurismäki, avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

INDEPENDENCE DAY
Film américain de Roland Emmerich, avec Will Smith, Bill Pullman, Jeff Goldblum (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

PARTY
Film français de Manoel De Oliveira, avec Michel Piccoli, Irène Papas, Leonor Silveira, Rogerio Samora (1 h 30).
Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10).

LA RENCONTRE
Film français d'Alain Cavalier, avec Florence Malraux, Françoise Widhoff (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE ROI DES AULNES
Film franco-allemand de Volker Schlöndorff, avec John Malkovich, Armin Mueller-Stahl, Gottfried John, Marianne Sägebrecht, Volker Spengler, Heino Ferch (1 h 58).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

URI
Film britannique de Ken Russell, avec Ishai Golan, Terence Stamp, Hetty Baynes, Delphin Forrest, Rachel Elner, Rafi Tabor (1 h 34).
VO : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

A TOUTE VITESSE
de Gaël Morel,
avec Elodie Bouchez, Pascal Cervo, Stéphane Rideau, Meziane Bardadi.
Français (1 h 26).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

BIENVENUE DANS L'ÂGE INGRAT
de Todd Solondz,
avec Heather Matarazzo, Brendan Sexton Jr., Daria Kalinina, Matthew Faber, Angela Pietropinto, Bill Buell.
Américain (1 h 27).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CINQ JOURS, CINQ NUITS
de José Fonseca e Costa,
avec Victor Norte, Paulo Pires, Ana Padrao, Canto e Castro, Teresa Roby, Miguel Guilherme.
Portugais (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES CORNEILLES
de Dorota Kedzierzawska,
avec Karolina Ostrozny, Kasia Szczepanik, Anna Prucnal, Malgorzata Hajewska, Ewa Bukowska, Paul Verkade.
Polonais (1 h 06).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

DARKLY NOON
de Philip Ridley,
avec Brendan Fraser, Ashley Judd, Viggo Mortensen, Loren Dean, Grace Zabriskie, Lou Myers.
Britannique (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.

LES DIABLES, LES DIABLES
de Dorota Kedziezarwska,
avec Justyna Ciemny, Pawel Chwedoruk, Grzegro Karabin, Monika Niemczyk, Danuta Szafiarska, Krzysztof Plewka.
Polonais (1 h 26).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'ÉLÈVE
d'Olivier Schatzky,
avec Vincent Cassel, Caroline Cellier, Jean-Pierre Marielle, Caspar Salmon, Sandrine Le Berre, Sabine Destailleur.
Français (1 h 32).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ENCORE
de Pascal Bonitzer,
avec Jackie Berroyer, Valéria Bruni Tedeschi, Natacha Régnier, Laurence Côte, Hélène Fillières, Michel Massé.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

FARGO (*)
de Joel Coen,
avec Frances McDormand, William H. Macy, Steve Buscemi, Harve Presnell, Peter Stormare.
Américain (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

FEW OF US
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Sergei Tulayev, Piotr Kishteev, Yulia Inozemtseva, Konstantin Yeremeev.
Lituanien (1 h 45).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

FOURBI
d'Alain Tanner,
avec Karin Viard, Jean-Quentin Châtelain, Cécile Tanner, Antoine Basler, Robert Bouvier.
Suisse (1 h 54).
Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LONE STAR
de John Sayles,
avec Chris Cooper, Elisabeth Pena, Joe Morton, Ron Canada, Kris Kristofferson, Stephen Mendillo.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS-MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhaïl Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PONETTE
de Jacques Doillon,
avec Victoire Thivisol, Matiaz Bureau Caton, Delphine Schiltz, Leopoldine Serre, Luckie Royer, Carla Ibled.
Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LES SABLES MOUVANTS
de Paul Carpita,
avec Beppé Clerici, Daniel San Pedro, Guy Belaidi, Ludivine Vaillat, Philippe Dormoy, Laurence Ragon.
Français (1 h 45).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SECRETS ET MENSONGES
de Mike Leigh,
avec Timothy Spall, Brenda Blethyn, Phyllis Logan, Marianne Jean-Baptiste, Claire Rushbrook, Elizabeth Berrington.
Britannique (2 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LES VOLEURS
d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Julien Rivière, Laurence Côte, Fabienne Babe.
Français (1 h 57).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

BELLISSIMA
de Luchino Visconti,
avec Anna Magnani, Walter Chiari, Tina Apicella, Gaston Renzelli, Alessandro Blasetti, Tecla Scarano.
Italien, 1951, noir et blanc (1 h 53).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

LE CRIMINEL
d'Orson Welles,
avec Edward G. Robinson, Orson Welles, Loretta Young, Philip Merivale, Richard Long, Byron Keith.
Américain, 1946, noir et blanc (1 h 35).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE MYSTÈRE PICASSO
d'Henri Georges Clouzot,
avec Pablo Picasso.
Français, 1956 (1 h 18).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Gérald de Roquemaurel, vice-président d'Hachette Filipacchi Presse

« La presse doit affirmer sa présence et enrichir son contenu pour mieux concurrencer l'audiovisuel »

Le groupe Hachette lance en octobre deux journaux en France, après une année essentiellement consacrée à la diversification internationale. Top Famille *est un mensuel familial de loisirs, à paraître le 9 octobre, créé en association avec Disney. Un autre titre,* Quo, *magazine du savoir à vocation pratique, créé en Espagne, devrait être lancé le 17 octobre. D'autres projets sont en cours, dont un supplément féminin au* Journal du dimanche, *destiné également aux titres régionaux du groupe. Gérald de Roquemaurel, vice-président d'Hachette Filipacchi Presse, fait le point sur la stratégie française de son groupe.*

« Quels sont les objectifs des deux titres que vous lancez ?

– *Top Famille* est un concept sur lequel nous réfléchissons depuis deux ans. Au départ, Disney nous a présenté *Family Fun*, puis nous avons repris aux Etats-Unis *Family Life*. Nous avons décidé d'adopter ce concept de magazine familial centré sur les loisirs et destiné aux parents des 4-12 ans. Il prolonge *Parents*, qui s'adresse à ceux qui ont des enfants plus jeunes. Le titre est lancé dans le cadre d'un joint-venture avec Disney, Hachette Disney Presse, dont nous sommes opérateurs. La diffusion visée est de 180 000 exemplaires.

» *Quo* a été créé en Espagne. C'est un concept intermédiaire entre *Ça m'intéresse*, *Sciences et vie* et *Réponses à tout*, destiné à approfondir les connaissances et à apporter des réponses sur la santé, les techniques, la psychologie ou les problèmes très quotidiens. *Quo* est un grand succès en Espagne ainsi qu'au Portugal. La diffusion visée est là aussi de 170 000 exemplaires. En cas de succès, nous envisageons de lancer *Quo* dans d'autres pays, et de décliner cette marque, comme pour *Elle*.

– Ces lancements traduisent-ils la « rentrée » d'Hachette, alors qu'on vous a accusés de délaisser le marché français ?

– Il n'y a pas de rentrée puisque nous ne sommes jamais sortis du marché français : nos principaux titres sont leaders sur leur marché, que ce soit *Paris-Match*, *Elle* ou *Télé 7 jours*. Nous préférons les consolider, plutôt que les affaiblir en lançant des titres concurrents. Il vaut mieux être seul et très fort qu'être plusieurs et faibles.

» En 1996, la diffusion de *Paris-Match*, *Ici Paris* et *France-Dimanche* progresse. L'autoconcurrence risque de nous affaiblir vis-à-vis de notre principal concurrent qu'est l'audiovisuel. La télévision pompe une partie de notre sang, c'est-à-dire les recettes publicitaires. Pour la combattre, il faut donc défendre nos positions.

– Vous subissez les attaques de Prisma Presse ou d'Emap dans l'édition ou de Quebecor dans l'imprimerie. Ce qui fait qu'on vous accuse d'immobilisme...

– Je dirais d'abord qu'il est facile d'envoyer un chèque. Mais où est la stratégie en termes industriels ou de marché ? On se le demande pour certains groupes. Axel Ganz a des réussites incontestables à son actif – certaines importées d'Allemagne, d'ailleurs –, comme *Capital*, *Prima* ou *Femme actuelle*. Mais ses succès sont construits dans des domaines où nous ne sommes pas vraiment présents, telle la presse féminine populaire. Là où nous sommes forts, je ne suis pas ébloui : *Télé-Loisirs* n'a pas dépassé *Télé 7 jours*, et la diffusion de *Gala* est loin de celle de *Paris-Match*. Où est la logique ? Essayer de battre Prisma là où nous ne sommes pas très forts pour faire plaisir à un petit milieu médiatique français ? Ou décliner *Elle* et marquer des points à l'international ?

– Comment analysez-vous l'échec des titres lancés il y a deux ans comme *Frou-Frou*, *Infos du monde*, *Avenir* ou *L'Esprit libre* ?

– *Avenir*, trop optimiste sur la technique, n'a pas été un succès, mais il était précurseur puisqu'il nous a servis de base pour créer *Quo*. J'ai un regret pour *Frou-Frou*, qui a été lancé trop vite après *Entrevue*. Quant à *Infos du monde*, c'était un canular bien décliné.

» Comme nous sommes présents et forts sur de larges secteurs de la presse magazine, nous devons explorer des niches un peu bizarres pour nos lancements. Parfois ça ne marche pas, parfois ça marche comme *Entrevue*, créée par Thierry Ardisson, qui vient de sortir en espagnol. Mais *Top model*, *Elle Décoration*, *Jeune et jolie*, *Cousteau junior* sont aussi des succès.

– La diffusion de *Télé 7 jours* s'effrite : de plus de 3 millions à 2,84 millions en 1995. En même temps, il y a un certain flottement à la tête de la rédaction : François Diwo a quitté ses fonctions, moins de deux ans après le départ de Paul Giannoli. Que se passe-t-il à *Télé 7 jours* ?

– Au-delà des problèmes d'hommes, réglés par l'arrivée à la tête de *Télé 7 jours*, de Patrick Mahé (*Paris-Match*), et de Serge Sebbah (*Télé-Poche*), il y a, c'est vrai, un tassement de la diffusion. La nouvelle équipe va s'en occuper. Cela dit, nous sommes toujours numéro 1, et de loin.

» *Télé 7 jours* a dû affronter la concurrence du supplément régional du groupe Hersant. Au début, là où des quotidiens régionaux publiaient ce supplément, les ventes de *Télé 7 jours* baissaient de 15 %. C'est le plus vulnérable des hebdomadaires de télévision (avec *Télé-Poche*), car son lectorat est voisin de celui de la presse quotidienne régionale. La suite a montré que *Télé 7 jours* a su évoluer et bien résister. Mais cela nous a incités à diversifier notre offre, en proposant notre supplément programmes destiné aux journaux régionaux. Et nous avons pris 35 % dans les magazines de Michel Hommel (*Télé-Câble hebdo*, *Télé-Satellite hebdo*), pour aborder l'explosion de la télévision numérique. Aujourd'hui, personne ne sait si cette dernière sera un moteur ou une gêne pour les hebdomadaires de télévision.

– Vous préparez un supplément féminin au *Journal du dimanche* ?

– Il sera testé en fin d'année, avec *Le Journal du dimanche* et *Le Provençal*. Comme pour le supplément télévision, il s'agit d'enrichir l'offre éditoriale du *JDD* et des journaux régionaux. C'est un vecteur susceptible d'élargir leur audience et d'accueillir la publicité féminine locale. Grâce à ces suppléments, la presse régionale atteindra des marchés auxquels elle n'a pas accès.

– Quelle est la stratégie d'Hachette dans la presse régionale ? Pourquoi avoir pris 3 % de *Midi libre* ?

– Il s'agit de rapports de bon voisinage. C'est une façon d'enterrer la hache de guerre que nous avions malheureusement déterrée en lançant, il y a quelques années, une édition du groupe Provençal à Nîmes. Nous souhaitons aussi avoir de bonnes relations avec Nice, en créant par exemple de vraies synergies qui profiteront à Nice comme à Marseille.

» On pourrait aussi faire un grand régional en Corse, nous en avons un dans le Var. Nous sommes prêts à tout examiner, ensemble. Nous ne sommes plus à l'époque où la presse quotidienne est reine sur ses marchés : les gratuits, la radio FM, les télévisions sont partout. La presse est un média comme un autre, qui doit affirmer sa présence et enrichir son contenu pour mieux concurrencer l'audiovisuel. On ne peut plus se battre à couteaux tirés pour un canton.

– Où en est l'idée d'une fusion de Filipacchi Médias et d'Hachette Filipacchi Presse ?

– Les résultats des deux groupes sont bons. Tout le monde est libre de faire ce qu'il veut. Tout est possible, mais rien ne presse. »

Propos recueillis par
Alain Salles

Ivan Levaï directeur de l'information de « La Tribune »

UN MOIS après son arrivée à la tête de la filiale presse du groupe LVMH, Desfossés International (*Le Monde* du 4 septembre), Fabrice Larue a annoncé, mercredi 2 octobre, la nomination d'Ivan Levaï au poste de directeur de l'information du quotidien *La Tribune-Desfossés*. Le directeur de la rédaction, Jacques Jublin, a démissionné de ses fonctions, officiellement *« pour convenance personnelle »*.

Ces deux événements ont perturbé les journalistes, qui ont connu trois PDG depuis l'arrivée du groupe LVMH en 1993, et trois responsables de la rédaction depuis le départ de Philippe Labarde, en 1994. Ces annonces interviennent quelques jours après un séminaire de la rédaction, animé par Jacques Jublin, au cours duquel a été présentée la nouvelle formule du quotidien, qui devrait être présente dans les kiosques à la mi-novembre. Cette maquette, due à Nathalie Baylaucq (qui a réalisé la nouvelle formule du *Monde* en janvier 1995), devrait particulièrement renforcer la partie financière du journal.

*Ivan Levaï a vu supprimer son poste de directeur de l'information de Radio-France le 29 mars. Tout en gardant la responsabilité de la revue de presse matinale de France-Inter, il ne cachait pas son intention de revenir à la presse écrite. S'il est un homme de radio, Ivan Levaï a aussi été, de 1987 à 1989, directeur du *Provençal*, quotidien régional édité par le groupe Hachette à Marseille.

JEUDI 3 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. L'épreuve. Feuilleton.
15.30 Hôtel. Série. Apparences trompeuses.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. Long comme un jour sans pain. Série.
18.10 Le Rebelle. Série. La cité du vent.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

JULIE LESCAULT
Série. Femmes en danger, de Jacob Berger, avec Véronique Genest (105 min). 347951
Julie Lescaut mène l'enquête, en Suisse, sur un incendie criminel dans lequel une famille a trouvé la mort.

22.35

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Amanda Lear (100 min). 9323425
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invités : Michel Le Paire et Hugues Harnel, PDG et directeur général de VAG.
0.35 Unis pour vaincre. Le point sur «Touchez pas aux enfants» avec Mgr Gaillot.
1.35 Journal, Météo.

1.50 et 3.35, 5.10 Histoires naturelles. 2.15 et 3.25, 4.05 TF1 nuit. 2.25 Le Vignoble des maudits. 4.15 Cas de divorce. 4.45 Musique.

France 2

12.15 et 4.00 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Journal, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Mort de l'usurier.
14.55 Le Renard. Série. Jack Braun.
15.55 Tiercé.
16.15 et 5.00 La Chance aux chansons. Rachel et Romuald, duo d'amour.
17.10 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.40 Sauvés par le gong. Série.
18.05 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 et 2.40 Studio Gabriel. Invité : Michel Galabru.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Matricule nº 186 140, de Didier Epelbaum et Jean-François Hoffmann, reportage suivi d'un débat avec Alice Thibault, petite-fille de Pierre Nivromont, René Rémond, politologue (130 min). 9398086
23.05 Expression directe. PS.

23.10

POINT BREAK ■
Film de Kathryn Bigelow avec Patrick Swayze, Keanu Reeves (1991, 122 min). 7828951
Un agent du FBI s'infiltre dans la bande de gangsters.
1.10 Journal, Bourse, Météo.
1.30 Le Cercle de minuit. Le bonheur est-il obligatoire ? Invités : Edouard Zarifian (*Le Prix du bien-être*) ; Lucien Sfez (*La Santé parfaite*) ; Michel Onfray (*Le Désir d'être un volcan*) (70 min). 6440926

3.15 24 heures d'info. 3.25 Météo. 4.30 Initiation à la vidéo.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 Parole d'Expert ! Invité : Jean Amadou.
14.35 Où sont mes enfants ? Téléfilm de George Kaczdender (90 min). 9820661
16.05 ▶ *Secrets de famille.*
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja ; Cendrillon.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Gros Chagrin*, de Jean-Baptiste Harang.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LES VIEUX DE LA VIEILLE
Film de Gilles Grangier avec Jean Gabin (1960, N., 85 min). 555048
Les acteurs cabotinent à qui mieux mieux dans cette grosse farce.
22.20 Journal, Météo.

22.55

LA TRAVERSÉE DES HAUTES PLAINES
Téléfilm de Mark Griffiths, avec Kelly Preston, Pato Hoffmann (90 min). 584796
En 1860, pendant la guerre civile, une jeune femme enceinte se retrouve seule après le meurtre de son mari. Sur cette terre sauvage, elle rencontre un guerrier indien. Un amour interdit va naître entre eux.

0.25 Espace francophone. Tranches de ville : Bruxelles. 0.55 Capitaine Furillo. Série. La grande explication. 1.45 Musique Graffiti (2 min).

La Cinquième

12.55 Image et science. 13.00 Chasseurs de trésors [1/2]. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 Les Quechuas. 15.00 Nés pour tuer [1/2]. 16.00 Le Journal de la création. 16.30 *Les Yeux de la découverte.* 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 17.30 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [20/52] L'alibi (30 min). 5777
19.30 7 1/2 Présenté par Vivienne Radermacher. Le marché du vin en Europe. Enquête sur la réunification allemande (30 min). 4048
20.00 Architectures. Documentaire. [3/5] La maison de fer, l'hôtel Van Eetvelde de Victor Horta, de Stan Neumann (30 min). 4681
A la fin du siècle dernier, Bruxelles devient, le temps d'une décennie, la capitale de l'architecture moderne.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE. CONTINENT. LE DANEMARK
proposée par Peter von Rüden et présentée par Hervé Claude.
20.46 Danemark, une autre culture du quotidien. Documentaire de Hartmut Idzko (v.o., 29 min). 100293796
21.15 Copenhague, flâneries à travers la capitale. Documentaire de Christine Eichel (v.o., 65 min). 1460636
De la Petite Sirène au musée d'art moderne Louisiana, promenade à travers la Ville Lumière des pays nordiques.
22.20 La Reine du pays des îles. Documentaire. Une visite au palais, de Rolf Seelmann-Eggebert et Istvan Bury (v.o., 70 min). 3416067
Une visite chez la reine Margrethe II.
23.30 Une enfance en Fionie. Film danois d'Erik Clausen avec Morten Gundel, Nikolaj Kaas (1994, 126 min). 7911884
La vie du compositeur danois Carl Nielsen qui naquit en 1865 dans un village de Fionie (v.f.).

1.40 Le roi est mort. Documentaire d'Eric Vernier et Pierre Nolot (rediff., 50 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis.
13.25 L'Enfant déchiré. Téléfilm de Michael Tuchner (89 min). 2508088
Un médecin est fou de bonheur à l'idée de revoir son fils pendant les vacances.
15.10 Drôles de dames. Série.
16.50 Télé casting. Musique.
17.05 et 2.10 Faites comme chez vous.
18.00 Sliders. Série. Le monde de l'intellect.
18.55 Highlander. Le passage. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Passé simple. 1940 : la France coupée en deux.

20.50

LES LANGOLIERS
Téléfilm de Tom Holland, tiré d'une nouvelle de Stephen King, avec David Morse, Dean Stockwell (180 min). 64612796
La plupart des passagers d'un avion reliant Los Angeles à Boston disparaissent mystérieusement en plein vol. Parmi la dizaine de "rescapés" figure l'un des pilotes qui réussit à poser l'appareil sur les pistes d'un aéroport militaire. Là aussi, une surprise les attend : les bâtiments sont complètement déserts. Les langoliers, monstres imaginaires de l'enfance qui capturent et dévorent ceux qui perdent leur temps, existeraient-ils ?
0.15 Murder One, l'affaire Jessica. Série. Chapitre 22, avec Daniel Benzali, Stanley Tucci (50 min). 8468471

1.05 Best of Trash. Musique. 2.55 Jazz 6. Magazine. 3.50 Hot Forme. Magazine. 4.15 Rites et croyances. Documentaire. 4.40 La Saga de la chanson française. Documentaire. Edith Piaf.

Canal +

12.23 Central Building. Court métrage de Philippe Bertrand.
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Les Yeux fermés. Film de Francesca Archibugi (1995, 109 min). 1980154
15.20 Cyberculture. Magazine (rediff.).
15.55 Monsieur Klein ■ ■ ■ Film de Joseph Losey (1976, 118 min). 1458118
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

L'ÂME DES GUERRIERS ■ ■
Film de Lee Tamahori (1994, 99 min). 502970
Le portrait d'une femme en plein conflit familial et humain dans une banlieue-ghetto.
22.15 Flash d'information.

22.20

AVEC OU SANS HOMMES ■
Film de Herbert Ross avec Whoopi Goldberg (1995, v.o., 112 min). 6557154
0.15 La Nuit des masques ■ ■ Film de John Carpenter avec Jamie Lee Curtis (1978, v.o., 90 min). 3274742
2.00 A la recherche de Jimmy le Borgne. Film de Sam Henry Kass avec Nick Turturro (1993, v.o., 80 min). 4684075

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. La vigne et le vin.
21.30 Fiction. Avignon 96. Françoise Fabian lit Sur Racine, de Roland Barthes.
22.40 Nuits magnétiques. Tangage Tango.

0.05 Du jour au lendemain. Isabelle Jarry (Emportez-moi sans me briser). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du jeudi 29 mars 1945 (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). For intérieur avec Philippe Jaccottet ; 1.50, L'Ecriture du soleil, d'Eric Auvray ; 2.50, Ce monde où les poètes n'ont plus de place ; 4.47, Theodor W. Adorno (1903-1969) ; 6.11, Le Gai Savoir : Anne Daubricourt-Malasse.

France-Musique

20.00 Concert. Saison Paris. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate : Symphonie nº 87, (6e symphonie Parisienne), de Haydn ; Paris Song of a Great City, de Delius ; Paris ode patriotique, de Franck ; Psaume 47, de Schmitt, Inva Mula, soprano, Hanna Schaer, mezzo-soprano.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ligeti, Eliasson.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Stravinsky, Beethoven, Berlioz, Paganini, Mozart, Puccini.

0.00 *Tapage nocturne.* Antoine Duhamel, poète sonore de l'imaginaire. 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La musique scandinave. Tapiola, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de San Francisco, dir. Blomstedt ; Quatuor nº 1, de Stenhammar, par le Quatuor Fresk ; Jeu d'Elfes, de Berwald, par le Royal philharmonique Orchestra, dir. Björlin ; Sonatine nº 2, de Sibelius, Gould, piano ; Œuvres de Rautavaara, Sibelius.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Gibbons, Buxtehude, Telemann, Bach, Marais, Holborne, Hume. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Je suis le seigneur du château ■ ■ Film de Régis Wargnier (1988, 90 min) 15188715
21.30 *30 millions d'amis.*
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Marche du siècle.
0.00 Reportages.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).
1.30 Bouillon de culture. (75 min).
22.15 Des souris et des hommes.
23.10 Cerise, physiologie *d'une distillation.*
23.40 La Légende des bateaux volants. [1/6].
0.35 Transantarctica. [1/2] (55 min).

Planète

20.35 *Zanzibar, île ouverte.*
21.25 L'Ombre du chasseur.

Paris Première

21.00 Qui a peur de Virginia Woolf ? ■ Film de Mike Nichols (1966, N., v.o., 130 min) 98252883
23.10 Le J.T.S.
23.35 Concert : Solti dirige Bartók. Enregistré au Convention Centre de Budapest (Hongrie), en 1990 (90 min). 1838241

France Supervision

20.30 *La Patrouille des sables* ■ Film de R. Chanas (1954, 100 min) 38960338
22.10 Ciné Actu.
22.20 Sibériade ■ ■ Film d'A. Mikhalkov Konchalovski (1979, 205 min) 30814357

Ciné Cinéfil

20.30 Quand te tues-tu ? Film d'Emile Couzinet (1952, N., 85 min) 72195135
21.55 Le Dernier Milliardaire ■ ■ Film de René Clair (1934, N., 90 min) 5306241
23.25 Le Club. Invité : Francis Veber.

Ciné Cinémas

20.30 Mon amie Sally ■ Film d'Irving Cummings (1942, 100 min) 3444636
22.10 Amoureuse ■ Film de Jacques Doillon (1992, 105 min) 39168086
23.55 Merci la vie ■ ■ Film de Bertrand Blier (1990, 110 min) 61873574

Série Club

20.45 *Les Anges de la ville.* Le passager.
21.35 et 0.40 Médecins de nuit.
22.30 Colonel March.
23.00 Flash.
23.50 *Quincy.* (50 min).

Canal Jimmy

20.35 Ma nuit chez Maud ■ ■ ■ Film d'Eric Rohmer (1969, N., 105 min) 39781390
22.20 Dance With a Stranger ■ ■ Film de Mike Newell (1985, v.o., 100 min) 79793970
0.00 Souvenir - Numéro un : Eddy Mitchell.

Eurosport

19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Lyon (240 min). 80637339
23.00 Golf. 606390
0.00 Sailing.
0.30 Moto Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Wind. Film de Caroll Ballard (1994, 130 min). Avec Matthew Modine. *Aventures.*
22.45 Si loin, si proche ! Film de Wim Wenders (1993, 135 min). Avec Otto Sander. *Conte.*

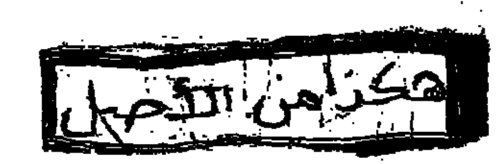
RTL 9

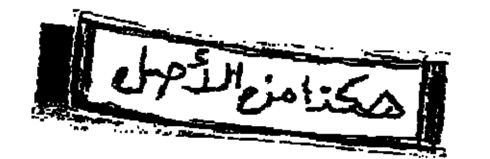
20.30 Deux flics à Downtown. Film de Richard Benjamin (1989, 100 min). Avec Anthony Edwards. *Policier.*
22.10 Un cave. Film de Gilles Grangier (1972, 95 min). Avec Claude Brasseur. *Comédie policière.*
0.00 Belles de nuit. Film de René Clair (1952, N., 90 min). Avec Gérard Philipe. *Comédie.*

TMC

20.35 Trois lits pour un célibataire. Film de Will McKenzie (1989, 105 min). Avec Mark Harmon. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.





CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 4 OCTOBRE 1996

CLASSIQUE Le chef d'orchestre Myung-Whun Chung est à Paris pour donner trois concerts avec l'Orchestre de Paris. Les 2 et 3 octobre, il dirigera la *Cinquième Symphonie* de Gustav Mahler et *Les Offrandes oubliées*, d'Olivier Messiaen, Salle Pleyel, et le 5 octobre, la seule œuvre de Mahler au Châtelet lors d'une matinée réservée aux enfants. ● DEPUIS son départ de l'Opéra-Bastille en octobre 1994, Chung n'avait pas dirigé dans la capitale. Reprenant la vie de chef itinérant, il a dirigé aux Etats-Unis, à Londres, en Autriche et beaucoup en Italie. ● SON RETOUR irrite. Chung fait l'objet d'un contrôle fiscal, et les concerts qu'il devait donner avec l'Orchestre de Paris en juin dans le cadre du Festival de Saint-Denis et la saison prochaine à Paris sont annulés. Les quatre années passées à l'Opéra-Bastille l'ont convaincu de ne plus accepter d'autres responsabilités qu'artistiques.

Le retour à Paris d'un grand chef d'orchestre, Myung-Whun Chung

Le musicien américain d'origine coréenne dirige trois concerts à la tête de l'Orchestre de Paris. Il ne s'était pas produit dans la capitale depuis son renvoi de l'Opéra-Bastille en octobre 1994. Plusieurs représentations ont été annulées et il est l'objet d'un contrôle fiscal

LE CHEF D'ORCHESTRE Myung-Whun Chung est à Paris. C'est la première fois qu'il revient dans la capitale depuis son départ de l'Opéra-Bastille, le 14 octobre 1994. Depuis deux ans, il a repris les voyages incessants qui balisent la carrière des musiciens, invité par les orchestres les plus prestigieux d'Europe et des Etats-Unis. Lorsqu'il fut nommé directeur musical de l'Opéra-Bastille, en 1989, juste après l'éviction de Daniel Barenboïm, Chung n'était pas un inconnu. L'Opéra de Paris l'avait déjà invité trois ans plus tôt à diriger *L'Ange de feu*, de Serge Prokofiev, il avait donné quelques concerts avec l'Orchestre de Paris. Directeur musical et chef permanent de l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck (RFA), ses concerts étaient régulièrement diffusés dans le cadre des échanges internationaux.

Lorsque Chung arriva à l'Opéra de Paris, l'orchestre était traumatisé par les déclarations de Daniel Barenboïm. Patron de l'Orchestre de Paris depuis 1975, le chef israélien avait déclaré qu'il fallait renvoyer tous les musiciens pour les réengager un par un... alors même qu'il ne les avait jamais dirigés et si peu entendus. Devant le tollé qu'il avait provoqué et la détermination des musiciens, le chef avait été contraint de diriger la *Neuvième Symphonie* de Beethoven à l'Opéra-Garnier. Les musiciens de l'Opéra lui montrèrent qu'ils pouvaient relever le défi en le suivant jusque dans l'incertitude de sa battue (*Le Monde* du 15 octobre 1988).

Chung décida d'agir différemment. Ayant déjà dirigé cet orchestre, le nouveau patron de l'Orchestre de l'Opéra décida de restaurer la confiance entre les musiciens et la « grande boutique ». En jachère depuis 1981, la formation manquait de sang nouveau et devait avoir sans cesse recours à des musiciens engagés au coup par coup pour pouvoir remplir sa mission. Chung descendit de son podium pour faire corps avec les musiciens, affirmant publiquement qu'il prendrait leur défense chaque fois que l'administration prendrait une décision qui mettait en cause leurs conditions de travail. Certains accusèrent le chef d'orchestre américain d'origine coréenne de démagogie. Chung est profondément croyant, il met son humanité sans cesse en avant.

ENGAGEMENTS TENUS

Pourtant Chung remit immédiatement en cause quelques acquis auxquels les musiciens tenaient particulièrement. Il exigea que le système des tournes soit supprimé. Pour la première fois dans l'histoire de l'Opéra de Paris, tous les musiciens appelés à participer à une production devaient assurer la totalité des répétitions. Décision impopulaire auprès des musiciens qui jusque-là pouvaient se faire remplacer quand ils le souhaitaient pour cachetonner ailleurs..., tout en étant payés par l'Opéra. Les musiciens comprirent que le rétablissement de leur réputation devait passer par là. Chung put dès lors obtenir ce qu'il voulait d'eux. C'est aussi que Chung avait un contrat exclusif avec Deutsche Grammophon : les quinze disques qu'il a enregistrés pour cet éditeur en cinq ans ont montré au monde entier la qualité atteinte par « son » orchestre.



Chung fut à peu près le seul professionnel à avoir tenu ses engagements dans les nombreuses équipes qui ont dirigé Bastille de son inauguration en 1990 au départ du chef en 1994. Pendant cette période troublée par de multiples grèves à répétition, des renvois successifs de directeurs techniques et administratif, Chung et ses musiciens réussirent à former une équipe dont la qualité du travail devait faire l'admiration de tous. L'Orchestre de l'Opéra est aujourd'hui encore le meilleur orchestre parisien, le seul qui puisse être comparé aux formations étrangères les plus en vue.

Car il est évident que Chung est un chef d'orchestre dont la capacité à faire naître la musique des sons, pour reprendre l'idée chère à Sergiu Celibidache, est supérieure à celle de beaucoup de ses collègues. Pour le responsable des concerts symphoniques de l'Orchestre de la Scala de Milan, Chung rejoint Carlos Kleiber, par des voies très différentes. L'éloge n'est pas mince : le chef autrichien est unanimement tenu pour le plus « grand chef » de notre époque. Chung fut pourtant accusé de vouloir régner seul, d'empêcher l'invitation de chefs qui puissent lui faire de l'ombre. C'était ignorer la coalition des musiciens, des metteurs en scène et des chanteurs qui s'étaient juré de ne pas mettre les pieds à Bastille du fait de l'éviction de Barenboïm en 1989.

Depuis le départ de Chung, les grands chefs n'ont toujours pas repris le chemin de l'Opéra de Paris. Hormis Georg Solti, qui s'en est tenu à un *Don Giovanni* de Mozart donné en version de concert... au Palais Garnier et de l'Américain James Conlon, et qui a été nommé conseiller musical et chef permanent de Bastille.

Le renvoi de Chung a exacerbé le mépris des milieux musicaux internationaux pour la vie musicale parisienne, et particulièrement pour Bastille. Les conditions dans lesquelles le chef a été remercié ont été jugées pires encore que celles dont Barenboïm fut la victime : le premier n'avait pas encore dirigé, le second avait prouvé ce dont il était capable. Ce que la vie musicale internationale ne pardonne pas à la France, c'est d'avoir renié sa signature en invoquant la nullité du contrat qui liait le chef à Bastille. Les tribunaux donnèrent raison au directeur musical de l'Opéra, qui fut certes licencié, mais dans le respect absolu des termes de son engagement. Il reçut 9 millions de francs d'indemnités.

On ne gagne pas impunément contre l'Etat. Myung-Whun Chung fait aujourd'hui l'objet d'un contrôle fiscal. Jusqu'ici, pas un centime d'écart n'a été trouvé entre les déclarations de Chung et celles reçues par l'administration. Le retour de Chung à Paris ne fait d'ailleurs pas l'unanimité. Le directeur du Festival de Saint-Denis, Jean-Pierre Le Pavec, a confirmé au *Monde* que les concerts que ce chef devait donner à Paris avec l'Orchestre de Paris en juin avaient été annulés : « *Je me réjouissais d'inviter Chung et l'Orchestre de Paris dans le cadre de la carte blanche que je confie à ce chef, mais ils ont été annulés. Chung dirigera donc les autres orchestres invités, dont l'Orchestre national de France. Je pense que cette annulation va, une fois encore, attiser la méfiance entretenue par les grands chefs internationaux, dont Chung fait incontestablement partie, envers la vie musicale parisienne* ». Les soirées que Chung devaient diriger les saisons prochaines ont également été annulées par la direction de l'Orchestre de Paris.

Le triomphe remporté par le chef le 16 septembre à la Scala de Milan dans la *Première Symphonie* de Mahler a prouvé, une fois encore, que le public et les musiciens admiraient cet artiste. Après avoir tambouriné des pieds lors du dernier rappel, les membres de l'Orchestre de la Scala attendirent Chung dans la rue pour l'ovationner une fois encore.

Al. Lo.

Un parcours jalonné de récompenses

● **1960.** Agé de sept ans, Myung-Whun Chung fait ses débuts de pianiste avec l'Orchestre philharmonique de Séoul (Corée du Sud).
● **1968.** Chung entre à la Mannes School of Music de New York. Il y étudie la direction d'orchestre avec Carl Bamberger et le piano avec Nadia Reisenberg.
● **1974.** Il remporte le deuxième prix de piano du Concours Tchaïkovski de Moscou et enregistre le *Premier Concerto* du compositeur russe pour Decca. Il complète ses études de direction d'orchestre à la Juilliard School.
● **1978.** Carlo Maria Giulini le prend comme assistant à l'Orchestre philharmonique de Los Angeles. Deux années plus tard, Chung est nommé chef adjoint de la formation.
● **1984.** Nommé directeur musical et chef permanent de l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, Chung dirige de nombreux concerts avec les grandes formations américaines.
● **1986.** Il dirige *L'Ange de feu*, de Prokofiev, à l'Opéra de Paris et fait ses débuts au Met de New York.
● **1988.** Chung reçoit le prix Abbiati en Italie pour son rôle de premier chef invité du Théâtre communal de Florence et, en 1989, le prix Arturo Toscanini.
● **1989.** Il est nommé directeur artistique de l'Opéra de Paris.
● **1991.** Chung est élu artiste de l'année par le syndicat français des dramatiques et musicaux.
● **1994.** Il quitte l'Opéra national de Paris, après avoir créé *Eclairs sur l'au-delà* d'Olivier Messiaen, qui lui est dédié.
● **1995.** Chung reçoit trois Victoires de la musique classique : meilleur chef de l'année; meilleur enregistrement d'opéra de l'année pour *Lady Macbeth*, de Chostakovitch ; meilleur enregistrement classique de l'année, pour *Eclairs sur l'au-delà*.

Un grand soir à la Salle Pleyel

MESSIAEN : Les Offrandes oubliées. MAHLER : Symphonie nº 5. Orchestre de Paris, Myung-Whun Chung (direction).
SALLE PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 2. Prochain concert, le 3 octobre, 20 h 30. Tél. : 45-61-65-89. De 60 F à 240 F. Et le 5, à 11 heures au Châtelet. Tél. : 40-28-28-40. 30 F. Concert réservé aux enfants.

La Salle Pleyel n'est pas tout à fait comble, mais presque. Une importante délégation de Coréens est venue grossir le flot des mélomanes. Pierre Bergé est là, qui n'a pas à rougir d'être président du fan-club du chef d'orchestre. Le compositeur Henri Dutilleux aussi. A quatre-vingts ans passés, il sort moins qu'autrefois, mais il a tenu à assister à ce concert : Myung-Whun Chung et l'Orchestre de l'Opéra-Bastille ont, en effet, confié au disque l'une des plus belles interprétations de ses *Métaboles*, petites filles du *Sacre du printemps* de Stravinsky, que le compositeur français composa pour l'Orchestre de Cleveland et George Szell (1 CD Deutsche Grammophon).

L'orchestre s'installe. Chung se fraie un chemin parmi les violons, monte sur le podium. La salle l'applaudit avec la ferveur qui ne va qu'à ceux que le public aime. La partie serait-elle gagnée d'avance ? Créés en 1931 par les Concerts Straram, *Les Offrandes oubliées* d'Olivier Messiaen sont une méditation symphonique. Qui dit méditation, dit oubli de soi-même, refus de l'emphase. Divisée en trois volets enchaînés, l'œuvre est planante, implorante, longues phrases inégales, sans aspérités dans les deux volets extrêmes, incisives, violentes, zébrées de glissandos en son centre. Dans une œuvre comme celle-là, il est impossible de se rattraper, de tricher, il faut une justesse absolue pour que la musique existe, un respect total des intensités, un contrôle parfait de la dynamique qui doit s'étendre du pianissimo sonore au fortissimo plein, rond. Ce n'est pas une musique que l'on interprète, c'est une musique que l'on restitue dans ses couleurs, son humanité et sa piété. Chung et les musiciens de l'Orchestre de Paris ont su toucher cette vérité transcendante.

Et Mahler ? Les musiciens de cette formation connaissent mieux cette musique qu'aucun orchestre français : Bernard Haïtink et Rafael Kubelik, il y a longtemps déjà l'ont dirigée Salle Pleyel. Embrassant l'orchestre d'une gestique ample, généreuse, nuançant chaque phrase tout en la portant à son *point d'intensité maximum*, Chung pousse les musiciens – et notamment les cordes pour une fois rondes, homogènes, vibrant généreusement – à sortir de la raideur qu'on leur a si souvent reprochée. Il donne à l'adagietto, peut-être pris un peu lentement, une intériorité qui fuit la sensiblerie, aux marches militaires, aux fanfares des vents une détermination fatale qui cloue au fauteuil. Les cors se couvrent de gloire. Le finale, au *ré majeur* un peu trop triomphal, se nimbe enfin d'un peu de doute et d'humanité. Vingt minutes après la fin du concert, le public discute dans le hall de Pleyel et sur le trottoir. Foi de vieil habitué des concerts, cela ne se produit que les grands soirs.

Al. Lo.

« Si le monde était idéal, on devrait travailler comme j'ai tenté de le faire à l'Opéra-Bastille »

« Qu'avez-vous fait depuis votre départ de l'Opéra-Bastille, en septembre 1994 ?

– J'ai dirigé de nombreux concerts en tant que chef invité, enregistré des disques. J'ai dédié cinq ans de ma vie à la Bastille, refusant tout autre engagement, j'ai même renoncé au titre de premier chef invité de l'Académie Sainte-Cécile de Florence. Une fois dans ma vie, j'ai voulu tenter d'améliorer le sort des musiciens. En France, ils n'ont pas plus de pouvoir de décision qu'en Russie. Cette situation est quasi unique au monde. Je pensais qu'il fallait leur rendre une partie de ce pouvoir, leur donner la force d'être maîtres de leur avenir musical. Plus jamais je ne m'investirai de cette façon. J'accepterais sans doute d'être directeur musical, *mais jamais* de prendre en charge d'autres aspects de la vie d'une institution. Si le monde était idéal, on devrait travailler comme j'ai tenté de le faire à Paris, comme d'autres l'ont fait ailleurs. Mais le monde n'est pas idéal.

– La vie musicale internationale a pris fait et cause pour vous dans cette affaire, y compris de grands chefs d'orchestre et de grands solistes, avez-vous été sensible à ces témoignages ?

– Oui, mais c'est surtout l'attitude du public parisien qui m'a frappé. Je ne m'attendais pas à cela. A Paris, m'avait-on dit, le public se lasse vite des chefs en place, il est très difficile. Ce n'est pas ce que j'ai constaté, ni pendant ni après mon renvoi.

– Vous dirigez les plus grands orchestres dans le monde entier, mais vous semblez avoir une prédilection pour l'Italie où ils ne sont pas si réputés que cela.

– Il est très difficile de construire quelque chose dans le domaine symphonique en Italie comme en France. Si le niveau musical de la Scala est ce qu'il est, c'est parce qu'il y a eu une permanence à sa direction artistique. Claudio Abbado est resté seize ans, et cela fait dix ans que Muti y dirige. Mais je sais que ma vie est indissolublement liée à ce pays. J'ai déjà vécu à Rome trois fois, peut-être y vivrai-je de nouveau. Les orchestres ici sont moins parfaits qu'aux Etats-Unis, mais les musiciens, et de cela je suis certain, ont la volonté de bien faire. Chaque concert, chaque préparation est vécue par eux comme une aventure. Leur attitude est pratiquement unique. Quand ils ont accordé leur confiance à un chef, il n'y a plus aucun problème de travail. Les musiciens italiens ont une grande personnalité.

» Aux Etats-Unis, les méthodes sont différentes. Les chefs, les musiciens doivent être professionnellement parfaits. Les erreurs des uns et des autres sont moins permises en raison du coût des répétitions. Cette attitude est très bonne aussi, mais pour le moment je préfère la façon de faire de la musique qui prévaut ici. On verra plus tard. A chacun ses choix.

– Pensez-vous que l'institution symphonique traverse une crise ?

– La musique classique traverse une crise grave ! Si l'on ne fait rien pour éduquer les jeunes, si l'on ne fait rien pour trouver de nouvelles idées, pour aller au-devant de nouveaux publics, cela finira mal. Les musiciens sont responsables de cet état de fait. Cette situation n'est pas la même en Chine ou en Corée. Il y a là-bas une grande avidité du public pour la musique occidentale qu'il découvre presque. En Occident, il faut au contraire arrêter l'hémorragie.

» La musique classique a un caractère éducatif indéniable qui transcende toutes les cultures. Elle aide à approfondir la vie, donne à penser, élève ceux qui l'écoutent. D'une certaine façon, elle a quelque chose à voir avec la religion.

– Vous êtes chrétien ?

– J'ai résisté, mais ma famille était croyante et j'ai finalement cédé. Cela dit, je n'ai guère de discipline. La seule personne que j'ai rencontrée qui n'ait jamais eu le moindre doute quant à l'existence de Dieu était Olivier Messiaen. Il ne se souvenait pas ne pas avoir cru en Dieu. L'an dernier j'ai visité un monastère bouddhiste en Corée. J'y ai rencontré un moine qui savait tout de l'histoire des civilisations orientales. Il m'a longuement entretenu de la relation des religions et de l'art. Selon lui, la supériorité des religions chrétiennes sur toutes les autres est qu'elles ont permis l'essor de la musique occidentale dans toutes ses composantes, quand les autres religions ont fixé la musique des civilisations auxquelles elles s'étaient imposées.

– Quand avez-vous décidé de devenir chef d'orchestre ?

– J'étais pianiste, j'ai gagné le deuxième prix du concours Tchaïkovski de Moscou, mais plusieurs fois dans mon enfance, je m'étais entendu dire que je devais étudier la direction d'orchestre. Un soir j'avais donné le *Concerto en sol* de Ravel avec Carlo Maria Giulini à Los Angeles. Il m'a félicité de façon courtoise. L'année suivante, il est venu assister à un concert que je dirigeais avec un petit orchestre d'étudiants. Là, il m'a dit : « Vous êtes un chef ». Et Carlos Kleiber m'a un jour demandé : « *Aimez-vous diriger ? Mon « parfois » lui a fait répondre : « Oui, c'est ça »*. Je n'avais plus qu'à continuer. »

Propos recueillis par Alain Lompech

Plus sérieuse et plus professionnelle, la FIAC 96 affirme ses choix artistiques

La Foire internationale d'art contemporain fermera ses portes le 7 octobre

La 23e édition de la Foire internationale d'art contemporain (FIAC) a débuté mercredi 2 octobre à l'Espace Eiffel-Branly. 140 galeries y sont accueillies. On remarque un effort général de présentation de la part des exposants, de même qu'une affirmation plus marquée de leurs goûts. Picasso, Dubuffet et Basquiat notamment sont très présents dans les stands. La Corée du Sud, représentée dans quinze galeries, est également à l'honneur.

EN 1994, la FIAC a quitté le Grand-Palais et n'a, depuis, plus le même vernis. Quai Branly, elle s'est choisi une formule de stands en toile blanche à la parade, avec des plantes en bacs et des bancs qui ne sauraient faire oublier un environnement spartiate. La foire 96, revue et corrigée (*Le Monde* du 1er octobre), a préféré soigner ses invités plutôt que ses murs. Certainement moins grand public, elle vise toujours un peu plus les professionnels. Elle ne manque pas pour autant de dignité. Elle ne manque pas de qualité non plus, seulement d'un peu de surprises, mais on peut y avoir des coups de cœur.

Cette année, les expositions individuelles, entreprises risquées que peu de galeries peuvent se permettre, y sont assez rares. Il y en a cependant : l'Anglais Kitaj, couronné à Venise, prend tout le stand de la très puissante galerie Marlborough. Ce risque-là paraît moins grand qu'avec les spéculations sur l'espace du tableau de l'Italien Giulio Paolini, que présente la galerie Eva Menzio, de Turin. Moins grand qu'avec Alighiero Boetti chez Krief, Pincemin chez Montenay ou Télémaque chez Marwan Hoss et Louis Carré. A signaler parmi les one-man-show plus classiques, un bel ensemble de Ben Nicholson à la galerie Jacobson de Londres et un hommage intéressant à Vasarely avec des œuvres de 1950 à 1974 chez Lahumière.

Plusieurs hommages donnent une cohérence aux œuvres regroupées sur certains stands, comme celui de Jean Fournier à l'Américain Kimber Smith, entouré de ses amis de Paris, Sam Francis, Shirley Jaffe, Joan Mitchell et Riopelle. Trigano salue le critique Pierre Restany, avec des pièces anciennes des nouveaux réalistes. D'autres stands abritent des duos intéressants, Rebeyrolle-Soutine (Laricok Granoff), Matisse-Derain (Thomas), Chillida-Giacometti (Marc Blondeau)... Autant d'exemples qui témoignent d'un effort de présentation afin d'exciter la curiosité des amateurs en leur présentant des pièces souvent modestes, aux dimensions du marché.

Symptomatique d'un temps de réflexion, d'un réajustement de leur image, la plupart des galeristes présentent leurs artistes avec des morceaux bien choisis. Beaucoup affichent un peu plus leurs goûts, leurs choix, leur ligne, ce qui n'était pas le cas en ces temps où la spéculation allait bon train. 1996 sera l'année d'un retour contagieux au sérieux. La FIAC a fait quelque ménage. Résultat : on y voit moins d'artistes qui paraissaient y camper.

Surfant toujours sur un fonds de classiques de la modernité tels Léger, Klee, Miro ou Ernst, la foire avance un peu moins de Picabia ou de Fontana. Mais elle couve toujours ses Matisse, ses Picasso aussi. Ce dernier est présent au moins dans neuf stands : chez Jean Krugier notamment, qui présente un cabinet de dessins libertins de l'artiste, et dont le stand vaut cinq étoiles ne serait-ce que pour le Bacon de la série des papes, meilleur que ceux exposés au Centre Pompidou. Pour un peu, on en oublierait le bel ensemble des Torrès-Garcia. Dans la galerie américaine Leonard Hutton, on a envie de voler la moitié des « petits cadeaux » signés Feininger, Wesselman ou Marquet. Elle présente aussi Lazar Khidekel, un suprématiste quasi inconnu au bataillon. Un bonheur. On remarque encore de belles choses anciennes chez Thomas, qui exagère cependant en proposant des Monet dans une foire d'art contemporain.

Dubuffet lui aussi est partout, presque autant que Picasso, avec du bon de toutes les périodes, et du moins bon. Mais le peintre qu'on voit le plus dans cette FIAC est Jean-Michel Basquiat, présenté cette année en vedette comme s'il s'agissait d'une opération concertée pour faire oublier les faux de la FIAC 1994. Le catalogue mentionne sept galeries qui représentent son œuvre. Non des moindres, notamment celles de Bruno Bischofberger de Zurich et de Toni Shafrazi de New York, participations attendues et qui ne surprennent pas : les deux galeristes maintiennent leurs engagements auprès des artistes des années 80. Bischofberger expose Barcelo, Cucchi et Clemente, et couvre la paroi extérieure de son stand de grands Warhol. Tony Shafrazi rappelle Keith Haring et Kenny Scharf à notre bon souvenir.

Les galeries parisiennes qui font la FIAC depuis toujours n'offrent pas de grandes surprises. Le stand Jeanne Bucher, généralement discret, fait fort en exposant, on ne sait trop pourquoi, la plus grande sculpture de la Foire : un nœud de poutrelles de Mark Di Suvero. Cette œuvre paraît d'autant plus incongrue que les grosses pièces sont rares dans la foire. En particulier, à l'autre bout du campement, dans le coin où dominent les petits stands tenus par de jeunes galeries ou des galeries moins jeunes mais engagées dans la défense des valeurs supposées montantes (Rizzo, Météo, Yvonamor *Palix*, *Villepoix*, *Flay*, *Obadia*, Agnès B, Air de Paris, etc.). On garde si peu de souvenirs de ces stands qu'on en vient à douter de son propre regard. D'où l'honnête décision d'y revenir, à tête reposée, pour être bien sûr que...

Geneviève Breerette

★ 29-55, Espace Eiffel-Branly, quai Branly. Mº : Alma-Marceau. Du 2 au 7 octobre, tous les jours de 12 h à 20 h, week-end de 10 h à 20 h. Nocturne jeudi 3 octobre de 12 h à 23 h. Entrée : 60 F, catalogue : 100 F.

Le coin de la Corée du Sud

Le pays invité est, cette année, la Corée du Sud. Quinze galeries, pour la plupart de Séoul, sont là, regroupées dans des petits stands au fond de l'allée principale. Il y en a qui sont réputées et d'autres qui le sont moins. Elles sont venues avec de jeunes artistes, avec l'espoir de les faire reconnaître. Cela risque d'être difficile, même s'il en est de bons, notamment parmi ceux qui travaillent systématiquement des pâtes monochromes. Ainsi Park et Seo-Bo, à la Jo Hyun Gallery, qui appartient à ce courant minimaliste spécifique largement représenté en Corée. La galerie Kukje expose une vidéo-sculpture de Yook, Keun-Byung, un artiste tourné vers les contenus sociaux, qu'on a pu découvrir à la dernière Biennale de Lyon. Et Gana Art, une installation de Soocheon Jheon, qui, avec ses images de bouddha, représentait la Corée à la Biennale de Venise. On remarque encore, à la Pyo Gallery, les jeux de ponctuations séduisantes de Juhae Yang.

Jane Birkin poursuit sur scène sa relecture de Gainsbourg

JANE BIRKIN, avec Jean Schultheis (direction d'orchestre), Jean-Claude Vannier (mise en scène et arrangements). ISMAËL LO en première partie.
OLYMPIA, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 12 octobre ; 17 heures, les 6 et 13 octobre. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 230 F.

Il faut d'abord saluer le courage du chanteur sénégalais Ismaël Lo, grande vedette de l'Afrique moderne, au même titre que Youssou N'Dour ou Baaba Maal, convié à assurer la première partie du nouveau spectacle de Jane Birkin. Seul en scène avec une guitare et un harmonica, ce danseur émérite, qui joue habituellement avec l'un des meilleurs orchestres du continent noir, devient un baladin débutant. Un remake de son précédent album (le très bel *Iso*, chez Barclay), va sortir chez Mercury, la maison de disques de Jane B., et l'artiste a dû accepter de tout reprendre de zéro. Il le fait avec bonhomie et talent, flirtant aussi avec les meilleurs auteurs français (*La Femme sans haine*, composée à son intention par Etienne Roda-Gil).

D'emblée, la barre qualitative est haut placée. Ce n'est pas sans déplaire à Jane Birkin, qui, en revenant en scène avec les (sempiternelles) chansons de Serge Gainsbourg, s'est juré de ne pas lasser. En 1986, au Bataclan, elle, qui n'était pas chanteuse, avait relevé pour la première fois le défi du récital. Dix ans plus tard, devenue légataire universelle de l'image et du talent de Gainsbourg, elle expose au jugement public ses talents d'interprète. Sorti en février, l'album *Versions Jane* proposait quinze titres signés Gainsbourg et retravaillés avec des partenaires aussi différents que les Négresses vertes, Eddy Louiss ou Joachim Khûn. Les chansons gagnaient en pérennité, en solidité.

AU MILIEU DU SALON

Disparates, arrangées dans des styles parfois opposés, de la harpe classique de Catherine Michel au rock lourdaud de Daran et les Chaises, ce travail de relecture pouvait tomber à plat sur scène. Jane Birkin a fait appel à un orfèvre, le compositeur Jean-Claude Vannier, complice du Gainsbourg de *Melody Nelson*. Avec une section de cordes, des pianos d'enfant, quelques touches d'accordéon, de guitare hard, de sitar, de carillon ou de caisses en bois, Vannier a transcrit les musiques de Gainsbourg en petits scénarios, très imagés, élégants. Tout est légèreté, même dans l'agression (*Elisa*). Birkin est comme une grande sœur au milieu du salon, entourée de musiciens libres – en témoignent leurs vêtements : une violoniste blonde et tout cuir, un papy en chapeau mou, un adolescent en chemise large, un contrebassiste cadre bancaire...

Les cordes, parfois aux limites de la dissonance volontaire, vivent leur vie, arabisantes, tsiganes ou classiques, sous des lumières inhabituellement intimistes (Jacques Rouveyrollis). Vannier a confié à l'actrice la responsabilité de la mélodie – pari a priori risqué. Birkin est sur le fil et elle mène le bal des mots. Transparente comme toujours, solide comme jamais. Fait-elle un salut maladroit avec ses airs de garçon manqué et de femme écorchée que le public se lève. Le récital commence et finit – avec *La Javanaise*, dont Birkin nous raconte qu'elle l'a chantée pour un soldat français en Bosnie-Herzégovine – par une ovation debout. Les tonalités de *Version Jane* sont respectées (les tambours joyeux des Négresses vertes pour *La Gadoue*, la fanfare de Goran Bregovic pour *Comment te dire adieu*, empruntée à Françoise Hardy, présente dans la salle). On s'ennuiera peut-être de quelques mélis-mélos de soupirs et d'accords mièvres en mésentente, mais il y a cet art du murmure, de la voix poussée, cette intelligence du texte. Et trois chefs-d'œuvre : *Fuir le bonheur de peur qu'il ne se sauve*, chanté en solitaire avec une logique implacable, *Les Dessous chics* (la violoniste joue des castagnettes, ses confrères des pianos jouets), et *Dépression au-dessus du jardin*, chanson volée au *Dieu fumeur de havanes*, de Catherine Deneuve, violacé, imprévu, délicatement dépressif.

Véronique Mortaigne

Le Musée de la Marine cherche un nouvel appontement

L'AILE PASSY du Trocadéro devant se consacrer essentiellement aux arts africains, océaniens et amérindiens, le Musée de la Marine, installé dans ces murs depuis 1943, est prié de trouver un autre lieu d'accueil. On lui suggérait de prendre la place du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (porte Dorée). Le contre-amiral Bellec, patron de l'établissement, a refusé : *« Le bâtiment est trop petit, malcommode, isolé. »*

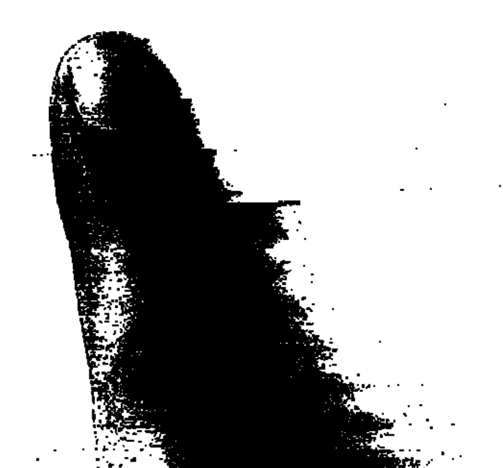
Trois solutions sont envisagées : les anciennes usines Renault, sur l'île Séguin, à Boulogne-Billancourt ; les Grands Moulins de Paris dans le XIIIe arrondissement et les entrepôts du bassin de La Villette. Le 30 septembre, les représentants de la majorité de la municipalité parisienne tombaient d'accord avec Roger Madec, maire socialiste du XIXe arrondissement : La Villette ferait un mouillage idéal pour le Musée de la Marine. Le 2 octobre, l'ancien ministre Jean-François Deniau, député, académicien et grand amateur de voile, chargé par le premier ministre de trouver un point de chute pour la flottille du Trocadéro, devait inspecter La Villette et les Grands Moulins.

« L'île Seguin serait idéale, indique le navigateur Gérard d'Aboville, membre du conseil d'administration du Musée de la Marine. *Mais chacun sait que son coût d'aménagement sera considérable. La Villette est bien située, il faudra cependant reconstruire l'un des bâtiments qui a brûlé, et le plan d'eau a une capacité d'accueil assez limitée. »* La surface proposée à La Villette est de 16 000 mètres carrés – le Musée de la Marine en occupe actuellement 8 000. Surface qui semble convenable, même si ses réserves sont pleines. *« Outre les collections historiques que nous présentons au Trocadéro, nous voulons développer des départements évoquant le commerce et le transport maritime, les grandes explorations navales,* explique François Bellec. *Nous aimerions également aborder les ports, la pêche, les différents modes de propulsion, les écosystèmes des océans et donner une place aux sports nautiques. Notre ambition est de devenir une sorte de maison de la culture de la mer. »*

Le musée est un établissement public relevant du ministère de la défense. Il possède neuf antennes dans des ports de mer. L'ensemble reçoit 600 000 visiteurs par an, dont 250 000 au Trocadéro. Son budget est de 25 millions de francs, alimenté aux deux tiers par ses ressources propres. L'essentiel de son fonds est formé de 3 000 modèles de navires, dont certains ont été exécutés au XVIIe siècle, et de 400 maquettes de bateaux « exotiques », fabriquées au XIXe siècle. Il possède, en outre, quelques très beaux tableaux, dont la série des ports de mer peinte par Joseph Vernet au XVIIIe siècle. Ses deux bibliothèques sont riches de 50 000 ouvrages et son fonds iconographique de 350 000 documents. Le voisinage d'un plan d'eau permettrait de montrer quelques bateaux en vraie grandeur (comme le *Pen-Duick V* d'Eric Tabarly).

Avant de songer à un nouveau programme, il faut financer une réinstallation délicate eu égard à la fragilité et à la taille de certaines pièces. Pour cela, le Musée de la Marine devrait recevoir 200 millions de francs. Une somme certainement insuffisante vu les travaux nécessaires.

Emmanuel de Roux



Algérie : interpréter le passé pour comprendre le présent

« Le dessous des cartes », le magazine de géopolitique d'Arte, se propose d'éclairer le déchirement actuel. Histoire d'une « déculturation »

OBSTINÉMENT sanglantes sont les informations en provenance d'Algérie. Aussi la tentation est-elle grande de tourner le dos à l'enfant égaré de la décolonisation. Pour ne pas « décrocher » et essayer de comprendre au-delà des emportements, voici trois courtes (dix minutes chacune) mais efficaces émissions du magazine de Jean-Christophe Victor, « Le dessous des cartes », intitulées : « Algérie, on reprend à zéro ».

Avant la chute du mur, le monde avec ses deux blocs bien campés était facile à expliquer. Aujourd'hui on a besoin des géopoliticiens pour décrypter la complexité. Les voici promus consultants ès catastrophes, cartes sous le bras, banques de données dans la poche, un peu comme l'instituteur de naguère avec sa règle et son bout de craie.

La formule du « Dessous des cartes » repose sur quelques idées essentielles. La géographie d'un pays ou d'un continent exerce une contrainte sur les événements qui s'y déroulent. De même, l'Histoire, la plus récente comme la plus éloignée dans le temps, pèse sur chaque événement. L'Histoire dégage des tendances lourdes, observables avec le recul. Et il est temps, en effet, dans le dossier algérien, de reprendre les choses à zéro, cartes sur table, ou plutôt sur l'écran. Car « là-bas », on se nourrit trop – chaque parti y trouve son compte – du rejet de la France et de l'Occident, rappelle Jean-Christobe Victor. Pourquoi donc cette montée de l'islamisme, d'une extrême violence en Algérie mais non au Maroc ou en Tunisie ? « Coupable », le socialisme algérien ? Et/ou l'ancien colonisateur ?



LE POIDS DE LA COLONISATION

C'est une histoire très coloniale que celle de l'Algérie. Rome, déjà, ne se contenta pas d'une conquête côtière : elle en fit son grenier à blé, et le monde berbère, nomade, fut ainsi une première fois déstabilisé, coupé – par le fameux « limes » – de ses échanges avec l'Afrique sahélienne. Il est intéressant de noter que, durant la *pax romana*, les Berbères (20 % des habitants encore aujourd'hui) ne furent pas tentés par le séparatisme. La conquête arabe, elle, intervint peu sur le terrain économique ; elle imposa un islam simple et tolérant face à un christianisme devenu « *compliqué et ostentatoire* ». La colonisation française a bien sûr pesé lourd dans le destin de l'Algérie. Non seulement 2 % des colons se sont approprié le quart des terres – les meilleures – de l'Algérie, mais ce système a imposé un nouveau schéma de développement, orienté vers le Nord, avec une agriculture de production et l'exploitation des richesses du sous-sol, arrachant les populations à leur mode de vie pastoral. Citoyens de second ordre, mais soldats à part entière pour se faire massacrer (173 000 Maghrébins tombés dans les tranchées).

Le pouvoir socialiste issu de l'indépendance, en 1962, n'a fait que reprendre ce type de développement en le prolongeant avec une industrie lourde. Délaissant les vertus premières, la religion et la paysannerie, il a fondé sa légitimité sur le succès acquis contre la puissance coloniale. Finalement l'histoire de l'Algérie est celle d'une malheureuse « déculturation ». On comprend le succès du FIS – qui se proclame ni marxiste ni FLN, ni corrompu ni inféodé à la France, mais de culture arabe –, quand, après la rupture des années 80 qui enfonce le pays dans la crise et la loi sur le multipartisme de 1990, il peut apparaître au grand jour. « *L'anticorps à la dérive de l'armée, c'est un Etat de droit. L'anticorps aux islamistes, c'est l'islam lui-même* », assure Jean-Christophe Victor.

Ce que les géopoliticiens ne peuvent montrer, c'est une carte des passions humaines. Récemment invitée du Forum des droits de l'homme à Orléans, Salima Ghezali, directrice de l'hebdomadaire *La Nation*, seule femme responsable d'un journal en Algérie, confiait : « *La haine est arrivée à un degré tel que je ne sais de quel côté viendra la balle... Mais la paix ne se fait qu'entre ennemis.* »

Régis Guyotat

★ « Algérie, on reprend à zéro », Arte, les samedis 5, 12 et 19 octobre à 20 h 15 ; rediffusion les vendredis 11, 18 et 25 vers 23 h 45.

Garde à vous ! *par Agathe Logeart*

JOURNALISTES, magistrats, avocats, prévenus, aux abris ! Michèle-Laure Rassat, professeur de droit de son métier, a sorti son bazooka. Chargée par le ministre de la justice, Jacques Toubon, de lui faire des propositions pour réformer la procédure pénale, la dame vient de lui remettre son rapport, cent soixante-sept pages d'acide pur, que le malheureux ministre, lors de la présentation à la presse dont France 2 nous montra les images, tenait avec précaution dans ses mains, comme si elles lui brûlaient déjà les doigts.

Interdiction professionnelle pour les magistrats et les avocats trop bavards ; amendes-assommoirs pour les organes de presse qui auraient le mauvais goût de publier des pièces d'instruction ; obligation de faire figurer sur les articles ou reportages consacrés à des affaires en cours une mention précisant que les informations publiées n'engagent que leurs auteurs et de les faire précéder d'un avertissement du genre : « l'abus d'information nuit gravement à la santé » ; sans même parler des autres dispositions préconisées (mise à l'écart de l'avocat au cours de la garde à vue, désignation du juge d'instruction à la discrétion du président de juridiction, invention d'une mise en détention préventive sans limitation de durée, réforme de l'abus de bien social destinée à réduire la marge de manœuvre des enquêteurs, etc.), on avait du mal à en croire ses oreilles tant la ficelle paraît grosse.

Invitée de LCI, Michèle-Laure Rassat eut tout le loisir de dire le bien qu'elle pensait de ses propres travaux, sous l'œil perplexe d'un avocat, Philippe Lemaire, qui paraissait sonné par cette avalanche de propositions liberticides et d'un représentant du Syndicat de la magistrature, Jean-Claude Bouvier, dont les critiques eurent le don d'agacer Mme le professeur au point qu'elle le traita avec le dédain qu'elle doit réserver à ses étudiants les plus obtus.

Au piquet, le magistrat ! Au coin, l'avocat ! Au pilori, le journaliste ! Ah ! pour sûr, la dame ne fait pas dans la dentelle ! Que n'a-t-elle été saisie plus tôt ! Si on l'avait laissé faire, jamais on n'aurait entendu parler des cahiers Delcroix qui ont déclenché l'affaire Urba, pas plus que des comptes suisses du banquier Cellier, des travaux à prix d'ami effectués dans la maison tropézienne de Gérard Longuet, de l'argent liquide saisi dans le coffre du Parti républicain, ni, bien entendu, des aventures immobilières des familles Juppé ou Tiberi. A l'en croire, la démocratie de notre beau pays et l'indépendance de la justice, enfin calfeutrée dans un salvateur secret, s'en seraient trouvées grandement renforcées.

A entendre ces propositions destinées à mettre le barreau, la magistrature et la presse au garde-à-vous, on se demandait quelle mouche avait bien pu piquer Jacques Toubon, et l'inciter à confier pareille mission à pareille théoricienne. On n'ose croire que le seul souci de protéger ses amis politiques ait pu le conduire, lui qui tient tant à sa réputation de ministre non interventionniste, à de telles extrémités.

VENDREDI 4 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Des gens charmants.
15.30 Hôtel. Série. Visiteur de marque.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Jamais 2 sans toi...t. L'aveu. Série.
18.10 Le Rebelle. Shérif Reno. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

LA FUREUR
Divertissement présenté par Arthur. Avec M. Dor, V. Lazlo, F. Gélin, V. Loubry, Kim Débat, S. Schneider, B. d'Allessandri, A. Gossuin, B. Solo, P. Bosso, C. Montagné, Tonton David, L. Petitguillaume, J. Cantona (150 min). 5150433

23.20

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq et de maître Didier Bergès.
Sujets : Les banques ont-elles tous les droits ?
Les mères enfants (110 min). 8054617
1.10 Unis pour vaincre. Le point sur « Halte aux massacres » avec maître Jehanne Collard.
2.10 Journal, Météo.

2.20 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 3.15 et 4.00, 4.40 TF1 nuit. 3.25 et 4.10, 5.10 Histoires naturelles. 4.50 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.30 Secret de chef.
13.52 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série.
16.00 et 5.00 La Chance aux chansons. Rachel et Romuald, duo d'amour.
17.05 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.35 Sauvés par le gong. Série.
18.00 Code Lisa. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. *La petite souris est passée.*
19.20 et 1.45 Studio Gabriel. Invité : Philippe Léotard.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

MAIGRET
Série. Maigret se trompe, de Joyce Bunuel d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer (90 min). 369297
Une prostituée richement entretenue est retrouvée assassinée...
22.25 Flash info, Bourse, Météo.

22.40

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. Invitée : Brigitte Bardot (Initiales BB) (70 min). 8253182
23.50 La Grande Illusion ■■■
Film français de Jean Renoir avec Erich von Stroheim, Jean Gabin, Pierre Fresnay (1937, N., 113 min). 3155704
Des officiers français, prisonniers en Allemagne pendant la guerre de 1914, tentent de s'évader.

2.15 Envoyé spécial (rediff.). 4.50 Urti. Au-dessus de la fragilité.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 Parole d'Expert ! Invité : Dick Rivers.
14.35 Pas d'escale pour le vol 006. Téléfilm de William A. Graham, avec Jack Lord (95 min). 1043988
16.10 ▶ Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Lettres de motivation*, de Laurent Mercier.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

THALASSA
Magazine présenté par Georges Pernoud.
Les échassiers de la mousson (60 min). 8180348
A Weligama, des pêcheurs juchés sur des échasses attendent, au lever du jour, les poissons. Un spectacle unique au monde.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Daniel Gélin. Afrique du Sud : l'Eglise des Shembe ; France : les géants de La Bessède ; Syrie : Yahya, l'affichiste d'Alep (60 min). 5387471
22.50 Journal, Météo.
23.15 Science 3. Magazine présenté par Elise Lucet. La ménopause n'est plus une fatalité (55 min). 5403723
0.10 When the Lion Roars. Documentaire [4/8] De Franck Martin (v.o., 50 min). 3781679

1.00 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

12.30 Détours de France. 12.55 Image et science. 13.00 Un monde nouveau. Le parc de Lapalala. 13.30 Demain les métiers 14.00 Nomades. 15.00 *Décisions secrètes.* 16.00 Le Français, histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège. Les maîtres de la langue. 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Forchtenstein. 17.00 Le Tour du monde en 80 jours (rediff.). 17.30 Alf. 18.00 Histoire de l'alimentation. 18.30 *Le Monde des animaux.*

Arte

19.00 De l'Orénoque à la cordillère des Andes. Documentaire. Voyage sur les traces de Humboldt. [1/3] A la découverte des fleuves d'Amazonie, de Wolfgang Brög (60 min). 8520
20.00 Reportage. Prix Europa. Une distinction européenne ?, de S. Mathieu (25 min). 35365
20.25 Contre l'oubli. Magazine. L'Indonésie.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

CONNUS COMME LES LOUPS BLANCS
Téléfilm de Lars Becker, avec Peter Lohmeyer, Oana Solomonescu (100 min). 106823
Le chef d'un gang de voleurs de voitures en cavale avec une employée d'un hippodrome.

22.25

GRAND FORMAT : LE MARCHAND, L'ARTISTE ET LE COLLECTIONNEUR
Documentaire de Jean-Luc Leon (70 min). 3811278
Ancien responsable commercial dans une agence de publicité, Pierre Nahon se lance avec sa femme dans le commerce d'œuvres d'art au début des années 70. Pendant un an, de Paris à New York, de Vence à Beyrouth, du salon de Mars à la FIAC, Jean-Luc Léon a suivi ce couple dans l'exercice de leur profession.
23.35 Le Dessous des cartes. Magazine (rediff.).
23.45 Entretien. Magazine. Avec Roger Fauroux et Klaus Klemm (55 min). 846810

0.40 Music Planet. World Collection. Cesaria Evora, destination Cap-Vert. 1.35 La Fièvre des échecs. Court métrage russe de Vsevolod Poudovkin (1925, N., muet, rediff.). 1.55 Etienne Bacrot. Documentaire. Un petit prince des échecs (rediff.). 2.25 Cartoon Factory. [45/59] (30 min).

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Le grand bonheur. Série.
13.25 La Mémoire effacée. Téléfilm de Bradford May (89 min). 5589452
15.05 Drôles de dames. Souvenirs. Série.
16.50 Télé casting. Musique.
17.05 Hit Machine. Variétés.
18.00 Sliders. Série. Un monde pour Rembrandt.
18.55 Highlander. Obsession. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

ARNAQUE AU SOLEIL
Téléfilm de Geoffrey Sax, avec Timothy Dalton (108 min). 818013
Un inspecteur de police anglais, en vacances en Espagne, retrouve la piste d'un cambrioleur qu'il croyait mort.

22.50

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Astrologie et art militaire (60 min). 4963988
Jim Phelps va faire échec aux velléités guerrières d'un général d'un pays d'Europe centrale.
23.50 Scène de ménage au paradis. Téléfilm de Di Drew, avec Raquel Welch (88 min). 8445487

1.25 Best of techno. Musique. 2.25 Fréquenstar. Magazine. Jean-Jacques Goldman. 3.10 Jazz 6. Magazine. 4.05 E = M 6. Magazine. 4.30 Sea, Sex and Sun. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Maverick ■ Film de Richard Donner (1994, 122 min). 2820365
15.40 Alien, l'univers des insectes. Documentaire [3/6].
16.15 La Star de Chicago ■ Film de Daniel Stern (1993, 100 min). 8266013
17.55 Billy the Cat... Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Jean Reno, Patrick Bruel, et Steve Buscemi.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

▶ COURT TOUJOURS
L'Inconnu, d'I. Ferroukhi, avec C. Deneuve ; Le Dernier Chaperon rouge, de J. Kounen, avec E. Béart ; Joséphine et les gitans, de V. Ravalec, avec Miou-Miou (90 min). 373365

22.05

LES ANIMAUX JARDINIERS DE L'AMAZONIE
Documentaire de M. Gordon (50 min). 1845162
22.55 Flash d'information.
22.59 Les Baisers.
23.00 Danger immédiat ■ Film de Phillip Noyce (1994, 136 min). 3390094
1.15 Un contre cent : Cyrano et d'Artagnan ■■ Film d'Abel Gance (1962, 141 min). 89138230
3.40 Monsieur Klein ■■■ Film de Joseph Losey (1976, 118 min). 3298747

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Sylvio Gualda, un percussionniste aujourd'hui (5).
20.30 Radio archives. Tristan Tzara (1896-1963). A l'occasion du centenaire de la naissance de Tristan Tzara (1).
21.32 *Black and Blue.* Musique : Fallait-il dire amen à tout ? Retour sur le jazz funky (1).
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.

0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Marcelin Pleynet. 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du jeudi 29 mars 1945 (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Intrigues et fureurs de l'âge d'or japonais (1) ; 2.56, Les femmes de Molène ; 4.19, Spécial : les écrivains et le désert ; 4.47, Scènes de la forêt ; 4.56, Les petites ondes Roquefort-des-Corbières ; 6.17, Wim Wenders.

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct du Châtelet par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. Pierre Boulez : Agon, Variations « *Aldous Huxley in memoriam* », Quatre études pour orchestre, L'Oiseau de feu, de Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ciner, Kate Bush.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Dubois, Messiaen, Berlioz.

0.00 Jazz-club. Le quintette Naturel, de Gille Naturel, contrebasse, et Guillaume Naturel, saxophone, avec Stéphane Belmondo, trompette, bugle, Laurent de Wilde, piano, Philippe Soirat, batterie (enregistré le 15 mars, au Sunset). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Hommage au Chef d'Orchestre Sergiu Celibidache. Symphonie nº 1, de Prokofiev, par l'Orchestre philharmonique de Munich ; Concerto nº 1, de Tchaïkowsky, par l'Orchestre Philharmonia de Munich, Barenboïm, piano ; Symphonie nº 6, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Munich.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Mendelssohn, Hindemith, Respighi. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Fort Boyard (France 2 du 28/9/96)
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata (France 2 du 9/6/96)
23.50 Ça cartonne. Invitée : Lolo Ferrari.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Radioactivité. [2/2] Pour le meilleur et pour le pire.
21.25 Un musée pour dire l'holocauste.
22.10 Portraits d'Alain Cavalier. La romancière.
22.20 *Du prozac pour les artistes ?*
23.00 Les Trésors des îles Perles.
23.25 Site 2.

Paris Première

20.00 et 23.30 La semaine 20 h Paris Première.
21.00 James Stewart. A Wonderful Life. De Donatella Baglivo.
22.00 Le J.T.S.
22.30 L'Oiseau de feu. Ballet d'Igor Stravinski.

France Supervision

Taratata. Invitée : Maurane.
22.00 Triathlon.
22.50 Ski nautique.
23.20 A la poursuite de Marc Behm.
23.50 *Le « Monstre » de Moretti.*

Ciné Cinéfil

20.30 Si Paris l'avait su ■■ Film de Terence Fisher et Anthony Darnborough (1950, N., v.o., 85 min) 72089907
21.55 Les Mains sales ■ Film de Fernand Rivers (1951, N., 100 min) 37638810
23.35 A travers l'orage ■■ Film de Henry King (1935, N., v.o., 85 min) 93089699

Ciné Cinémas

21.00 Innocent ■ Film de John Schlesinger (1992, 120 min) 7980826
23.00 Le Brasier. Film d'Eric Barbier (1990, 120 min) 7980182
1.00 Les Princes de la ville ■ Film de Taylor Hackford (1992, 175 min) 78915940

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. L'accident.
20.45 Commando Garrison. La sentence de mort.
21.35 et 0.35 *Médecins de nuit.* Le livre rouge.
22.30 Colonel March. Meurtre sans cadavre.
23.00 Les Anges de la ville. Le passager.
23.45 Quincy. La main qui tue.

Canal Jimmy

20.00 Batman. L'heure de la vérité.
20.30 Star Trek. L'imposteur.
21.20 The New Statesman.
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. 37 ans de réflexion.
22.50 ▶ Seinfeld. Une vie de chien.
23.15 The Ed Sullivan Show.

Eurosport

18.00 International Motorsports.
19.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Lyon (240 min). 63481051
23.00 Golf.
0.00 Boxe.
1.00 Catch (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Les Ténors. Film de Francis de Gueltzl (1994, 95 min). Avec Claude Brasseur. *Comédie.*

RTL 9

22.30 Carmen nue. Film d'Alberto Lopez (1984, 85 min). Avec Pamela Prati. *Erotique.*
0.40 Un cave. Film de Gilles Grangier (1972, 95 min). Avec Claude Brasseur. *Comédie policière.*

TSR

20.05 Mon cousin Vinny. Film de Jonathan Lynn (1991, 120 min). Avec Joe Pesci. *Comédie.*
22.05 Ricochet. Film de Russel Mulcahy (1991, 105 min). Avec Denzel Washington. *Policier.*
0.00 Monty Python : Le Sens de la vie. Film de Terry Jones (1982, 100 min). Avec Graham Chapman. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 4 OCTOBRE 1996

Dans la presse

par Pierre Georges

LU DANS *Libération* un petit écho drolatique. François Bayrou, président de Force démocrate, a avancé devant le bureau de l'UDF une idée géniale. Pour augmenter le nombre de candidates députées de la majorité, il a suggéré de leur réserver la moitié des circonscriptions tenues par la gauche. Les femmes, et leurs enfants, devant !

Cette proposition d'une rare élégance a été accueillie avec le succès que l'on imagine. Et devant les doutes émis en termes plus ou moins vifs le ministre de l'éducation a fait promptement retraite. François Bayrou a admis que c'était *« une connerie »*. Effectivement. Et, malgré toute la miséricorde accordée d'ordinaire au repentant, comment ne pas penser là à cette comptine qui, entre deux opérations de racket et trois bagarres rangées, doit encore enchanter les cours de récréation : *« C'est celui qui dit qui l'est. »*

Lu dans *Le Canard enchaîné* un autre écho. Lors des journées parlementaires du Parti socialiste à Figeac, Henri Emmanuelli discourait à la tribune sur le programme économique du PS. Lionel Jospin, fort en retard comme il convient à une ambition présidentielle, fit alors une entrée très remarquée, entouré d'un vol de photographes.

Cela ne pouvait qu'énerver l'orateur, un surdoué de la colère. Selon l'hebdomadaire, Henri Emmanuelli marmonna quelque chose comme *« il l'a fait exprès »*. Il suggéra, tout miel tout fiel : *« Installez-vous donc, monsieur le premier secrétaire... »*

Puis, le tumulte continuant, il fit diverses remarques aux photographes. Y compris sur leur art de gâcher de la pellicule et sur leur désintérêt manifeste pour la fiscalité. Avant de leur lancer, flèche du Parthe : *« Peut-être voulez-vous que je parle de la suppression de vos 30 % ? »*

Parlons-en, justement. Car, aussi bien, des camarades sont venus, vêtus de robe de bure et en larmes fiscales, supplier qu'on en parle. Le gouvernement a choisi de supprimer, progressivement, les avantages fiscaux consentis à nombre d'honorables corporations. Ainsi celle des journalistes, qui bénéficient d'une déduction supplémentaire de 30 % pour frais professionnels. Déduction plafonnée à 50 000 francs.

Voici donc la situation. Cornélienne. Par réflexe corporatiste, on devrait couiner devant cette suppression d'un avantage acquis. Par réflexe civique, on ne trouve rien à redire à cette tentative, même douloureuse, de restauration de l'égalité devant l'impôt. Mais le problème est ailleurs. La presse, *écrite notamment, n'est pas* l'endroit idéal pour faire fortune. On y gagne simplement sa vie. Largement, de façon exceptionnelle. Honorablement, parfois. Moyennement, souvent. Petitement, en de maintes rédactions.

On n'y roule ni carrosse ni sur l'or. Et cela pour deux raisons. La première est que les entreprises de presse, sauf exception, ne sont pas à la pointe de la rentabilité. La seconde, parce que les patrons de presse ont, depuis longtemps, pris d'une main ce que fiscalement l'Etat lâchait de l'autre. Autrement dit, les fameux 30 % ont servi d'alibi et de calmant à une politique salariale vigilante. Pour les milliers de journalistes qui gagnent 14 000 F et moins par mois, cette suppression suppose, à terme, la perte d'un bon mois de revenus. *Il n'y a donc aucune raison* raisonnable, monsieur Emmanuelli, pour que ces prétendus privilégiés chantent un alléluia de bonheur partagé !

Les Bourses de New York, Londres et Francfort sont au plus haut

Paris a terminé la séance à un niveau jamais atteint depuis cinq mois

ENVOLÉE des cours des obligations et des actions, nette progression du dollar : l'euphorie, sur les marchés financiers internationaux, ne se dément pas. Wall Street a établi, mercredi 2 octobre, un nouveau record. L'indice Dow Jones a terminé la séance en hausse de 0,49 %, à 5 933,97 points, soutenu par la bonne tenue du marché obligataire américain (le rendement de l'emprunt à trente ans revenant de 6,88 % à 6,84 %). La conviction des opérateurs selon laquelle l'économie américaine se prépare à un atterrissage en douceur, capable d'apaiser spontanément les tensions inflationnistes et de prolonger le statu quo monétaire, n'a pas été ébranlée par l'annonce d'une *hausse plus forte que prévu des dépenses* de construction au mois d'août (+ 0,9 %).

La bonne tenue des actifs financiers américains – qui traduit un afflux de capitaux aux Etats-Unis – a permis au dollar de s'apprécier. Le billet vert est monté, mercredi, jusqu'à 112,04 yens, son cours le plus élevé depuis le 24 janvier 1994 face à la monnaie nippone. Les investisseurs institutionnels japonais choisissent de placer leurs capitaux en dehors du Japon, lassés par les faibles rendements actuellement proposés dans l'archipel (les rendements à trois mois s'établissent à 0,5 % à Tokyo contre 5,50 % à New York). Cette stratégie de diversification géographique des portefeuilles des compagnies d'assurance et des caisses de retraite nippones a pour effet d'affaiblir le yen.

LA « VOLONTÉ POLITIQUE »

Ferme face au yen, le billet vert *l'est aussi face aux monnaies européennes*. Il s'échangeait, jeudi matin 3 octobre, à 1,5317 mark et 5,1826 francs, ses niveaux les plus hauts depuis la fin du mois de juin face à ces deux devises. La progression du dollar a été saluée par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. *« Les Etats-Unis ont non seulement le potentiel économique et la crédibilité pour maintenir un dollar fort, mais ils ont également la volonté politique de le faire »*, a-t-il affirmé, mercredi, devant une assemblée d'économistes à New York.

La hausse du billet vert, favorable aux exportations des entreprises européennes, a permis aux Bourses de Londres, de Francfort, de Bruxelles et d'Amsterdam d'atteindre, mercredi, des sommets historiques. L'indice Footsie du marché londonien, en particulier, a franchi la barre des 4 000 points, à 4 015,10 points. La Bourse de Paris a, pour sa part, terminé la séance *en hausse de 0,88 %, son plus* haut niveau depuis le 30 avril 1996. Les marchés d'actions européens ont également tiré profit de la détente des taux d'intérêt à long terme, qui reflète l'optimisme des investisseurs au sujet de la réussite des programmes d'assainissement budgétaire mis en place un peu partout en Europe et de la réalisation de la monnaie unique. Les rendements des emprunts d'Etat italiens, parfaitement remis des remarques de Jacques Chirac sur l'avenir européen de l'Italie, se sont détendus pour revenir à 8,38 %.

De son côté, le taux de l'obligation française à dix ans s'inscrivait, jeudi matin, à 6,05 % (contre 6,50 % il y a moins d'un mois). La veille, le premier ministre Alain Juppé, à l'Assemblée nationale, avait estimé que *« les taux d'intérêt à long terme pourraient franchir, à la baisse, la barre des 6 % »*.

Pierre-Antoine Delhommais

Des conservateurs britanniques sont soupçonnés de corruption

BLACKPOOL
de notre envoyé spécial

L'affaire, tombée à pic pour Tony Blair, fait les choux gras du congrès travailliste réuni dans la station balnéaire de Blackpool. La mise au pilori, par le quotidien de gauche *The Guardian*, de l'ancien ministre conservateur Neil Hamilton pour avoir accepté de l'argent en échange de questions posées aux Communes n'a pas non plus arrangé les affaires de John Major, qui doit faire face la semaine prochaine au congrès de son parti et aux attaques de ses eurosceptiques.

Mais, plus sérieux encore pour la démocratie britannique, le *sleaze* (les affaires) jette une lumière crue sur le comportement de certains de ses politiciens et sur leurs accommodements avec la morale face à l'argent.

Après avoir, lundi 30 septembre, traité en manchette à *la « une »* M. Hamilton de *« menteur et de tricheur »*, le *Guardian* est allé plus loin mardi en publiant le nom de vingt-quatre parlementaires ayant accepté de l'argent de Ian Greer, directeur d'une agence de relations publiques proche des tories. Parmi eux, vingt et un tories – dont onze ministres et anciens ministres, y compris celui de la défense, Michael Portillo –, deux travaillistes et un libéral démocrate. Tous n'ont pas eu l'impudeur de M. Hamilton qui, selon l'homme d'affaires égyptien Mohammed Al Fayed – le patron du grand magasin Harrod's – *téléphonait pour s'assurer que ses* enveloppes étaient bien prêtes.

LASSITUDE ET SUSPICION

En Grande-Bretagne, il n'existe aucun contrôle du financement des partis politiques, que rejettent obstinément les conservateurs. Bien que réputé sans scrupules, le businessman n'en a pas moins été cultivé pendant des années par des hommes proches du pouvoir, jusqu'à ce qu'il se fâche avec ses anciens amis qui, entre autres, lui avaient refusé un passeport britannique. Depuis, il distille confidences fielleuses et révélations, en particulier au *Guardian*. Ce dernier a, par ailleurs, eu communication d'un rapport interne tory confirmant que M. Al Fayed avait remis à M. Greer 18 000 livres (150 000 francs) à distribuer à des députés et que cela *« avait clairement le potentiel d'embarrasser le parti »*.

M. Greer nie avoir demandé quoi que ce soit en échange de ces dons ; le porte-parole de M. Al-Fayed a répliqué, mardi, que M. Greer lui avait affirmé *« que l'on pouvait louer des députés comme des taxis »*. Tout cela semble pour le moment parfaitement légal. Et MM. Greer et Hamilton paraissent avoir, en retirant leur plainte contre le *Guardian*, évité au premier ministre l'embarras d'être appelé à témoigner devant un tribunal à quelques mois de difficiles élections.

Mais le mal est fait et le gouvernement se trouve empêtré dans une autre affaire. Il lui faudra agir vite et fort si M. Hamilton devait être reconnu coupable d'indélicatesse par le nouveau contrôleur des activités financières des parlementaires.

M. Major, dont la probité personnelle n'est disputée par personne, paraît incapable de remettre un certain ordre moral dans son parti. Lui qui avait fait voter un amendement constitutionnel pour permettre à M. Hamilton de poursuivre le *Guardian*, vient de voir son ancien ministre jeter le gant à la veille de l'audience. Le tabloïd conservateur *Daily Express* titre sur *« la querelle sur l'affaire qui menace le parti tory »*, tandis que le *Daily Telegraph* reconnaît que *« ce qui est potentiellement dommageable, c'est que tant de partisans naturels des tories puissent commencer à croire que dix-sept années de gouvernement ont corrompu le parti, ce qui est pourtant un non-sens »*.

Andrew Marr, rédacteur en chef de *The Independent*, estime que, plus que les partis, *« c'est ce qui reste de la vigoureuse démocratie parlementaire britannique qui sera la véritable victime »* de cette affaire. *« Rien de menaçant, juste une banale lassitude et la suspicion ont remplacé notre tendresse patriotique pour Westminster »*.

Patrice de Beer

La Polonaise Wislawa Szymboska Prix Nobel de littérature

LE PRIX NOBEL de littérature 1996 a été attribué, jeudi 3 octobre, à la Polonaise Wislawa Szymborska, a annoncé l'Académie royale de Suède. Née en 1923, elle a publié son premier recueil en 1952. Avec d'autres poètes, elle a contribué après la deuxième guerre mondiale à remodeler le genre du « lyrisme d'amour », introduisant un ton caustique qu'indique le titre de son recueil *Sel* (*Sol*, 1962). Dans son *Histoire de la littérature polonaise*, Czeslaw Milosz (lui-même Prix Nobel de littérature en 1980) fait valoir la concision de sa poésie philosophique qui confine parfois au *« rationalisme existentiel »* et à la préciosité. A la lecture, on voit combien sa sensibilité se conjugue avec un stoïcisme teinté d'ironie. Profondément politique, elle n'a rien de partisan. Elle a été membre fondateur de la Société pour les cours scientifiques, plus connue sous le nom d'« université volante », qui a été en butte, à la fin des années 70, aux tracasseries des autorités. Elle proclame que dans tout poème on peut combiner le comique et le sérieux : *« [...] Je retire mon bras de sous la tête du dormeur/ engourdi, plein d'un essaim d'aiguilles. / Sur la crête de chacune d'elles, attendant qu'on les compte, / se tiennent les anges déchus. »* L'Académie a expliqué avoir choisi Mme Szymborska *« pour une poésie qui, avec une précision ironique, permet au contexte historique et biologique de se manifester en fragments de vérité humaine »*. Elle est donc le quatrième auteur polonais à recevoir le prix après Henryk Sienkiewicz, en 1905, Wladyslaw Reymont en 1924 et Milosz.

La monnaie unique pourrait être retardée, selon M. Dini

LE MINISTRE italien des affaires étrangères Lamberto Dini a estimé jeudi 3 octobre que les partenaires européens pourraient décider collectivement de retarder un peu la date de la création de l'Union monétaire *européenne (UEM), prévue pour janvier 1999.*
Dans un entretien, jeudi, au quotidien *La Repubblica*, M. Dini a déclaré qu'il *« croyait qu'il y aura une évaluation collective »* de la part des partenaires européens *« pour décider de retarder la date de création* [de l'UEM], *afin de prendre en considération l'année 1998, et pas seulement l'année 1997 »* pour juger de la préparation à l'entrée dans la monnaie unique. *« J'ai lu aujourd'hui qu'un membre important de la Bundesbank avait suggéré pour tous les pays un glissement de un à deux ans. Je ne partage pas cette idée, mais enfin... Nous ne sommes pas les seuls à devoir faire un effort important. Les Français aussi ont leurs problèmes »*, a ajouté le ministre italien.

Protestation contre un reportage d'« Envoyé spécial »

LE MAGAZINE « Envoyé spécial », diffusé jeudi 3 octobre sur France 2, sous le titre « Matricule 186 140 », et l'article annonçant cette émission dans nos colonnes (*Le Monde* daté 29-30 septembre), ont suscité une protestation de Guy Ducoloné, reproduite dans *L'Humanité* du mercredi 2 octobre. Le comportement de Marcel Paul (1900-1982), ancien dirigeant communiste ministre du général de Gaulle, à l'égard de ses codétenus pendant la période de sa déportation au camp de Buchenwald, y était gravement mis en cause. *« Je puis affirmer*, dit Guy Ducoloné, président-délégué de l'association française « Buchenwald-Dora et Kommandos », *que les "places" dans le camp, les départs en kommandos, à l'intérieur comme à l'extérieur du camp, n'étaient pas le fait de Marcel Paul, mais celui des SS, qui exigeaient les hommes pour chaque place »*.

■ **JUSTICE : l'ancien procureur de la République de Toulon, André Ride,** actuellement procureur général à la cour d'appel de Limoges (Haute-Vienne), a été entendu par le juge Thierry Rolland dans le cadre de l'instruction sur l'assassinat du député du Var Yann Piat. Mes Vergès et Keita, conseils de Marco Di Caro, l'un des tueurs présumés de Yann Piat, en avaient fait la demande.

■ **MARCHÉ DE L'ART : Jacques Chirac a demandé** *« au ministre de la culture et au ministre des finances d'étudier ensemble des mesures fiscales, qui parfois ne sont pas très coûteuses, susceptibles de dynamiser »* le marché de l'art contemporain. Recevant à l'Elysée, mercredi 2 octobre, responsables et exposants de la 23e Foire internationale d'art contemporain (FIAC), le président de la République a déclaré qu'*« il est urgent d'harmoniser, sur le plan européen, les dispositifs fiscaux. Il n'est pas souhaitable que la France soit pénalisée par rapport aux grandes places actuelles de l'art contemporain »*.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 3 octobre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21498,60	+0,17	+7,36
Honk Kong index	11951,90	+0,26	+19,54

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 02/10	Var. en % 01/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2141,84	+0,88	+14,42
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	1779,75	+0,01	+16,33
Milan MIB 30	—	—	+15,03
Francfort Dax 30	2671,94	+0,61	+18,54
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1438,05	−0,56	−1,33
Madrid Ibex 35	—	—	+15,63
Amsterdam CBS	—	—	+22,27

Tirage du *Monde* daté jeudi 3 octobre 1996 : 474 830 exemplaires. 1 3

